

ETHNOZOOTECHNIE n°113

Médiation animale

Journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie
en partenariat avec
la Fondation Adrienne et Pierre Sommer et la Centrale Canine

organisée par Nicole BOCHET, Bernard DENIS et Olivier LE GAL
le 19 avril 2023, à Aubervilliers

© Société d'Ethnozootechnie 2023

ISSN : 0397-6572

Les opinions librement émises dans Ethnozootechnie n'engagent que leurs auteurs.

Sommaire

Avant-propos <i>B. Denis</i>	5
---------------------------------	---

Articles de la journée d'étude

Médiation animale : définition et état des lieux <i>B. Albrecht</i>	9
Sélection et éducation des chiens d'intervenants auprès de personnes fragiles : le modèle Handi'Chiens <i>F. Auffret</i>	13
Médiation équine : son impact sur les humains et les effets possibles du choix sur l'éducation du cheval <i>M. Grandgeorge, M. Hausberger</i>	15
Le bien-être du chien en médiation animale : le point de vue du vétérinaire <i>M. Mengoli</i>	23
Bien-être du cheval de médiation : rôle majeur des choix de gestion et des modalités de travail <i>M. Hausberger, N. Lerch, M. Grandgeorge</i>	29
L'encadrement juridique de la médiation animale : état des lieux et prospective <i>M. Falaise</i>	35
L'action de la Centrale Canine au service de la médiation animale <i>C. Blanchard</i>	39
Parcours d'un chien d'assistance, dit d'éveil, auprès d'une jeune fille avec TSA <i>N. Dollion, M. Grandgeorge</i>	47

Témoignages

Cheval et handicap autrement : l'équicie <i>V. Luthringer</i>	55
Trust Technique® : la technique de la confiance <i>C. Mulier</i>	61
L'amour offert aux animaux que l'on dresse ... Stratégème ou complicité ? <i>O. Courthiade</i>	65
Éducation et utilité d'un chien d'assistance écouteur auprès d'une personne malentendante <i>M. Ros</i>	69
Observations en médiation équine <i>M. Tanneau</i>	73
Notes sur la relation de confiance dans un troupeau de vaches allaitantes : 38 ans d'expérience d'éleveuse <i>M.A. Gouez</i>	75

Sommaire (suite)

Articles Varia

Rites et monuments funéraires pour les animaux de compagnie. L'exemple du cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine <i>E. Verrier</i>	79
Tempête sur le ladre <i>R. Triquet</i>	89
Le chien dans les œuvres des peintres-graveurs des écoles du Nord aux XVIe et XVIIe siècles <i>P. Hanus, B. Denis</i>	97
Coopération homme-chien et recherches olfactives dans la Gendarmerie Nationale <i>S. Michenaud, D. Bovet, T. Lamour, V. Laguette</i>	113

Comptes-rendus, notes et analyses

Analyses d'ouvrage	125
La conquête du cheval, une histoire génétique	
L'épopée percheronne : deux siècles d'illustrations et d'histoires	
La fabrique du lait : Europe occidentale, Moyen-Age-XXe siècle	
Sociologie de la cause animale	
Paris animal. Histoire et récits d'une ville vivante	
Les animaux ... l'histoire continue. Rencontres pluridisciplinaires autour de Robert Delort	
La biodiversité domestique. Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société	
<i>D. Sergent ; E. Rossier ; J.P. Digard ; E. Verrier ; J.P. Digard ; B. Denis ; D. Planchenault</i>	

Avant-propos

La Société d'Ethnozootechnie a déjà consacré deux journées à ce qui ne s'appelait pas encore « médiation animale » : « Animaux au secours du handicap » en 2003 (n°73) et « Un cheval pour vivre » en 2010 (n°88). Bernard Belin, qui s'est investi, avec l'aide de la Fondation A. et P. Sommer, dans l'organisation de ces journées, a animé par la suite un groupe de travail sur cette thématique, dont les activités se sont interrompues il y a quelques années. L'idée de lui consacrer une nouvelle journée a toutefois perduré, grâce notamment à l'engagement de Nicole Bochet, et elle s'est finalement concrétisée en 2023, avec pour titre « Médiation animale ». Cette expression, relativement récente, s'est substituée d'abord à « zoothérapie », puis elle a quelque peu élargi son champ d'action.

La Société d'Ethnozootechnie a souhaité une journée d'information générale, à l'intention d'un large public. Le succès rencontré a montré que le thème intéressait certes un public élargi mais qu'elle a permis également à des acteurs, engagés ou envisageant de le faire, de se rencontrer et de dialoguer. Grâce à une efficace campagne d'information faite par Jeanne Pelegri (Centrale Canine), le nombre de participants a dépassé de beaucoup le cadre des adhérents de la SEZ. De surcroît, il était impressionnant de voir la jeunesse de l'auditoire et de constater sa motivation au travers des questions posées.

Cette journée a été organisée en partenariat avec la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, dont l'essentiel des activités, sous une forme ou une autre, concerne la médiation animale. Elle avait déjà largement participé à l'organisation de la journée de 2007, tant au plan matériel que pour solliciter des intervenants, grâce à Guy Courtois et Boris Albrecht. Ce dernier a été de nouveau d'un précieux secours, en contribuant à définir le programme et suggérer le nom de quelques conférenciers. La Fondation a, par ailleurs, couvert les frais occasionnés par l'organisation du colloque.

La Société Centrale Canine, devenue « Centrale Canine » a été elle aussi un partenaire très apprécié. D'abord, elle est, depuis longtemps, le principal adhérent de la Société d'Ethnozootechnie

Bernard Denis

(15 adhésions !) et elle a couvert les frais d'édition de plusieurs numéros consacrés au Chien. Ensuite, elle est elle-même engagée dans la médiation animale et nous a beaucoup aidé pour l'organisation matérielle de cette journée : communication, gestion des inscriptions, mise à disposition de la salle de conférences, gratuité de la visioconférence et des repas.

La Société d'Ethnozootechnie adresse ses très chaleureux remerciements aux deux partenaires de cette journée d'étude sur la médiation animale !

Trois grands axes avaient été proposés au départ aux intervenants pressentis : définition et état des lieux de la médiation animale ; choix et éducation des animaux en vue de la médiation ; bien-être de l'animal médiateur, questions juridiques. Spécifiquement ou ventilés sur plusieurs communications, envisagés globalement ou à partir d'exemples, tous ces thèmes ont été effectivement traités. Il convient de remercier l'ensemble des conférenciers pour leur compréhension et la clarté de leurs exposés, qui répondait bien au souhait d'informer un large public. Il avait été par ailleurs souhaité qu'un certain nombre de témoignages ponctuels, rapportant une expérience personnelle, soient recueillis. Nicole Bochet s'est particulièrement investie dans ce champ. Certains témoignages, parfois émouvants, ont été présentés lors de la journée, d'autres sont venus s'ajouter à la publication. Merci à celles et ceux qui ont accepté de témoigner et d'illustrer concrètement l'efficacité de la médiation animale.

Nous rappelons au début de cet avant-propos qu'il a existé, à la Société d'Ethnozootechnie, un groupe de travail sur « L'animal et le handicap ». Le fonctionnement d'un groupe spécialisé sur un thème précis, élargi éventuellement à des non-adhérents, repose largement sur l'engagement d'un seul ou d'un petit nombre de sociétaires. Si de tels volontaires existent - nous le souhaitons vivement - nous les incitons à se mettre en rapport avec Nicole Bochet pour en discuter.

Bonne lecture à tou(te)s et, encore une fois, un grand merci à celles et ceux qui ont permis que cette journée puisse avoir lieu.



Photo Fondation de France

Articles de la journée d'étude médiation animale



Âne auprès de jeunes enfants handicapés, Photo Centre hélio-marin

Médiation animale : définition et état des lieux

Boris ALBRECHT

Fondation Adrienne et Pierre Sommer, 20^{bis} rue La Boétie, 75008 Paris
fondation@apsommer.org

Résumé : Méthode d'intervention fondée sur les liens bienfaisants entre les animaux et les humains, à des fins préventives, éducatives ou thérapeutiques, la médiation animale existe depuis de nombreuses années et poursuit sa structuration en France et à l'international. La qualité de l'apport de l'animal dans un programme de prise en charge repose sur la pertinence des objectifs et des moyens permettant d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer l'action entreprise.

Mots-clés : médiation animale, thérapies non médicamenteuses, bien-être animal, interactions humains-animaux, rigueur, compétences professionnelles nécessaires.

Animal mediation: definition and inventory. Abstract: Animal-assisted interventions or activities (AAI or AAA), also referred to as human-animal interaction (HAI) leverages positive relationships between people and animals to help achieve therapeutic or educational goals. The field has been developing in France and internationally for several decades. The contribution of an animal to an assistance program depends on the specific objectives being pursued and on the organization, deployment and evaluation of the initiative.

Keywords: animal mediation, non-drug therapies, animal welfare, human-animal interactions, rigor, required skills.

La médiation animale, qu'est-ce donc au juste ?

La médiation animale est une méthode d'intervention favorisant les liens bienfaisants entre les animaux et les humains, à des fins préventives, éducatives, pédagogiques ou thérapeutiques. Elle met en œuvre trois pôles interdépendants : un animal spécifiquement éduqué (chien, cheval, animal de la ferme...), un intervenant qualifié (soignant, travailleur social ou paramédical, psychologue, professionnel du monde animal...) et le bénéficiaire de l'action (enfant ou adulte, personne en situation de handicap, âgée, malade, détenue...). La médiation animale est recommandée par la Haute Autorité de la Santé (HAS) dans le cadre de thérapies non-médicamenteuses (2017) mais ne bénéficie pas réellement de reconnaissance officielle à l'exception de quelques certifications.

D'autres appellations co-existent : Activités Associant l'Animal, zoothérapie, équithérapie, équicie... Cependant, la définition « franco-française » de la médiation animale, utilisée depuis les années 2010, fait consensus. C'est un gage de neutralité et ouvre les champs des possibles. Mieux, elle montre l'exemple aux pays anglo-saxons qui mettent en place actuellement des groupes de réflexion pour harmoniser les termes définissant leurs pratiques. Quel que soit le pays, le terme thérapie a toujours posé des difficultés, (souvent en laissant croire que c'est uniquement l'animal qui soigne et/ou pour certains intervenants de s'accaparer un titre de thérapeute, n'en ayant ni la formation, ni la compétence)..

Depuis quand ?

On attribue généralement la formalisation et théorisation de la médiation animale à l'américain Boris Levison, pédopsychiatre aux Etats-Unis, dans son ouvrage « *Pet-oriented child therapy* » (1963), et au vétérinaire français Ange Condoret, dans son ouvrage « *L'animal, compagnon de l'enfant* » (1973). Il est néanmoins évident que les interactions entre humains et animaux datent de plusieurs siècles ou millénaires.

Aujourd'hui, les pratiques de médiation animale se sont largement démocratisées dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, les prisons, les lieux dédiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Lors du dernier recensement national de notre Fondation (fin 2021), sur plus de 1 000 établissements sanitaires, médico-sociaux et carcéraux, 84% pratiquaient la médiation animale. A titre d'illustration, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer reçoit plus de 1 000 candidatures à l'année à travers ses différents appels à projets.

Qui pratique la médiation animale ?

Psychomotricienne, psychologue, travailleur social, médecin, infirmière... quelle que soit la qualification originelle de l'intervenant, celui-ci devra, non seulement connaître la situation de la personne en difficulté, ses troubles, ses besoins, ses comportements mais aussi avoir conscience des capacités et des limites de l'animal pour orienter – souvent avec l'appui d'un

spécialiste de l'animal – le travail effectué en séance. Il faudra prendre en compte la nécessité impérieuse de veiller à son bien-être en s'appuyant sur les lois de la protection animale, la déclaration universelle des droits de l'animal et les compétences des professionnels de l'animal.

Avec quels animaux ?

Si l'éventail des partenaires non-humains est large (animaux de fermes, ânes, lapins, petits rongeurs et très rarement le chat), les deux animaux

majoritairement associés aux pratiques sont le chien et le cheval.

Le chien, un acteur majeur de la médiation animale

Depuis les débuts de la médiation animale, le chien a toujours été un médiateur privilégié. Ses qualités et sa proximité avec l'humain depuis des millénaires font de lui le parfait partenaire pour initier des actions de médiation pérennes et bénéfiques.

Le chien possède des qualités qui sont utilisées voire valorisées dans un cadre thérapeutique, social ou éducatif précis. Citons : la sociabilité, l'attraction pour l'humain, l'adaptabilité à de très nombreuses

situations surtout si on l'y habitue dès son plus jeune âge, le dynamisme, la sensibilité, l'écoute, l'attention et d'exceptionnelles capacités cognitives. Le chien ne juge pas (mais teste), aide à sortir de l'isolement, de la solitude, apporte chaleur et réconfort. Il permet à l'enfant ou à l'adulte d'être valorisé, de retrouver confiance en lui ou de canaliser ses émotions. Il est aussi un support de communication qui aide à entrer en contact plus facilement avec un tiers.

Le cheval, l'autre animal-roi associé aux pratiques

La capacité des équidés à créer des liens a probablement contribué à cette longue relation qui nous unit. En raison de monde sensoriels différents, la coopération entre nos deux espèces est parfois plus longue à établir mais chaque nouvelle interaction créée une mémoire dont la valence positive ou négative va

influencer les attendus à la rencontre suivante, jusqu'à la construction d'une relation plus ou moins durable. En médiation équine, on travaillera par exemple les sensations corporelles, les émotions, le « ici et maintenant » en cherchant à développer la communication et les aptitudes sociales.

Pour quels objectifs ?

Les programmes de médiation animale n'ont pas vocation à se substituer aux traitements médicamenteux notamment pour les pathologies physiques ou psychiques lourdes. La médiation animale peut être ainsi associée en renfort à certaines prescriptions médicamenteuses ou être pratiquée seule en lien avec des approches médicales et paramédicales.

L'objectif est de renforcer et compléter l'action entreprise par les soignants, travailleurs sociaux ou psychologues à destination de personnes confrontées à des handicaps sociaux, physiques, mentaux, sensoriels ou psychiques. La qualité de l'apport de l'animal dans un programme de prise en charge menée par un tiers expérimenté dépend de la pertinence des objectifs et

des moyens permettant d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer l'action entreprise.

Citons quelques exemples :

- Sur le plan moteur : stimuler et/ou préserver les capacités de déplacement.
- Sur le plan psychomoteur : améliorer et entretenir la mobilité, travailler la coordination, la mobilisation des membres (brossage, caresses, jeu...).
- Sur le plan sensoriel : favoriser contact physique, chaleur corporelle, odeur, suivi visuel et auditif, améliorer les capacités de vigilance...
- Sur le plan de la communication et du langage : inciter à verbaliser, se faire comprendre de l'animal, échanger avec l'entourage.

- Sur le plan de l'ajustement des comportements : réduire les tensions, les angoisses et l'agressivité, réguler les troubles du comportement.

- Sur le plan psychologique : améliorer ou restaurer l'estime de soi. Donner du plaisir à être et agir avec l'animal.

Et demain ?

En quelques années, la médiation animale est véritablement passée du statut d'activité expérimentale à celui de discipline à part entière, dans des univers de plus en plus variés.

Des lieux où, il n'y a pas si longtemps, on n'aurait pas envisagé d'introduire des animaux, sont devenus des terrains d'action après avoir été seulement terrains d'expérimentation. L'école, la prison, l'hôpital et les lieux de santé intègrent progressivement des activités de médiation animale dans leur fonctionnement. Les résultats sont tangibles et, dans certains cas, ils sont même spectaculaires. Les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes en sont la démonstration depuis plus de trois décennies.

Le développement de la réflexion et de la recherche, la naissance d'associations spécialisées et l'appui que notre fondation a apporté à des projets répondant à un cahier des charges exigeant ont bouleversé le paysage.

Le bilan est globalement positif et les lignes bougent très rapidement. De nombreuses initiatives voient le jour. C'est une bonne nouvelle. La médiation animale est un outil précieux, à condition d'être utilisé à bon escient par les bonnes personnes. Son essor suscite des vocations qu'il faut accompagner. La formation, la professionnalisation et la fédération des intervenants seront déterminantes dans les années à venir.

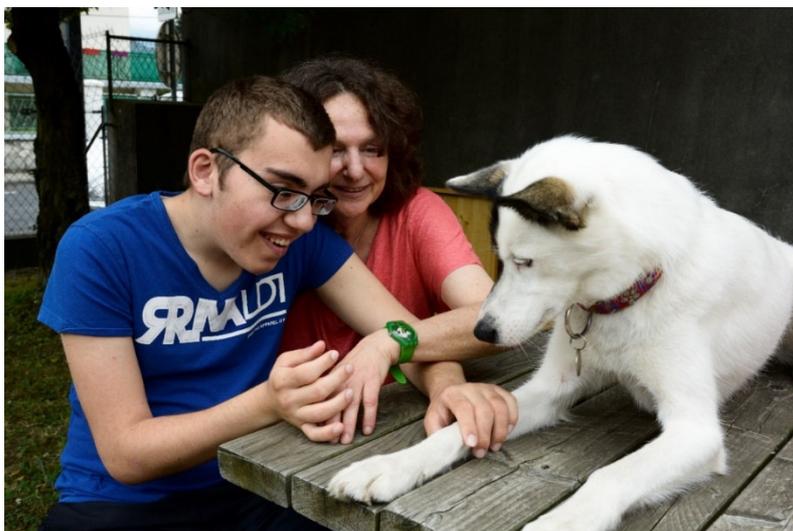


Photo David Renaud, Fondation A. et P. Sommer

Sélection et éducation des chiens d'intervenants auprès de personnes fragiles : le modèle Handi'Chiens

Florian AUFFRET

Handi'Chiens, 44^{bis} avenue Charles de Gaulle, 72130 Fresnay-sur-Sarthe
florian.auffret@handichiens.org

Résumé : Cet article décrit brièvement le protocole mis au point par l'association Handi'Chiens pour le choix des chiens d'assistance dans des élevages et pour leur éducation en centre spécialisé selon leurs futures missions.

Mots-clés : chien d'assistance, sélection, entraînement.

Selection and training of dogs working with fragile people: the Handi'Chiens model. Abstract: This paper briefly describes the protocol developed by the Handi'Chiens association for the choice of service dogs from breeders and for their training in a specialized center according to their future missions.

Keywords: service dog, selection, training.

Chiens d'assistance d'accompagnement social, chien d'assistance judiciaire, chien d'assistance à la réussite scolaire, Handi'Chiens a depuis 1992 créé et perfectionné un modèle dans lequel le bien-être de l'humain et le bien-être du chien sont respectés.

C'est en 1992 que Marie-Claude Lebret, fondatrice de l'ANECAH/Handi'Chiens, a été sollicitée par des directeurs d'établissements médico-sociaux souhaitant intégrer dans leur établissement des chiens pour accompagner les professionnels dans leurs missions. Ce seront les premiers chiens d'assistance d'accompagnement social. De ces premières expériences, un modèle est né et va se développer en structurant des attributions et des protocoles permettant la création d'un projet dans chaque établissement.

Suite à de nombreuses étapes importantes, la création du GERMA (Groupe d'étude et de recherche sur la médiation animale), a permis d'établir une charte de bonne pratique en médiation animale.

Au sein d'Handi'Chiens le choix d'accompagner les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires dans la construction de leurs projets en proposant une formation de trois jours. Lors de cette formation, chaque professionnel de santé, souhaitant porter un projet se voit accompagner par de nombreux intervenants : docteur en droit, docteur, éthologue, comportementalistes, professionnel de santé travaillant diplômé en relation d'aide par la médiation animale. Un cahier des charges de l'accueil d'un chien d'assistance permet de créer ce projet, qui sera validé

par l'association. Une fois le projet écrit, le travail et l'expertise d'Handi'Chiens sera alors de sélectionner le chien correspondant à l'établissement et aux professionnels. Mais comment sont formés ces chiens ? d'où viennent-ils ? quelles sont leurs spécificités ?

Handi'Chiens sélectionne ces chiots dans des élevages professionnels. Un réseau de confiance permet de valoriser la qualité des pratiques au sein des élevages, garantissant des chiots correspondant à nos standards. Un salarié spécialisé en élevage, se rend dans l'intégralité des élevages, afin de sélectionner les individus pouvant entrer dans notre programme de formation.

Ces chiots sélectionnés sont ensuite placés dans des familles d'accueil bénévoles. Pendant 16 mois, ces bénévoles accompagneront les chiots dans leurs apprentissages et les comportements nécessaires à leur futur de chiens d'assistance.

A l'âge de 18 mois, les chiots entrent dans l'un des quatre centres Handi'Chiens labellisés. Ils sont alors « travaillés » par des éducateurs de chiens d'assistance spécialisés sur les différents domaines d'attribution de l'association. Cette période de six mois, doit permettre aux éducateurs de finaliser l'éducation des chiens, mais également de définir dans quelle spécialité d'assistance, chaque chien sera attribué.

Les éducateurs de chiens d'assistance doivent pouvoir, analyser les comportements et les aptitudes individuelles des chiens afin de garantir le bien-être des chiens lors de leurs missions.

Ils seront alors, soit, chien d'assistance attribués à des personnes à mobilités réduites, soit chien d'assistance éveil pour accompagner des enfants souffrant de diverses pathologies, soit chien détecteur de crises d'épilepsie, ou encore chien d'assistance d'accompagnement social, chien d'assistance judiciaire ou chien d'assistance à la réussite scolaire. Ces différents domaines demandent aux chiens des compétences très variés ainsi qu'un haut niveau de compétences.

La dernière étape sera la formation des binômes. Les éducateurs de chiens d'assistances devront apprendre aux différents bénéficiaires à travailler avec leur binôme canin. Connaître et appliquer les lois d'apprentissage, comprendre les comportements et savoir mettre son chien en action, garantir le maintien des compétences de son chien d'assistance et garantir son bien-être.

Un suivi annuel est alors organisé pour l'intégralité des chiens attribués, garantissant un accompagnement de qualité pour nos binômes.



Chiot ayant suivi le protocole Handi'Chiens, Photo Frédéric Coignot

Médiation équine : son impact sur les humains et les effets possibles du choix sur l'éducation du cheval

Marine GRANDGEORGE ⁽¹⁾, Martine HAUSBERGER ⁽²⁾

(1) Université de Rennes, Université de Caen, CNRS, Éthologie animale et humaine, 35000 Rennes

marine.grandgeorge@univ-rennes.fr

(2) CNRS, Université Paris Cité, Integrative neuroscience and cognition center

Résumé : Au cours de cette contribution, après une image générale de la diversité de la médiation équine, nous proposons de faire un point focal sur une population de bénéficiaires, à savoir les personnes avec troubles du spectre de l'autisme, et les apports de la médiation équine pour ce public. Dans un second temps, nous avons pointé les faiblesses de ces études, et surtout pourquoi il est difficile de les mener. Ce sont autant d'éléments qui pourront nous aider dans la réflexion proposée dans la troisième partie, à savoir prendre les bonnes décisions pour choisir au mieux les équidés impliqués dans les séances de médiation.

Mots-clés : médiation équine, trouble du spectre de l'autisme, éthologie, éducation, tactile, relation humain-animal.

Equine assisted intervention: impact on humans and possible effects of equine choice and training. Abstract: In this contribution, after a general picture of the diversity of equine assisted interventions, we propose to focus on a specific population of clients, namely people with autism spectrum disorder, and the effect of equine assisted interventions for them. Secondly, we point out the weaknesses of these studies, and especially why it is difficult to lead them. These are all elements that can help us for understand the third part, namely how to take the best decisions about horses involved in the equine assisted interventions.

Keywords: equine assisted intervention, autism spectrum disorder, ethology, training, tactile, human-animal relationship.

Introduction

La médiation équine est une pratique qui connaît un réel engouement depuis les 20 dernières années. Elle est composée d'une large diversité d'équidés (chevaux, poneys, ânes), de conditions diverses (box, pré, paddok,...), de types d'activités (travail à pied, pansage, monte, attelage,...), et de formations des intervenants (équicie, équihandi, équithérapie,...) (Grandgeorge et Hausberger, 2018). Cette diversité ne s'arrête pas là puisqu'elle concerne aussi les profils de bénéficiaires (personnes âgées, avec troubles du spectre de l'autisme, avec difficultés sociales,...). Ces bénéficiaires peuvent présenter des comportements imprévisibles (Pluta et Kedzierski, 2018), des problèmes d'attention (De Santis *et al.*, 2017), des moments d'humeur négative (Fazio *et al.*, 2013), des problèmes d'équilibre et symétrie (De Santis *et al.*, 2017) et aussi une certaine rigidité corporelle (De Santis *et al.*, 2017).

Cette pratique de la médiation animale est de plus en plus étudiée par les chercheurs, et en première lecture, bon nombre de bénéfices sont rapportés et/ou observés (Stern et Chur-Hansen, 2019). Sur la base de cette méta-analyse (synthèse de 13 revues de littérature différentes), nous pouvons citer quelques exemples : il existerait une amélioration de l'équilibre au moment

des séances chez les enfants infirmes moteurs cérébraux ; les adultes souffrant de stress post-traumatique verraient leur qualité de vie améliorée et gagnent en vitesse de marche ; enfin, des adultes présentant différentes maladies d'origine psychique verraient leurs symptômes psychologiques diminuer, tout comme leur taux d'hospitalisation après un cycle de séances de médiation équine. Ici, nous ne présentons que les résultats les plus robustes où le nombre de publications est le plus important. En effet, pour certains profils de bénéficiaires, comme les personnes atteintes d'obésité ou d'un cancer, seulement une ou deux études ont été menées, nécessitant de plus amples investigations scientifiques.

Au cours de cette contribution, nous nous proposons de faire un point focal plus important sur une population de bénéficiaires, à savoir les personnes avec troubles du spectre de l'autisme, et les apports de la médiation équine pour ce public ; dans un second temps, nous pointons les faiblesses de ces études, et surtout pourquoi il est difficile de les mener ; autant d'éléments qui pourront nous aider dans la réflexion proposée dans la troisième partie, à savoir prendre les bonnes décisions pour choisir au mieux les équidés impliqués dans les séances de médiation.

Les personnes avec troubles du spectre de l'autisme et les apports de la médiation équine

Parmi les personnes les plus impliquées dans les activités de médiation équine, on retrouve les enfants et adolescents avec troubles du spectre de l'autisme ou TSA (Philippe-Peyrouet et Grandgeorge, 2018). Ces personnes présentent les particularités suivantes (APA, 2013) :

- Déficiences de la communication et des interactions sociales, notamment concernant la réciprocité sociale ou émotionnelle, les comportements non verbaux au cours des interactions sociales mais aussi le développement, maintien et compréhension des relations. Par exemple, ces personnes peuvent présenter des déficits de langage, peu d'intérêt pour les autres humains ou encore des difficultés de lecture ou de régulation des émotions.
- Caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités, et notamment une intolérance aux changements et une hyper ou hypo réactivité aux stimulations sensorielles ou intérêt inhabituel pour les aspects sensoriels de l'environnement. Par exemple, ces personnes peuvent présenter des stéréotypies verbales et motrices, un besoin d'immuabilité ou une attention visuelle atypique (par exemple, focalisation sur la partie basse des visages humains).

D'autres problèmes sont aussi souvent associés au TSA : hyperactivité, dépression, anxiété, agressivité, troubles moteurs (Mannion et Leader, 2013). Le TSA se développe dès le plus jeune âge, et concerne environ une naissance sur 100 (Haute Autorité de Santé, 2010).

Le TSA est un trouble dont la sévérité peut être variable, avec des causes environnementales et génétiques identifiées, même si de nombreuses questions persistent (Haute Autorité de Santé, 2010).

Les personnes avec TSA peuvent bénéficier d'un accompagnement par des séances de médiation équine, mais aussi plus largement de la présence d'un animal, au quotidien avec un chien d'assistance ou un animal de compagnie par exemple (Dollion et Grandgeorge, 2022). D'ailleurs, de nombreuses anecdotes existent sur les apports des animaux : de l'exemple historique avec le psychiatre américain Boris Levinson, son chien Labrador, nommé Jingles, et le jeune Johnny, présentant certainement un TSA (Levinson, 1962) jusqu'aux nombreux livres narrant des parcours individuels (Isaacson, 2009 ; Romp, 2011) et professionnels de terrain qui témoignent de ce qu'ils observent au quotidien (« l'équithérapie va le sortir de sa bulle », « tous aiment les animaux »). Mais que dit la recherche ? Il est nécessaire de se questionner. Une revue scientifique récente (Srinivasan *et al.*, 2018) permet d'avoir une vision juste et rigoureuse de l'état des connaissances scientifiques sur la médiation équine. En suivant une sélection rigoureuse sur différents paramètres (mots-clés, présence de statistiques, exclusion des études de cas), les chercheurs sont arrivés à 15 publications scientifiques, et parmi ces 15 publications, seules 8 sont de bon niveau scientifique (Figure 1).

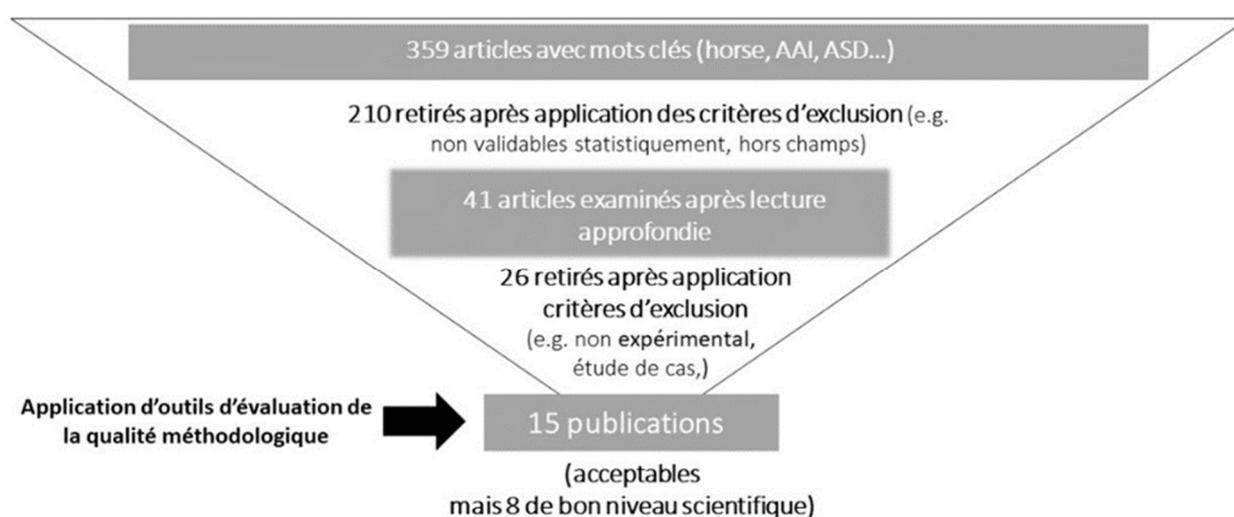


Figure 1. Étapes de sélection pour la revue de littérature de Srinivasan *et al.* (2018)

De cette revue de littérature ressort un constat clair : la démarche est récente, avec la première publication datée de 2012, il n'existe en 2018 que peu d'études scientifiquement valides sur ce thème, et c'est toujours le cas en 2023 (à notre connaissance, quatre nouvelles publications sont sorties : Ozyurt *et al.*, 2020 ; Pan *et al.*, 2019 ; Peters *et al.*, 2022 ; Zhao *et al.*, 2021). Il est intéressant de noter que plusieurs chercheurs de différents pays se sont penchés sur ce thème, dont les USA, le Canada, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, ou encore Taiwan. En 2018 comme encore en 2022, aucune recherche ne portait sur l'adulte, la gamme d'âge concernée allant de 3 à 16 ans). Dans cette revue de littérature, on note aussi un aspect important concernant les méthodes, à savoir une prédominance de l'utilisation de questionnaires standardisés aux parents/encadrants ($n = 12$ sur 15 études), alors que peu d'études ont privilégié, en plus, les observations (vidéos ou directes ; $n = 3$), ou encore une approche avec analyses de postures ($n = 2$) ou des mesures physiologiques ($n = 1$).

A titre d'exemples, voici quelques effets rapportés dans les publications. Tout d'abord, des effets sont constatés sur les compétences en communication sociale, comme par l'équipe de Gabriels *et al.* (2015) : suite à 10 semaines d'activités de médiation équine, et grâce aux mesures faites par l'outil SRS (Constantino, 2005), les auteurs rapportent une amélioration des compétences de communication sociale des enfants et adolescents avec TSA participant au programme, tout comme une augmentation du nombre de nouveaux mots utilisés. Néanmoins, avec l'évaluation des résultats menée par Srinivasan *et al.* (2018), les effets restent modérés. Concernant les compétences comportementales, on peut prendre l'exemple de l'équipe de Gabriels *et al.* (2012), où, toujours après 10 semaines d'activités de médiation équine, les auteurs s'intéressent à différentes problématiques liées au TSA et rapportent une diminution de l'irritabilité,

de la léthargie, l'hyperactivité et des stéréotypies des enfants et adolescents avec TSA ayant suivi les activités de médiation équine, en comparaison du groupe contrôle (i.e. enfants et adolescents avec TSA sur liste d'attente). Là encore, les effets restent modérés. Certains chercheurs, quant à eux, se focalisent plutôt sur les compétences sensorielles, et notamment l'équipe de (Wuang *et al.*, 2010). Via un outil clinique (*Test of Sensory Integration Function* ou TSIF), une amélioration dans tous les aspects sensoriels est rapportée, en particulier sur l'attention. Mais cette étude a ceci de particulier qu'elle utilise un « cheval artificiel ». Contrairement aux études précédemment citées, Srinivasan *et al.* (2018) rapportent ici un impact fort de ces données, bien que les résultats entre études restent contradictoires (voir par exemple, Kern *et al.*, 2011) ; pas d'effets des séances de médiation équine sur les aspects sensoriels. Enfin, la qualité de vie des enfants et adolescents avec TSA a aussi été investiguée, avant et après des cycles de séance de médiation équine ; et tout comme précédemment, les résultats des trois études menées sont contradictoires. Tandis que García-Gómez *et al.* (2017) utilisent un outil de qualité de vie sur-mesure à l'activité et notent une amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires après un cycle de séances de médiation équine, Lanning *et al.* (2014) et Kern *et al.* (2011) ne l'ont pas constaté. Une des différences provient du fait qu'ils ont utilisé des mesures standardisées de qualité de vie, non spécifiques à la médiation animale, comme par exemple la *Pediatric Quality of Life Generic Core Scale*. Ces différences questionnent aussi la durée de prise en charge : est-ce que 12 à 24 semaines de médiation équine suffisent à induire des changements majeurs comme une amélioration globale de la qualité de vie ? Face à ces conclusions très mitigées, en contradiction avec les anecdotes, les impressions de terrain, des familles... il est légitime de s'interroger : pourquoi cette dissociation ?

Médiation équine et TSA : une évaluation difficile, pourquoi ?

Comme nous l'avons déjà évoqué dans un travail précédent (Grandgeorge et Hausberger, 2019), évaluer cette pratique de médiation équine (et plus largement de médiation animale) est un réel défi et soulève de vraies questions autour de l'évaluation et des aspects méthodologiques associés. Sur le plan scientifique, la question du choix du groupe contrôle se pose : à qui doit-on comparer les personnes bénéficiant de séances de médiation équine ? A des personnes au développement typique, eux aussi pratiquants ? A des personnes avec TSA sur liste d'attente pour cette activité ? Ou ayant une activité similaire ? Parfois, même quand le même choix est fait (par exemple, TSA avec pratique vs. TSA sur liste d'attente, donc sans

pratique), les études peuvent ne pas arriver aux mêmes conclusions pour d'autres raisons méthodologiques. Par exemple, Gabriels *et al.* (2012) et Borgi *et al.* (2016) se sont intéressés à des séances hebdomadaires de médiation équine pour des enfants avec TSA à partir de 6 ans, mais la première mesurait les effets par le biais de questionnaires et la seconde par le biais d'observations. Si Gabriels *et al.* (2012) concluent à des améliorations (autorégulation, communication), Borgi *et al.* (2016) ne montrent pas d'amélioration des compétences malgré les 25 semaines de séances. Or l'évaluation directe des compétences du bénéficiaire par observation est probablement la plus proche de l'objectivité. En effet, les études, nombreuses, basées

sur des échelles ou questionnaires remplis par un tiers (12 sur 15) dans la revue de Srinivasan *et al.*, 2018, peuvent être biaisées par les attentes desdits « tiers » (parents, intervenants), et donc n'apporter qu'un point de vu subjectif. Il y a d'autres raisons pour lesquelles les évaluations subjectives peuvent être biaisées. Les personnes avec TSA, pour une majorité d'entre elles, vivent dans un monde sensoriel différent des personnes au développement typique (Ben-Sasson *et al.*, 2009) : elles perçoivent difficilement les sons (en particulier du langage), et ne voient pas les images de la même façon (Ben-Sasson *et al.*, 2009 ; Gepner et Feron, 2009). En outre, les personnes avec TSA ont des modes d'expression différents de leurs émotions : lors d'une piqûre, certains peuvent présenter des conduites auto- et hétéro-agressives, un retrait, ou alors, ne rien exprimer, ni retrait ni protection de la partie du corps concernée (Tordjman *et al.*, 2009). C'est aussi le cas du sourire qui est un autre exemple d'ambiguïté, pouvant être associé à une recherche du lien, donc probablement des émotions positives, mais aussi observé lors de stress intense, dans une attitude figée. L'absence de langage compromet la compréhension des signaux et amène donc à des interprétations. La difficulté dans ce cas est de ne pas projeter ses croyances et attentes. De façon intéressante, la difficulté d'évaluation des émotions et du bien-être converge entre les humains « non-verbaux » (qui n'ont pas le langage) et les chevaux qui leur sont associés lors des séances de médiation. Dans les deux cas, la difficulté d'interprétation des signaux peut amener à des erreurs. On pourrait penser que les mesures physiologiques constituent un outil objectif et fiable. Pourtant, le cortisol par exemple, considéré comme « l'hormone de stress », n'est pas fiable. Chez les personnes avec TSA, le taux de cortisol est faible face à un stress d'évaluation sociale (parole en public) et élevé face à un stress social « bénin » (interactions de jeu) ou des stimulus déplaisants (prélèvement sanguin, par exemple) (Taylor et Corbett, 2014),

rendant son utilisation comme mesure d'émotions particulièrement ambiguë. A noter que ceci est aussi valable chez les chevaux. Le taux de cortisol est anormalement bas chez des chevaux avec un score global de mal-être élevé (problèmes de dos, anémie, stéréotypies ; Pawluski *et al.*, 2017) en particulier chez les chevaux dits « dépressifs » (Fureix *et al.*, 2012). Il est donc difficile pour les intervenants, les parents (et les scientifiques aussi) de se représenter le monde sensoriel et émotionnel des enfants avec TSA et par conséquent d'évaluer objectivement les effets de la médiation équine pour ces enfants. Il est clairement nécessaire d'avoir plus d'observations standardisées, plus d'études scientifiques et sur de plus grands nombres de bénéficiaires.

Enfin, dans les recherches, il serait nécessaire de prendre en compte plus d'informations concernant les chevaux, les personnes avec TSA mais aussi la diversité des pratiques et des intervenants, ce qui est pourtant rarement, voire jamais fait (De Santis *et al.*, 2017 ; O'Haire, 2012). Par exemple, du côté du cheval, quel pourrait être l'impact de l'irritabilité, l'hyperactivité, l'inattention, la rigidité ou des difficultés motrices du bénéficiaire ? Du côté du bénéficiaire avec TSA, quel pourrait être l'impact des caractéristiques du cheval comme son caractère ou sa morphologie ? Concernant les types d'activités, il est légitime de s'interroger sur quel impact pourrait avoir le type de contact, les modalités des séances, leur durée, l'équipement spécifique. Les types d'environnement de vie, tant pour le cheval (hébergement en box ou prairie, alimentation liée à l'activité,...) que la personne avec TSA (vie en institution, en famille, intégration scolaire,...), ont sans doute également un impact sur le succès de la pratique. Alors, commençons par démêler la pelote de questions par le point d'entrée du cheval, ce que nous allons développer dans la section suivante.

Prendre les bonnes décisions : quel cheval ?

Parmi les décisions à prendre concernant le cheval, quelques-unes ont été explorées par la littérature scientifique, à commencer par la question du tempérament. Sur le terrain, il n'est pas rare d'entendre que ce critère est essentiel pour les professionnels de la médiation équine. On va, selon les personnes, rechercher un cheval calme, ou encore « obéissant », « empathique » ou simplement ayant une bonne qualité de relation avec l'humain. Du côté de la recherche pourtant, aucune étude n'a mis en évidence une sélection pour des chevaux de médiation : ils ne sont pas moins émotifs (Anderson *et al.*, 1999 ; Minero *et al.*, 2006), pas moins vifs ou actifs (Anderson *et al.*, 1999 ; Minero *et al.*, 2006) et n'ont pas de meilleure

relation à l'humain (Brubaker *et al.*, 2021 ; Lerch *et al.*, 2021). Plus récemment, nous avons mené une enquête en ligne auprès des centres proposant des activités de médiation équine sur le territoire français ($n = 57$ réponses ; Lerch, 2022). De façon intéressante, il ressort que pour 68% des centres, le tempérament est un point essentiel dans le choix des équidés impliqués en médiation équine, et pour 36%, la relation à l'humain. Pour ce dernier point d'ailleurs, une dissociation importante apparaît entre les centres totalement dédiés à la médiation et ceux qui ont une activité mixte d'instruction et de médiation : c'est principalement pour les premiers (environ 80%) que ce paramètre est essentiel.

Un autre paramètre à prendre en considération est la conformation de l'animal. Trois grands types de conformation ont été proposés par (Chabchoub *et al.*, 2004) à partir de la hauteur au garrot et de la longueur huméro-ischiale : brachymorphe (longueur < hauteur), mésomorphe (longueur = hauteur) et dolichomorphe (longueur > hauteur). Ceci est d'importance en médiation animale puisqu'il a été montré que les chevaux ayant un dos plus long ont plus de risques de présenter des blessures (Jeffcott, 1979). Via toujours notre enquête en ligne ($n = 57$ réponses ; Lerch, 2022), 42% des structures de médiation déclarent se fonder sur le physique de l'animal pour l'inclure dans des activités de médiation (« robuste »). Pour autant, dans cette même étude, des observations sur site ont aussi été menées ($n = 8$ centres) révélant que les équidés impliqués en médiation sont à plus de 50 %, des équidés dolichomorphes (Lerch, 2022). Il apparaît donc clairement un décalage entre les retours par questionnaire et les mises en application.

Un autre point d'importance est la relation que les équidés développent avec l'humain, qui reste aussi une question peu investiguée dans le cas des équidés de médiation (Brubaker *et al.*, 2021 ; Lerch *et al.*, 2021 ; Mendonça *et al.*, 2019). Or, il a été montré que les chevaux construisent une représentation des humains par association avec les émotions ressenties lors de interactions précédentes (Hausberger *et al.*, 2008). Différents paramètres influencent cette relation, tels que les caractéristiques individuelles du cheval, les interactions répétées avec le soigneur, les conditions de vie et les techniques d'équitation (Hausberger *et al.*, 2008). Ainsi, il est possible que la perception des chevaux de médiation diffère de celle des chevaux d'instruction. C'est ce que nous avons exploré via l'observation de 172 équidés (issus de 12 structures) dont 17 travaillaient uniquement en médiation, 95 en instruction et 60 pratiquaient ces deux activités (Lerch *et al.*, 2021). L'ensemble de ces équidés ont participé à un test standardisé de relation humain-cheval : le test de présence passive. Dans ce test, un expérimentateur non familier entre dans le box, reste immobile et non interactif avec l'équidé pendant 5 minutes (Hausberger *et al.*, 2008). Tous les comportements dirigés vers l'expérimentateur ont été relevés, ainsi que les informations sur les équidés et leur mode de gestion. Il apparaît que les équidés d'instruction étaient plus interactifs que ceux de médiation ou d'activité mixte (instruction-médiation), les chevaux plus que les poneys, les hongres plus que les juments et les équidés jeunes plus que les plus âgés. Les équidés de médiation apparaissent aussi moins attentifs à l'humain, que les autres équidés. Ceci corrobore les autres études menées. En effet, Mendonça *et al.* (2019) ont mis en évidence que les chevaux de médiation, en comparaison à des chevaux de CSO ou dressage,

interagissent moins avec l'humain. De même, Brubaker *et al.* (2021) comparent des chevaux expérimentés versus inexpérimentés en médiation équine lors d'une situation de pansage. Et là encore, il est observé moins d'interactions avec l'humain chez les chevaux de médiation.

Il apparaît donc clairement que les chevaux impliqués dans les activités de médiation sont moins interactifs avec l'humain que ceux impliqués dans des activités plus « classiques » (i.e. instruction). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il pourrait s'agir d'une caractéristique de tempérament ayant amené à un choix préférentiel de ce type de chevaux pour ces activités par les professionnels. Cela peut être le résultat d'un entraînement à rester « neutre » et « calme » face à un humain qui peut avoir des comportements inhabituels. Il est également possible que ce soit le reflet d'une baisse de motivation qui se retrouverait chez les animaux de médiation et pas chez ceux d'instruction. Enfin, il est possible que ce soit l'expression d'une apathie plus importante chez les chevaux de médiation. En tout cas, cette absence de réaction peut être le reflet d'une perception neutre de l'humain (Dalla Costa *et al.*, 2015) tout comme une perception négative de l'humain (Popescu et Diugan, 2017).

Pour aller plus loin, nous avons décidé d'explorer la question de la modalité tactile. En effet, les modalités des séances de médiation peuvent varier considérablement mais incluent généralement une large part de contact tactile (caresses, pansage, activités à pied, etc.) et elles peuvent différer en fonction du public (handicap physique ou psychique) (Grandgeorge et Hausberger, 2018). Or, il a été montré en dehors du contexte de la médiation équine, que les contacts tactiles de routine sont souvent perçus négativement par les chevaux (Lansade *et al.*, 2019). S'il est bien connu que la réactivité tactile diffère beaucoup entre chevaux (Gueguen *et al.*, 2022 ; Lansade *et al.*, 2008), on ne sait pas à ce jour si les activités de travail, telle que la médiation animale, peuvent l'influencer en induisant par exemple, habituation ou sensibilisation. Pour cela, nous avons mené deux études (Rochais *et al.*, 2023). La première a consisté à mesurer la réactivité tactile via un test standardisé (i.e. filaments de Von Frey) chez 60 chevaux (i.e. chevaux de médiation, $n = 6$; chevaux avec activités d'instruction, $n = 14$; chevaux pratiquant les deux activités, $n = 40$). Les chevaux de médiation (par rapport aux deux autres types de chevaux) ont plus réagi à l'ensemble des stimulations et particulièrement pour les filaments les plus fins ; et la réaction des chevaux de médiation a été aussi plus importante au niveau du grasset, en comparaison aux autres types de chevaux. De fait, il est légitime de

s'interroger sur un possible effet du public de médiation, dont les gestes et comportements diffèrent du public typique (De Santis *et al.*, 2017). Ainsi, notre seconde étude visait à comparer les modalités d'interactions tactiles de personnes avec ou sans un trouble psychologique ou développemental diagnostiqué (respectivement $n = 17$ et 29 participants) durant des sessions de pansage standardisé de deux minutes. Nous avons observé que les personnes avec des troubles psychologiques ou développementaux ont passé plus de temps à brosser la partie arrière du corps des chevaux par rapport aux personnes au développement typique et avaient une fragmentation de leurs actions (i.e. ruptures de gestes) plus marquée. Comme le rappellent Rochais *et al.* (2023), il existe une différence entre chevaux de médiation et chevaux d'instruction sur leur réactivité tactile tant en termes de seuil qu'en termes de localisation. A ce jour, il n'y a pas d'explication claire sur les déterminants de cette différence mais plusieurs hypothèses peuvent être

proposées : un impact indirect d'une sélection des chevaux de médiation pour d'autres traits (or, compte tenu des précédents résultats déjà évoqués, cette hypothèse semble écartée) ou un effet de sensibilisation des actions tactiles répétées lors des séances. Cette seconde hypothèse semble donc à ce stade privilégiée. Les résultats montrent des actions plus saccadées et plus concentrées sur l'arrière du corps des chevaux chez les personnes avec handicap, une zone peu favorable aux approches chez le cheval. La sensibilisation à des stimuli tactiles traduit probablement une perception plus négative des stimulations par l'animal, (Rochais *et al.*, 2023). L'ensemble de ces résultats peuvent amener à réfléchir aux modalités de déroulement des séances, à questionner la possibilité de guider les actions des participants et peut-être à réduire la part d'activités tactiles dans les séances afin de préserver le bien-être des chevaux et leur motivation à interagir.

Conclusions

Dans le cadre des séances de médiation équine, les actions potentiellement perçues comme invasives par le cheval nécessitent un besoin de rendre le travail plus positif. Ainsi, les activités, tel que le brossage, est à associer à des actions positives comme du renforcement alimentaire en récompense au moment

des situations de travail, mais aussi lors des sessions d'entraînement. Ces solutions simples vont permettre une meilleure attention du cheval vers la tâche mais aussi de meilleurs apprentissages et une réelle motivation à travailler (Hausberger *et al.*, 2020; Rochais *et al.*, 2014; Sankey *et al.*, 2010).

Remerciements

Merci à nos collaborateurs et nos soutiens, la Fondation A. et P. Sommer, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) et la Région Bretagne. Un merci particulier à N. Lerch et C. Rochais.

Références

- Anderson M.K., Friend T.H., Evans J.W., Bushong D.M. (1999) Behavioral assessment of horses in therapeutic riding programs. *Applied Animal Behaviour Science* 63, 11-24.
- APA (2013) *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. Fifth Edition. American Psychiatric Publishing.
- Ben-Sasson A., Hen L., Fluss R., Cermak S.A., Engel Meger B., Gal E. (2009) A metaanalysis of sensory modulation symptoms in individuals with autism spectrum disorders. *Journal of Autism and Developmental Disorders* 39, 1-11.
- Borgi M., De Santis M., Contalbrigo L., Farina L., Cirulli F. (2016) Child-horse interaction during Equine-Assisted Therapy programs for children with Autism Spectrum Disorder: the human and the animal point of view. *IAHAIO Conference*, Paris, France, 11-13 July.
- Brubaker L., Schroeder K., Sherwood D., Stroud D., Udell M.A.R. (2021) Horse Behavior towards Familiar and Unfamiliar Humans: Implications for Equine-Assisted Services. *Animals* 11, 2369.
- Chabchoub A., Landosli F., Jary Y. (2004) Étude des paramètres morphologiques de chevaux Barbes de Tunisie. *Revue Médicale Vétérinaire* 155, 31-37.
- Constantino J. N. (2005) *Social Responsiveness Scale*. WPS.
- Dalla Costa E., Dai F., Murray L.A.M., Guazzetti S., Canali E., Minero M. (2015) A study on validity and reliability of on-farm tests to measure human-animal relationship in horses and donkeys. *Applied Animal Behaviour Science* 163, 110-121.
- De Santis M., Contalbrigo L., Borgi M., Cirulli F., Luzi F., Redaelli V., Farina L. (2017) Equine Assisted Interventions (EAI): Methodological Considerations for Stress Assessment in Horses. *Veterinary Science*, 4, 1-13.
- Dollion N., Grandgeorge M. (2022) L'animal de compagnie dans la vie des enfants au développement typique et atypique et de leur famille. *La Revue Internationale de l'Éducation Familiale* 50, 157-184.

- Fazio E., Medica P., Cravana C., Ferlazzo A. (2013) Hypothalamic-pituitary-adrenal axis responses of horses to therapeutic riding program: Effects of different riders. *Physiology & Behavior* 118, 138-143.
- Fureix C., Jégo P., Henry S., Lansade L., Hausberger M. (2012) Towards an ethological animal model of depression? A study on horses. *Plos One* 7, e39280.
- Gabriels R.L., Agnew J.A., Holt K.D., Shoffner A., Zhaoxing P., Ruzzano S., . . . Mesibow G. (2012). Pilot study measuring the effects of therapeutic horseback riding on school-age children and adolescents with autism spectrum disorders. *Research in Autism Spectrum Disorders* 6, 578-588.
- Gabriels R.L., Pan Z., Dechant B.A., Brim N., Mesibow G. (2015) Randomized Controlled Trial of Therapeutic Horseback Riding in Children and Adolescents With Autism Spectrum Disorder. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry* 54, 541–549.
- García-Gómez A., López Risco M., Rubio J., Guerrero E., García-Peña I. (2017) Effects of a program of adapted therapeutic horse-riding in a group of autism spectrum disorder children. *Electronic Journal of Research in Education Psychology* 12, 107-128.
- Gepner B., Feron F. (2009) Autism: A world changing too fast for a mis-wired brain? *Neuroscience and Biobehavioral Reviews* 33, 1227-1242.
- Grandgeorge M., Hausberger M. (2018) Choix, éducation et bien-être des chevaux de médiation. In IFCE (Ed.), *La médiation équine, qu'en pensent les scientifiques ?* 215 p.
- Grandgeorge M., Hausberger M. (2019) Autisme, médiation équine et bien-être. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France* 1-7.
- Gueguen L., Lerch N., Grandgeorge M., Hausberger M. (2022). Testing Individual Variations of Horses' Tactile Reactivity: When, Where, How? *Science of Nature* 109.
- Hausberger M., Lerch N., Guilbaud E., Stomp M., Grandgeorge M., Henry S., Lesimple C. (2020) On-Farm Welfare Assessment of Horses: The Risks of Putting the Cart before the Horse. *Animals* 10.
- Hausberger M., Roche H., Henry S., Visser E.K. (2008) A review of the human-horse relationship. *Applied Animal Behaviour Science* 109, 1-24.
- Haute Autorité de Santé (2010) *Autisme et autres troubles envahissants du développement : État des connaissances hors mécanismes physiopathologiques, psychopathologiques et recherche fondamentale.*
- Isaacson R. (2009) *The horse boy*. Little, Brown and Company.
- Jeffcott L.B. (1979) Back Problems in the Horse-A look at past, present and future progress. *Equine Veterinary Journal* 11, 129–136.
- Kern J.K., Fletcher C.L., Garver C.R., Mehta J.A., Grannemann B.D., Knox K.R., Trivedi M.H. (2011) Prospective trial of equine-assisted activities in autism spectrum disorder. *Alternative Therapies, Health and Medicine* 17, 14-20.
- Lanning B.A., Baier M.E., Ivey-Hatz J., Krenek N., Tubbs J.D. (2014) Effects of equine assisted activities on autism spectrum disorder. *Journal of Autism and developmental disorders* 44, 1897-1907.
- Lansade L., Bonneau C., Parias C., Biau S. (2019) Horse's Emotional State and Rider Safety during Grooming Practices, a Field Study. *Applied Animal Behaviour Science* 217, 43-47.
- Lansade L., Pichard G. Leconte M. (2008) Sensory Sensitivities: Components of a Horse's Temperament Dimension. *Applied Animal Behaviour Science* 114, 534–553.
- Lerch N. (2022) *La médiation équine : choix et gestion des animaux, relation humain-animal et bien-être*. Université de Rennes 1.
- Lerch N., Cirulli F., Rochais C., Lesimple C., Guilbaud E., Contalbrigo L., Grandgeorge M., Hausberger M. (2021) Interest in Humans: Comparisons between Riding School Lesson Equids and Assisted-Intervention Equids. *Animals* 11.
- Levinson B.M. (1962) The dog as a "co-therapist". *Mental Hygiene* 179, 46-59.
- Mannion A., Leader G. (2013) Comorbidity in autism spectrum disorder: A literature review. *Research in Autism Spectrum Disorders*, 7, 1595-1616.
- Mendonça T., Bienboire-Frosini C., Kowalczyk I., Leclercq J., Arroub S., Pageat P. (2019) Equine Activities Influence Horses' Responses to Different Stimuli: Could This Have an Impact on Equine Welfare? *Animals* 9, 290.
- Mendonça T., Bienboire-Frosini C., Menuge F., Leclercq J., Lafont-Lecuelle C., Arroub S., Pageat P. (2019) The Impact of Equine-Assisted Therapy on Equine Behavioral and Physiological Responses. *Animals* 9, 409.
- Minero M., Zucca D., Canali E. (2006) A note on reaction to novel stimulus and restraint by therapeutic riding horses. *Applied Animal Behaviour Science* 97, 335-342.
- Ozyurt G., Ozcan K., Elikucuk C.D., Odek U., Akpınar S. (2020) Equine assisted activities have positive effects on children with autism spectrum disorder and family functioning. *Montenegrin Journal of Sports Science and Medicine* 9, 51-58.
- O'Haire M.E. (2012) Animal-assisted intervention for autism spectrum disorder: A systematic literature review. *Journal of Autism and Developmental Disorders* 43, 1606-1622.
- Pan Z., Granger D.A., Guerin N.A., Shoffner A., Gabriels R.L. (2019) Replication pilot trial of therapeutic horseback riding and cortisol collection with children on the autism spectrum. *Frontiers in Veterinary Science* 5, 312.
- Pawluski J., Jégo P., Henry S., Bruchet A., Palme R., Coste C., Hausberger M. (2017) Low plasma cortisol and fecal cortisol metabolite measures as indicators of compromised welfare in domestic horses (*Equus caballus*). *PLoS One* 12, e0182257.
- Peters B.C., Wood W., Hepburn S., Moody E.J. (2022) Preliminary efficacy of occupational therapy in an equine environment for youth with autism spectrum disorder. *Journal of Autism and Developmental Disorders* 52, 4114–4128.

- Philippe-Peyroutet C., Grandgeorge M. (2018) Animal-assisted interventions for children with autism spectrum disorders: A survey of French facilities. *People and Animals: The International Journal of Research and Practice* 1, 1-15.
- Pluta M., Kedzierski W. (2018) Emotional Responses of Horses to Patients Requiring Therapy. *Society & Animals* 26, 426-436.
- Popescu S., Diugan E.A. (2017) The relationship between the welfare quality and stress index in working and breeding horses. *Research in Veterinary Science* 115, 442-450.
- Rochais C., Henry S., Sankey C., Nassur F., Góracka-Bruzda A., Hausberger M. (2014) Visual attention, an indicator of human-animal relationships? A study of domestic horses (*Equus caballus*). *Frontiers in psychology* 5, 1-10.
- Rochais C., Lerch N., Gueguen L., Schmidlin M., Bonamy O., Grandgeorge M., Hausberger M. (2023) Horses' Tactile Reactivity Differs According to The Type of Work: The Example of Equine-Assisted Intervention. *Veterinary Science* 10, 1-16.
- Romp J. (2011). *Mon ami Ben : Un chat sauve un enfant de l'autisme*. Jean-Claude Gawsewitch.
- Sankey C., Richard-Yris M.A., Leroy H., Henry S., Hausberger M. (2010) Positive interactions lead to lasting positive memories in horses, *Equus caballus*. *Animal Behaviour* 79, 869-875.
- Srinivasan S.M., Cavagnino D.T., Bhat A.N. (2018) Effects of Equine Therapy on Individuals with Autism Spectrum Disorder: a Systematic Review. *Review Journal of Autism and Developmental Disorders* 5, 156-175.
- Stern C., Chur-Hansen A. (2019) An umbrella review of the evidence for equine-assisted interventions. *Australian Journal of Psychology* 71, 361-374.
- Taylor J.L., Corbett B.A. (2014) A review of rhythm and responsiveness of cortisol in individuals with autism spectrum disorders. *Psychoneuroendocrinology* 49, 207-228.
- Tordjman S., Anderson G.M., Botbol M., Brailly-Tabard S., Perez-Diaz F., Graignic R., Bronsard G. (2009) Pain Reactivity and Plasma beta-Endorphin in Children and Adolescents with Autistic Disorder. *Plos One* 4, 8.
- Wuang Y.P., Wang C.C., Huang M.H., Su C.Y. (2010) The effectiveness of simulated developmental horse-riding program in children with autism. *Adapted Physical Activity Quarterly* 27, 113-126.

Le bien-être du chien en médiation animale : le point de vue du vétérinaire

Manuel MENGOLI

Néthos, 13910 Maillane

info@nethos.fr

Résumé : L'animal d'aujourd'hui vit et souvent aide l'homme dans sa routine quotidienne. Dans la médiation animale, cette relation devient parfois un outil thérapeutique, éducatif et prosocial. La critique est souvent faite que l'exploitation de l'animal se poursuit dans toute discipline où le travail est imposé, même si c'est à côté de l'Homme. Pouvons-nous alors considérer la médiation animale comme étant du travail ? Dans notre responsabilité morale face aux animaux, une discussion éthique est nécessaire et fondamentale pour sauvegarder un bon état de leur bien-être. Le rôle du vétérinaire est fondamental car il prend en compte tout paramètre physiologique et comportemental, émotionnel plus important pour reconnaître les éléments de stress, à court et long terme et pour adapter le travail de l'animal à ces nécessités et ses besoins. C'est la base d'une vision professionnelle, ergonomique d'une éthologie appliquée à la médecine de l'animal au travail, comme coéquipier et soigneur.

Mots-clés : bien-être, chien, droit animalier, éthologie clinique, médiation animale, médecine du travail.

Welfare of dogs involved in animal-assisted therapy: the vet's point of view. Abstract: Animals live and often help man in his daily routine. In animal-assisted therapy, this relationship sometimes becomes a therapeutic, educational, and prosocial tool. Critics often argue that the exploitation of animals continues in any discipline where work is imposed, even when they work with humans. Can we consider this activity some kind of work? In our moral responsibility towards animals, an ethical discussion is necessary, and it becomes a fundamental element to protect their good state of well-being. The figure of the veterinarian is fundamental because it considers any physiological, behavioural, and emotional parameter, important in recognizing stress-related responses, in the short and long term and to adapt the animal work in this context. That is the aim of a professional, ergonomic vision of the applied ethology to the animal occupational help care, looking at them as teammates and caregivers.

Keywords: animal-assisted therapy, animal rights, clinical ethology, dog, occupational medicine, welfare.

L'animal, travaille-t-il ?

L'utilisation de l'animal dans le travail avec l'homme se perd dans la nuit des temps. En parallèle, l'évolution du questionnement sur son bien-être est toujours d'actualité et ça alimente des fortes discussions autour de l'éthique et du droit animalier. Pour faire en exemple en 2011 (TIM, This is Money), en Angleterre, le dernier poney des mines (*Pit Pony*) est décédé à l'âge de 40 ans. Au même moment, le ministère de l'Énergie et du Changement climatique a décidé de supprimer le *Coal and Other Mines Horses Order* de 1956, qui réglementait la santé et le bien-être des chevaux et des poneys sous terre. Un porte-parole du ministère a déclaré que les poneys de fosse appartenaient au passé et ils n'avaient pas été utilisés dans les mines depuis plus d'une décennie. Ces animaux seraient de toute façon couverts par la Loi sur le bien-être des animaux, comme les autres. Les quatre derniers poneys de travail – Alan, Carl, Tom et Flax – sont remontés à la surface à Ellington Colliery, Northumberland, le 24 février 1994 (il y a moins de trente ans). Leur dernier voyage à la surface a marqué la fin d'un partenariat entre l'homme et la bête qui remonte à trois siècles. Plus de 70 000 poneys ont été

utilisés dans les mines de charbon britanniques au tournant du XXe siècle, des vies souvent loin de l'air, de la lumière du soleil et de l'herbe dans le pré. Les mineurs ont développé des relations étroites avec leurs poneys, partageant souvent leur déjeuner avec les animaux et la plupart des tâches journalières. Ces animaux représentaient des vrais coéquipiers qui ne remontaient à la surface que pour quelques semaines pendant les vacances d'été.

Pouvons-nous parler d'animal « travailleur » ? De mal-être dans une condition d'exploitation de son travail sur un lieu de travail très complexe, pour l'homme comme pour les poneys ? Est-ce que cette condition de vie est différente de celle d'autres animaux qui vivent avec l'homme, comme les animaux de compagnie (parfois caprices liés à la mode et sujets d'une affection substitutive), ceux que nous utilisons pour la production de la viande ou d'autres produits dérivés, pour l'aide à la personne ?

Comme récemment suggéré (Mengoli, 2023), essayons d'aborder le sujet du point de vue d'une

vision éthique. L'éthique décrit généralement notre façon de vivre et notre conduite ; l'éthique animale permet à l'Homme d'étudier, définir sa responsabilité morale face aux animaux, selon la définition de Jeangène Vilmer (2018). La conscience humaine est généralement définie comme l'expérience subjective, ou phénoménale, que nous avons de notre environnement, du monde autour de nous et de notre propre corps. Cette façon d'apercevoir l'instant est liée à nos propres connaissances et elle nous permet de nous rapporter aussi aux autres individus, humains et animaux (Cochrane, 2016). La déclaration de Cambridge de 2012 s'est interrogée au sujet de leur conscience et elle valide cette hypothèse en affirmant que « les humains ne sont pas seuls à posséder les substrats neurologiques de la conscience » puisque « l'ensemble des mammifères et des oiseaux ainsi que de nombreuses autres espèces » possèdent également « ces substrats neurologiques ». Différentes études sur les animaux ont été menées afin de déterminer s'ils étaient aussi pourvus de conscience : la présence d'une mémoire épisodique, la planification de leur futur, la perception de l'instant ou la représentation d'un individu en particulier sur ses propres connaissances ainsi que sur celles de ses congénères sont autant de preuves en leur faveur. Encore plus spécifiquement, on parle désormais pour eux de « sentience » (Jeangène Vilmer, 2018) quand on définit la capacité d'un individu d'avoir une sensibilité mais aussi une conscience (et pas uniquement d'une réponse physiologique à la perception de la douleur).

L'évolution du droit a pareillement produit des changements majeurs, du point de vue de la morale : depuis 2015, dans l'article 515-14 du Code civil, on définit l'animal « comme être doué de sensibilité », on lui reconnaît la possibilité de ressentir des sensations positives ou négatives, également du point de vue psychologique. L'article 9 de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature, définissait déjà le fait que chaque animal « doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Le 29 mars 2019, des universitaires juristes proclament la Déclaration sur la personnalité juridique de l'animal, dite « déclaration de Toulon ». Elle veut qu'aux yeux du droit, « les animaux doivent être considérés de manière universelle comme des personnes et non des choses », plus précisément comme « des personnes physiques non humaines ». La convention européenne pour la protection des animaux de compagnie mentionne les principes de base à exercer pour le bien-être des animaux de compagnie. Ainsi « aucun animal de compagnie ne doit être dressé d'une façon qui porte préjudice à sa santé et à son bien-être, notamment en le forçant à dépasser ses capacités ou sa force naturelle ou en utilisant des moyens

artificiels qui provoquent des blessures ou d'inutiles douleurs, souffrances ou angoisses ». Dans leur ouvrage « Zoopolis, une théorie politique des droits des animaux », Donaldson et Kymlicka (2011) ne se concentrent pas sur les droits des animaux mais sur la responsabilité qu'on a envers eux. Ils proposent de diviser les animaux en trois catégories ayant chacun un statut politique : la citoyenneté pour les animaux domestiques, la souveraineté pour les animaux sauvages et la résidence permanente pour les animaux sauvages qui vivent à proximité de l'homme. Ces deux auteurs recherchent l'intégration des animaux domestiques à la communauté, de telle sorte que leurs intérêts soient pris en compte dans la détermination du bien public et de l'appartenance à un concept de citoyenneté plus élargie. De nos jours, la justice intègre la notion d'individus vulnérables pour les personnes en situation de handicap, et cette reconnaissance morale et politique pourrait, être appliquée de la même manière aux animaux. Les animaux appartiennent donc à notre vision d'une société plus grande, qui les intègre et ils ont donc le droit d'exprimer leur réponse cognitive-émotionnelle, en raison d'une possible détresse ou dans une situation de forte difficulté, de façon aiguë ou chronique, en accord ou désaccord.

Certaines personnes peuvent penser que les animaux ne sont capables que de dissidence les réduisant à de simples réactifs, des êtres passifs à qui les choses arrivent. Mais il existe de multiples façons dont les animaux réalisent et changent le monde qui les entoure, et ils initient et favorisent les relations, les interactions. Cette critique ne signifie pas que nous devrions rejeter complètement la dissidence en tant que norme, mais nous devons envisager d'autres options qui peuvent aider à mieux protéger les intérêts des animaux, leurs émotions et leur bien-être. Le travail n'est pas un impératif biologique, malgré tout, il est possible de faire travailler les animaux avec nous, dans de bonnes conditions physiques et psychiques pour leur éviter toute souffrance. Le travail en soi ne représente pas forcément un élément de mal-être. Nous sommes dans une société en train d'évoluer d'une ancienne idée de travail comme seule source de revenu à une société plus morale ("post-working society") où le concept de travail s'associe nouvellement à une idée de communauté, de partage en groupe, d'aide réciproque comme base primaire (Wadiwell, 2019), des exemples qui décrivent très bien les tâches confiées aux animaux en médiation animale. Le vétérinaire, qui a la priorité éthique et déontologique de reconnaître et soigner toute altération de la réponse psycho-physique de l'animal doit donc être un des premiers garants de son bien-être, de cette liberté d'une condition de « distress » et de sa qualité de vie comme « citoyen ».

La médiation avec l'animal

Et la médiation animale ? Est-elle une forme de travail, de collaboration ou d'exploitation ? La confédération française des organisations de chiens d'aide à la personne (CANIDEA) définit la médiation animale comme « toutes les activités supervisées par un professionnel qualifié et consistant à faire intervenir un animal spécifiquement sélectionné et éduqué auprès d'une ou de plusieurs personnes en situation de vulnérabilité physique, psychique ou sociale et qui pourraient tirer un bénéfice cognitif, psychologique, physique ou social de ces interactions ».

De l'autre côté, une critique en hausse affirme que nous « utilisons » l'animal, qui est toujours vu comme un outil qui nous aide ; il nous facilite la tâche mais qu'il vit une forte charge de stress, plutôt que de le décliner comme un compagnon, un collègue ou un coéquipier. Si on regarde l'implication des animaux dans la thérapie de l'homme, même cette utilisation à des fins thérapeutiques a des racines très anciennes. Aujourd'hui, l'idée s'est répandue qu'un animal de compagnie, en plus d'assurer le remplacement d'un manque d'affection, peut favoriser les contacts interpersonnels par des mécanismes de facilitation sociale. Au cours des dernières décennies, un effet direct du lien avec un animal de compagnie sur les paramètres psychophysiologiques liés à la santé humaine a effectivement été démontré (Pop *et al.*, 2014). La relation avec un animal peut donc aider à faire face à des conditions de stress ou de conflit, représente un soutien important pour les personnes ayant des problèmes de comportement social et de communication, améliorer la capacité de relation et d'ouverture vers le soignant (Pop *et al.*, 2014).

Un animal impliqué en médiation a tout à fait la possibilité et le droit d'avoir une représentation de cet événement, un ressenti qu'il soit positif ou négatif (Cochrane, 2016). La lecture de sa réponse émotionnelle, comportementale, liée à son bien-être, nous permet d'évaluer le cadre de son travail, sa capacité à bien s'adapter à son environnement (*coping* en anglais) et, finalement, sa meilleure implication dans l'équipe thérapeutique (Glenk, 2017).

Aujourd'hui, le bien-être n'est pas uniquement l'absence d'un état de mal être mais une déclinaison du positif, la recherche d'un état de détente à la perception d'émotions positives de la part de l'animal (Jeangène Vilmer, 2018). Selon son activité, sa condition de travail, son intervention, il pourrait donc montrer une réponse de stress trop élevée ou modifier sa capacité à se gérer pendant son travail. Encore, une espèce « proie » (un cochon d'Inde, par exemple) pourrait montrer une tolérance différente lors d'une manipulation, par rapport à une espèce plus prosociale et élevée strictement comme animal de compagnie, lors d'une séance de brossage ou d'un contact trop forcé.

Mengoli (2023) a déjà proposé ce débat : en somme, si on considère le travail comme une valeur morale, qui plus est d'un animal qui travaille avec et pour l'homme et qui améliore son existence, est-il digne d'être considéré et protégé du point de vue de ses droits, de son bien-être ? Le concept de travail peut-il s'appliquer à d'autres espèces que la nôtre ? De quelle forme ce dialogue est-il valorisant pour tous les participants, est-il constructif et riche du point de vue expérientiel ?

Pour faire un exemple, parmi les animaux domestiques cadrés par la législation actuelle, les chiens d'aide à la personne (comme les chiens guide et d'assistance) sont des chiens très particuliers, avec certaines dérogations. Ils ont déjà obtenu des droits spécifiques, tels que l'accès à certains lieux publics ou professionnels et aux transports en commun ainsi que l'absence d'obligation de porter des accessoires de contention dans les lieux publics. Ces droits exceptionnels seraient dus à l'éducation que leur formateur est censé leur inculquer, et donc aux valeurs morales acquises qui les différencient des autres animaux domestiques. Ces chiens qui travaillent avec nous, aident des personnes, des citoyens dans le besoin, les suivent partout dans des lieux interdits aux autres animaux, et leur apportent un lien social, ne font-ils pas déjà partie de la même communauté ? Ne sont-ils pas déjà des « proto-citoyens » travailleurs ?

Le point de vue du vétérinaire : l'élaboration d'une médecine de l'animal au travail (MAT)

Comme vétérinaires, nous allons construire notre évaluation de l'éthique et du bien-être de l'animal d'une façon systémique et scientifique. Cette approche doit donc étudier la routine d'abord, mais elle doit prendre aussi en considération le temps de travail mais également son temps de repos et une possible sortie du

programme, une réorientation ou une retraite nécessaire. Mais un animal sénior (disons un chien de dix ans, de taille moyenne) en bonne santé psychique et physique lors d'une thérapie médicale adaptée doit-il continuer à participer à la médiation, ou être obligatoirement sorti du programme ou réformé,

éventuellement retraité ? Notre rôle de contrôleurs de son bien-être, comme vétérinaires, nous permet-il de prévenir les potentielles conséquences d'une retraite préventive ? Prenons-nous en considération les éléments associés à une retraite, tels qu'un important changement au niveau des stimulations sociales, des habitudes, du coping avec un monde extérieur moins riche, que l'animal doit rapidement maîtriser ?

Au cours de leur travail et selon leur race, âge, histoire de vie, etc., des modifications physiques ou psychiques peuvent avoir lieu chez nos animaux en médiation, les empêchant de mener à bien leurs fonctions et potentiellement perturber le bien-être et la capacité d'adaptation de l'animal (Mongillo *et al.*, 2015).

Une autre forme d'approche intéressante au concept de bien-être et éthique appliquée et celle d'entrevoir la définition de « journée de travail » (Wadiwell, 2019). Réduire le travail inutile, pas seulement la souffrance inutile, représente une approche des droits du travail des animaux qui offre une « troisième voie » entre les droits des animaux et le bien-être des animaux (Cochrane, 2016).

Du point de vue physique, la discussion est plus facile, nous allons aborder une vision ergonomique dans l'implication de l'animal en activité. Par exemple, une journée de travail a déjà une limite maximale, qui doit être fixée (et qui prend donc aussi en compte des pauses nécessaires, ou des intervalles à programmer). Elle ne peut pas être prolongée au-delà d'un certain point (Eisen, 2019).

Cette limite journalière est déjà conditionnée par les limites physiques de la force de travail. Dans les 24 heures du jour naturel, un homme ne peut dépenser qu'une certaine quantité de sa force vitale. Pendant une partie de la journée, les autres comportements, les autres besoins du point de vue physiologiques, sont fondamentaux.

Actuellement plus souvent la seule charge physique est prise en compte, c'est beaucoup plus difficile de définir celle mentale, psychologique pour l'animal (exactement comme pour l'Homme ; Mengoli, 2023). Il faudrait pouvoir lister toute autre condition, de la sphère mentale et émotionnelle de l'animal en médiation, qui puisse rendre le sujet inadapté à participer à une séance. On pourrait donc retrouver tout trouble émotionnel et autres pathologies du comportement, de la réponse émotionnelle de l'animal qui provoquent une altération de sa capacité de discernement, de perception et/ou de contrôle. Nous

avons besoins de limiter sa réponse de peur associé au contexte (phobie) et/ou à la prévisibilité du contexte (anxiété) d'intervention. Bien évidemment, il faut éviter de faire travailler un animal qui montre une phobie de l'humain qui déclenche un évitement réitéré, un refus du contact bien manifeste ou une réponse d'agression (défensive ou offensive). Parfois ces éléments témoignent d'un problème lié à la douleur, surtout quand cette modification de la réponse cognitive-émotionnelle de l'animal est très soudaine. Enfin, il faudra tenir compte d'une modification de la réponse comportementale compatible avec un processus de vieillissement cognitif-émotionnelles. À ce moment-là, une retraite progressive et bien qualifiée est envisagée.

Actuellement, la recherche sur le bien-être thérapeutique des animaux est très limitée (Zamir, 2006) mais la discussion et l'interrogation à ce sujet grandit jour après jour. Certaines études aient montré des signes comportementaux de détresse et une augmentation des niveaux de cortisol (dans le sang, mais aussi dans la salive et dans les poils) pendant l'activité de l'animal, mais les résultats sont encore inconcluants et aucun auteur ne suggère pas l'interdiction de ces pratiques en raison de graves contraintes du bien-être de l'animal. L'évolution des études au sujet de marqueurs biologiques émotionnels (Mengoli *et al.*, 2021) et d'autres paramètres plus sophistiqués (comme la VFC, la variabilité de la fréquence cardiaque, par exemple) nous permettra de mieux comprendre comment les interventions assistées influencent la physiologie de ces animaux (Mongillo *et al.*, 2015). Cette discussion pourrait nous permettre donc plus facilement d'élargir notre attention au bien-être de l'animal, en prenant en compte son activité, ses routines et sans séparer la charge physique, de la charge mentale, pour mieux étudier sa réponse d'une façon ergonomique et holistique (Cochrane, 2016).

Mengoli (2023) se positionne dans un projet en faveur de la protection animale et de la création d'une Médecine de l'Animal au Travail (MAT) pour les chiens d'aide à la personne (impliqué dans l'assistance et dans la médiation animale), qui prodiguerait un suivi médical de l'état de santé physique et psychique à chaque animal travailleur tout au long de sa carrière et de sa vie professionnelle. La MAT représente une vision ergonomique de l'éthique animale appliquée à une approche médicale et holistique, un élément protecteur du bien-être animal (de façon active, avec analyse et thérapie, avec une planification du travail en médiation).

Références

- Cochrane A. (2016) *An Introduction to Animals and Political Theory*. Palgrave Macmillan, Londres.
- Donaldson S., Kymlicka W. (2011) *Zoopolis: A Political Theory of Animal Rights*. Oxford University Press.
- Eisen J. (2019) Down on the Farm Status, Exploitation, and Agricultural Exceptionalism Animal Labour. In Blattner, Charlotte E., Kendra Coulter, and Will Kymlicka (eds), *Animal Labour: A New Frontier of Interspecies Justice?*, 139-159, Oxford.
- Glenk L.M. (2017) Current Perspectives on Therapy Dog Welfare in Animal-Assisted Interventions. *Animals (Basel)* 7, 7. doi: 10.3390/ani7020007.
- Jeangène Vilmer J.B. (2018) *L'éthique animale*. Que sais-je, PUF, Paris.
- Mengoli M. (2023) L'éthique et le bien-être en médiation animale. In : *Médiation animale à tous les âges de la vie : 13 études de cas*. (Anna Rita Galiano, ed.), In Press éditeur, 371-395.
- Mengoli M., Oliva J.L., Mendonça T., Chabaud C., Arroub S., Lafont-Lecuelle C., Cozzi A., Pageat P., Bienboire-Frosini C. (2021) Neurohormonal Profiles of Assistance Dogs Compared to Pet Dogs: What Is the Impact of Different Lifestyles? *Animals (Basel)* 11, 2594. doi: 10.3390/ani11092594.
- Mongillo P., Pitteri E., Adamelli S., Bonichini S., Farina, L., Marinelli L. (2015) Validation of a selection protocol of dogs involved in animal assisted intervention. *J. Vet. Behav.* 10, 103-110.
- Pop D., Rusu A.S., Pop-Vancia V., Papuc L., Constantinescu R., Miresan V. (2014) Physiological effects of human-animal positive interaction in dogs - Review of the literature. *Bull. UASVM Anim. Sci. Biotechnol.* 71, 102-109.
- TIM (This is Money, 2011) <https://www.thisismoney.co.uk/money/news/article-2066618/Energy-Minister-scrap-order-regulated-pit-ponies-longer-used-mines.html> (consultée le 10 juillet 2023).
- Wadiwel D.J. (2019) The Working Day Animals, Capitalism, and Surplus Time. In Blattner, Charlotte E., Kendra Coulter, and Will Kymlicka (eds), *Animal Labour: A New Frontier of Interspecies Justice?*, 181-206), Oxford.
- Zamir T. (2006) The moral basis of animal-assisted therapy. *Soc. Anim.* 14, 179-199.



Lou (5 ans) et Pierre dans un bon moment de complicité, Photo Manuel Mengoli

Bien-être du cheval de médiation : rôle majeur des choix de gestion et des modalités de travail

Martine HAUSBERGER ⁽¹⁾, Noémie LERCH ⁽²⁾, Marine GRANDGEORGE ⁽²⁾

(1) CNRS, Université Paris Cité, INCC, Integrative neuroscience and cognition center, UMR 8002
martine.hausberger@cns.fr

(2) Université de Rennes, Université de Caen, CNRS, Éthologie animale et humaine, 35000 Rennes

Résumé : Dans cette contribution, nous évoquons la question du bien-être des chevaux au travail et les difficultés rencontrées pour évaluer l'état de bien-être et mettre en pratique les connaissances. Après un rappel de la définition du bien-être comme état subjectif et chronique, nous reprenons les points essentiels de la gestion des chevaux connus pour influencer fortement sur cet état. Le travail lui-même peut impacter l'état de bien-être hors travail, différentes disciplines l'influençant différemment. Cependant, on ne sait quasiment rien sur l'impact éventuel (positif ou négatif) des activités de médiation sur l'état de bien-être des chevaux concernés. La gestion humaine des chevaux dépend fortement de la vision qu'en ont les responsables. Nous présentons ici une étude où la réponse de gérants de centre équestre à un questionnaire en ligne, comme les observations directes, révèlent une dichotomie entre deux « cultures », celle de la formation « classique » de moniteur d'équitation et celle de la formation plus spécifique à l'accompagnement de personnes en difficulté. Ainsi, des différences de profils d'établissements apparaissent, avec des chevaux de médiation vivant en conditions de vie (hébergement, alimentation) plus ou moins contraignantes. Ces différences de profils se reflètent directement dans l'état de bien-être des chevaux, avec un poids non négligeable des activités de travail, les établissements favorisant le travail à pied et/ou monté sans mors ayant des chevaux globalement plus positifs envers les humains. Les chevaux de médiation sont donc sensibles aux mêmes conditions de vie et de travail que les autres chevaux. L'activité de médiation mérite cependant une attention accrue sur l'impact d'actions possiblement maladroitement (actions de main sur le mors) ou de répartition du poids sur la selle (déséquilibre, double monte) par exemple. Globalement néanmoins, il apparaît que les pratiques de gestion (conditions de vie) sont globalement plus appropriées dans les centres ayant une activité de médiation par rapport aux études menées plus globalement.

Mots-clés : médiation équine, chevaux, bien-être, gestion d'établissement, relation humain-cheval.

Welfare of horses involved in equine-assisted interventions: a major role of management practices and work modalities. Abstract: In this contribution, we consider the question of horse welfare and the difficulties encountered for assessing it and applying the current knowledge in this field. After a reminder of the definition of animal welfare as a subjective and chronic state, we mention the main aspects of horse management that are influential. Work is one of them and its impact varies according to discipline. However, almost nothing is known about the impact (positive or negative) of equine-assisted interventions on horse welfare. Human decisions on management depend on the managers' vision. We present here a study where both responses of riding center managers to an online questionnaire and direct observations reveal a dichotomy between two equestrian « cultures », conventional training for teaching riding versus training for managing persons with difficulties. Thus, different « center profiles » appear, where horses involved in equine-assisted interventions may live in very different conditions of life (housing, feeding etc...). These different profiles are directly reflected in the welfare state of the corresponding populations of horses. In particular, working conditions appeared as quite influential: horses were more positive towards humans in facilities promoting more groundwork and/or bitless riding. Overall, thus, horses involved in equine-assisted interventions are sensitive to the same management factors as other domestic horses. But a particular attention should be given to the possible inappropriate gestures (e.g. hands/bit) or unbalance on the horse's back that can accompany such activities. The study revealed however that facilities including equine-assisted interventions offered overall better conditions of life compared to those found in large studies on an array of conventional riding facilities.

Keywords: equine assisted intervention, horse welfare, horse management, human-horse relationship.

Introduction

La place des chevaux dans la société humaine a largement évolué au cours du temps, depuis leur utilisation alimentaire (viande ou lait), leur usage agricole et de transport jusqu'à l'époque actuelle où la majorité des chevaux est utilisée pour le sport ou le loisir (Outram, 2009 ; Heydemann et Grosbois, 2006). Les chevaux sont ainsi de plus en plus perçus comme des partenaires ou compagnons, en particulier dans les

activités de médiation (Michalon, 2008), Malgré cet attachement et l'envie de préserver le bien-être des chevaux impliqués dans ces différents types d'activités (ex : Luna *et al.* 2017), les études scientifiques convergent pour montrer qu'une partie de la population équine au travail souffre de problèmes de bien-être, en lien avec leurs conditions de vie et de travail (ex : Lesimple *et al.*, 2016). Il y a donc un

décalage entre la volonté de protéger ces animaux et leur assurer de bonnes conditions de vie et les observations de terrain (ex : Visser et Van Wijk-Jansen, 2012).

Il y a différentes raisons à ce constat : difficulté d'interprétation de signaux (ex : un cheval agressif auquel on attribue un mauvais caractère alors qu'il peut exprimer une douleur, ex : Fureix *et al.* 2010), un biais culturel collectif (ex : forte prévalence de surpoids observée chez différentes espèces domestiques/de compagnie dans différents pays industrialisés), "traditions" (ex : loger en box, mettre un mors, apports en concentrés), volonté de protéger qui peut s'opposer aux besoins des animaux (ex : hébergement en box permanent) (revue dans Hausberger *et al.*, 2021). L'expression du mal-être/bien-être n'est pas toujours bien connue non plus. Jusqu'à présent cependant, les études ont majoritairement porté sur des chevaux d'instruction ou de sport et aucun état des lieux de l'état de bien-être des chevaux de médiation n'a été réalisé (cf. Grandgeorge et Hausberger, 2018, 2019, 2023). La question d'un impact potentiel de l'activité en tant que telle se pose, mais aussi l'influence relative des modalités de gestion des animaux (*i.e.* conditions de vie) et des activités n'est pas connue. Le fait est que la médiation équine couvre des activités extrêmement variées (ex : à pied, à cheval, en attelage), des types d'animaux variés (poneys, races diverses de chevaux, voire des mules ou des ânes) et est présente aussi bien dans des centres équestres "conventionnels" (où elle constitue un complément d'activités) que dans des centres dédiés. Le profil des gérants et encadrants varie

largement également, certains responsables étant issus originellement de formations d'enseignants d'équitation, d'autres du monde du soin (Vidament et Caillairec-Chassé, 2018). Il est donc probable que leur vision du cheval, des activités et de la gestion des écuries diffère. Dans des études menées dans d'autres pays, la notion de "culture hippique" et de son influence sur les pratiques de gestion des chevaux et la vision de leur bien-être apparaît comme un point essentiel (ex : Hockenhull *et al.*, 2010).

Michalon (2008) a souligné que depuis les années 1980, les animaux impliqués dans la médiation étaient passés d'un statut d'"objet" au statut de "médicament", puis, depuis les années 2000, au statut de "partenaire". L'organisation internationale IAHAIO émet maintenant des suggestions quant aux "bonnes pratiques" de la médiation animale en général, incluant la médiation équine. Cependant, beaucoup des propositions et connaissances transmises par différents médias portent davantage sur l'évaluation des ressources disponibles que sur l'état de bien-être des animaux *per se* (cf. plus bas).

Dans cette contribution, après un rappel de définitions, nous rendons compte de travaux récemment menés par notre groupe, notamment dans le cadre du doctorat en éthologie de Noémie Lerch, qui ont visé, d'une part, à mieux identifier comment les responsables d'établissements voyaient une "bonne gestion" des chevaux et l'appliquaient, et d'autre part à faire le lien entre profils de gestion des établissements et profils de bien-être (Lerch *et al.*, en préparation).

Qu'est-ce que le bien-être ?

Il y a eu différentes définitions du bien-être dans les dernières décennies, nous appliquerons ici la définition donnée par l'ANSES (2018) : « Le bien-être d'un animal est l'état (chronique) mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal ».

Cette définition met l'accent sur un point essentiel qui est la perception « subjective » par l'individu : dans les mêmes conditions, deux individus ne percevront pas forcément la situation de la même façon. Il s'agit aussi d'un état chronique, résultant de l'accumulation des expériences quotidiennes, et qu'il faut bien distinguer des moments courts de plaisir ou déplaisir. Distinguer ces deux niveaux d'approche est essentiel et pas toujours clairement fait, aussi bien par les professionnels que les chercheurs eux-mêmes.

Un autre aspect est le fait que l'animal étant non-verbal, la tendance est de projeter les attentes et croyances humaines pour estimer le bien-être : il « doit être abrité », il « doit être propre », etc. Or, les besoins et adaptations de l'espèce humaine et de l'espèce équine sont fondamentalement différents, ce qui peut amener à « sur-protéger » des chevaux, qui se retrouvent ainsi en privation d'espace, de vie sociale ou de ressources alimentaires (ex : Hockenhull *et al.* 2010).

Toute forme d'altération de l'état interne (*i.e.* physique, sanitaire, « mentale ») se traduit par des modifications comportementales et/ou posturales, qui constituent des outils précieux, et constituent les seules fenêtres d'information fiables et visibles pour l'évaluation du bien-être (ex : Hausberger *et al.* 2016). C'est grâce à l'utilisation d'indicateurs validés, le plus souvent de mal-être, que les liens entre paramètres de gestion et état de l'animal ont été faits dans la

littérature scientifique. Les restrictions spatiales et sociales liées à un hébergement permanent au box, les restrictions alimentaires liées aux déséquilibres fibres/aliments énergétiques ont toutes des conséquences bien connues sur des expressions de mal-être comme les stéréotypies (« tics ») ou des états « dépressifs » (apathie), l'agressivité envers humains et congénères (ex : Lesimple *et al.* 2016 ; Lesimple, 2020). Le lien entre travail et état chronique de bien-être est moins souvent mentionné, même si différents travaux montrent qu'une heure quotidienne de travail peut influencer sur les 23 h restantes (ex : Hausberger *et al.*, 2009). Quant aux « vrais » indicateurs de bien-être,

ils demandent à être mieux connus : calme, alimentation, attention tranquille à l'environnement sont peu démonstratifs et souvent peu remarqués (Hausberger *et al.*, 2016 ; Rochais *et al.*, 2016).

Enfin, entre connaissance (des besoins fondamentaux) et attention aux signaux individuels, l'appréciation de l'état de bien-être est souvent plus « demandeuse » que le temps et niveau d'attention qui lui sont alloués et fragilisée par les informations plus ou moins justes qui sont transmises dans les milieux amateurs comme professionnels via les discussions, applications et labels divers (Hausberger *et al.*, 2020, 2021).

Cultures hippiques et gestion des chevaux

Afin de tester la perception qu'ont les responsables des bonnes modalités de gestion d'un établissement hippique pratiquant la médiation, Lerch *et al.* (2023) ont diffusé un questionnaire en ligne portant sur les modalités de gestion des chevaux par des responsables de centre équestre (ex : est-ce que les chevaux sont hébergés en box, au pré, les deux, en groupe, seuls ?). Sur les plus de 200 responsables ayant accepté de remplir ce questionnaire, 57 étaient concernés par la médiation équine. Les informations fournies sont très intéressantes : dans près de 70% des cas, les responsables indiquent maintenir leurs chevaux en hébergement extérieur permanent, 60 % les garder en groupe en permanence et 59% les nourrir de fibres à volonté, trois aspects répondant à des critères de gestion plutôt favorables (Hausberger et Lesimple, 2016). Ces chiffres sont plus élevés que ceux observés classiquement sur des gestions de centre équestre, où une majorité de chevaux est hébergée en box isolé, avec restriction en fibres (foin ou herbe) (Lesimple *et al.*, 2016 ; Visser *et al.*, 2014). Il semblerait donc que l'approche de la médiation équine soit associée à davantage d'attention ou connaissance sur les besoins essentiels des chevaux. En allant plus loin dans l'analyse de ces données cependant, il est apparu que ces modalités de gestion étaient surtout rapportées par les responsables de centres entièrement dédiés à la médiation. Ainsi, l'hébergement permanent en extérieur passe de 100 à 50 % et l'alimentation du 100% fibres à une quantité parfois importante de

granulés si on considère les indications des centres de médiation *versus* celles des centres équestres conventionnels pratiquant la médiation en sus (appelés centres mixtes, ou chevaux d'activité mixte par la suite). De surcroît, dans les centres d'activités mixtes, les chevaux de médiation sont gérés de la même façon que les chevaux d'instruction conventionnelle.

Cette dichotomie dans la vision de la gestion des chevaux reflète certainement en particulier les deux grandes lignes de formation des gérants d'établissements impliqués dans la médiation équine : formation dédiée et ajout d'une formation sur le cheval en tant que partenaire de médiation pour des soignants cherchant à développer la médiation par le cheval ; formation (souvent courte) aux besoins spécifiques de la médiation à des enseignants d'équitation « classiques » (pour un panel des formations, cf. Vidament et Caillarec-Chassé, 2018). Il apparaît clairement que les informations transmises, probablement durant ces formations, sur les caractéristiques du cheval et ses besoins diffèrent entre ces deux « entrées » sur la médiation, une divergence probablement maintenue par les réseaux de relations professionnelles différents. La « culture hippique » joue un rôle majeur dans les « visions de groupe » sur la gestion et le bien-être du cheval (Hockenhull *et al.*, 2010), ce qui n'empêche pas forcément d'ailleurs d'avoir de possibles décalages entre ces perceptions et la mise en pratique (Visser et Van Wijk-Jansen, 2012).

Quels profils de gestion pour quel bien-être équin ?

Comme indiqué plus haut, différentes études ont montré que les choix de gestion des chevaux influent fortement sur leur état de bien-être. Des « profils » de gestion de centres équestres ont pu être identifiés qui influent sur l'émotivité et les capacités cognitives des chevaux (Lesimple *et al.*, 2011). Cependant à ce jour, les approches « systémiques », c'est-à-dire à l'échelle

des établissements, restent rares ou s'appuient sur des approches encore peu validées scientifiquement (ex : AWIN : Dalla Costa *et al.*, 2014 ; Hausberger *et al.*, 2020). Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Lerch (2022) a examiné les pratiques de gestion de huit centres équestres (hébergement dont part de temps en extérieur, en groupe, alimentation en fibres-

concentrés, travail en nombre d'heures et modalités, types d'activités) et en parallèle l'état de bien-être de plus de 170 chevaux dans ces mêmes établissements via un certain nombre d'indicateurs validés (sanitaires et comportementaux/posturaux).

Les résultats révèlent trois profils de gestion, chacun comprenant deux à trois établissements. De façon intéressante, ces profils révèlent les mêmes tendances que les questionnaires, avec un profil constitué de centres avec une large part d'activités de médiation équine, où les chevaux sont hébergés en groupe en extérieur à l'herbe ou au foin très majoritairement (et avec davantage de travail à pied) et à l'autre extrême un profil avec hébergement box plus marqué et une alimentation plus forte en granulés (et davantage de travail monté) qui correspond à des centres équestres, avec davantage d'activités d'instruction conventionnelle, la médiation étant en sus. Sans surprise au vu des connaissances actuelles, l'état de bien-être de la cavalerie suivait ce gradient avec davantage d'indicateurs positifs dans le premier profil de gestion.

Le point majeur à noter cependant est l'impact très marqué des modalités d'activités sur les réactions des chevaux envers un expérimentateur inconnu : plus l'établissement privilégie le travail à pied, plus les chevaux sont interactifs ; plus le travail monté est privilégié, et particulièrement s'il se fait avec un mors, moins les chevaux ont de réactions positives envers les humains et plus ils réagissent négativement à une approche avec du matériel d'équitation. Ces observations appellent à une grande vigilance sur les modalités de travail, particulièrement avec un public qui ne maîtrise pas forcément toujours ses gestes ou son équilibre (ex : de Santis *et al.*, 2017). Or, on sait que des actions de mors inappropriées peuvent générer des douleurs dorsales chez le cheval (ex : Lesimple *et al.*, 2010), qu'un déséquilibre latéral induit des tensions unilatérales sur le dos du cheval et que la répartition du poids sur le dos du cheval est important (Greve et Dyson, 2013). On peut donc ainsi s'interroger sur la « double monte » parfois pratiquée en médiation équine (bénéficiaire devant, encadrant derrière, donc un poids au niveau des lombaires du cheval).

Conclusion

En conclusion, la perception de la gestion des chevaux et le bilan de l'état de bien-être des chevaux sont globalement plus appropriés dans les établissements pratiquant la médiation équine en activité principale par rapport aux bilans connus dans des établissements plus conventionnels (Lesimple *et al.* 2016 ; Visser *et al.* 2014). Ce constat appelle à une réflexion sur le contenu des formations des gérants d'établissements hippiques qui bénéficierait sans doute d'un « brassage » plus important des connaissances et de la vision du cheval. Si les chevaux de médiation restent avant tout des chevaux, avec les mêmes besoins fondamentaux que les autres chevaux au travail (Lerch

et al., 2022), il n'en reste pas moins que des points de vigilance spécifiques aux activités de médiation sont à considérer comme la nécessité ou non du travail monté, et s'il a lieu, la nécessité ou non d'utiliser un mors, source de souffrance potentielle en cas de gestes incontrôlés, et comment préserver la santé dorsale quand l'équilibre du cavalier n'est pas assuré. La perception qu'ont les chevaux des humains en dépend considérablement, cette attention aux conditions de vie offertes ainsi qu'au déroulé des séances ne peut donc que favoriser une relation mutuelle bénéfique, essentielle pour le succès de la médiation équine.

Remerciements

Merci à nos collaborateurs et nos soutiens, la Fondation A. et P. Sommer, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) et la Région Bretagne.

Références

- ANSES (2018) Bien-être animal : contexte, définition et évaluation. Rapport.
- Dalla Costa E., Murray L., Dai F., Canali E., Minero M. (2014) Equine on-farm welfare assessment: a review of animal-based indicators. *Animal Welfare* 23, 323–341. <https://doi.org/10.7120/09627286.23.3.323>
- De Santis M., Contalbrigo L., Borgi M., Cirulli F., Luzi F., Redaelli V., . . . Farina L. (2017) Equine Assisted Interventions (EAI): Methodological Considerations for Stress Assessment in Horses. *Veterinary Science* 44, 1-13.
- Fureix C., Menguy H., Hausberger M. (2010) Partners with Bad Temper: Reject or Cure? A Study of Chronic Pain and Aggression in Horses. *PLoS One* 5, e12434. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0012434>
- Grandgeorge M., Hausberger M. (2018) Choix, éducation et bien-être des chevaux de médiation. In IFCE (Ed.), *La médiation équine, qu'en pensent les scientifiques ?*, 215 p.

- Grandgeorge M., Hausberger M. (2019) Autisme, médiation équine et bien-être. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 1-7.
- Greve L., Dyson S. (2013) The horse–saddle–rider interaction. *Veterinary Journal* 195, 275–281. <https://doi.org/10.1016/j.tvjl.2012.10.020>
- Hausberger M., Lesimple C. (2016) *Gestion du cheval pour assurer bien-être et sécurité*. Ed. CCMSA.
- Hausberger M., Rochais C., Henry S., Stomp M., Lesimple C., Cousillas H. (2016) Quand le cheval va bien : état des lieux sur les indicateurs de bien-être, *42ème Journée de la Recherche Equine*, 69-78. <https://www.youtube.com/watch?v=5Vgoa-D-ZkA&>. Réf. HAL: hal-01332146
- Hausberger M., Gautier E., Biquand V., Lunel C., Jégo P. (2009) Could Work Be a Source of Behavioural Disorders? A Study in Horses. *PLOS One* 4, e7625. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0007625>
- Hausberger M., Lerch N., Guilbaud E., Stomp M., Grandgeorge M., Henry S., Lesimple C. (2020) On-Farm Welfare Assessment of Horses: The Risks of Putting the Cart before the Horse. *Animals (Basel)* 10, 3.
- Hausberger M., Lesimple C., Henry S., (2021) Detecting Welfare in a Non-Verbal Species: Social/Cultural Biases and Difficulties in Horse Welfare Assessment. *Animals (Basel)* 11, 2249. <https://doi.org/10.3390/ani11082249>
- Heydemann P., Grosbois F. (2006) Le marché du cheval de selle en France en 2005. *Bulletin Haras Nationaux* 18.
- Hockenhuil J., Birke L., Creighton E. (2010) The Horse's Tale: Narratives of Caring for/about Horses. *Society and Animals* 18, 331-347. <https://doi.org/10.1163/156853010X524307>
- IAHAIO (2019) *The IAHAIO Definitions for Animal Assisted Intervention and Guidelines for Wellness of Animals Involved in AAI*, in: *Handbook on Animal-Assisted Therapy*. Elsevier, pp. 499-504. <https://doi.org/10.1016/B978-0-12-815395-6.15001-1>
- Lerch N., Delarue A., Grandgeorge M., Hausberger M. (2022) Le cheval de médiation, avant tout, un cheval ! *Equimeeting médiation*, pp. 1-4.
- Lesimple C., Fureix C., Menguy H., Hausberger M. (2010) Human Direct Actions May Alter Animal Welfare, a Study on Horses (*Equus caballus*). *PLoS One* 5. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0010257>
- Lesimple C., Poissonnet A., Hausberger M. (2016) How to keep your horse safe? An epidemiological study about management practices. *Applied Animal Behaviour Science* 181, 105-114. <https://doi.org/10.1016/j.applanim.2016.04.015>
- Luna D., Vásquez R.A., Rojas M., Tadich T.A. (2017) Welfare Status of Working Horses and Owners' Perceptions of Their Animals. *Animals* 7, 56. <https://doi.org/10.3390/ani7080056>
- Michalon J., Langlade L., Gauthier C. (2008) *Points de vue sur la recherche autour des interactions avec l'animal à but thérapeutique et/ou éducatif*. Note Synthèse Micoud Charvolin F Eds Modys UMR 5264-CNRS/Fondation Adrienne et Pierre Sommer.
- Outram A.K., Stear N.A., Bendrey R., Olsen S., Kasparov A., Zaibert V., Thorpe N., Evershed R.P. (2009) The Earliest Horse Harnessing and Milking. *Science* 323, 1332–1335. <https://doi.org/10.1126/science.1168594>
- Rochais C., Fureix C., Lesimple C., Hausberger M. (2016) Lower attention to daily environment: a novel cue for detecting chronic horses' back pain? *Scientific Reports* 6, 20117. DOI: <https://doi.org/10.1038/srep20117>. Réf. HAL: hal-01269908
- Vidament M., Caillarec-Chassé C. (2018). *La médiation équine : Qu'en pensent les scientifiques ?* IFCE Eds.
- Visser E.K., Neijenhuis F., de Graaf-Roelfsema E., Wesselink H.G.M., de Boer J., van Wijhe-Kiezebrink M.C., Engel B., van Reenen C.G. (2014) Risk factors associated with health disorders in sport and leisure horses in the Netherlands. *Journal of Animal Science* 92, 844–855. <https://doi.org/10.2527/jas.2013-6692>
- Visser E.K., Van Wijk-Jansen E.E.C. (2012) Diversity in horse enthusiasts with respect to horse welfare: An explorative study. *Journal of Veterinary Behaviour* 7, 295–304. <https://doi.org/10.1016/j.jvbeh.2011.10.007>



Quand l'activité est un plaisir partagé : fin de séance où une jeune cavalière « remercie » son cheval tout en exprimant son plaisir et en faisant attention à laisser les rênes longues pour qu'il puisse étendre son encolure et se relaxer. L'attitude du cheval, calme et avec les oreilles en avant, confirme son appréciation de la situation. Photo Martine Hausberger.

L'encadrement juridique de la médiation animale : état des lieux et prospective

Muriel FALAISE

Université Jean Moulin Lyon 3, 88 rue Pasteur, 69007 Lyon
muriel.falaise@univ-lyon3.fr

Résumé : La médiation animale correspond à un ensemble d'activités mis en œuvre par des professionnels du soin, de la santé, de l'éducation et de la justice ainsi que par des personnes bénévoles. La finalité de ces pratiques consiste à apporter des réponses à des besoins sociaux, émotionnels et cognitifs spécifiques avec la participation d'un animal support. Faute d'un encadrement réglementaire de la médiation animale, on dénombre une offre exponentielle de prestations en médiation animale sans que soit nécessairement prise en compte les intérêts de l'ensemble des participants. Le droit animalier, qui a vocation à régir l'ensemble des rapports entre les hommes et les animaux, doit contribuer à fixer les règles applicables aux animaux impliqués dans ces activités.

Mots-clés : médiation animale, droit animalier, animal support, activités assistées par l'animal.

The legal framework for animal mediation: state of the art and perspective. Abstract: Animal mediation corresponds to a set of activities implemented by care, health, education and justice professionals as well as by volunteers. The purpose of these practices is to provide answers to specific social, emotional and cognitive needs with the participation of a support animal. In the absence of a regulatory framework for animal mediation, there is an exponential supply of animal mediation services without necessarily taking into account the interests of all participants. Animal rights, which are intended to govern all relationships between humans and animals, must help to set the rules applicable to animals involved in these activities.

Keywords: animal mediation, animal rights, animal support, animal-assisted activities.

Evoquer la médiation animale conduit à s'intéresser à des pratiques ayant pour finalité d'accompagner des personnes avec le soutien d'un animal. Il s'agit de répondre à des besoins sociaux, émotionnels et cognitifs de personnes en ayant recours aux capacités spécifiques de certains animaux (calme, emphatie, douceur...). Quelle que soit l'activité pratiquée, la spécificité de la médiation animale réside dans l'existence d'une relation tripartite à laquelle participe deux personnes (un bénéficiaire et un intervenant) et un animal. Dans la mesure où la médiation implique le recours à un animal elle entre dans le champ d'application du droit animalier lequel se définit comme l'ensemble des règles régissant les rapports entre les hommes et les animaux.

A l'heure actuelle, cette activité n'est pas réglementée en tant que profession mais il existe un ensemble de dispositions législatives et réglementaires qui ont vocation à s'appliquer. La multiplication des offres de prestations en médiation animale impose de procéder à un état des lieux de l'existant afin d'en identifier les failles et d'envisager ce qu'il conviendrait de mettre en place. Ce travail doit être réalisé en collaboration avec l'ensemble des intervenants car s'il revient au législateur de fixer le cadre normatif, il appartient aux acteurs de la médiation animale (fondations, associations, organismes de formation, vétérinaires, intervenants, établissements d'accueil, juristes)

d'œuvrer en commun pour le recours à des pratiques respectueuses en faveur de l'ensemble des participants impliqués dans ces activités.

Un ensemble d'indicateurs permet de constater l'essor de la médiation animale :

- Un accroissement du nombre de colloques et conférences organisés chaque année autour de la thématique de la médiation animale avec des approches généralistes ou centrées sur une pratique en particulier (la médiation au sein des EPHAD) ou sur une catégorie d'animaux (l'équithérapie).
- Une littérature scientifique de plus en plus abondante.
- Une augmentation du nombre de thèses dans différents champs disciplinaires (deux thèses avant 2014, 12 thèses pour la période 2014-2018 et 11 thèses entre 2019 et 2022).
- Une multiplication des enquêtes de terrain (fondation Adrienne et Pierre Sommer).
- La diversité de l'offre de formation avec des formats très différents : durée de quelques heures à plusieurs mois ; avec ou sans certification ; dispensées par des particuliers, des universités, des organismes ; en distanciel ou en présentiel.
- Une couverture médiatique par voie de presse, télévisuelle et radiophonique des projets de médiation animale.

- Une prise de position des autorités de Santé : l'OMS et la Haute Autorité de Santé se sont prononcées en faveur du recours à des pratiques non médicamenteuses au sein desquelles la médiation animale a toute sa place.

L'ensemble de ces facteurs a conduit à un accroissement des activités de médiation animale mais avec une grande variabilité dans les prestations proposées. Sous les termes de médiation animale on regroupe différents types de pratiques. La TAA (thérapie assistée par l'animal) qualifiée parfois de TFA (thérapie facilitée par l'animal), l'AAA (activité assistée par l'animal), l'EAA (enseignement assisté par l'animal) et le CAA (conseil ou coaching assisté par l'animal). Quels que soient les vocables utilisés, ces pratiques ont une finalité commune consistant à procurer par l'intervention ou la présence d'un animal un effet positif sur la santé physique et/ou psychique d'une personne. Toutefois, il est important de noter l'absence de consensus autour de la terminologie utilisée qui ne constitue pas une simple marotte de spécialiste mais bien le signe de la difficulté à organiser et structurer ces pratiques ce qui est de nature à entretenir une certaine confusion. Outre les interrogations relatives à la terminologie, il convient d'identifier clairement les différents rôles et qualité de chaque participant à l'activité de médiation animale et les règles dont ils relèvent.

Les intervenants exercent en qualité de professionnel ou de bénévole. Pour les premiers, ils détiennent des compétences spécifiques obtenues à l'issue d'une formation diplômante reconnue par l'état dans le secteur de la santé, social, judiciaire ou éducatif auxquelles ils viennent adosser une pratique de médiation animale qui constitue un outil complémentaire dans leurs pratiques. Pour le bénévole qui propose des Activités Assistées par l'Animal, il s'agit de mettre en place des ateliers menés avec son animal avec des objectifs de motivation, d'éducation ou de récréation. Ces interactions qui n'ont aucun objectif de traitement sont généralement proposées par des personnes sans qualifications ou compétences spécifiques dans le domaine de la santé, de la justice, de l'éducation ou du soin. Mais qu'il s'agisse d'une activité bénévole ou d'une pratique professionnelle, il est nécessaire que l'intervenant possède des connaissances éthologiques et des compétences spécifiques. Des qualités sont requises pour détenir les bonnes pratiques à l'égard de l'animal. Pour autant, la médiation animale étant une activité non réglementée elle peut être exercée sans contrainte de suivre une formation préalable. Si en pratique de nombreuses personnes se forment, l'absence de réglementation conduit inévitablement à une nébuleuse dans l'offre de formation. Les organismes ou prestataires

indépendants définissent librement le contenu, la durée, le coût et l'organisation de la formation qu'ils proposent. Actuellement aucune formation n'est sanctionnée par un diplôme d'État, mais certaines font l'objet d'une certification par France compétences (éducateur de chiens guides d'aveugles, chargé de projet en médiation par l'animal, éducateur de chien d'assistance, équicien) ce qui permet de connaître le référentiel d'activité et de compétences. Sont ainsi précisés les modalités d'accès à la formation et d'évaluation, les éléments de compétences acquises, le secteur d'activité et l'emploi occupé après la formation. On dénombre également des diplômes délivrés par les Universités de Clermont-Ferrand, Paris Sorbonne et Paris Descartes.

Pour pallier ce défaut d'encadrement et l'absence de reconnaissance de la profession certains acteurs ont travaillé à l'élaboration de chartes de déontologie et de guides de bonnes pratiques que leurs membres ou adhérents doivent s'engager à respecter. Ainsi la Fondation Adrienne et Pierre Sommer conditionne le financement de projet en médiation animale au respect d'un cahier des charges strictes. Un comité *ad hoc* composé de vétérinaires et d'éthologues évalue notamment le niveau de connaissances du porteur du projet. En application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 3 avril 2016, les guides de bonnes pratiques ainsi proposés par des organisations professionnelles et associatives représentatives peuvent faire l'objet d'une validation par le ministère de l'agriculture. Celle-ci intervient après évaluation par l'ANSES qui a élaboré un outil à destination des associations permettant la mise en œuvre de bonnes pratiques et la gestion du bien-être animal.

A l'échelle internationale on trouve également des lignes directrices en matière de formation des intervenants. L'IAHAIO (association internationale des organisations d'interaction homme-animal) opère une distinction entre les intervenants professionnels et les bénévoles avec des niveaux d'exigence plus élevés pour les professionnels qui doivent attester d'une formation d'un volume horaire minimum de 450 h contre 70 h pour la formation certificative à destination des bénévoles. Pour tout intervenant en médiation animale, il est également préconisé une mise à niveau tous les deux ans dans le cadre de la formation continue d'une durée de 24 heures pour un professionnel et de 8 heures pour un bénévole.

La formation suivie doit permettre à l'intervenant en médiation animale de posséder un socle de connaissances nécessaires à la détention d'un animal que ce soit à l'échelle nationale, européenne ou internationale. Le choix de l'animal support dépendra évidemment de l'activité mise en place mais

également de réglementations spécifiques. Les espèces animales, que l'on désigne sous le terme d'animaux supports, sont assez diversifiées puisque l'on rencontre des chiens, chevaux, ânes, chats, hamsters, lapins, poules, oiseaux, tortues... Mais toutes les espèces ne peuvent pas être mobilisées dans des pratiques de médiation animale en application des dispositions de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et certaines sont soumises à des démarches préalables à l'exemple du perroquet Gris du Gabon qui ne peut être qu'un individu au minimum de 2ème génération (parents nés en France) et porter une bague fermée assermentée ou être pucé. Un certificat de capacité ou une déclaration de détention peut également être requis pour la détention de certaines catégories d'animaux.

En dépit d'indications relatives aux conditions réglementaires de détention de certaines espèces, on constate l'absence de définition réglementaire de l'animal de médiation. Les tentatives de standardisation menées à l'échelle nationale et internationale se heurtent à des difficultés tant les critères et les compétences attendues peuvent varier d'une activité et d'une situation à l'autre. L'espèce canine fait figure d'exception en France puisque deux associations (Handi'chiens et Les chiens guides d'aveugles) disposent d'établissements qui sont labellisés pour remettre des chiens d'assistance après une phase d'éducation effectuée par des éducateurs canins spécialisés. La terminologie de chien d'assistance renvoie à plusieurs catégories. Handi'chiens remet des chiens d'assistance pour personnes à mobilité réduite, des chiens d'éveil, des chiens détecteur de crises d'épilepsie et des chiens d'accompagnement social. Cette catégorisation est reprise par les services de l'Etat dans l'instruction technique DGCS/SD3B/2015/98 du 25 mars 2015. Au sein de cette dernière catégorie figurent les chiens de médiation qui sont remis à des professionnels du secteur de la santé, de la justice (chien d'assistance judiciaire) et de l'éducation (chien de réussite scolaire). La spécificité de ces programmes réside dans la formation obligatoire du professionnel de santé, de justice, d'éducation qui travaillera par la suite avec l'animal. Un stage de plusieurs jours permet de transmettre aux futurs référents de ces chiens les connaissances nécessaires à une pratique de médiation animale. La formation du binôme au cours de ce stage est essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être tant des bénéficiaires que de l'animal. Tout intervenant en médiation animale se doit donc de connaître le cadre des conditions de détention des animaux dès lors qu'il permet d'assurer le bien-être de l'animal. Sont ainsi convoqués au niveau européen, les articles 3 et 4 de la convention européenne de protection des

animaux de compagnie qui interdisent de causer des douleurs, souffrances ou angoisses à l'animal et qui imposent de prendre soin de sa santé et de son bien-être. En droit français, deux articles majeurs ont été intégrés dans le code rural et le code civil. Depuis 1976, l'article L214-1 du code rural impose au propriétaire de l'animal de lui offrir des conditions de vie compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce et depuis la loi du 16 février 2015, l'article 515-14 du code civil attribue à l'animal la qualité d'être vivant doué de sensibilité.

Le bien-être, pierre angulaire de tout travail avec un animal, comprend deux aspects : un relatif à l'état physique de l'animal avec la satisfaction des besoins naturels et l'autre relatif à son état mental. Ces deux dimensions renvoient aux cinq libertés essentielles destinées à assurer une protection de l'animal qui ont été répertoriées dès 1965 dans le rapport Brambell :

- Ne pas souffrir de la faim ou de la soif.
- Ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies.
- Ne pas souffrir d'inconfort.
- Pouvoir exprimer des comportements naturels propre à l'espèce.
- Ne pas éprouver de peur ou d'anxiété.

En 2018, l'Anses a complété le concept du bien-être animal en intégrant une nouvelle dimension intrinsèque à chaque animal. La perception individuelle que l'animal a de sa situation est déterminante pour que celui-ci accède au bien-être. Ainsi, il est admis que deux individus placés dans des conditions identiques n'auront pas la même perception de leur situation et dès lors leur niveau de bien-être pourra être différent. Cette nouvelle approche est fondamentale car en médiation animale il est impératif de pouvoir évaluer l'état émotionnel de l'animal tant les activités auxquelles il participe peuvent être impactantes pour lui. Lors des séances, tous ses sens sont mis à l'épreuve et il est impératif d'adapter leur rythme et leur contenu pour préserver son niveau de bien-être.

Pour le bénéficiaire, les activités de médiation animale peuvent également générer un préjudice notamment en cas de risques infectieux, risques physiques (de chute par exemple), risques allergiques ou encore risques psychologiques en cas de phobie des animaux ce qui impose le respect de mesures préalables :

- L'intervenant doit être couvert au titre de sa responsabilité civile professionnelle ou individuelle s'il intervient en qualité bénévole.
- La santé et le comportement de l'animal doivent être contrôlés régulièrement par un vétérinaire.
- Pour les établissements de santé il faut obtenir l'autorisation, après avis et accord de la direction, du

coordonnateur de la lutte contre les infections associées aux soins et de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH). Le réseau national de prévention des infections associées aux soins (REPIAS) a diffusé en 2016 un outil d'aide à la rédaction d'un protocole de maîtrise du risque infectieux dans l'élaboration d'un projet de médiation animale en établissement de santé et médico-social.

- La désignation au sein de l'établissement d'un responsable de projet avec l'autorisation du chef d'établissement et le cas échéant un vote du conseil d'administration.

Lorsque l'intervenant exerce son activité à titre libéral, une convention doit être signée avec le centre au sein duquel vont se dérouler les activités de médiation animale ou avec le bénéficiaire si elles ont lieu en dehors d'un établissement. Elle permet de préciser les obligations entre les parties signataires et ainsi d'encadrer le risque et de définir les responsabilités de chacun. Doivent également être précisés dans ce document contractuel la fréquence des séances, le nombre de personnes bénéficiaires au cours de la séance, le tarif de la prestation et les assurances requises. Compte tenu de la libre-concurrence entre les prestataires de médiation animale, le coût varie considérablement d'une prestation à l'autre.

L'absence de cadre réglementaire pouvant se révéler préjudiciable pour l'ensemble des acteurs de la médiation animale, il convient donc d'encadrer ces activités en fixant des obligations relatives, d'une part, à l'intervenant et, d'autre part, à l'animal support.

Concernant l'intervenant il convient de distinguer selon les types d'interventions et si l'animal a été préalablement éduqué. Dans le cadre des TAA, outre la formation professionnelle dans le secteur médical, social ou socio-éducatif, l'intervenant devrait pouvoir justifier d'une formation référencée en médiation animale, incluant *a minima* la validation de l'ACACED (attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèce domestique). Cette exigence ne serait pas requise dès lors que l'intervenant travaille avec un animal éduqué remis dans le cadre d'un projet par un centre labélisé. Actuellement l'association Handi-Chien est la seule structure labélisée à former des chiens de médiation qui sont remis à des professionnels à l'issue d'une formation suivie par le binôme. Pour le bénévole, la validation de l'ACACED semble un pré-requis indispensable à l'exercice d'AAA. Afin de ne pas exclure toutes celles et ceux qui travaillent déjà en médiation animale, un processus de validation par la voie de la VAE (validation des acquis de l'expérience) devra être privilégié.

Concernant l'animal support, il conviendrait de mettre en place des standards et d'assurer un contrôle régulier de ses capacités et de son bien-être à travers une évaluation comportementale régulière.

L'encadrement réglementaire de la médiation animale est indispensable pour conférer une sécurité à l'ensemble des participants (professionnels, bénévoles et bénéficiaires) et assurer le bien-être de l'animal médiateur.

L'action de la Centrale Canine au service de la médiation animale

Christophe BLANCHARD

Université Sorbonne Paris Nord-Paris XIII, Laboratoire EXPERICE
99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse
christophe.blanchard@univ-paris13.fr

Résumé : Actrice majeure de la cynophilie française, la Société Centrale Canine (SCC) met en place depuis des années des actions fortes entourant la médiation canine. Par le biais de ses « chiens visiteurs », elle déploie notamment un dispositif canin de médiation original, bien connu du grand public, permettant à des binômes certifiés par la Centrale d'intervenir dans les EPHAD, dans les écoles ou dans les hôpitaux. Fortement investie dans la sensibilisation des actions cynophiles auprès du grand public, elle soutient et accompagne également chaque année d'autres programmes de médiation canine dans lesquels l'utilité publique et le bien commun demeurent au cœur d'un projet cynotechnique reposant sur une éthique respectueuse du bien-être animal et humain.

Mots-clés : Médiation canine, chiens visiteurs, lien social, Société Centrale Canine.

French Société Centrale Canine's action in support of animal mediation. Abstract: As a major player in the French canine world, the *Société Centrale Canine* (SCC) has been developing well-known initiatives in canine mediation for many years. Through its "visiting dogs" (*chiens visiteurs*), it is broadening the reach of its original canine mediation programme that has become familiar to the general public. Under this programme, teams made up of a dog and its handler, and certified by *La Centrale*, work in nursing homes, schools, and hospitals. The organisation is heavily focussed in raising awareness of dog-related activities among ordinary people. Each year it also supports and accompanies other canine support programmes which are in place, and in which public utility and the common good remain at the heart of a dog-handling project based on an ethos respecting animal and human welfare.

Keywords: Dog-assisted intervention, chiens visiteurs programme, social link, Centrale Canine Society.

Introduction

Depuis sa création en 1881, la Fédération dite « Société Centrale Canine pour l'amélioration des Chiens en France » (SCC) demeure une véritable boussole en matière de sélection et d'amélioration des races pour les éleveurs, les propriétaires et les amateurs de chiens ainsi que les pouvoirs publics qui l'ont fait entrer officiellement dans son giron en 1957 lorsque l'élevage canin, par le biais du Livre des Origines Français – le fameux LOF ouvert en 1885 – a été inscrit au Registre des Origines Généalogiques du Ministère de l'Agriculture.

Mais de façon plus large, c'est bien dans l'ensemble des activités cynophiles, dans laquelle la Centrale s'implique à travers des actions de sensibilisation et de formation des propriétaires, des adhérents des clubs et du grand public, rappelant par son action, reconnue d'utilité publique en 1914, que la question des chiens qui cheminent auprès de *Sapiens* depuis plus de 15 000 ans est un enjeu fort pour nos sociétés. A ce titre, la Société Centrale Canine est bel et bien un acteur majeur du champ de la médiation animale, de sa structuration et de son rayonnement..

Le chien, cet ami qui vous veut du bien

En 2020 et 2021, en pleine pandémie de Covid19, une enquête menée au Royaume Uni et en France par le groupe Tails.com mettait en lumière qu'une majorité de propriétaires de chiens s'intéressait davantage à la dimension affective de leur animal qu'à son aspect utilitaire. 86% des personnes interrogées affirmaient ainsi que leur compagnon avait durablement amélioré leur bien-être psychologique, 60% affirmant que leur

chien participait à renforcer le lien social au sein même de leur famille.

Ces résultats s'inscrivent dans une tendance profonde observée depuis les années 2000 et qui démontre qu'une majorité des propriétaires considère leur chien plus comme un ami voire un enfant que comme un gardien-protecteur ou un chasseur. En 2022, le baromètre CSA/SCC « Les Français et le chien » est

venu apporter une confirmation à ce sentiment cynophile de la population qui considère à 85% le chien comme un membre à part entière de la famille. Ces dernières décennies, la plupart des travaux scientifiques ont quant à eux démontré que cette relation millénaire, naturellement et culturellement construite, contribuait au mieux-être psychologique des personnes en diminuant leur sentiment d'isolement

et en facilitant les interactions (Paoli, 2022), en améliorant l'estime de soi, l'indépendance et l'identité sociale (Blanchard, 2014). Catalyseur affectif et vecteur puissant de lien social, le chien constitue un médiateur incontournable qui enrichit cette « communauté de vivants » (Haraway, 2003) à laquelle nous appartenons.

La médiation canine, un accompagnement en quête de reconnaissance

Face à ce constat, on remarque que depuis une trentaine d'années, le recours aux chiens pour intervenir auprès de personnes fragilisées s'est largement répandu. Couvrant un large éventail de postures visant à accompagner d'un point de vue social, éducatif ou thérapeutique des publics vulnérables (Blanchard, 2017), la médiation canine s'inscrit ainsi dans une récente tradition de techniques, souvent hétérodoxes, qu'on classe sous la dénomination de « médiation animale » et dont l'un des principaux enjeux serait de stimuler le « soin par contact animalier » (Michalon, 2014). Valorisées par des associations spécialisées (ex. Fondation Sommer en France), souvent regroupées au sein de puissantes fédérations internationales (ex. *International Association of Human-Animal Interaction Organizations*), les pratiques de médiation animale n'en demeurent pas moins relativement méconnues des organisations et institutions administratives, voire du très grand public qui n'en perçoit souvent que l'aspect spectaculaire et médiatique.

Il faut dire que rien n'est totalement clair, jusque dans les dénominations (Haubenhofner et Kirchengast, 2006). Entre les Thérapies Assistées par l'Animal (TAA), les Activités Assistées par l'Animal (AAA) ou encore les Interventions Assistées par l'Animal (IAA), l'inflation catégorielle pose un problème de visibilité voire de compréhension pour le grand public, d'autant que derrière ces différentes terminologies se dissimule un écosystème large, complexe et parfois contradictoire dans ses modalités de mise en œuvre et d'évaluation.

A cette complexité s'ajoute celle de l'hégémonie, en France, des chiens d'assistance qui tend à invisibiliser d'autres approches cynotechniques qui ne rentreraient pas dans la nomenclature labellisée suite au travail de lobbying de quelques organisations influentes. Or, même si la législation impose une standardisation des pratiques sélectives et formatives – notamment la loi du 31 juillet 1987 complétée par l'article 88 du 26 septembre 2014 – force est de constater que celle-ci s'avère parfois peu en phase avec les besoins réels et les attentes des bénéficiaires. De nombreuses personnes voient ainsi rejetées leurs demandes

d'assistance canine, soit parce que leur handicap ne rentre pas dans les critères d'une vulnérabilité suffisante, telle que l'évalue la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), soit parce que les chiens qui les assistent ne correspondent pas aux standards raciaux définis par la loi et défendus par les principales organisations qui les emploient.

Cette inclusion limitée et cette privatisation du marché de l'assistantat canin pose un problème éthique et concurrentiel que la recherche académique commence à interroger (Blanchard, 2022) et que les instances confédérales elles-mêmes remettent en question. Un violent débat a ainsi opposé sur internet, en juin 2023, la Confédération Nationale des Organisations de Chiens d'Aide aux Personnes (CANIDEA) et l'association Handi'Chiens à propos de l'utilisation du label « chien d'assistance ». Lors de son Conseil d'Administration de 2023, CANIDEA avait contesté l'emploi systématique de la mention « chiens d'assistance » faite par Handi'Chiens à l'occasion de son déploiement de « chiens d'accompagnement social » dans les écoles, dans les maisons de retraite ou, plus récemment dans les tribunaux, avec les très médiatisés « chiens d'assistance judiciaire » (CAJ). Malgré la vive réaction d'Handi'Chiens sur les réseaux sociaux, à travers le hashtag *#touchepasamonchiend'assistance*, CANIDEA a persisté dans sa condamnation réglementaire suggérant à demi-mot que la dimension payante de certaines formations cynotechniques posait problème : « Un chien d'assistance doit être remis gratuitement à un bénéficiaire. Faire payer des frais de formation est une manière détournée de faire payer le chien, ceci d'autant plus que la formation est prise en charge par les OPCO (organismes accompagnant la formation professionnelle) ce qui atteste du caractère professionnel de l'activité, ce qui n'est pas le cas de l'assistance canine à une personne en situation de handicap qui est considérée comme une compensation du handicap. Il y a ici une question d'interprétation pour laquelle CANIDEA fait le choix de ne pas fermer les yeux. » (réponse de CANIDEA à Handi'Chiens le 27 juin 2023).

Face à cette hégémonie de l'assistanat canin, à la standardisation des protocoles et aux règlements de compte qui enflamment l'internet, d'autres formats d'intervention cynotechnique, plus consensuels et

moins mercantiles, permettent d'apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes et des organisations qui en font la demande.

Le chien visiteur de la SCC : un dispositif ethnozootechnique de médiation canine

Maison historique de la cynophilie française, la Centrale Canine participe depuis longtemps, via son réseau de « chiens visiteurs », à un modèle alternatif d'interventions cynotechniques s'inscrivant dans de véritables dispositifs canins de médiation que l'on peut considérer comme anthropozootechniques.

Mis en place au tournant des années 2000 sous l'égide de la Commission nationale éducation et activités cynophiles (CNEAC) de la SCC, les « chiens visiteurs » permettent à des propriétaires d'animaux d'au moins un an, ou licenciés de clubs affiliés, de bénéficier d'une formation pour intervenir dans des espaces variés, qu'il s'agisse d'écoles, d'EPHAD ou encore d'hôpitaux. Comme l'analysait Marion Vicart (2015, p.11) : « [l]e chien visiteur perm[et] à la personne âgée de retrouver certaines capacités sociales qu'elle n'avait probablement plus (ou peu) mobilisées depuis longtemps. Il s'agit des capacités d'attention et de sollicitude. Plus précisément, celles-ci désignent le fait de se soucier d'un autre que soi, de tendre la main vers lui, de ressentir de l'inquiétude ou de l'intérêt à son égard. Et ce, gratuitement. Généralement regroupées sous l'expression « *care* », ces capacités sont, pour les sociologues, nécessaires aux êtres humains pour vivre ensemble et faire société ».

En résonance avec les valeurs d'utilité publique portées par la Centrale, les intervenants « chiens visiteurs » sont des bénévoles qui n'en demeurent pas moins des acteurs éclairés, formés par des cynophiles avertis capables de les accompagner et de les certifier dans leur futur schéma d'intervention. Leurs animaux jouent eux-aussi un rôle actif dans le processus. Si le profil des animaux peut être lié à des caractéristiques morphologiques facilitant certaines interactions durant la médiation, aucun impératif racial n'est toutefois imposé contrairement aux règles d'usage chez les chiens d'assistance en France. En réalité, l'action cynotechnique s'appuie moins sur les caractéristiques génétiques de l'animal que sur la formation du binôme « humain-chien » qui constitue un binôme autonome apte à intervenir avec complicité et respect réciproque auprès d'institutions, ou d'organismes, qui participent au fonctionnement du dispositif. Celles-ci conventionnent avec les clubs canins qui demeurent les matrices et les opérateurs de la CNEAC en région.

Ce maillage territorial large permet d'ailleurs une cohérence des pratiques cynotechniques et offre aux « chiens visiteurs » un rayonnement fort et adapté aux attentes.

Loin des caricatures, l'impact des chiens visiteurs de la SCC ne se résume donc pas à une simple animation délivrée par des retraités en mal d'occupation. Les interventions des chiens visiteurs sont au contraire souvent très novatrices et reposent sur une agilité interventionnelle que peu d'acteurs privés sont en capacité de mettre en place.

L'un de ces projets entourant les chiens visiteurs est d'ailleurs actuellement en cours d'expérimentation au sein de la médiathèque de l'Université Sorbonne Paris Nord. Intitulé CANISCOL, ce dispositif canin de médiation s'appuie sur les chiens visiteurs de la SCC. Piloté par des chercheurs du laboratoire EXPERICE, en partenariat avec la Plateforme Fédérative Livres au trésor et la Bibliothèque universitaire de l'Université, l'objectif de cet ambitieux projet est de favoriser l'accès à la lecture d'élèves du primaire. A travers ce dispositif canin d'intervention dans lequel l'animal de médiation joue un rôle de fluidificateur, dont l'impact sur l'amélioration de compétences en littérature a été démontré dans plusieurs recherches académiques (Pillow-Price, Yonts, Stinson, 2014), les écoliers s'initient à une approche pédagogique alternative dans laquelle la présence de l'animal, auditeur « non jugeant », leur permet de lire à haute voix de façon moins anxigène que dans le contexte scolaire, ce qui favorise, au fil des séances, une amélioration de leurs compétences en lecture. Pendant la séance de lecture, une petite chienne prénommée BAHIA représente une présence réconfortante pour les enfants qui peuvent la caresser ou simplement lui parler, et lui lire une histoire. On retrouve ici les bénéfices que l'un des précurseurs de la médiation animale en France, Ange Condoret, avait déjà mis en perspective (Condorcet, 1973). Le projet CANISCOL se situe également dans le sillage de l'expérience historique menée par Beck et Katcher (1984) qui avaient démontré que la présence d'un chien avait pour effet de diminuer le stress chez des enfants à qui on demandait de lire un texte à haute voix.

Pourquoi ça marche ?

En fait, la grande spécificité des « chiens visiteurs », qui la distingue de la plupart des entités d'accompagnement canin, qu'ils soient d'assistance ou de médiation, réside dans la dimension systémique de son organisation (Figure 1).

Comme nous avons eu l'occasion de le démontrer dans plusieurs recherches, le champ de la médiation animale et plus spécifiquement l'accompagnement canin ne doit pas s'arrêter à des définitions rigides. Elle s'inscrit au contraire dans un processus dynamique que l'on peut définir comme un dispositif canin de médiation (Blanchard, 2022). Dans le cas des « chiens visiteurs », ce dispositif doit être considéré comme un écosystème ou une structure interactionnelle simplifiée pour reprendre la formule de l'anthropologue Véronique Servais (2007). Celui-ci est constitué de quatre piliers complémentaires qui rendent l'ensemble cohérent et durable. Du côté des chiens, on note une évaluation rigoureuse opérée en amont de l'intervention cynotechnique par des moniteurs et formateurs de la CNEAC, experts cynotechniciens, qui jugent les compétences de ces animaux qui interviennent, non pas dans une optique de travail, mais bien dans une démarche d'action-plaisir. Les animaux visiteurs sont d'ailleurs eux aussi

bénéficiaires de l'action de médiation sur laquelle ils interviennent comme le rappelait Vicart : « L'entrée des chiens visiteurs à l'hôpital a également eu des conséquences sur les comportements canins. La rencontre avec les patients âgés a ainsi permis à ces animaux l'apprentissage d'un certain nombre de compétences, en particulier dans leur rôle de receveurs de soin » (op. cit., p.13).

Les conducteurs doivent posséder un animal disposant des bases d'une éducation canine maîtrisée mais, contrairement aux chiens d'assistance, le compagnon assurant la « visite » n'a pas vocation à être dressé. L'autonomie du chien étant un impératif dans l'intervention du chien visiteur, sa capacité à interagir avec l'humain fait partie des points valorisés. Pour devenir « chien visiteur », l'animal doit en effet faire preuve d'une grande stabilité caractérielle et émotionnelle. Contrairement aux chiens d'assistance, ils n'appartiennent donc pas aux organisations mais aux propriétaires avec qui ils interviennent et qui font eux aussi partie intégrante du dispositif. Leur bien-être émotionnel et affectif n'est donc pas tributaire d'une séparation du bénéficiaire à la retraite du chien comme c'est le cas chez les chiens d'assistance.

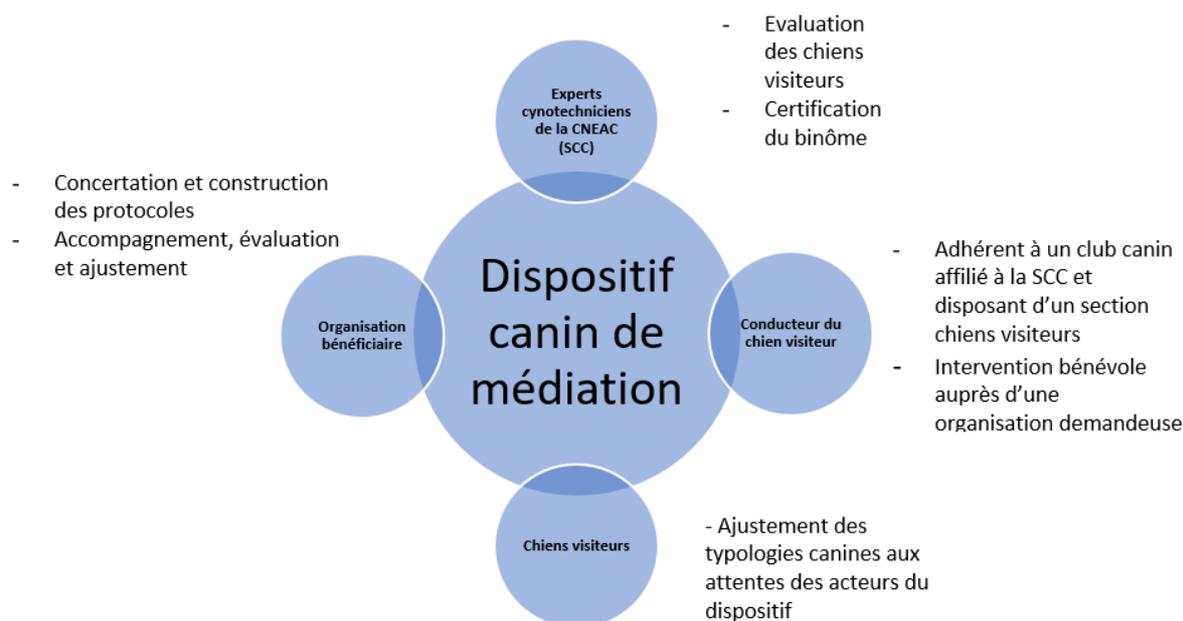


Figure 1. Schématisation du dispositif canin de médiation « Chiens Visiteurs »

La médiation canine au service du bien commun

En investissant le secteur de la médiation canine par le biais d'un engagement cynophile plus que centenaire, la SCC revendique une action éducative et sociétale forte en phase avec les récentes avancées législatives entourant les questions animales. La réaffirmation par l'Etat de la nécessité de sensibiliser le public à la maltraitance animale, énoncée dans la loi du 30 novembre 2021, en est une parfaite illustration. En effet, qu'il s'agisse de la future Maison du chien, espace ressource dont la mise en place se fera en 2024, ou de la « Semaine Nationale du Chien », la Centrale entend étendre son action auprès d'un éventail élargi de publics qu'elle se propose de sensibiliser à la problématique de la cohabitation humains-chiens. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'elle a également souhaité s'inscrire dans les nouvelles orientations de l'article L312-15 du code de l'éducation qui prévoit une sensibilisation à l'éthique et au respect des animaux de compagnie dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC). La certification « Prévention des Accidents Chiens Enfants » (PACE), est une proposition concrète de mise en œuvre de cette réglementation.

Le PACE s'inscrit dans le sillage des grands programmes de sensibilisation et prévention comme celui du britannique John Uncle qui mit en place en 1984 son fameux projet cynotechnique « *Prevent A Bite* » dont se sont inspirés la plupart des dispositifs du genre à travers le monde. Le PACE entend lui aussi faire connaître aux enfants et aux enseignants les réalités des interactions entre les humains et les chiens (Figure 2), tout en expliquant au plus grand nombre, propriétaires ou non, la façon la plus naturelle de vivre et de communiquer en toute sécurité avec un animal.

Aux regards des préconisations faites dans son rapport du 8 février 2021 par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) cette sensibilisation accrue se révèle fondamentale car, même si leur nombre est important en France, la mauvaise connaissance des chiens conduit à de nombreux accidents, même avec des animaux bénéficiant d'un capital sympathie important, comme les Labradors par exemple, qui font partie des principaux chiens mordeurs du pays selon l'Institut de Veille Sanitaire (2011).



Figure 2. Roxane, chien visiteur de Mme Quenouille en pleine séance de lecture. Photo M.F. Quenouille (2019)

L'éducation et la sensibilisation assurée par la Centrale passe également par la valorisation d'initiatives universitaires qu'elle soutient comme le Programme de médiation canine ARION. Lancé en 2019, ce dispositif destiné aux militaires en état de stress post-

traumatique (ESPT), vise à permettre à un vétérinaire d'adopter un chien de refuge après avoir suivi un programme spécifique mis en place par les experts cynotechniciens du 132^e Régiment d'Infanterie Cynotechnique (Figure 3).



Figure 3. Grâce à un accompagnement cynotechnique adapté, le Programme ARION permet à des chiens de refuge d'assister des militaires en état de stress post-traumatique. Photo Christophe Blanchard (2021).

La cohérence de ce programme de médiation canine repose sur l'accompagnement et la grande technicité d'experts cynophiles capables de sélectionner des chiens de refuge en amont d'une période d'adoption de deux mois durant lesquels des blessés ESPT viendront apprendre les bases d'une éducation positive avec leur futur compagnon à quatre pattes. Contrairement aux chiens de service (guide ou d'assistance), qui conservent encore en France le monopole de « l'assistance légitime », l'accompagnement cynotechnique du Programme ARION est centré sur un dispositif pluripartenarial qui, du propriétaire au chien en passant par le cynotechnicien ou la famille du blessé, contribue à rééquilibrer le binôme et affirmer

la cohérence du dispositif de médiation par le biais de cette action concertée.

Loin des approches zoothérapeutiques classiques qui viseraient à faire du chien un simple « médicament » ou une béquille au dressage standardisé et aux réflexes conditionnés, l'idée de ce programme vise donc à favoriser un écosystème qui tienne compte à la fois du bien-être du chien et de son humain. En 2021, à l'occasion de la cérémonie des Trophées des Chiens Héros qu'elle organise, la Société Centrale Canine a d'ailleurs tenu à récompenser le programme ARION en consacrant deux de ces binômes.

Conclusion

Dans *Les Pieds sur terre*, André-Georges Haudricourt écrivait que « [...] pour trouver l'explication des différences de comportement humain, il fa[llait] se référer aux animaux qu'il fréquente ou qui l'environnent. » (Haudricourt et Dibie, 1987, p. 196).

Comprendre la portée ethnozootechnique du chien de médiation, c'est assurément se mettre en quête, non seulement d'une description méticuleuse de la relation et de l'action combinée de l'humain et du « chien missionné », pour reprendre la formule de la sociologue Julie Rodrigues Leite, c'est aussi saisir les enjeux socio-politiques, voire économiques de

l'écosystème dans lequel ils œuvrent. Sur le marché fleurissant de la médiation et de l'assistantat animalier et canin, les visées humanistes revendiquées par les organisations cynotechniques se dissolvent bien souvent devant les enjeux politiques et économiques.

Dans cet écosystème concurrentiel, le « chien visiteur » de la SCC tient une place à part. C'est un médiateur populaire, non pas parce que son imposition magique viendrait résoudre les vulnérabilités d'une personne fragilisée. Mais parce qu'il appartient à un système cynotechnique cohérent dans lequel une solidarité générale et maîtrisée s'opère entre chaque acteur.

Références

- Baromètre CSA / Centrale Canine (2022) Le chien : un animal de bonne compagnie au cœur de la vie des Français.
- Beck A.M., Katcher A.H. (1984) A new look at pet-facilitated therapy. *J. Am. Vet. Med. Ass.* 184, 414-421.
- Blanchard C., Biancarelli L., Paret Passos M.H. (2022) *Les dispositifs canins de médiation canine au sein des institutions de l'Etat*. Projet de recherche (2022-2024) Agence Nationale de la Recherche.
- Blanchard C. (2017) Les propriétaires de chiens à la rue : retour sur un binôme indésirable dans la ville. *Géographie et Cultures* 98, 47-65.
- Blanchard C. (2014) *Les maîtres expliqués à leurs chiens*. La Découverte.
- Condoret A. (1973) *L'animal, compagnon de l'enfant*. Fleurus.
- Haraway D. (2003) *The Companion Species Manifesto. Dogs, People, and Significant Otherness*, Prickly Paradigm Press.
- Haubenhofer D.K, Kirchengast S. (2006) Physiological Arousal for Companion Dogs Working With Their Owners in Animal-Assisted Activities and Animal-Assisted Therapy. *Journal of Applied Animal Welfare Science* 9, 165-72.
- Haudricourt A.G, Dibie P. (1987) *Les Pieds sur terre*. Métaillé.
- Institut de Veille Sanitaire (2011) Facteurs de gravité des morsures de chien aux urgences.
- Michalon J. (2014) *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier*. Presses des Mines.
- Paoli L. (2022) *Quand les animaux nous font du bien. Enquête sur ces compagnons qui rendent nos vies meilleures*. Buchet-Chastel.
- Pillow-Price K., Yonts N., Stinson L. (2014) Sit, Stay, Read: Improving Literacy Skills Using Dogs. *Dimensions of Early Childhood* 42, 5-9.
- Servais V. (2007) La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ? *Enfance&Psy* 35, 46-57.
- Vicart M. (2015) Chiens visiteurs et personnes âgées. L'analyse d'une rencontre interspécifique en milieu hospitalier. *Sens Dessous* 16, 7-15.

Parcours d'un chien d'assistance, dit d'éveil, auprès d'une jeune fille avec TSA

Nicolas DOLLION ⁽¹⁾, Marine GRANDGEORGE ⁽²⁾

(1) Université de Reims Champagne-Ardenne, laboratoire Cognition Santé Société, EA 6291, 51000 Reims
nicolas.dollion@univ-reims.fr

(2) Université de Rennes, Normandie Univ, CNRS, UMR Ethologie animale et humaine, 35000 Rennes

Résumé : Dans le présent article, nous proposons de retracer le parcours d'une jeune fille avec TSA, bénéficiaire d'un chien d'éveil, et de sa mère. Nous présenterons d'abord les éléments qui ont amené la famille à cette démarche d'intégration d'un chien d'éveil. Puis nous reviendrons sur l'attribution de ce chien et les premiers temps suivant cette attribution. Nous présenterons ensuite les principaux bienfaits observés dans les mois consécutifs à l'arrivée de ce chien. Pour terminer, nous présenterons brièvement un état actuel de la relation entre la bénéficiaire et son chien d'éveil, avant de terminer en exposant les projections de celle-ci sur l'avenir. Par cet article, nous espérons au travers du parcours de cette jeune fille, pouvoir illustrer de manière concrète quels peuvent être les apports et les bienfaits du chien d'assistance auprès de l'enfant avec TSA.

Mots-clés : *chien d'assistance, trouble du spectre de l'autisme, parcours bénéficiaire, bienfaits, chien d'éveil, étude de cas.*

Journey of a service dog with a young girl with ASD. Abstract: In this paper, we propose to retrace the journey of a young girl with ASD, beneficiary of a service dog, and her mother. We will first present the factors that led the family to integrate a service dog. Then we will come back on this service dog's attribution and the first moments following this attribution. We will then present the main benefits observed in the months following the service dog's arrival. Finally, we will briefly present a picture of how is current their relationship, before concluding on this young woman's projections for the future. We hope through the journey of these beneficiary, to be able to illustrate in a concrete way what can be the contributions and the benefits of service dogs for children with ASD.

Keywords: *service dog, autism spectrum disorder, beneficiary journey, benefits, case study.*

Introduction

Le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) est un trouble neurodéveloppemental se caractérisant par une altération des habiletés d'interaction et de communication, aussi bien verbale que non verbale, ainsi que par des intérêts et des comportements répétitifs et/ou restreints (American Psychiatric Association, 2013). Ce trouble est associé à des spécificités dès la prime enfance et engendre des difficultés persistantes tout au long de la vie de l'individu. Une grande variété de stratégies d'interventions sont actuellement proposées en vue d'optimiser le développement des enfants avec TSA. Toutefois, la littérature scientifique démontre que l'animal (qu'il soit de compagnie, de médiation ou chien d'assistance) est source de nombreux bienfaits pour ces enfants, en particulier pour leur

développement social et émotionnel, ainsi que pour leur famille (pour revue de littérature sur le sujet, voir Dollion et Grandgeorge, 2022). C'est ainsi qu'en 1992 l'association Handi'Chiens a effectué la remise de premiers chiens d'assistance, dit chiens d'éveil, auprès d'enfants présentant un TSA. Depuis ses débuts, cette association a formé un peu plus de 500 trios d'enfant avec handicap, parent et chien d'éveil, dont la grande majorité concerne des enfants avec TSA.

Dans cet article, nous présentons le parcours de l'un de ces trios que nous avons pu croiser au travers des travaux de recherches que nous menons sur les effets des chiens d'assistance sur les enfants avec TSA. Ce trio est formé par Suzie, sa mère Nathalie et son chien d'éveil Gringo.

Genèse du trio

Pour remonter aux origines de ce trio, il nous faut revenir 11 ans en arrière, à l'époque où Nathalie entreprend le dépôt de dossier de demande pour un chien d'éveil auprès d'Handi'chiens. A cette époque, Suzie est une enfant âgée de 9 ans qui, bien qu'elle

n'ait pas encore reçu confirmation d'un diagnostic de TSA (cette confirmation interviendra l'année suivante), présente différentes atypicités et spécificités développementales qui sont sources de nombreuses difficultés et de défis pour la jeune enfant. Pour

évoquer quelques exemples de difficultés rencontrées par Suzie à cette période, nous pouvons en particulier citer : le besoin de la présence constante d'une autre personne à ses côtés (i.e. l'absence de présence auprès d'elle était générateur de crises d'angoisse) ; la présence d'atypicités du développement langagier, avec notamment beaucoup d'écholalies ; de fortes difficultés praxiques (difficultés dans les mouvements apprentissages moteurs, les mouvements fins ou coordonnées, difficultés dans l'automatisation de l'écriture) ; de très fortes problématiques de sommeil (difficultés d'endormissement, réveils nocturnes, insomnies de fin de nuit) ; plus forte fatigabilité ; besoin de maintien d'une routine ; difficultés à respecter les normes d'interactions sociales, etc. A l'image de ce qui a pu être rapporté dans la littérature chez les enfants avec TSA (Humphrey et Hebron, 2015), toutes ces difficultés constituaient une source de défis dans le milieu scolaire, à la fois dans le rapport avec les autres enfants (difficultés d'interaction et de relation, ostracisation, etc.) et dans le rapport avec le corps enseignant, qui ne parvenait pas à comprendre et

à s'adapter à ses difficultés. Ainsi, à l'époque du dépôt de dossier, toutes ces difficultés et ces défis rencontrés venaient contribuer à un mal-être général de Suzie et à une mise sous tension constante de la jeune enfant qu'elle était.

La décision de Nathalie de s'engager dans la démarche d'un dépôt de dossier auprès d'Handi'Chiens pour un chien d'éveil était notamment motivée par deux éléments. En premier lieu, elle avait pu constater la présence d'un attrait marqué de Suzie envers les animaux, mais aussi d'une amélioration de son bien-être lorsqu'elle était à leur contact, en particulier quand elle se rendait chez son grand-père qui avait de nombreux animaux. Dans un second temps, à cette période où Suzie était en situation de dépendance de l'adulte dans les différentes sphères de son quotidien, l'intégration d'un chien d'éveil est apparue à Nathalie comme la solution qui serait un moteur à son autonomie et qui viendrait briser l'isolement social dans lequel Suzie semblait progressivement basculer.

Remise et premiers temps avec Gringo

Un an après l'envoi de son dossier, Nathalie fut contactée par Handi'Chiens pour participer à un stage de remise d'un chien d'éveil. En amont de ce stage, une première rencontre à domicile fut réalisée avec une entraîneuse Handi'Chiens accompagnée de deux chiennes de race Golden Retriever en vue d'évaluer l'attrait de Suzie envers ces dernières et leur compatibilité de personnalité. Quelques semaines plus tard, mère et fille participèrent ainsi à une formation théorique et pratique de deux semaines sur le chien d'éveil et sa gestion au centre Handi'Chiens d'Alençon. Bien que toutes deux s'attendaient à ce que ce soit l'une des deux chiennes rencontrées qui leur soit remise, c'est Gringo, un Labrador noir de carrure impressionnante, mais au caractère calme et doux, qui leur sera remis à l'issue du stage. Le choix de Gringo était motivé par sa quiétude, garantissant qu'il ne constituerait pas une charge supplémentaire pour la famille, comparativement aux deux chiennes de race Golden Retriever qui avaient un caractère plus nerveux et excitable. Cette question du choix du chien d'éveil, et plus particulièrement de l'appariement enfant-chien (i.e. sélection du chien dont le profil est le plus adéquat pour répondre aux particularités et aux besoins de l'enfant et de sa famille) est par ailleurs un paramètre pouvant se révéler crucial pour une bonne intégration et des effets optimaux (Carlisle et al., 2018). C'est ainsi qu'après ces deux semaines de formation, Suzie, à 10 ans, devint l'une des plus jeunes bénéficiaires d'un chien d'éveil Handi'Chiens à cette époque.

Il fallut bien entendu un peu de temps à Suzie pour apprivoiser cette nouvelle relation qu'elle construisait avec Gringo. Cette légère réserve initiale de Suzie était d'autant plus justifiée que, bien qu'elle aimait déjà beaucoup Gringo, il lui fallait faire le deuil de la relation dans laquelle elle s'était projetée avec l'une des deux chiennes qui avaient été rencontrées à domicile et avec laquelle elle avait particulièrement apprécié interagir. Toutefois, elle dépassa rapidement cela et, au bout de quelques semaines, une relation déjà émotionnellement forte s'était tissée avec Gringo (« elle était déjà en amour », raconte Nathalie). La jeune fille apprit notamment à découvrir que derrière sa façade en apparence calme, Gringo avait une belle sensibilité et était affectueux. Parallèlement à l'établissement de cette relation forte, la jeune fille manifesta spontanément et naturellement un souci du bien-être de Gringo. Ce souci de son bien-être fut par ailleurs un moteur au développement d'une volonté de Suzie de prendre part activement aux soins de Gringo (le nourrir, le promener, faire ses temps de détentes) et de le faire de manière autonome, sans assistance ou supervision parentale. Par exemple, elle a rapidement souhaité ne plus réaliser les promenades à double laisse (i.e. avec deux lisses sur le collier : l'une, courte, tenue par l'enfant, l'autre, longue, tenue par le parent) mais réaliser celles-ci en tenant seule la laisse longue avec une supervision parentale de plus en plus en distanciée. Ceci a très rapidement permis à Suzie de réaliser des promenades en autonomie complète, c'est-à-dire seule avec Gringo sur des trajets réguliers.

La mère de Suzie, Nathalie, n'eut pas de difficulté à intégrer Gringo du fait de son caractère facile et doux. Celui-ci ne dérogeait pas à son entraînement et ne manifestait aucun comportement qui puisse être problématique ou source d'enjeux pour la famille, aussi bien au domicile que lors des sorties. Nathalie eut toutefois besoin de quelque temps pour s'adapter, en particulier expérimenter différentes situations avec Gringo (i.e. réaliser différentes activités et fréquenter différents lieux), pour s'assurer qu'il ne représentait pas d'enjeux dans sa gestion et ainsi pouvoir lui faire pleinement confiance. Il est par ailleurs important de souligner que sur ce point, Gringo n'a jamais déçu Nathalie, car il n'a jamais présenté la moindre source de difficulté ou de défi supplémentaire pour la famille dans toutes les situations de vie ou nouvelles activités réalisées par la famille. Cette absence d'addition de charge liée à l'intégration du chien d'éveil est d'autant plus cruciale lorsque l'on considère la plus forte prévalence de problématiques psychologiques, tels la dépression et l'anxiété, chez les parents d'enfants avec TSA (Carter et al., 2009 ; Hayes et Watson, 2013). La seule addition de coût pour Nathalie, dans ces premiers temps et dans toutes les premières situations avec inclusion de Gringo, est qu'il lui était nécessaire de rester vigilante à anticiper ce que son intégration allait

impliquer en amont de la réalisation des sorties et de ces activités (apporter les objets nécessaires pour lui, anticiper comment prendre les transports avec lui et Suzie, etc.).

Un point qu'il est important de souligner dans ces premiers temps, est que dans l'élaboration de cette relation entre Suzie et Gringo, Nathalie a su très rapidement opter pour une position visant à maximiser l'établissement et l'attachement du duo. Elle tachait en particulier de privilégier une relation opérationnelle et fonctionnelle avec Gringo dans les temps où Suzie était à l'école et où elle était seule avec lui, pour privilégier le fait que les moments complices, de jeux et d'échanges se fassent lorsque Suzie était présente et en particulier pour qu'il les partage avec elle. Cette vigilance de Nathalie à favoriser la relation et l'établissement d'un attachement entre Suzie et Gringo, se révèle particulièrement pertinente lorsque l'on considère la présence de difficultés dans l'établissement d'une relation avec l'animal chez certains enfants avec TSA : tous n'ont pas un attrait envers les animaux, tous ne sont pas attirés par les mêmes espèces, une partie ne parvient pas à s'attacher et/ou à établir une relation privilégiée (Carlisle *et al.*, 2020 ; Grandgeorge *et al.*, 2012).

Principaux bienfaits constatés dès neuf mois après remise de Gringo

Les apports de l'animal sur les enfants avec TSA et leur développement peuvent être variés et rayonner sur l'ensemble de la famille, mais ils peuvent toutefois fluctuer selon le profil de l'enfant, ses difficultés et besoins, ainsi que selon la relation établie (Dollion et Grandgeorge, 2022). Ici, dans les neuf premiers mois qui suivirent l'arrivée de Gringo, Nathalie put constater de nombreux bienfaits sur Suzie. Etant donné que la variété des bienfaits et apports de l'intégration de Gringo, seuls quelques exemples parmi les plus frappants seront ici évoqués (pour plus de détails, voir Dollion et Grandgeorge, 2023).

Le premier bienfait que Nathalie put observer fut la nette amélioration du bien-être et de l'humeur de Suzie. Ce changement est ici non-négligeable, puisque de nombreux enfants avec TSA présentent des troubles émotionnels tels de la dépression, de l'anxiété ou encore des troubles de l'humeur (Mannion *et al.*, 2014). Ce mieux-être de Suzie était en particulier accompagné d'une augmentation de son estime de soi. Cette amélioration était due à deux éléments selon Nathalie : (i) le fait d'avoir un partenaire, à savoir Gringo, qui l'estime, lui manifeste de l'intérêt et de l'amour ; (ii) le fait que Suzie éprouve un sentiment d'efficacité dans sa capacité à s'occuper de quelqu'un d'autre (i.e. réussir à le faire et le faire de la bonne façon, sans besoin d'aide ou de supervision).

Un autre changement frappant rapidement constaté par Nathalie fut l'arrêt du besoin de Suzie d'une présence constante d'une autre personne auprès d'elle. En effet, là où auparavant Suzie avait besoin qu'une autre personne soit continuellement présente dans la même pièce qu'elle, au risque de générer des crises d'angoisse, ce besoin a complètement cessé à l'arrivée de Gringo. En effet, ce dernier restant présent en tout temps à ses côtés, ses proches pouvaient donc désormais se déplacer librement dans le domicile, et ce, sans que cela soit une source d'un quelconque inconfort pour la jeune fille.

De manière plus progressive et à mesure de sa participation active aux soins et activités avec Gringo, Suzie manifesta une réduction de la grande fatigabilité qu'elle avait. En effet, la présence de Gringo l'a amené progressivement et au travers d'un médium motivant, à être de plus en plus active (comme jouer avec lui, sortir, faire des promenades de plus en plus longues), ce qui a eu un retentissement sur son endurance. Additionnellement, cette augmentation de l'activité a eu des répercussions sur ses grandes problématiques de sommeil. Celles-ci ont progressivement disparu et elle a regagné en maîtrise sur ce point. Elle a par ailleurs pu complètement cesser la prise de mélatonine quelques années après l'arrivée de Gringo.

Un autre élément fort fut la disparition des comportements de fugue de Suzie. Ce bénéfice de l'intégration de Gringo lors des sorties est ici lié au fait que, de par sa présence, il permettait à Suzie de ne plus aller d'idée en idée au gré des éléments qui auraient initialement capté son attention et l'auraient amené à s'éloigner de ses parents. De plus, un avantage de l'un des traits de Gringo est que celui-ci ayant tendance à se coucher à chaque temps d'arrêt dans la marche, cela venait ralentir et lester son déplacement si elle était amenée à s'éloigner, laissant ainsi le temps à ses parents de constater et réagir à son éloignement.

Toujours dans cette lignée des premiers bienfaits les plus frappants, il est de prime importance de souligner la spontanéité et la facilité avec laquelle Suzie a manifesté un souci du bien-être de Gringo, ainsi qu'une capacité à lui projeter des affects et des états mentaux. Suzie souhaitait faire les choses de la bonne façon pour lui, faire en sorte qu'il se sente bien, se souciait qu'il puisse être triste ou encore qu'il lui en veuille. L'importance que revêt ce point réside ici dans le fait que cette capacité à inférer des états mentaux et affectifs à autrui, communément référé en psychologie sous l'appellation de théorie de l'esprit, est un élément connu pour être déficitaire dans le cadre du trouble du spectre de l'autisme (Baron-Cohen, 1997).

Bienfaits indirects de Gringo

Un apport quant à lui plus indirect de la présence de Gringo fut son impact positif sur les comportements et attitudes des personnes externes vis-à-vis de Suzie. En effet, la littérature relate la présence d'un double apport du chien d'assistance dans les lieux extérieurs et publics : une visibilité du handicap et un effet de catalyseur social (Burrows et al., 2008). De par sa présence, Gringo permettait une identification et une reconnaissance du handicap invisible de Suzie, ainsi que des difficultés qu'elle pouvait avoir du fait de son TSA. Si cet élément a été aussi porteur, c'est qu'un an et demi après son attribution, Gringo a pu être intégré dans le quotidien scolaire de Suzie lors de son entrée au collège. La présence de Gringo aux côtés de Suzie tout au long de ces journées de cours a permis une véritable révolution dans le rapport de Suzie avec l'école. De par son effet de catalyseur social, les autres

élèves venaient plus aisément à la rencontre Suzie, avaient une approche positive et ce en entamant la discussion sur un sujet faisant parti de ses intérêts, qu'elle maîtrisait et dont elle prenait plaisir parler : Gringo. Ce changement dans l'abord de ses camarades venait non seulement considérablement faciliter les interactions pour Suzie, mais aussi la création de relations et de liens d'amitié. Un second point qu'a permis la présence de Gringo au niveau scolaire fut qu'il permettait un rappel continu de la présence du handicap invisible et des difficultés de Suzie, et ce, de manière indirecte et positive, à la fois auprès des élèves, mais aussi et surtout auprès des enseignants et responsables d'établissement. Ce dernier élément a considérablement favorisé la mise en place d'une véritable dynamique d'établissement visant à l'inclusion de Suzie.

Portrait actuel et projections sur l'avenir

Tous ces bienfaits et apports de Gringo pour Suzie se sont maintenus et décuplés sur toutes les années qui ont suivi jusqu'à aujourd'hui (entretiens menés avec Nathalie et Suzie au printemps 2022). Il a ainsi permis à Suzie de toujours d'aller plus loin en termes d'autonomie et à toujours sortir un peu plus de sa zone de confort. Suzie est désormais une jeune adulte de 20 ans, qui a finalisé l'ensemble de son lycée et vient de réaliser un service civique au cours de la dernière année. Elle souhaiterait prochainement pouvoir vivre une vie de jeune femme indépendante et autonome, et loger dans son propre appartement. Suzie est complètement autonome dans sa gestion de Gringo et leur relation est extrêmement forte et fusionnelle (Figure 1). Dans cette relation, Gringo fait désormais preuve d'une capacité extraordinaire à se montrer

attentif et sensible à Suzie. Par exemple, quelques temps après sa remise une commande (i.e. un « câlinou ») avait été mise en place pour que Suzie puisse signaler à Gringo qu'elle avait besoin qu'il vienne la réconforter lorsqu'elle se sentait anxieuse ou triste. Cette commande n'est désormais plus nécessaire. En effet, dorénavant, dès que Gringo détecte de la tristesse ou de l'angoisse chez Suzie, il va toujours intervenir auprès d'elle en lui proposant une intervention adéquate permettant l'apaisement de sa détresse ou de son agitation : poser sa tête sur sa cuisse, lui amener un jouet, etc. Suzie n'hésite d'ailleurs pas à le décrire comme un chien maternant et à dire que d'autres chiens ne pourraient lui apporter tout ce que Gringo lui apporte dans son quotidien.



Figure 1. Suzie et son chien d'assistance Gringo. Photo N. Dollion (avril 2023) reproduite avec l'accord de la jeune fille et de ses parents.

Gringo a maintenant 11 ans, et bien qu'il soit un chien en excellente santé et toujours volontaire pour suivre Suzie dans toutes ses activités, il est désormais plus fatigable du fait de son âge. Ce vieillissement de Gringo et ces signes de fatigabilité amènent Suzie à de nombreux questionnements, toujours en lien avec le souci qu'elle manifeste à l'égard de son bien-être et de faire les choses de la bonne façon pour lui. Par ailleurs, en lien avec ces questionnements, la jeune femme est à nouveau amenée à repousser spontanément ses limites : désormais, si elle doit se rendre en ville dans des zones où elle a l'habitude d'aller et elle se sent à l'aise, elle s'y rendra seule, en autonomie complète, et ce car elle souhaite préserver Gringo et le laisser se reposer. Toutefois, malgré tous ces acquis et ces

nouvelles victoires face à ses difficultés, se rendre dans de nouveaux lieux et gérer les imprévus dans ce type de situations reste actuellement l'un des derniers grands défis pour Suzie, car ce type de situations reste générateur de crise d'angoisse en l'absence de Gringo. C'est d'ailleurs pour cette raison que Suzie rapporte ne pas envisager la suite et la projection dans une vie d'adulte indépendante sans un chien d'éveil auprès d'elle. Elle réfléchit par ailleurs à comment réaliser au mieux un renouvellement de chien d'éveil, et ce, toujours dans un souci de comment faire les choses au mieux pour Gringo, comme par exemple établir un relais progressif vers le nouveau chien d'éveil afin que Gringo puisse constater la reprise de flambeau.

Conclusion

Nathalie rapporte ne pas avoir anticipé toutes ces victoires vécues et tous ces apports de tous les instants de Gringo pour Suzie. Plus encore, elle souligne que les attentes initiales qu'elle pouvait avoir au moment du dépôt du dossier ont été largement dépassées et qu'elle n'avait pas anticipé certains des bienfaits constatés au fur et à mesure des années. Un point sur lequel ses attentes ont tout particulièrement été dépassées est le niveau d'autonomie aujourd'hui atteint par Suzie.

Nathalie attribue tous ces bienfaits de Gringo pour Suzie, à raison, à la relation forte que tous les deux ont

su tisser, puisqu'en effet la relation enfant-chien serait au cœur des bienfaits sur l'enfant avec TSA (Carlisle *et al.*, 2020 ; Carter *et al.*, 2009 ; Grandgeorge *et al.*, 2012). Il faut toutefois souligner que ces duos enfant-chien s'insèrent dans un micro-système familial et y prennent part. Ici, le duo formé par Suzie et Gringo s'est intégré dans un micro-système familial qui a su mettre en place les différentes adaptations que réclame l'arrivée d'un chien d'éveil et porter ce duo dans le quotidien vers toutes les victoires qu'ils ont atteintes. Ce sont tous ces éléments qui ont été les garants d'un tel succès de l'intégration de Gringo auprès de Suzie.

Références

- American Psychological Association (2013) *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. American Psychiatric Publishing (5th ed.).
- Baron-Cohen S. (1997) *Mindblindness: An essay on autism and theory of mind*. Cambridge, MA:MIT Press.
- Burrows K.E., Adams C.L., Spiers J. (2008) Sentinels of safety: service dogs ensure safety and enhance freedom and well-being for families with autistic children. *Qualitative Health Research* 18, 1642-1649.
- Carlisle G.K., Johnson R.A., Mazurek M., Bibbo J.L., Tocco F., Cameron G.T. (2018) Companion animals in families of children with autism spectrum disorder: lessons learned from caregivers. *Journal of Family Social Work* 21, 294-312.

- Carlisle G.K., Johnson R.A., Wang Z., Brosi T.C., Rife E.M., Hutchison A. (2020) Exploring Human-Companion Animal Interaction in Families of Children with Autism. *J Autism Dev Disord* 50, 2793-2805.
- Carter A.S., Martínez-Pedraza F., Gray S.A. (2009) Stability and individual change in depressive symptoms among mothers raising young children with ASD: maternal and child correlates. *J Clin Psychol* 65, 1270-1280.
- Dollion N., Grandgeorge M. (2022) L'animal de compagnie dans la vie des enfants au développement typique et atypique et de leur famille. *La revue internationale de l'éducation familiale* 50, 157-184.
- Dollion N., Grandgeorge M. (2023) Le chien d'assistance pour enfant avec TSA : regard d'une adolescente bénéficiaire et de sa famille sur leur histoire. In Galiano, A.R. (dir.), *La médiation animale à tous les âges de la vie* (sous presse).
- Grandgeorge M., Tordjman S., Lazartigues A., Lemonnier E., Deleau M., Hausberger M. (2012) Does pet arrival trigger prosocial behaviors in individuals with autism? *Plos One* 7, e41739.
- Hayes S.A., Watson S.L. (2013) The impact of parenting stress: a meta-analysis of studies comparing the experience of parenting stress in parents of children with and without autism spectrum disorder. *J Autism Dev Disord* 43, 629- 642.
- Humphrey N., Hebron J. (2015) Bullying of children and adolescents with autism spectrum conditions: a 'state of the field' review. *International Journal of Inclusive Education* 19, 845-862.
- Mannion A., Brahm M., Leader G. (2014) Comorbid Psychopathology in Autism Spectrum Disorder. *Rev J Autism Dev Disord* 1, 124-134.

Témoignages en lien avec la médiation animale



Cheval au pré, sans contrainte, et qui reste proche de la jeune fille, avec une attitude positive, la flairant, avec les oreilles en avant. Photo Sarah Hausberger.

Cheval et handicap autrement : l'équicie

Véronique LUTHRINGER

Équicie Livradois 63, La Fouille, 63590 Auzelles
lesecuriesdusson63@gmail.com

Éléments de parcours

Le cheval comme aidant, le cheval comme partenaire pour accompagner des personnes ayant besoin de se construire, voire de se reconstruire pour un mieux-être et aller de l'avant, je l'ai découvert pour avoir évolué tout au long de ma vie avec les Hors normes du handicap qu'il soit social d'abord, puis physique, psychique ou mental...

Dans ma vingtaine d'années, les activités d'animation et de médiation sociale m'ont fait pénétrer le monde du cheval en Normandie. J'ai alors fait la palefrenière bénévole en échange de cours d'équitation, car l'attrait pour le cheval m'avait gagné sans pour autant avoir les moyens sociaux et matériels de pratiquer. C'est ainsi que je suis entrée dans le monde si particulier des écuries normandes de haut niveau.

Et puis des événements familiaux m'ont tenu éloignée du monde du cheval jusqu'au jour où ma fille âgée de

7 ans a eu besoin de se reconstruire après une très longue période de maladie et d'isolement. Et là, miracle, avec Looping, le poney que nous lui avons offert, elle retrouve le goût à la vie. A 11 ans, nous lui offrons son premier cheval. Je me suis fait traiter de folle de lui avoir choisi un Selle Français – petit fils d'Ibrahim - avec un tel caractère... Ils se sont apprivoisés, Clara se retrouvant au sol plus souvent qu'à son tour. Ivane a pris sa place dans la famille. Et j'ai appris sur le tas les bases pratiques (très empiriques) de ce qui sera des années plus tard mon nouveau métier d'équicienne.

Et moi, j'avais retrouvé mes activités de médiation sociale et le chemin des écuries normandes en bénévole. Nous sommes partis un peu plus tard en Auvergne. Ivane nous a suivis.



Évolution de l'état de C., de gauche à droite : atteinte d'une leucémie, en rémission, guérie ! Photos Véronique Luthringer.

Là, j'ai continué en bénévole en donnant la main dans un centre équestre pour le pansage des chevaux, monter et aussi faire la « monitrice » auprès de personnes en situation d'handicap.

Et là, comme avec Clara, je privilégie la relation avec le cheval, j'observe beaucoup les uns (personnes) et les autres (chevaux). Il ne s'agit plus tant de monter que de vivre et progresser ensemble. J'ai beaucoup de mal

à supporter le regard de commisération teinté de mépris de certains cavaliers vis-à-vis des Hors-Normes. Je décide de me former et, à plus de 50 ans, je vais en Lorraine suivre les cours d'Equitaide et de la Fédération Nationale Handi-Cheval qui, sous la gouverne d'Isabelle Claude, prépare et délivre le diplôme d'équicien officiellement reconnu depuis 2014 par l'Etat. Je ne suis pas en terres inconnues que ce soit pour la dimension équine que pour la dimension

humaine du handicap. Une formation et une expérience très riches que je vais valoriser en Auvergne : depuis une dizaine d'années j'accompagne ces Hors-Normes en partenariat très étroit avec les familles, les équipes médicales ou associatives.

L'équicie ne se résume pas à une technique. C'est un état d'esprit et des méthodes aussi rigoureuses que possible et je voudrais souligner deux points clés qui me guident :

- Le respect absolu de la personne et du cheval. Et pour l'un comme pour l'autre de ces 2 partenaires, il s'agit d'être à l'écoute, d'observer les comportements, les postures, etc... et de bien mesurer les besoins pour assurer un accompagnement adapté.
- Le cheval est un véritable acteur qui joue sa partition pour enclencher une mobilisation de son partenaire humain, mobilisation comportementale, psychomotrice et sensorielle, intellectuelle et musculaire.

L'accompagnement que nous allons construire ensemble, la personne concernée, sa famille, les

équipe médicales ou éducatives, le cheval et moi, peut être à visée thérapeutique et/ou éducative et plus globalement de soutien.

Je vais maintenant tenter de vous faire découvrir la diversité des personnes avec qui je travaille et la singularité pour chacun du projet qui nous réunit, la personne, le cheval partenaire et moi l'accompagnatrice.

Je vous propose de partager le témoignage de quelques-unes des si belles personnes que j'ai accompagnées au travers d'images et de propos tenus par eux-mêmes ou les médecins et professionnels qui leur apportent au quotidien leur soutien. Chacune illustre un type d'objectif recherché :

- Acceptation et reconstruction de soi
- Mobilisation corporelle
- Désir d'apprendre
- Amélioration du comportement
- Etablissement ou rétablissement du lien social

S'accepter et se reconstruire

Retrouver confiance en soi

Après une dépression sévère et une longue période de repli, J. a retrouvé le sourire et la confiance en soi. Dans la vidéo que je vous présente, le Docteur O., praticien en IME, référent aux écuries, observe comment :

- Quand il est sur le poney, son corps se déplie et il s'ouvre aux autres
- Quand il est les pieds sur terre derrière le poney avec les longues rennes, une technique bien plus sophistiquée qu'il n'y paraît, il travaille repères et orientations spatiaux jusqu'à parvenir à faire

marcher son cheval côte à côte avec celui conduit par l'équicienne ;

- C'est lui qui s'occupe du poney et est en responsabilité alors qu'un enfant polyhandicapé monte et fait une série d'exercice. Ce n'est plus l'équicienne qui tient la longe. C'est lui !
 - À la fin il n'oublie pas de récompenser la ponette avec les carottes... comme il avait assuré la préparation au début de la séance avec l'enfant.
- Il a fallu du temps pour en arriver là. Mais quel bonheur de voir le sourire et la fierté retrouvés de J.



À gauche, E. (enfant polyhandicapé) sur Tonia menée par J. ; à droite, J. et V. travaillant en rênes longues, poneys côte à côte (travail sur l'orientation). Photos Véronique Luthringer.

Résoudre une situation difficile, se libérer d'émotions pénibles

C., jeune femme, témoigne de son expérience avec l'équicie, essentielle pour sa reconstruction. « J'étais en mille morceaux à la suite de galères, de blessures de la vie... Un puzzle avec des pièces introuvables, d'autres déchirées... Il fallait reconstruire mon identité, mon moi-même, mon être avec les autres et c'est là que le travail avec les poneys a été décisif. Être avec les autres et être avec les poneys, c'est pareil. On a appris à se connaître, on s'est agacé mutuellement. Je me rappelle avoir fait sauter Tonia bien plus haut que ce que l'on pensait toutes les deux être

imaginable... Un vrai travail de recoller les morceaux pour avancer dans la vie... ». Dans la vidéo, on voit C. dans la carrière jouer avec les poneys avec des rubans, des cerceaux, des ballons, ... « La redécouverte de mes talents, de ce que j'aimais dans la vie, les bolas, la danse, la voltige ... les liens de confiance qui se développent et qu'ainsi naît une complicité avec le poney... Cela passe nécessairement par l'écoute de l'interlocuteur, le poney, et on est obligé de s'oublier, de consacrer toute son attention à l'autre et c'est là que l'on découvre qui on est réellement...».



Jeux en carrière avec un poney. Photos Véronique Luthringer.

Mobiliser son corps

De grand progrès dans la marche et la maîtrise de son corps

L. est une jeune fille qui a beaucoup de difficulté à marcher seule et qui use de son poignet tordu vers l'arrière avec beaucoup de difficultés comme on le voit dans la vidéo. L'objectif, avec l'équicie, va être de travailler l'équilibre, la confiance en elle dans la marche avec ou sans appui. Il s'agit d'acquérir des gestes transposables dans la vie de tous les jours et de contrer ses troubles moteurs et de coordination.

Nous la voyons travailler à côté de la ponette, puis dessus. Celle-ci s'accommode des atypies de sa cavalière dans le contact et les sollicitations. L'équilibre au début est compliqué. Il s'agit de travailler la posture, l'assise qui est un des outils de

communication avec Tonia. Après un long cheminement et un grand travail qui se mesurent en mois et années, L. va développer un bon contrôle de son corps, collier bien tenu, pieds à leur place, rachis bien aligné avec la queue du cheval, une belle symétrie difficilement imaginable par son entourage au début de notre aventure commune. Et, grande première, elle va marcher sans appui pour aller retrouver sa ponette. On va la voir assise, bras en l'air, pieds sur l'encolure qui va bouger en avant en arrière. Super heureuse, Laëtitia, de pouvoir se tenir en équilibre, puis de faire des exercices d'assouplissement toujours sur le dos de Tonia.



Photos Véronique Luthringer.

Se mobiliser avec l'aide du poney pour manger seul

C., jeune garçon de 14 ans, a de grandes difficultés motrices. Porter sa cuillère à sa bouche sans tout renverser relève de l'exploit. Sur la ponette dont la croupe est équipée d'une serviette, il va y arriver,

heureux et ses parents aussi. Un moment parmi d'autres du travail accompli avec ténacité par ces enfants au contact des poneys qui les aident à se dépasser et à accomplir les gestes du quotidien.



Photo Véronique Luthringer.

Cultiver le désir d'apprendre

Voilà des enfants en situation de handicap qui ne tiennent pas en place et pour qui faire les devoirs est de l'ordre de l'impossible... Les voilà rassemblant les morceaux du puzzle sur le poney sur le dos duquel ils

vont aussi travailler la lecture, la géométrie, la numération, les leçons d'histoire, accompagnés de leurs parents.



Photos Véronique Luthringer.

Améliorer son comportement

Pour plusieurs des enfants ou jeunes adultes qui fréquentent mes écuries, la médiation équine, adaptée aux spécificités de chacun, a permis d'endiguer sur des temps de plus en plus longs les troubles du comportement, notamment dans le spectre de l'autisme. Dans les trois cas d'enfants ou adolescents que j'ai choisi de vous présenter pour faire découvrir

cette dimension de notre travail, à mes ponettes et moi, les débuts ne sont pas faciles. Il faut du temps, beaucoup de temps pour accepter l'autre et sortir de phases de violence surtout d'ailleurs contre soi-même, de stéréotypies, de cris, ...

Voyez cet enfant assis sous la ponette, poussant des cris, tapant violemment le sol de ses mains avec de timides et rapides caresses aux jambes de sa partenaire avant de partir en courant lors de l'une des 1ères séances. Deux mois et demi après, première tentative pour le faire monter, toujours avec la présence aidante

de son père. Il finira par se balader tranquille, sans selle et sans chaussures comme la plupart de ceux avec qui je travaille pour favoriser au maximum un contact peau contre peau avec la ponette. Et le voilà terminant sa séance, couché à plat ventre, joue contre la croupe, tranquille, tranquille !



Photos Véronique Luthringer.

Quant à M., sa première séance sera des plus agitées à déambuler dans la carrière, sans réussir à s'approcher du poney. Elle vient 2 à 3 fois par semaine. Au bout de quelques temps, elle montera dessus... Les mains sont agitées, mais elle tient, elle est calme et elle sourit. 6 mois plus tard, elle stimule seule sa ponette avec un mouvement du bassin pour la faire démarrer et ce sont des grands câlins, joue contre joue. 8 mois plus tard, tout le monde a droit à son câlin, moi comme la ponette.

J. aussi avait vécu et nous avait fait vivre une première séance mouvementée... Quelques mois plus tard, sa

motricité est plus maîtrisée, ses stéréotypies moins envahissantes et il est en mesure d'aller prendre le licol, d'aller chercher Tonia au pré, de la conduire seul en marchant à ses côtés. Il assure un pansage organisé dans le temps et dans l'espace. Il attend mon approbation pour passer d'une phase à l'autre et il ne se laisse plus aller au gré de ses pulsions. L'envie de monter est forte et peut bousculer l'ordonnancement nécessaire comme, par exemple, mettre son casque au préalable. Pour lui comme pour tous, il faut toujours prendre le temps...

Etablir ou rétablir le lien social

M. est un jeune homme qui est en hôpital psychiatrique depuis plus de 15 ans. Son médecin explique dans la vidéo comment l'équicie a permis de commencer à établir un lien, une accroche avec un patient jusqu'alors sans beaucoup de perspectives après 15 ans d'accompagnement hospitalier, en chambre d'isolement. Très agité, il est le plus souvent dans le débordement.

Le praticien souligne combien il est étonnant de voir que ce jeune homme est très présent dans son lien avec les poneys jusqu'à réussir à les prendre en charge. Qui aurait cru qu'il deviendrait capable de marcher au pas du poney, d'adapter sa présence à celle de ce partenaire avec qui il va établir un lien très fort.

Pour ce médecin, les séances d'équicie sont aussi une approche beaucoup plus large que la relation et le travail avec le cheval. C'est aussi un moment où M. fait le point sur sa semaine. C'est aussi un lien qui lui permet de faire des apprentissages de gestes d'hygiène du quotidien comme la toilette. La vidéo illustre par exemple comment M. se lave les dents en miroir avec le poney. En s'occupant d'eux, il se construit une place rassurante où l'animal lui permet d'exister et de pouvoir ensuite se prendre en charge.

Les dernières images de cette séquence, ce sont celles de M. souriant, calme, embrassant, câlinant son poney.... Inimaginable lors des premières séances et particulièrement émouvant... pour moi comme pour tous les soignants.



Photos Véronique Luthringer.

Conclusion

J'espère que la narration trop brève de ces séquences avec quelques-unes des belles personnes en souffrance que j'ai accompagnées ces dernières années mettent en

évidence combien mes compagnons à quatre pattes sont des partenaires irremplaçables pour leur rendre la vie plus douce et plus belle !

Trust Technique ® : la technique de la confiance

Chloé MULIER

Association Equipona, 1 route de Planté, 32110 Panjas
equipona@gmail.com

Fondée en Angleterre il y a près de 30 ans par James French, la Trust Technique (littéralement : technique de la confiance) vise à accompagner la réduction des niveaux d'activité mentale des animaux, comme des humains. Plus nous pensons, plus nous sommes déconnectés : nous partageons des sentiments que nous ne souhaitons pas, au lieu d'inspirer la confiance et le calme. Lorsque nous arrêtons notre manège mental, il est alors possible de se rencontrer sur des plans

beaucoup plus subtils, car nous ne sommes pas influencés par notre émotionnel. Je voudrais témoigner dans cette présentation des résultats incroyables qui sont intervenus dans mon exercice de praticienne en Trust Technique depuis 2018, à la fois pour les animaux, les humains et leur relation au travail ou au quotidien, afin de mieux comprendre comment cette attitude de présence chez l'humain peut impacter le comportement et la relation à l'animal.

L'importance de l'autonomie

Une consultation en Trust Technique vise à autonomiser les personnes avec la Trust Technique, quelle que soit leur discipline, leur animal ou leur niveau de "connaissance" de l'éducation, car on apprend en premier lieu à ressentir, depuis un espace calme. Avec la présence, tout ce qui n'est pas apaisé à

l'intérieur va devoir remonter et s'exprimer à l'extérieur, et on va chercher dans un premier temps à comprendre le processus de l'animal pour aller vers l'apaisement. Si besoin, le praticien aide la personne à s'apaiser elle-même avec la situation.

Les trois principes de la Trust Technique

La réponse créatrice (*creative reaction*)

L'idée est de pouvoir créer un espace apaisé avec l'animal, en lui permettant d'exprimer ce qui est inconfortable ou difficile avant de pouvoir s'apaiser. Cela part d'un constat très simple : on ne peut pas être à la fois en paix et en colère, en paix et agacé, en paix et frustré, en paix et surexcité. Donc en générant un espace de calme intérieur, tout ce qui n'est pas apaisé en soi ou en l'autre devra nécessairement s'exprimer et sortir à la surface. Pour les animaux, ce sera sous forme de mouvements, d'expression des inconforts par le corps... Jusqu'à ce que tout soit exprimé, et que l'animal puisse revenir au calme. Les animaux peuvent passer par des processus d'apaisement plus ou moins long en fonction de leurs vécu et de la situation.

Cet espace de calme, ou présence, est généré par une pratique proche de la pleine conscience, obtenu par immobilité des yeux et du corps, et éventuellement en y ajoutant ce que nous pouvons voir, sentir, toucher avec nos cinq sens. Cet état intensément présent n'est pas compatible avec le fait de revenir mentalement dans le passé ou vers le futur : lorsque nous maintenons cet espace d'immobilité, il nous est

impossible de penser à quoique ce soit d'autre qu'au présent, faute de quoi nous perdons l'immobilité de nos yeux et du corps, ou bien ce que nous regardons se modifie en forme, en couleur ou en intensité.

Toutefois, l'enjeu de cette pratique ne consiste pas seulement à être présent auprès d'un animal : alors que cet état de présence va être ressenti par l'animal, il devra expliquer toutes les raisons pour lesquelles il ne peut être en paix ici et maintenant. Et c'est alors que le travail d'écoute et d'attention commence : C'est la "considération bienveillante". Il ne s'agit pas seulement d'être présent, il s'agit aussi de pouvoir considérer l'animal avec bienveillance pour l'aider à s'apaiser : il faut pouvoir sortir à volonté de cet état de présence décrit plus haut, et alterner la présence avec la considération, pour aider l'animal à se libérer, puis à s'apaiser dès que son mental remonte trop.

Il s'agit du premier principe de la Trust Technique, appelé « réponse créatrice » : créer cet espace de confiance et de calme nécessaire à toute relation apaisée.

L'apprentissage par la réalisation

Une fois que l'humain et l'animal peuvent être profondément apaisés ensemble dans les conditions "normales" de vie de l'animal, il est possible de construire sur ce premier principe pour étendre cette relation apaisée à différentes situations de la vie avec son animal : la découverte d'un nouvel objet, l'apaisement face à une situation anxiogène. Il s'agit pour eux de mettre en place de nouveaux apprentissages (et désapprentissage), en réalisant qu'il est possible de voir cette situation avec des yeux apaisés. Il ne s'agit pas d'une désensibilisation à un problème particulier, mais bien d'une conscientisation : l'animal conscientise par ses cinq

sens et sa réalité présente, qu'il est en mesure de vivre cette situation (par exemple croiser un autre chien, écouter un bruit, ou monter en voiture...) sans avoir d'émotion associée, autre qu'un sentiment de profond apaisement. Et quand il nous est possible, humain ou animal, de voir une situation anxiogène à partir de la paix, le problème disparaît le plus souvent, car une réinitialisation se met en place : le passé ne correspond plus au présent. C'est le deuxième principe de la Trust Technique, appelé « apprentissage par la réalisation », et qui se construit sur la base du premier principe de « réponse créative », auquel on revient fréquemment pour ancrer les apprentissages.

La coopération confiante

Lorsque l'humain et l'animal apprennent ensemble à dépasser les problèmes, et commencent à mettre en place de nouveaux apprentissages à partir de la paix, peut s'établir progressivement un haut degré de coopération et de confiance, appelé la « coopération confiante ». Dans ces espaces de profonde confiance mutuelle, émerge une envie d'être et d'expérimenter ensemble, sur la base du volontariat et de l'engagement par la confiance.

Ceci résulte de la connexion et du lien qui a pu être mis en place lors de ces différentes étapes, dans lesquelles l'humain apprend à connaître son animal intimement, sur sa façon de s'exprimer et de s'apaiser, et l'animal apprend à pouvoir montrer ses problèmes à l'humain et lui demander son assistance pour s'apaiser au lieu de réagir aux situations. Dans cet espace commun, lorsque le mental de chacun des individus est inactif, il est possible de transmettre des choses très clairement et de se comprendre par la simple suggestion de pensée.

Résultats et applications pour la filière

J'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de mes consultations et stages plusieurs personnes pratiquant l'équithérapie, la médiation, ou le « *coaching* » avec l'animal. Tous ont compris l'intérêt d'une pratique pour leur propre paix intérieure, et pour aider leur animal avant, pendant ou après une séance. Au cours de mes consultations et rencontres avec des clients médiateurs et des animaux, j'ai constaté l'importance d'aider ces animaux à exprimer leurs inconforts suite à des séances, pour les aider à réellement lâcher prise sur leur quotidien professionnel. Même si je constate que la plupart des professionnels de la médiation font tout pour aider leurs animaux à vivre la meilleure vie possible, je réalise rapidement que ces animaux ont de grandes difficultés à rester et soutenir la présence proposée par un humain, et ont besoin d'énormément bouger et exprimer, alors que ce sont de vraies statues lors des séances. Ce qui montre leur besoin réel d'évacuer certaines choses.

N'impliquant aucun toucher ni parole, mais seulement un état intérieur stable, à l'écoute profonde de

l'extérieur comme de l'intérieur, cette approche peut être utilisée avec tous types d'animaux, même les plus sensibles, et même dans des situations qui ne permettent pas de toucher l'animal. L'animal apprend à faire confiance à l'humain pour le ramener dans un espace de calme, puis apprend à ressentir ce calme en lui-même, pour y revenir à volonté. Ceci est d'un grand intérêt lors des séances de médiation, puisque l'intervenant n'aura pas toujours la possibilité de toucher le cheval au moment où il faudra le soutenir.

Un autre avantage de l'apaisement vient en renforcement de l'efficacité des soins à l'animal. En réduisant fréquemment son activité mentale, la méthode permet à l'animal de mieux utiliser ses ressources, moins se disperser et donc moins gaspiller son énergie et réduire ses performances, mieux régénérer son corps et récupérer après l'effort. Elle permet aussi de préparer son animal à recevoir un soin, puis l'apaiser (et s'apaiser soi-même) après un soin ou une séance difficile.

Mon intervention à la journée d'étude de la Société d'Ethnozootechnie

Mon intervention a porté sur l'explication des principes sous-jacents à la Trust Technique, en montrant comment ses différentes dimensions peuvent contribuer à la pratique de la médiation animale.

Elle s'est appuyée sur des vidéos de différents cas, avec des chevaux et des chiens, qui incluaient des témoignages et des extraits de consultations réalisées avec des chevaux de thérapie et leurs gardiens, afin de souligner l'importance fondamentale d'engager pleinement l'humain dans cette démarche auprès de ses animaux.

Elle a été aussi étayée de petits exercices pour sentir la présence sur soi, et prendre conscience de l'effet de cette présence sur le regard que nous portons sur les choses, et sur notre état intérieur.

Pour illustrer l'effet de la Trust Technique sur la réhabilitation d'animaux ayant des passés traumatiques, il aurait été possible de montrer des vidéos de chevaux entiers qui, ayant été enfermés pendant sept ans à cause de leur comportement, réapprennent à interagir avec l'humain à partir de cette approche.

La recherche sur le sujet

Ce travail implique une profonde remise en question à bien des niveaux sur notre rapport à l'animal, et tend à redonner toute sa place à son opinion, son intelligence et sa personnalité. La conséquence est un travail basé sur la confiance, la connexion et la coopération, plutôt qu'un travail par conditionnement ou habitude... La recherche sur l'approche consciente de l'animal est très anecdotique. De nombreuses publications existent déjà sur l'impact de la méditation et de la présence consciente sur un humain, mais aucune ne démontre clairement l'impact de cet état sur un animal. Un projet d'étude sur des souris d'expérimentation est actuellement en cours d'élaboration, en essayant de mesurer l'impact physiologique sur les souris de ce travail. Une des difficultés d'étudier scientifiquement ce travail est de vraiment garantir les conditions pour

sa réussite. A savoir un espace et un contexte suffisamment calme pour la personne et l'animal, sans pression ni attentes de résultat, et de répéter suffisamment le processus pour créer de nouvelles habitudes et de nouveaux fonctionnement pour ancrer durablement la paix. Les projections et les attentes trop fortes, ainsi que la volonté de réussir quelque chose empêche de vraiment atteindre l'essence de cette pratique. Ce qui peut être extrêmement difficile dans le contexte de l'expérimentation animale, à la fois pour les animaux et pour les personnes impliquées dans le processus. Nous espérons avoir l'occasion de développer des recherches dans des domaines différents, afin de pouvoir obtenir des mesures claires de l'évolution des individus au cours de cette pratique, humains comme animaux.

En savoir plus

Porcher J., Barreau S., Deneux-Le Barh V., Torres Álvarez M. F. de, Dray C., Mulier C. (2023) *L'intelligence des chevaux au travail*. Éditions Quæ, 120 p.

<https://equipona.com/> (consultée le 16 août 2023).

<https://www.trust-technique.com/> (consultée le 16 août 2023).

L'amour offert aux animaux que l'on dresse ... Stratégème ou complicité ?

Olivier COURTHIADE

Méras, 09240 Nescus
olivier.courthiade@orange.fr

Éléments de parcours

On me nomme Olivier de Méras dans mon village Ariégeois. Non pas que je possède un titre de noblesse mais parce que là-bas, plutôt que d'utiliser le nom de famille, on utilise celui de la ferme.

J'habite donc, depuis 47 ans, la ferme de Méras, école de dressage, dite « Ecole des Mules », exclusivement cultivée en traction animale.

Né à Toulouse face à l'échoppe du dernier maréchal-ferrant de la ville, cela conditionna sans doute pour beaucoup la suite de mon parcours. J'étais alors doté d'une complexion malingre proche de l'anorexie. C'est sans doute pour cela, pour échapper à mon corps, pour voler tel Icare, que je rêvais de faire carrière dans la danse classique. Vous devinez sans doute que, dans le contexte des années 60, un père « normal » ne pouvait accéder à un désir aussi incongru !

Mon plan B a rapidement consisté, toujours dans la même perspective de l'impossible, à m'intéresser aux éléphants, les plus gros des mammifères terrestres. Las ! A cette époque, hormis en rêve ou en peluches, il n'était pas possible de se procurer de pachyderme dans ma bonne ville de Toulouse.

Après un passage fulgurant au lycée Pierre de Fermat, où mon professeur principal asséna à mes parents « Votre fils est un poète et un paysan, il n'a rien à faire dans cet établissement » (ouf, il m'a sauvé !), je rejoignais les gros animaux.

Après des études agricoles, je m'installais comme poète et paysan (Dichter und Bauer, opérette de Franz von Suppé [1819-1895] créée à Vienne le 24 août 1846). Je suis devenu agriculteur-éleveur-dresseur !

Très attaché à la terre ariégeoise, je cultive à Nescus, petite commune établie sur les premiers contreforts du Massif de l'Arize, les terres de montagne de la ferme de Méras, d'une surface de 30 hectares. Animé par une forte volonté d'y perpétuer les méthodes culturelles traditionnelles acquises par la pédagogie du « bouche à oreille » familial et par des travaux pratiques « les Ethnozootechnie n° 113 (2023)

pieds dans le fumier des écuries et étables et sur les sols parfois rugueux de la ferme », j'ai réussi à faire vivre jusqu'à ce jour une structure rurale qui m'a fait partager des petits et grands moments de convivialité, voire de complicité, avec mes compagnes et compagnons du monde animal (mules, ânes, bœufs entre autres). Elles et ils sont de fidèles et attachants auxiliaires et même collaborateurs car, en ce qui me concerne, je ne les considère pas comme domestiques. Des liens d'amitié, et même d'affection et d'amour, sont nés entre nous et ont gravé dans ma mémoire des souvenirs de grande valeur humaine.

Étant par ailleurs homme de contact, je ne suis pas resté jalousement enfermé dans mon « oasis » de verdure. L'originalité de ma démarche, à contre courant de l'évolution récente de l'agriculture contemporaine fortement influencée par le développement industriel et par les impératifs économiques, a eu des échos positifs dans le monde agricole et au-delà, notamment dans le mode associatif. En grande partie autodidacte, j'ai élargi ma formation et je suis devenu formateur à mon tour à l'occasion :

- de missions auprès d'organismes touchant à l'utilisation des animaux, notamment en hippologie ;
- d'expertises pour la certification et la conservation des races anciennes (équines et bovines), notamment pyrénéennes ;
- de la publication d'ouvrages consacrés à l'élevage et à la sauvegarde de races animales, notamment de chevaux (Camargue, Mérens, Vercors, Percheron, Comtois).

Pour compléter la palette, j'ai créé et j'anime une école de mules, où je forme des agriculteurs à l'utilisation des animaux de trait, et ma table d'hôte est ouverte à tous les publics, la diversité sociale de mes convives contribuant à une mutualisation des savoirs, des savoir-faire et des idées. Mon expérience de vie a donné lieu à la publication de vidéos, courts-métrages et de publications (éditions du Rocher, Eros-Onyx, du Refuge, du Pas d'Oiseau).

Au fait, des trémolos dans ma voix peuvent éventuellement altérer le début de mon discours, je tiens par avance à vous présenter mes excuses. Ce n'est

pas rien de dévoiler publiquement un demi-siècle de passion !!! Passion, du latin *patio*, souffrir.

Définitions

Si l'on s'en tient à la définition du Larousse, l'amour est une affection vive pour quelqu'un ou quelque chose. En effet, pour dresser, c'est-à-dire former (déformer à son usage ? ...), instruire (selon ses propres lois ?), apprivoiser (dompter ?), il me paraît nécessaire d'éprouver de l'affection, mais vous noterez au passage l'ambiguïté des termes précités !

Notre dictionnaire dit aussi que l'amour est « un penchant dicté par les Lois de la Nature ». J'aimerais en être persuadé.

Pour ma modeste part, je tenterai de définir la capacité d'aimer comme celle de donner, cette aptitude provenant d'un héritage, d'un don, celui de l'empathie (capacité de s'identifier à autrui dans ce qu'il ressent).

Par exemple, vous ne vous obstinez pas, si l'occasion vous est donnée de visiter les fins fonds de la Mandchourie, à dialoguer dans la langue de Descartes

avec les autochtones que vous croiserez. Mieux vaut apprendre le mandchou pour vous identifier à eux.

De la même manière, si vous devez côtoyer vaches, ânes, chevaux ou mulets, il conviendra d'urgence de parler la langue de ces animaux, ou pour le moins comprendre leurs goûts et leurs dégoûts, leurs moeurs en quelque sorte (on appelle cela aujourd'hui l'éthologie), ce qui est le propre de l'animalier.

Ma bonne Vieille Mère apprenait à ses enfants qu'il appartenait toujours aux plus grands d'aller vers les plus petits : il en va de même dans notre rapport aux animaux dits « domestiques », c'est-à-dire animaux de la maison. Notons au passage que cette domestication est double : l'Homme obtient de la laine, de la viande, du lait ou du travail mais, en contrepartie, il soigne, nourrit, abreuve, panse, etc, pour assurer le bien-être de ses animaux. Voilà un intérêt bien compris.

Des qualités du dresseur

Pour parler plus spécifiquement de l'acte de dressage, celui qui se prétend dresseur doit posséder un certain

nombre de qualités. On peut les citer, sans intention de les hiérarchiser. Nous allons nous y employer.

La patience et la constance

Aucun élève n'est semblable à un autre, certains assimilent vite, d'autres pas, certains sont très émotifs, d'autres pas. Il vaut donc mieux être détaché de la notion d'échéance. Hélas les clients, pour des notions

économiques faciles à comprendre, sont toujours pressés d'obtenir un résultat.

Les leçons doivent être quotidiennes, courtes, s'achever de façon positive et se renouveler si besoin.

L'humilité, la justesse et le calme

Rien n'est jamais acquis. Telle méthode convient à l'un et pas à l'autre, d'où la nécessité de modestie et d'auto-remise en question.

bon comportement au bon moment pour être compris et accepté.

La notion de justesse est proche de celle de justice. Il est nécessaire d'avoir le bon geste, la bonne voix, le

La personne agitée, incapable de dominer son émotion, sa voix et sa gestuelle, n'est pas apte à la fonction de dresseur.

L'autorité, la fermeté

Lorsque vous êtes confronté à plus de deux tonnes de muscles précédés de quatre sabres affûtés, autrement dit d'une paire de bœufs moyens, il convient que soit très clairement établi le rapport dominant-dominé. Précisons que le dominé n'est pas le souffre-douleur

adepte du sadomasochisme mais celui qui reconnaît et accepte l'autorité du dominant car il comprend que cela est juste et bon pour lui.

Les animaux fautifs acceptent volontiers d'être châtiés en cas de désobéissance à la condition expresse que la

punition soit opportune et justifiée, sans cela, gare aux représailles, en particulier chez les mulets, spécialistes des vengeances froides : tous les papes savent cela ! Je

dis souvent à mes élèves bipèdes qu'il faut frapper pour ne pas avoir à frapper (explications).

L'attachement et le détachement

C'est là qu'intervient l'affection. L'animal est attaché ou enfermé. Il est totalement dépendant de vous. La plus élémentaire des honnêtetés consiste à rendre sa vie la plus heureuse possible, y compris jusqu'à la fin. Dans cette fonction, l'empathie est indispensable. Élever, et à plus forte raison dresser, découle d'une vocation. Sans elle, mieux vaut faire autre chose...

Cet attachement est payé de retour. Je ne résiste pas au plaisir de vous communiquer une émotion que tous les dresseurs du monde ont vécu. A un moment donné de votre rapport dresseur-dressé, l'animal lâche prise, abandonne toute défiance, toute méfiance et vous accorde une totale confiance. C'est un cadeau sublime dont on doit se montrer digne.

Pour autant, il est nécessaire de garder ses distances et de ne pas sombrer dans un anthropomorphisme très « tendance » et de mauvais aloi. Si l'animal est destiné à votre usage, il y aura des moments difficiles, des conditions de travail rudes, car nous ne sommes pas dans la ferme de Marie-Antoinette.

Si l'animal repart chez son propriétaire incapable de vous succéder, ce peut être un déchirement ... Mais demain, un autre muleton, bouvillon ou poulain occupera étable et écurie avec son regard effrayé qu'il faudra rassurer. Cette situation doit être vécue par, j'imagine, tous les instituteurs du monde.

En guise de conclusion

Oui, il doit y avoir amitié entre le dresseur et le dressé car c'est la base du rapport de tous les couples. Quant aux stratagèmes, ils n'existent que pour arriver à cette fin ...

En résumé, dresser, c'est convaincre. Nous avons tenté d'illustrer le propos dans une vidéo : « Olivier Courthiade filmé par Vasco Lima » (You Tube). Également : « L'École des mulets de la ferme de Méras » par Babeth Cabot.

Envoi

L'occasion m'est donnée ici de disserter sur la confusion, au goût du jour, en particulier du grave mouvement vegan, entre mort et souffrance.

La mort est notre lot commun. Tout ce qui vit doit mourir, c'est-à-dire se transformer. Rien qui ne puisse effrayer.

En revanche, la souffrance sous toutes ses formes, tant morale que physique, doit être absolument évitée. Il y

a encore beaucoup à faire dans ce domaine, tant dans les conditions de vie des animaux dits de « rente » (univers concentrationnaire) que dans les conditions de mort (abattoirs).

Des solutions existent : travaux de l'américaine autiste Temple, le *Squeezing Machine*, travaux du Docteur Vétérinaire Van Haverbek, abattage en ferme, etc.



Changement de fer d'une mule, Haut-Atlas Marocain, Photo Samuel Biémont (avril 2013)

Éducation et utilité d'un chien d'assistance écouteur auprès d'une personne malentendante

Mickaël ROS

Les chiens du silence, 46 rue des Pyrénées, 65140 Esconsdaux
mickael@leschiensdusilence.fr

Spicy, aujourd'hui âgée de six ans, est depuis bientôt quatre ans le chien d'assistance écouteur qui accompagne Mickaël, jeune actif malentendant

appareillé depuis son plus jeune âge. Retour sur son parcours d'éducation et sur son rôle auprès de son bénéficiaire atteint d'une surdité profonde.

Une éducation en trois étapes, qui prône le bien-être et la bienveillance

Spicy est arrivée au centre d'éducation de l'Association les Chiens du Silence à ses deux mois. Après quelques jours d'observation et de manipulation par les éducatrices, elle a ensuite rejoint une famille d'accueil pour entrer dans la phase de pré-éducation qui a duré jusqu'à ses 18 mois.

Cette étape est indispensable au bien-être du chien et à son équilibre : dans une famille aimante bénévole, le chiot va apprendre les bases de la vie et à vivre des situations variées (transports, magasins, bureaux, enfants, animaux...) sans stress ! Apprentissage de la propreté, des ordres de base et découverte du monde qui l'entoure sont autant d'éléments que Spicy a vécu pendant plusieurs mois pour la préparer à son futur de chien d'assistance écouteur.

Au-delà du rôle de la famille d'accueil, qu'elle accompagnait partout durant ces 16 mois, les éducateurs et éducatrices de l'association les Chiens du Silence ont commencé avec elle un travail de longue haleine durant cette étape cruciale. Un suivi de tous les instants, un cours par semaine avec la famille d'accueil, pour vérifier que tout se passe bien et rectifier d'éventuels problèmes, ainsi qu'un cours collectif par trimestre, regroupant toutes les familles d'accueil et leurs chiots, sont les garants que tout se passe bien durant cette pré-éducation.

A ses 18 mois, Spicy est retournée au centre d'éducation pour commencer sa formation qui a duré six mois. Cette période plus intensive fut axée sur le travail du son (le reconnaître, le traiter, l'indiquer) et sur l'accompagnement du futur bénéficiaire. Le chien apprend à traiter les informations de son environnement, les classer par importance et à aider son bénéficiaire dans toutes les situations qu'il pourrait rencontrer (voiture arrivant par l'arrière, gestion de l'équilibre...). Ces mois sont rythmés par de nombreuses sorties en extérieur et du travail du son en intérieur comme en extérieur.

Certains des futurs bénéficiaires n'oralisent pas et s'expriment en Langue des Signes Française (LSF) uniquement : les éducatrices et éducateurs apprennent alors au chien les ordres en LSF et renforcent son niveau d'attention à son futur bénéficiaire. Dans tous les cas, les chiens d'assistance écouters formés savent répondre aux consignes en LSF comme à l'oral !

A ses 24 mois arrive la dernière étape du parcours de tout chien du silence : la semaine de remise au bénéficiaire. La formation se déroule cette fois-ci avec son maître pour que le binôme apprenne à vivre ensemble, à se comprendre et à s'aimer...

Après toutes ces étapes, le chien repart avec son maître pour l'accompagner dans son quotidien.

De l'utilité de Spicy pour Mickaël dans son quotidien...

Agé aujourd'hui de 29 ans, Mickaël est en charge de la communication de l'Association les Chiens du Silence depuis un an. Auparavant, il était la tête d'une agence de communication lyonnaise. Pour placer un certain contexte, son agence a été créée dès sa fin d'études, en 2017. A cette époque, son rythme est intense et alterne entre journée dans les bureaux, en

déplacement auprès de ses clients (du restaurant au coiffeur, en passant par des écoles supérieures et des agences événementielles) et événements divers (salons, cérémonies, spectacles de danse...).

Si Mickaël se débrouille relativement bien dans les contextes calmes grâce à ses appareils, il en est tout

autrement lorsqu'il y a du bruit : la parole devient difficile à comprendre et, pire, il réalise pleinement que certains sons ne lui parviennent plus comme la sirène des pompiers lorsqu'il conduit, le bruit des voitures lorsqu'il marche dans la rue, l'alarme incendie dans les bâtiments... Autant de situations à risque qui ont justifié le recours à un chien d'assistance écouteur !

Spicy a rejoint Mickaël deux ans après l'ouverture de l'agence (Figure 1), toujours dans ce contexte très varié. Avant que Mickaël n'arrête son activité, elle l'accompagne partout, d'une journée d'accompagnement d'étudiants étrangers à Paris dans les musées et magasins, en passant par une soirée privée sur une péniche (Figure 2), ou encore un défilé de mode, elle lui a permis de retrouver en sécurité dans nombre de situations.



Figure 1. Mickaël avec Spicy lors de la remise de cette dernière, Photo Christine Ros (2019).



Figure 2. Spicy sur une péniche où elle accompagne son maître, Photo Mickaël Ros (2020).

... et pour de nombreux autres sourds et malentendants

Si le handicap de Mickaël et donc l'accompagnement de Spicy peuvent sembler légers, la surdité reste un handicap très varié tant dans son intensité que dans sa perception : d'une personne à l'autre, une même perte peut avoir des impacts plus ou moins importants.

L'Association choisit et éduque ses chiens pour qu'ils soient adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne : pour certains, la gestion de l'équilibre sera une priorité, pour d'autres ce sera l'apprentissage de la LSF tandis que pour d'autres encore, le chien devra apprendre à réagir aux pleurs d'un bébé par exemple !

D'autres personnes sont porteuses de plusieurs handicaps, comme une surdi-cécité (une surdité accompagnée d'une perte visuelle), qui nécessitent des adaptations du comportement et de l'accompagnement du chien.

Cette forte diversité fait que de la sélection du chiot à sa formation, chaque chien a un parcours unique réellement sur mesure en n'oubliant pas son rôle principal : remplacer les oreilles de son maître !

L'importance du bien-être du chien pour un binôme efficace

Tous les apprentissages se font par le jeu et la récompense et de nombreux moments de jeux et balades sont prévus au cœur même de la pré-éducation et de la formation : pour l'association les Chiens du Silence, c'est la garantie d'obtenir un chien d'assistance bien dans ses pattes qui accompagnera efficacement son bénéficiaire !

De la même manière, dans le cas très rare où un binôme ne fonctionnerait pas pour une raison ou une autre, le chien ne sera pas remis à la personne et une autre solution sera trouvée, afin de ne pas laisser celle-ci sans aide.

En sus, en cas de maladie du chien ou d'un quelconque problème physique ou psychologique, celui-ci est réformé afin de ne pas lui apporter un poids supplémentaire. Un chien d'assistance écouteur doit

être en parfaite santé pour que son accompagnement se fasse dans le respect de celui-ci et de celui du bénéficiaire.

Enfin, la retraite est envisagée dès les sept ans du chien, selon son état de santé et sa capacité à accompagner efficacement son maître sans pour autant que ce soit un fardeau trop lourd pour le chien. Dans tous les cas, à 10 ans, le chien est progressivement mis à la retraite afin qu'il puisse profiter de quelques années de repos et de loisirs bien méritées

C'est un équilibre à trouver, avec des décisions parfois difficiles mais chien comme bénéficiaire doivent tous deux être bien dans leurs baskets/pattes et être en symbiose : c'est indispensable pour que l'accompagnement de ces chiens soit de qualité.

Observations en médiation équine

Marion TANNEAU

Bien dans mes sabots, LD Guernezunet, 22160 Duault
biendansmessabots@outlook.fr

Médiation équine, équithérapie, équicie, hippothérapie ... Autant de noms pour décrire la relation d'aide entre l'homme et le cheval et l'amélioration du quotidien des bénéficiaires grâce au cheval...

Infirmière de métier depuis 2009, j'ai choisi d'axer ma pratique autour de la relation d'aide. D'abord en tant qu'infirmière en service de psychiatrie durant quatre ans où j'ai pu découvrir ce lien entre soignant et patient et les bénéfices de l'écoute active. Ensuite, en tant qu'infirmière coordinatrice d'un accueil de jour pour personnes âgées, souffrant de troubles cognitifs durant huit ans, où j'ai pu parfaire mon accompagnement du patient de façon plus globale. Cavalière depuis mon jeune âge, il me semblait évident que le cheval pouvait jouer un rôle primordial dans l'accompagnement des personnes. Je me suis formée, en 2019, en tant que psycho-praticienne en médiation équine auprès de l'association Cheval Emoi (www.chevalmoi.org) puis, en 2022, en tant que chargée de projet en médiation par l'animal auprès de l'organisme de formation AGATEA (www.agatea.org).

En 2019, j'ai créé l'association « Bien dans mes sabots » me permettant de proposer des séances de médiation équine aux structures et aux particuliers.

Une des bases importantes de notre travail est, selon moi, de répondre aux besoins de nos partenaires équins : une vie en troupeau au pré leur permettant d'être « *secure* ». Ma formation m'a permis de reconstruire mon image du cheval et à reconsidérer les conditions de vie que je pouvais leur offrir. Tous mes partenaires équidés vivent aujourd'hui en troupeau, au pré 24h/24. Ces quelques années d'exercice m'ont permis d'observer le comportement des chevaux auprès des personnes accompagnées.

Elvis est un shetland entier, sauvé d'un passé chaotique et d'un avenir incertain. Il vit en troupeau avec trois juments. Depuis son arrivée à la maison, il n'accepte pas qu'on lui prenne les pieds ou qu'on lui touche les oreilles. Souhaitant le mettre en confiance, nous n'insistons pas et acceptons ses refus. Lily (prénom d'emprunt) est une petite fille de sept ans ayant une maladie génétique rare, ne lui donnant pas accès à la parole et engendrant des troubles du comportement. Lorsqu'elle arrive en séance, elle a

pour habitude de prendre les oreilles de sa ponette dans ses mains et de la câliner en posant sa tête sur son chanfrein... un jour, alors qu'elle s'adonne à son rituel avec sa ponette, Elvis s'approche intrigué. Elle se dirige alors vers lui, prend ses oreilles dans ses mains (chose impossible pour moi) et pose délicatement sa tête sur le chanfrein d'Elvis. À mon grand étonnement, celui-ci n'a pas bougé alors qu'il avait la place pour partir sur les côtés ou en arrière. Il avait bel et bien ressenti l'intention de Lily qui était de le câliner et non de l'embêter avec ses oreilles.

Norphée est une ponette connemara de 20 ans vivant en troupeau avec quatre autres équidés. Lors d'une séance avec une jeune fille d'une vingtaine d'années, je lui propose de se mettre en appui le dos contre l'épaule de Norphée. La ponette prend ses appuis au sol et laisse volontiers la jeune s'adosser à son épaule... au bout quelques secondes, elle enroule son encolure autour de la jeune fille, me cachant la vision de son visage... je laisse les choses se faire, tranquillement en me disant « c'est une attitude bien maternelle de la part de Norphée dis donc ! ». Au bout de plusieurs minutes je demande à la jeune femme si tout va bien : pas de réponse... puis la ponette déplie son encolure et je vois le visage de la jeune femme plein de larmes. Ses premiers mots ensuite ont été : « je ne me suis jamais sentie autant en sécurité que durant ces quelques minutes » et elle a pu commencer à me parler de son passé familial difficile, notamment avec sa maman...

Enfin, un autre exemple, parmi tant d'autres, Louis (prénom d'emprunt) est un jeune homme accompagné depuis quelques mois. Un jour, il arrive en séance en me disant « Marion, je n'avais pas envie de venir aujourd'hui... », nous échangeons sur les raisons et convenons de faire une séance rapide pour décider de la suite de l'accompagnement. Nous nous rendons au champ de sa ponette, tout en discutant de la suite à donner à l'accompagnement. Arrivés dans le champ, il se dirige vers sa ponette comme d'habitude, sauf que ce jour là il n'a pas réussi à l'attraper et ce malgré plusieurs tentatives... Que s'est-il passé ? La ponette a-t-elle ressenti son état d'esprit ? Toujours est-il que la séance s'est déroulée dans le champ autour d'échanges autour du ressenti de ce jeune homme et sur la notion de choix. Il a été décidé d'espa-

séances à tous les 15 jours pendant deux mois (les séances suivantes il n'a eu aucune difficulté à attraper sa ponette), puis d'interrompre l'accompagnement car le jeune homme n'en ressentait plus le besoin : il avait trouvé ses ressources à l'extérieur des séances.

Dans le cadre de l'association, nous mettons en place des séances de médiation équine en structures (EHPAD, MAS, établissements scolaires...). Généralement l'association est contactée par l'équipe de la structure pour un projet sur plus ou moins long terme. Parfois, afin d'obtenir des financements, nous montons ensemble le projet et répondons aux appels à projet si besoin.

Lors de nos déplacements en structures, nous avons certains impératifs :

- Nécessité d'avoir un lieu herbé pour monter un petit parc pour les poneys.

- Les poneys sont toujours déplacés par deux pour répondre à leurs besoins sociaux...
- Lorsque la demande est de rentrer dans les structures avec les poneys, dans ce cas ce n'est que sur un temps court (maximum 45 minutes), les structures doivent alors accepter le fait que les poneys sont des animaux et qu'il y a un risque qu'ils fassent leur crottin à l'intérieur.

Nous sommes toujours attentifs aux signaux des équidés qui pourraient traduire leur mal être (bâillements, sursauts, comportement pendant et après la séance...). Il arrive que certains poneys ne soient pas à l'aise avec certains publics : dans ce cas nous ne les amenons plus auprès d'eux, d'autres poneys prennent la relève.

Les équidés sont des alliés extraordinaires pour notre évolution personnelle s'ils sont respectés dans leurs besoins ils arrivent à déceler les nôtres...



Exercice de communication avec un cheval en liberté : la communication doit se faire par le langage corporel, la présence, l'intention. Photo Francis Le Lay (mars 2021).

Notes sur la relation de confiance dans un troupeau de vaches allaitantes : 38 ans d'expérience d'éleveuse

Marie-Anne GOUEZ

11 chemin des Douves, 56220 Rochefort-en-Terre

Mes années d'éleveuse sont truffées d'anecdotes, de situations pleines d'émotion auprès de mes « vaches ». J'ai souvent été touchée par les réactions de ces animaux tellement confiants ! Mon parcours a été :

- 1976-1978 : bergère en Lozère puis salariée en élevages laitiers
- 1979-2007 : éleveuse de vaches allaitantes de race Blonde d'Aquitaine.
- 2001-2014 : éleveuse de vaches allaitantes de race Highland Cattle.

Le troupeau allaitant comprend des vaches, des veaux qui tètent et un taureau reproducteur, alors que le troupeau laitier comprend des vaches laitières qui sont traitées chaque jour. La différence est importante car la conduite du troupeau n'est pas la même.

L'intérêt de bien « domestiquer » les bovins – au sens des relations homme-animal dans un troupeau – peut être résumé comme suit :

- sérénité du quotidien pour l'homme comme pour les animaux ;
- confort de travail, bien-être animal ;
- manipulation des gros animaux facilitée ;
- limiter les risques d'accidents ;
- diminuer les investissements (bâtiments, couloirs, parcs...);
- effet positif sur la production de viande.

La « domestication » est le produit d'une longue histoire entre l'homme et l'animal. Elle se traduit notamment par la docilité des animaux, laquelle résulte d'un contact quotidien entre l'éleveur et ces derniers. L'animal ne doit pas être considéré comme un objet de production !

J'effectue une visite quotidienne du troupeau ou deux fois par jour en fonction des besoins (période de reproduction, chaleurs, saillies et période de vêlages). A la barrière, je porte un regard périphérique sur l'ensemble du troupeau : groupe debout, couché, individus isolés... Toujours une brosse à la main et interpellation douce mais audible par tous.

J'effectue une approche individuelle par l'arrière de l'animal (par l'avant, par la tête, chez les individus très doux, bien dociles). Un temps pour chacun des animaux : brosser, tâter, parler, masser, ...

Les animaux les plus dociles dans un troupeau servent d'intermédiaires pour « faire passer le message » :

- la mère à son très jeune veau ;
- les plus vieilles aux plus jeunes ;
- lors de déplacements.

Avec patience (il faut plusieurs mois pour certains sujets), toucher chaque animal et lui parler en le nommant. Si celui-ci refuse d'être touché, le laisser avancer, attendre qu'il s'arrête, l'approcher à nouveau et recommencer jusqu'à ce que ce soit lui qui accepte d'être touché. Il faut toujours expliquer à l'animal ce que l'on souhaite, ou ce que l'on veut faire.

Les animaux aiment être brossés. Ils deviennent vite dépendants de la brosse et la réclament en venant vers l'éleveur. Les bovins comprennent un certain nombre de mots et phrases humaines. Aussi la répétition est-elle nécessaire.

Il est important de connaître la physiologie et le comportement des bovins :

- leur vision
- leur odorat
- leur port de tête
- leur mouvement de queue
- la position de leurs membres.

Il est important de connaître la position de chaque animal dans la hiérarchie du troupeau. Un troupeau de bovins est en effet une organisation sociale avec des dominants et des dominés.

Dans le cadre de l'association, nous mettons en place des séances de médiation équine en structures (EHPAD, MAS, établissements scolaires...). Généralement l'association est contactée par l'équipe de la structure pour un projet sur plus ou moins long terme. Parfois, afin d'obtenir des financements, nous montons ensemble le projet et répondons aux appels à projet si besoin.

Le premier travail de l'éleveur est un travail d'observation. Il faut tenir compte de l'état émotionnel des animaux selon le sexe, l'âge, la génétique, le stade physiologique (chaleur, gestation), etc.

Une étape primordiale pour créer une situation de grande confiance, c'est le sevrage. Après avoir favorisé la proximité, au pré, avec le jeune veau, de sa naissance à l'âge de 8-10 mois, je saisis l'opportunité de la rupture du lien mère-jeune :

- les jeunes veaux sont attachés 8-10 jours dans un bâtiment, côte à côte par affinité ;
- une litière propre et du fourrage leur sont fournis ;
- je les brosse et ma main doit remplacer la langue de leur mère (mufle - tour des yeux - chignon - tour des embryons de cornes - entre cuisses et crosse de queue) ;
- matin et soir (impérativement) je passe le licol et je conduis le jeune veau à l'abreuvoir. C'est au début très sportif ! Peu à peu le veau suit l'éleveur et, après avoir bu, une promenade est possible.

Un transfert s'effectue alors de la mère à l'éleveur. Le sevrage est donc une période clef pour apprivoiser de manière durable et stable les animaux de race allaitante. Un animal qui a connu un sevrage calme est un animal qui a une grande confiance en l'homme,

associant sa présence à la distribution de nourriture, de caresses et de confort. La relation est acquise et durable à vie.

Lorsqu'ensuite j'avais besoin d'intervenir sur un animal, au pré, il m'était facile de passer un licol, de conduire près d'un arbre ou près d'un tracteur et d'effectuer le soin, avec ou sans l'aide d'un vétérinaire

Il existe en permanence dans la nature la loi du « dominant-dominé » valable au sein du troupeau, mais aussi entre un homme et un bovin. C'est pourquoi un éleveur qui prend d'autorité ses bêtes sans leur laisser d'initiative possède des animaux dociles. L'établissement de cette relation de dominance n'impose pas de mauvais traitements. L'éleveur doit être maître de ses bêtes sans violence sinon il rendra son troupeau peureux et fuyard. Il n'est pas dominant mais leader. L'éleveur passe devant son troupeau pour le déplacer et pour le conduire vers la nourriture. Il sera respecté puisqu'il est l'être qui procure du plaisir : nourriture, caresses, ...



Le sevrage des veaux, Rosa Bonheur (1879), *Metropolitan Museum of Art*, New York, www.metmuseum.org, domaine public.

Varia



À plus d'un siècle d'intervalle, oies au bord du Loing, en rive gauche, juste avant son confluent avec la Seine.

En haut, Bord de rivière ou les oies, Alfred Sisley (1897), *Cleveland Museum of Art*, <https://www.clevelandart.org>, licence CC0. De 1880 à sa mort, en 1899, le peintre a résidé à Moret-sur-Loing, commune de Seine-et-Marne proche du lieu représenté ici.

En bas, ni oies domestiques ni gardeuse d'oies, des bernaches. Photo Étienne Verrier (janvier 2021).

Rites et monuments funéraires pour les animaux de compagnie

L'exemple du cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine

Étienne VERRIER

Université Paris-Saclay, AgroParisTech, Inrae, UMR GABI, 22 place d'Agronomie, 91120 Palaiseau
etienne.verrier@agroparistech.fr

Résumé : Cet article présente quelques faits relatifs aux pratiques de rites funéraires pour des animaux de compagnie et une monographie du plus ancien cimetière animalier de France, celui d'Asnières-sur-Seine. Les significations des pratiques, des monuments et des inscriptions qui y figurent ne sont qu'esquissées dans le cadre de cet article.

Mots-clés : *animaux de compagnie, sépulture, monument funéraire, épitaphe.*

Funeral rites and monuments for pets. The example of the Asnières-sur-Seine cemetery. Abstract: This paper gives some facts about practices of funeral rites for pets and a monograph of the oldest animal cemetery in France, located at Asnières-sur-Seine. The meanings of the practices, monuments and inscriptions therein are only sketched in the paper.

Keywords: *pets, burial, funerary monument, epitaph.*

Introduction

Un des traits spécifiques des humains est de pratiquer des rites funéraires envers leurs morts, la crémation (ou incinération) et l'inhumation (ou enterrement) en étant les deux formes majoritaires. La pratique de l'inhumation est attestée, chez *Homo sapiens* comme chez *Homo neanderthalensis*, dès le Paléolithique moyen (cf. par exemple, Pigeaud, 2017), voire à la charnière avec le Paléolithique inférieur, la datation des plus anciennes tombes connues, en Espagne, variant de 350 000 ans AP (Carbonell *et al.*, 2003) à 400 000 ans AP (Arnold *et al.*, 2014).

Les fouilles archéologiques des tombes ont fréquemment révélé la présence de figurines animales ou de restes animaux (squelette entier ou parties de squelette) mêlés aux restes humains ou enfouis dans une niche à proximité (voir, par exemple, Arbogast *et al.*, 1989 ; Crubezy *et al.*, 1996 ; Leptez, 1996 ; Jeunesse, 2001). La signification de cette présence fait l'objet de multiples hypothèses, celles d'une offrande au défunt ou de son accompagnement pour son « dernier voyage » étant souvent avancées.

Une pratique préhistorique de l'enterrement d'un animal pour lui-même, au même titre qu'un humain, est également postulée, essentiellement dans le cas du chien (Jeunesse, 2001). Par ailleurs, la momification de chats est attestée dans l'antiquité égyptienne.

Plus récemment, en Europe, l'enterrement des animaux a été banni par l'église chrétienne qui y voyait

une forme de paganisme, l'homme étant seul à posséder une âme et, donc, à mériter une sépulture (Baratay, 2000). Selon ce même auteur, ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle, et en dehors d'un contexte religieux, que la pratique de l'enterrement d'animaux a repris, de façon très marginale toutefois. D'autres animaux que des chiens ont pu être enterrés, notamment des chevaux, soit pour leur rendre hommage, comme au Haras National du Pin (Figure 1) ou dans la nécropole des chevaux des tsars à Saint-Petersbourg (Bozonnet, 2001), soit pour se débarrasser, pour raison d'hygiène, de cadavres en temps de guerre (voir, par exemple, Adam et Braguier, 2015).

L'objet de cet article est double : (i) effectuer un point rapide sur les pratiques funéraires actuelles envers les animaux de compagnie en France et (ii), tenter de dégager, à partir de l'exemple du cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), quelques éléments de ce que les pratiques et monuments funéraires nous disent de nos relations à ces animaux. Le terme « animal de compagnie » doit ici être entendu au sens de l'article L214-6 du Code rural et de la pêche maritime : « tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément ». Il peut s'agir d'animaux de compagnie dits « conventionnels », le chien et le chat en étant les archétypes, ou « non conventionnels », comme des animaux habituellement considérés comme sauvages, voire des animaux de ferme (pour plus de détails, voir Société d'Ethnozootechnie, 2022).



Figure 1. Tombe de l'étalon Pur Sang Furioso, ancêtre majeur de la race Selle Français, sur le site du Haras National du Pin (Orne) où il fut en service de 1946 à 1967. Photo Étienne Verrier (octobre 2022).

Les rites funéraires envers les animaux de compagnie en France

Une pratique très encadrée par la loi

C'est la loi du 21 juin 1898 sur la Police Rurale (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61056373/f7.item.texteImage>) qui, dans son titre relatif à la salubrité publique, fixe les premières règles concernant le devenir des « animaux morts de maladie » (article 27) et « le corps de tout animal trouvé mort sur le territoire d'une commune » (article 28). Aujourd'hui, les droits et devoirs des propriétaires d'animaux de compagnie quand ceux-ci sont morts sont précisés dans les articles L226-1 à L226-9 et L228-5 du Code rural et de la pêche maritime, au titre des « mesures de prévention, surveillance et lutte contre les dangers zoonosés ». Ces règles sont rendues accessibles au grand public, sur des sites de l'administration (RF, 2022) ou d'associations (par exemple, Société Protectrice des Animaux, 2023) ou bien dans des articles de presse (par exemple, *Le Monde*, 2020 ; *Le Figaro*, 2021).

Aujourd'hui en France, la loi stipule tout d'abord qu'il est interdit de jeter « dans quelque lieu que ce soit » un animal mort ou une quelconque partie de son cadavre.

La destination des animaux morts dépend de l'espèce et du gabarit :

- Animaux de petite taille (chien, chat, lapin,...) : enterrement dans un cimetière animalier ; incinération dans un crématorium ; équarissage. L'enterrement dans un jardin privé fut un temps autorisé sous conditions mais semble illicite depuis 2016 (l'emploi du verbe sembler traduit un flou juridique à ce sujet). L'enterrement dans un caveau de famille est pour l'heure interdit en France.
 - Équidés : incinération ou équarissage.
 - Autres animaux de grande taille (mouton, chèvre,...) : équarissage uniquement.
- On voit donc qu'un rite funéraire n'est envisageable que pour les animaux « de petite taille » et les équidés.

Dans tous les cas, le décès doit faire l'objet d'une déclaration auprès des bases de données ou organismes habilités : I-Cad pour les carnivores domestiques, IFCE pour les équidés, EDE pour les ruminants, I-Fap pour les espèces non domestiques protégées, etc.

Une pratique difficile à cerner

Il est difficile d'estimer le nombre de rites funéraires mis en œuvre en France chaque année pour des animaux de compagnie et la présente étude n'avait pas cette ambition. Il est plus aisé d'estimer le nombre annuel de décès d'animaux de compagnie : entre 1,6 et 2,0 Millions selon Hanotte (1999, cité par Le Bail, 2003), 1,8 Millions selon Chenais (2020). Ce dernier auteur indique que « 870 000 cadavres sont incinérés collectivement par des vétérinaires, et 150 000 seulement de façon individuelle », c'est-à-dire selon un rite funéraire qu'il leur est destiné. Il resterait alors 780 000 cadavres qui seraient « éliminés directement par les familles ».

Le Bail (2001) a effectué une enquête auprès de propriétaires d'animaux qui venaient au service de vaccination de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. Malgré un biais de recrutement évident et un nombre modeste de questionnaires exploitables (166), on retiendra que, sur cet échantillon-là, l'enterrement dans un jardin constituait le devenir majoritaire des dépouilles (46%), à une époque où cette pratique était légale, alors que l'enterrement dans un cimetière animalier ne représentait que 1% des réponses, et l'incinération collective ou individuelle en représentaient chacune de l'ordre de 20%.

Des communes projettent la création de cimetières animaliers pour répondre à des demandes d'habitants (Boucault, 2022). Plusieurs entreprises offrent des services funéraires pour animaux. L'une d'elle, la seule parmi celles qui ont pu être identifiées, fournit une liste de 31 cimetières et 26 crématoriums animaliers en France (AmisForever, 2023a,b). Le nombre total d'établissements recensés est faible, sans commune mesure avec celui des sites consacrés aux

humains, cimetières (au minimum un par commune) ou crématoriums. Sans que l'exhaustivité de ces listes ait pu être vérifiée, la Figure 2 montre la répartition de ces établissements sur le territoire national : certaines zones à forte densité humaine sont plutôt bien pourvues (Ile-de-France, département du Nord, littoral du département des Alpes Maritimes) alors que la majorité des départements ne semble disposer d'aucun établissement dédié.



Figure 2. Localisation de 31 cimetières animaliers (triangles verts) et 26 crématoriums animaliers (triangles rouges) recensés en France par l'entreprise AmisForever (2023a,b). Fond de carte Ministère de l'Intérieur.

Historique du cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine

L'essentiel de cette section est tiré de la documentation fournie par la Mairie d'Asnières-sur-seine (2019). Le lecteur soucieux de plus amples détails pourra se reporter à l'ouvrage de Lasnes (1988).

Premier cimetière animalier officiel de France, le cimetière d'Asnières-sur-Seine a été créé par Marguerite Durand (1864-1936, journaliste) et Georges Harmois (1861-19..., avocat). Dans le sillage de la loi du 21 juin 1898 évoquée plus haut, ils avaient fondé la Société Anonyme du Cimetière pour Chiens et autres Animaux Domestiques (la dénomination usuelle « cimetière des chiens » représente donc un raccourci). En juin 1899, cette société achète un terrain sur l'Île des Ravageurs, petite île sur la Seine à l'amont du Pont de Clichy, en proche banlieue parisienne. Le cimetière est fonctionnel à la fin de l'été 1899. Initialement, le terrain fut divisé en quatre quartiers correspondant à quatre espèces ou groupes d'espèces : chiens, chats, oiseaux, autres animaux.

Le cimetière a connu ensuite de nombreuses évolutions. Le « cadastre » initial a disparu du fait

d'une représentation très majoritaire des chiens et des chats. Un bras de la Seine fut comblé en 1975, ce qui fit perdre au cimetière son caractère insulaire. Des travaux de consolidation des berges furent entrepris dans la seconde moitié des années 1990, ainsi que la restauration de l'entrée du cimetière et le réaménagement de son espace en 2001.

Des difficultés chroniques de gestion conduisirent à l'acquisition des lieux par la commune en 1987. Après avoir eu recours à une société indépendante, la mairie gère directement le cimetière depuis février 1997.

Il n'est pas possible de connaître le nombre exact de dépouilles recueillies en plus de 120 ans d'existence du cimetière mais il se compte certainement en dizaines de milliers, voire dépasse la centaine de milliers. En effet, une dalle funéraire proche de l'entrée nous apprend que c'est le 15 mai 1958 que la 40 000e « bête » y a été enfouie. D'ailleurs, au gré des changements de concessionnaires, certaines dalles funéraires ont été « recyclées » (Figure 4).



Figure 4. Anciennes dalles funéraires utilisées pour former un escalier entre deux allées du cimetière des chiens d’Asnières-sur-Seine. Photo Étienne Verrier (août 2023).

Le cimetière des chiens d’Asnières-sur-Seine aujourd’hui

Aujourd’hui, le cimetière des chiens compte près de 900 concessionnaires « venant de la France entière et, pour quelques-uns, de l’étranger » (Mairie d’Asnières-sur-Seine, 2019). Chaque concession peut recueillir plusieurs animaux. Ouvert au public (voir Encadré 1),

le cimetière accueille environ 4 000 visiteurs par an (Damecour, 2019). La suite de cette section résulte d’une visite minutieuse de ce lieu effectuée par l’auteur le 19 août 2023.

Encadré 1. Informations pratiques relatives au cimetière des chiens d’Asnières-sur-Seine

Adresse : 4 pont de Clichy, 92600 Asnières-sur-Seine.

Accès :

- Métro : ligne 13, station Gabriel Péri.
- Train : lignes J et L, gare d’Asnières-sur-Seine.
- Voiture : parking en face du portail.
- Au détour d’un circuit pédestre : <https://www.visorando.com/randonnee-le-vieil-asnieres-et-la-coulee-verte-de/>

Ouverture tous les jours, sauf le lundi et les jours fériés à l’exception du 1^{er} novembre.

Du 16 octobre au 15 mars : 10h00-16h30 ; du 16 mars au 15 octobre : 10h00-18h00.

Tarifs (août 2023) : 3,50 € par personne (3,00 € si groupe de plus de 10 personnes) ; 1,50 € par enfant de 6 à 12 ans ; gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Plan distribué sur place ou téléchargeable au préalable :

https://decouvrir.asnieres-sur-seine.fr/wp-content/uploads/sites/10/2019/06/plan-cimetiere-des-chiens-2019_web-scaled.jpg

Animaux enterrés

En l’absence d’une liste facilement accessible des animaux enterrés au cimetière d’Asnières, il n’est pas possible d’établir de façon précise une répartition entre espèces. Quelques sites web, non listés dans les références et qui semblent se copier en partie les uns les autres, citent un certain nombre d’espèces mais le propriétaire des lieux (Mairie d’Asnières, 2019) ne fournit pas d’information détaillée à ce sujet.

Toutefois, sans même se livrer à un décompte rigoureux, la prédominance des chiens et des chats saute aux yeux lors d’une simple visite. Cela ne doit pas étonner compte tenu de la place prépondérante de ces deux espèces parmi les animaux de compagnie en France comme en Europe : par exemple, le fichier national des carnivores domestiques en France (I-Cad, 2023) fait état, pour l’année 2022, de 9,8 Millions de chiens et 7,2 Millions de chats identifiés et considérés vivants (les effectifs globaux sont certainement plus

importants, avec un nombre plus élevé de chats que de chiens). D'autres espèces sont présentes dans le cimetière d'Asnières mais en très petit nombre : six chevaux (poneys compris), un mouton, un cobaye, un singe, une poule, une perruche, quelques autres oiseaux, une abeille, ...

Quelques chiens ayant eu une certaine notoriété sont présents au cimetière d'Asnières. On peut citer :

- Barry, chien ayant vécu au début du XIXe siècle à l'Hospice du Grand Saint-Bernard, pour lequel un monument fut érigé en 1900 (Figure 5.a). Sur le socle de celui-ci, on peut lire « Il sauva la vie à 40 personnes... Il fut tué par la 41^{ème} !... ».
- Moustache, mort en 1811, mascotte de la Grande Armée de Napoléon Ier.

- Rintintin (Figure 5.b), berger allemand trouvé à l'âge de quelques jours avec sa mère en septembre 1918 dans un village de Meurthe-et-Moselle et adopté par un soldat américain. À la fin de la guerre, celui-ci emmena le chiot aux États-Unis où, devenu adulte, il eut une carrière d'acteur canin dans les années 1920 (il a son étoile sur Hollywood Boulevard).
- Mémère, née le 02 août 1914 (jour de la mobilisation générale en France), mascotte des chasseurs à pied (Figure 5.c).
- Drapeau et Dick, chiens de tranchée.

Ajoutons qu'en 1912, un monument fut érigé en hommage aux chiens policiers et que plusieurs d'entre eux ont depuis été enterrés à ses pieds.

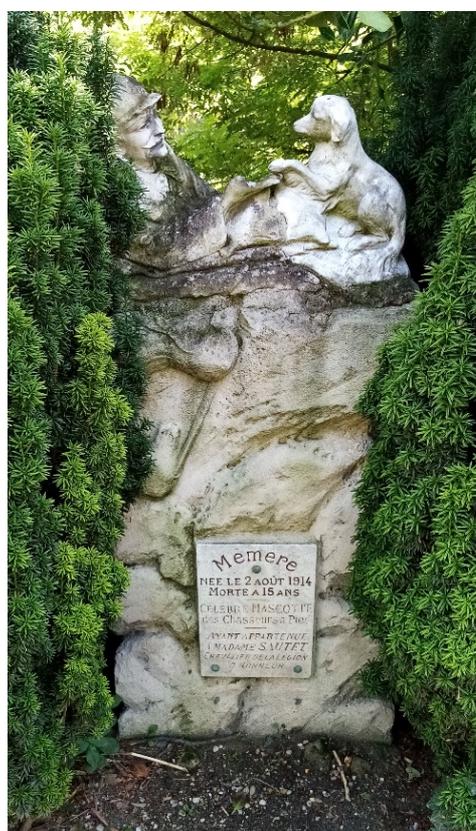


Figure 5. Quelques chiens célèbres du cimetière d'Asnières-sur-Seine. – a) En haut à gauche, Barry (début du XIXe siècle), chien de l'Hospice du Grand Saint-Bernard, dont les bâtiments sont représentés en haut du monument. – b) En bas à gauche, Rintintin (1918-1932), acteur canin. – c) À droite, Mémère (1914-1929), mascotte des régiments de chasseurs à pied. Photos Étienne Verrier (août 2023).

Monuments funéraires

Les monuments funéraires sont généralement adaptés au gabarit de leur pensionnaire : sauf exception, donc, ils sont de dimensions modestes. On observe une grande diversité de forme dont seul un aperçu peut être donné ici (Figure 6).

Tout d'abord, si certains monuments révèlent une imagination pour le moins débridée de leur concessionnaire, les monuments de facture simple sont majoritaires : une simple dalle funéraire complétée ou non d'une stèle (Figure 6.a). Si ces stèles ont souvent

une allure sobre, certaines, en nombre non négligeable, ont une forme suggestive (Figure 6.b) : cœur, tête de chat, fer à cheval, ... On trouve des monuments relativement spacieux et plus ou moins élaborés (Figure 6.c) pouvant accueillir un nombre élevé de pensionnaires (jusqu'à 100 chats dont s'occupait une association d'Asnières-sur-Seine). On observe des obélisques (Figures 6.d), de petites chapelles (Figure 6.e) et quelques niches miniatures (Figure 6.f),

les différences entre ces deux dernières formes pouvant être minces. Enfin, quelques monuments arborent une ou quelques sculptures animalières (Figure 6.g).

Les monuments sont généralement en bon état, de nombreuses tombes sont fleuries, l'ensemble est soigné et dégage l'impression d'un entretien régulier.



Figure 6. Diversité des monuments funéraires au cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine. En haut, – a) Monuments de facture simple : dalles funéraires complétées ou non d'une stèle. Deuxième ligne, de gauche à droite, – b) Stèles à la forme suggestive : tête de chat, cœur. – c) Monuments spacieux et plus ou moins élaborés. Troisième ligne, de gauche à droite, – d) Obélisque. – e) Petite chapelle. – f) Niches en réduction. En bas, – g) Ensemble avec groupe sculpté. Photos Étienne Verrier (août 2023).

Inscriptions sur les monuments

Tous les monuments portent une ou plusieurs inscriptions mais, dans certains cas, l'usure du temps les a rendues illisibles. Ces inscriptions sont quasiment toutes en français mais on peut en observer quelques-unes en anglais, une en russe et une en chinois. Dans quelques cas, les inscriptions sont complétées par des photos de l'animal, avec ou sans son maître ou sa maîtresse.

A minima, figurent le nom de l'animal et ses dates de naissance et de mort. À côté des « Kiki » ou « Minou », fréquemment rencontrés, on peut noter une gamme diversifiée de noms ne manquant pas d'originalité. Par exemple, les férus de philosophie seront peut-être heureux d'apprendre que Platon et Descartes reposent côte à côte... De nombreuses inscriptions vont au-delà de ces informations factuelles : ces épitaphes nous laissent un témoignage des liens qui ont uni l'animal à qui une sépulture a été offerte et leur propriétaire.

Dans une première catégorie, les épitaphes rappellent certaines qualités de l'animal, non sans référence aux humains : « Mystérieux ou affectueux, secret ou taquin, curieux ou philosophe, gueule et boule d'amour, merveilleux compagnon et ami, merci d'avoir magnifié ma vie » ; « Tu étais bon et très

intelligent » ; « Grand amateur de fromage (...) » ; « Beau, fidèle, intelligent, confiant, farceur, en somme mon chien était presque un homme » ; « Tu possédas (...) toutes les vertus de l'homme sans leurs perversions » ; « Son intelligence fascinante, semblable à celle d'un primate évolué (...) » ; « Toi notre chien, plus humain qu'humain, le plus beau, le meilleur des chiens (...) » ; etc.

Dans une deuxième catégorie, c'est l'amour et les liens de « filiation » que les propriétaires expriment : « Notre grand amour » ; « Ma fille, l'amour de ma vie, je t'aime, ta Maman » ; « À mes bébés (...), votre Papa qui vous aime » ; « À notre bébé chéri » ; « Toi et tes petites sœurs vous avez remplacé l'enfant que je n'ai pas eu » ; « Mon Eliot d'amour, mon merveilleux amour, mon inoubliable amour » ; « Tu es ce que j'eus de plus beau dans ma vie, (...), Pour toujours, ta Maman » ; « 17 ans d'amour et d'osmose (...) » ; etc.

Dans une troisième et dernière catégorie, moins abondante que les deux précédentes, on se situe dans le registre céleste : « Mon ange tombé du ciel » ; « Nos petits anges au Paradis des chats » ; « À bientôt au Paradis » ; etc.

Symboles religieux

À l'issue d'une visite au cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine, on est frappé de ne pas avoir observé de symbole religieux (alors que l'on trouve des monuments en forme de chapelle, cf. Figure 6.e) :

ni croix, ni croissant, ni étoile de David sur les monuments, pas de croix hosannière dans l'espace central, etc. Si symboles religieux il y a, ils sont fort peu nombreux ou très bien cachés.

Discussion et conclusion

Cet article, qui se tient dans le registre de la monographie, a été motivé par les interrogations de son auteur (qui est loin d'être un spécialiste du sujet !) sur un phénomène très ancien qui semble se redévelopper à notre époque. Il serait intéressant d'étudier de façon approfondie ce phénomène : recensement aussi complet que possible des lieux dédiés et des opérateurs, nombre annuel de rites funéraires pratiqués et son évolution dans le temps, flux financiers engendrés, etc. Par ailleurs, un travail d'enquête à grande échelle auprès de propriétaires d'animaux de compagnie est sans doute à entreprendre pour rendre compte de façon détaillée des motivations pour des rites funéraires.

Aujourd'hui, la fin de vie des animaux domestiques et les conditions de leur mort représentent de très forts enjeux dans nos sociétés. Cela vaut pour les animaux Ethnozootecnie n°113 (2023)

de compagnie (Le Bail, 2003 ; Bedossa, 2012 ; Gagnon, 2012) comme pour les animaux de ferme (Sens et Sauriano, 1998 ; Société d'Ethnozootecnie, 2012 ; Hervieu, 2022b). Communicante et auteure d'ouvrages sur les liens entre humains et animaux, Laurence Paoli (citée par Notteau, 2023) considère que « Enterrer son animal dans un cimetière, c'est une façon humaine de lui rendre hommage ». Pour le sociologue Jérôme Michalon (cité par Chenais, 2020), « Les services funéraires représentent la suite logique des offres du marché destinées à améliorer la condition animale. (...) C'est aussi le premier contact avec la mort pour les enfants, dans une société qui n'aime pas parler de ce sujet. »

Nos représentations des animaux domestiques ont fortement évolué au cours des siècles derniers (voir, par exemple, Hervieu, 2022a). Notamment, les

animaux de compagnie sont de plus en plus considérés comme des membres de la famille (Digard, 2021, pp. 67-89). Cela peut aller jusqu'à « l'assimilation des animaux à des enfants » ou le « remplacement d'une entité familiale humaine (...) par une entité animale » (Doré *et al.*, 2019), ce que plusieurs des épitaphes rapportées plus haut traduisent sans équivoque (voir aussi Bardina, 2017). Notteau (2023) cite l'historien Éric Baratay pour qui « les funérailles animales marquent l'aboutissement d'un processus de revalorisation et d'intégration des animaux de compagnie commencé quelques siècles auparavant » ainsi que l'anthropologue Jean-Pierre Digard qui y voit, non sans une pointe de regret, une conséquence du fait que « la limite entre les humains et les animaux tend à s'estomper ».

Dans ce contexte, on peut s'étonner de l'apparente discrétion du fait religieux dans les cimetières animaliers (cf. plus haut ; voir aussi Baratay, 2000,

qui, dans le cimetière animalier de Bessenay [Rhône], relève la présence d'objets religieux sur seulement 9 tombes parmi 236). Faut-il y voir la conséquence d'une forme de réserve de la part des propriétaires, de prescriptions des autorités religieuses au titre du maintien de différences essentielles entre humains et animaux ou des deux à la fois ? À l'origine, le règlement du cimetière d'Asnières stipulait l'interdiction des pratiques visant à « pasticher les inhumations humaines » et, en 1955, l'Abbé Gautier directeur du séminaire de Saint-Sulpice, cité par Baratay (2000), écrit : « L'Église n'autorise en aucune façon à placer sur le lieu où repose le corps d'un animal un emblème religieux ». Toutefois, dans les textes religieux, depuis la Bible jusqu'aux encycliques du XIXe siècle, les références explicites aux rites funéraires pour les animaux semblent extrêmement rares, alors que la place des animaux dans la « création » et les devoirs des hommes envers eux sont traités en tant que tels (Denis, 2011 ; Baratay, 2015).

Remerciements

L'auteur remercie Jean-Pierre Digard et Jérôme Michalon pour la vérification qu'ils ont faite de propos qui leur étaient prêtés dans certains articles, ces mêmes deux auteurs et Bernard Denis pour le signalement de sources bibliographiques, et ce dernier ainsi que Marie-Agnès Verrier pour leur relecture attentive d'un premier manuscrit.

Références

- Adam F., Braguier S. (2015) Chevaux allemands de la première guerre mondiale à Chaillon (Meuse), France. *Ethnozootechnie* 98, 21-34.
- AmisForever (2023a) Liste des cimetières animaliers à travers la France. <https://amisforever.com/liste-cimetieres-animaliers-travers-france/> (consultée le 20 août 2023).
- AmisForever (2023b) Liste des crématoriums pour animaux de France. <https://amisforever.com/liste-crematoriums-animaux-france/> (consultée le 20 août 2023).
- Arbogast R.M., Blouet V., Desloges J., Guillaume C. (1989) Le cerf et le chien dans les pratiques funéraires de la seconde moitié du Néolithique du Nord de la France. *Anthropozoologica* NS3, 37-42.
- Arnold L.J., Demuro M., Parés J.M., Arsuaga J.L., Aranburu A., Bermúdez de Castro J.M., Carbonell E (2014) Luminescence dating and palaeomagnetic age constraint on hominins from Sima de los Huesos, Atapuerca, Spain. *Journal of Human Evolution* 67, 85-107.
- Baratay E. (2000) De l'équarrissage à la sépulture : la dépouille animale en milieu catholique, l'exemple français. *In De l'équarrissage à la sépulture*, Liège, Belgique, 15-35. halshs-00562331
- Baratay E. (2015) *L'Église et l'animal*. Éditions du Cerf, 398 p.
- Bardina S. (2017) Social functions of a pet graveyard: analysis of gravestone records at the metropolitan pet cemetery in Moscow. *Anthrozoös* 30, 415-427 (résumé, <https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/08927936.2017.1335099>).
- Bedossa T (2012) Quelles fins de vie aujourd'hui pour les chiens ? Fin de vie des animaux, l'apprentissage d'une vie. *Ethnozootechnie* 93, 41-46.
- Boucault S. (2022) Avec leur cimetière animalier, ces communes qui répondent à un besoin sociétal croissant. *La Gazette des Communes* 1^{er} août 2022, <https://www.lagazettedescommunes.com/819862/avec-leur-cimetiere-animalier-ces-communes-qui-repondent-a-un-besoin-societal-croissant/> (consultée le 21 août 2023).
- Bozonnet J.J. (2001) La nécropole des chevaux des tsars. *Le Monde* 25 janvier 2001, https://www.lemonde.fr/archives/article/2001/01/25/la-necropole-des-chevaux-tsars_4151135_1819218.html?random=304749306 (consultée le 21 août 2023).
- Carbonell E. *et al.* (2003) Les premiers comportements funéraires auraient-ils pris place à Atapuerca, il y a 350 000 ans ? *L'Anthropologie* 107, 1-14.
- Chenais E. (2020) Des services funéraires pour nos animaux de compagnie. *Le Figaro* 27 octobre 2020, <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/des-services-funeraires-pour-chats-et-chiens-20201027> (consultée le 21 août 2023).

- Crubezy E., Martin H., Giscard P.H., Batsaikhan Z., Erdenebaatar D., Maureille B., Verdier J.P. (1996) Pratiques funéraires et sacrifices d'animaux en Mongolie à la période proto-historique. Du perçu au signifié. A propos d'une sépulture Xiongnu de la vallée d'Egyin Gol (Région péri-Baïkal). *Paléorient* 22, 89-107.
- Damecour A.S. (2019) Asnières : 120 bougies pour le plus insolite des cimetières franciliens. *Le Parisien* 21 septembre 2019, <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/asnieres-120-bougies-pour-le-plus-insolite-des-cimetieres-franciliens-21-09-2019-8157090.php> (consultée le 23 août 2023).
- Denis B. (2011) *L'animal et l'éthique en élevage*. Ethnozootechnie Hors série n°2, 114 p.
- Digard J.P. (2021) *Tristes topiques. Souvenirs anthropologiques, passions et questions*. L'Harmattan, Paris, 197 p.
- Doré A., Michalon J., Libano Montero T. (2019) Place et incidence des animaux dans les familles. *Enfances, Familles, Générations* 32, <http://journals.openedition.org/efg/6980>
- Gagnon C. (2012) Fins de vie des chats. De la compagnie à l'accompagnement. *Ethnozootechnie* 93, 47-56.
- Gautier J. (1955) *Un prêtre et son chien*. Crépin-Leblond, Paris.
- Hervieu B. (2022a) Notes sur l'évolution des représentations des animaux de ferme dans la société française, des temps modernes à nos jours. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, doi : 10.3406/bavf.2022.70974.
- Hervieu B. (2022b) Conclusion de la séance sur le statut juridique des animaux en France, *Académie d'Agriculture de France*, 16 novembre 2022, file:///C:/Users/utilisateur/Downloads/20221116_conclusions.pdf
- I-Cad (2023) Baromètre de l'identification des carnivores domestiques. <https://www.i-cad.fr/articles/barometre-identification-edition-2023> (consultée le 23 août 2023).
- Jeunesse C. (2001) Les animaux dans les pratiques funéraires autochtones de la Préhistoire récente en Europe. Le cas du Mésolithique. *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace* 17, 7-34.
- Lasne L. (1988) *L'île aux chiens. Le cimetière des chiens. Asnières, 1899. Naissance et histoire*. Editions Val-Arno, 125p.
- Le Bail L. (2003) *La mort de l'animal de compagnie*. Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de médecine de Créteil, 118 p.
- Le Figaro (2021) Enterrement des animaux de compagnie : que dit la loi ? <https://www.lefigaro.fr/animaux/enterrement-des-animaux-de-compagnie-que-dit-la-loi-20211202> (consultée le 22 avril 2022).
- Le Monde (2020 ?) Mort de son chien : que faire du corps ? Enterrement, incinération ? <https://jardinage.lemonde.fr/dossier-2327-mort-chien-corps-enterrement-incineration.html> (consultée le 22 août 2023).
- Lepetz S. (1996) Les animaux dans les pratiques funéraires. *Revue archéologique de Picardie* NS12, 148-153.
- Mairie d'Asnières-sur-Seine (2019) Le cimetière des chiens. <https://decouvrir.asnieres-sur-seine.fr/patrimoine-naturel/le-cimetiere-des-chiens/> (consultée le 22 avril 2022).
- Notteau R. (2023) Offrir de vraies funérailles à son animal de compagnie grâce à des cimetières animaliers. *Le Pèlerin* 08/06/2023, <https://www.lepelerin.com/france/tendance/offrir-de-vraies-funerailles-a-son-animal-de-compagnie-grace-a-des-cimetieres-animaliers-7530> (consultée le 23 août 2023).
- Pigeaud R. (2017) L'homme préhistorique et la mort. *Comptes Rendus Palevol* 16, 167-174.
- RF (2022) Que faire lorsque son animal de compagnie est mort ? <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426> (consultée le 22 avril 2022).
- Sens S., Sauriano V. (1998) Élever pour tuer, ou une approche de socio-zootechnie dans une formation d'ingénieurs. *Ethnozootechnie* 61, 9-18.
- Société d'Ethnozootechnie (2012) Pratiques de fin de vie des animaux. *Ethnozootechnie* 110.
- Société d'Ethnozootechnie (2022) De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel. *Ethnozootechnie* 93.
- Société Protectrice des Animaux (2023) Ai-je le droit d'enterrer mon animal mort ? <https://www.la-spa.fr/faq-mon-chat-est-mort-ai-je-le-droit-de-lenterrer/> (consultée le 21 août 2023).



Portail du cimetière des chiens d'Asnières-sur-Seine, œuvre de style Art Nouveau d'Eugène Petit datée de 1899.
Photo Étienne Verrier (février 2018).

Tempête sur le ladre

Raymond TRIQUET

Les Barris, 24210 Montagnac-d'Auberoche
rtriquet24@gmail.com

Résumé : La question était : quand le ladre a-t-il été considéré comme nocif ? L'auteur relève d'abord les différentes acceptions du mot selon les époques. Il retient le sens de l'absence de pigmentation et étudie les textes concernant le cheval, du XIX^e au XIV^e siècle, en relevant les croyances que l'on partageait même avant que n'existât le mot ladre. Pour le chien, il relate la grande querelle dont il a été témoin entre les anti-ladre et ceux qui en niaient la nocivité, presque tous vétérinaires des deux bords. De nos jours, c'est encore pour l'esthétique qu'on refuse parfois le ladre.

Mots-clés : *lèpre, ladre, mesel, liste, arsel, marque, dégénérescence, blanc, esthétique, seul.*

Storm on the 'ladre'. Abstract: The question was: "when was the 'ladre' (unpigmented areas) considered harmful?" The author first identifies the different meanings of the word across the centuries. From these he selects the sense of absence of pigmentation, and studies texts relating to the horse from the 19th back to the 14th century, highlighting the beliefs that were shared even before the word 'ladre' existed. In relation to the dog, he relates the great controversy which he witnessed between those who wanted to exclude the 'ladre', animals with unpigmented areas, and those who denied any harmful affects. Almost all of the participants on both sides were veterinary surgeons. Nowadays the 'ladre' is still sometimes rejected for aesthetic reasons.

Keywords: *leprosy, 'ladre', mesel, blaze, arsel, mark, degeneration, white, aesthetics, alone.*

*What's in a name?
That which we call a rose,
By any other name
Would smell as sweet*

Shakespeare (1594) *Romeo and Juliet*

Qu'y-a-t-il dans un nom ?
Ce que nous appelons une rose,
Par n'importe quel autre nom
Aurait le même parfum.

Ladre est un adjectif et un nom masculin peu usité et au moins partiellement inconnu de nombreux Français. Ceux qui ont lu l'*Avare* de Molière se souviennent que Maître Jacques, le cuisinier et cocher d'Harpagon, dit à son maître : « Jamais on ne parle de vous, que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu » (Acte III, scène 1).

En grammaire, on oppose le terme, monosémique au mot polysémique, les termes de sciences comme l'anatomie aux mots de la langue commune. « Ladre » est éminemment polysémique au point que ses différentes acceptions dans le temps pourraient être considérées comme autant d'homonymes inclus dans l'ensemble du mot.

Il n'est pas né sous une bonne étoile. A l'origine est « le pauvre Lazare qui gisait, tout couvert d'ulcères (...) Bien plus, les chiens eux-mêmes venaient lécher ses ulcères (*Évangile selon Saint-Luc*, 16¹⁹). Dans la

Holy Bible de 1611, on lit : « *Moreover the dogs came and licked his sores* ».

Le nom Lazare, du latin *Lazarus* prit au XIII^e siècle les formes *lazre, lazdre, ladre*, avec le féminin *ladresse*, comme « celui, celle qui a la lèpre » (*Hatzfeld Darmasteter*). On a par la suite distingué le ladre vert dont les plaies étaient visibles, du ladre blanc, non défiguré. La ladrerie a été le nom vulgaire de la lèpre au Moyen Age (*Litttré*), puis un hôpital pour lépreux, comme la léproserie, la maladrerie et la maladerie qui était d'abord destinée aux malades, c'est-à-dire ceux qui étaient « en mauvais état » (*Dictionnaire de l'ancien français*). Paré disait : « La lepre ou ladrerie, appelée des Grecs *elephantiasis* » (cité par *Litttré*).

Par analogie, au XV^e siècle, la ladrerie était la maladie du porc ladre (« une vieille truie ladresse », *TLF*). Jean Nicot, dans son *Trésor de la langue française* de 1606, premier vrai dictionnaire du français (Alain Rey)

relève l'expression « Porc ladre » ou sursemé, *Porcus leprorus*, qui s'est dit auparavant sorsemé : ulcéreux, pourri. Il s'agit de l'infestation des muscles du porc par les larves du ténia, repérable par l'examen de la face inférieure de la langue (présence de vésicules). Au XIXe siècle, apparaît le verbe *langueyer*, examiner la langue d'un porc pour voir s'il est ladre et le *languyeur* était chargé de cette fonction (Ordonnance des rois de France, dans *Trésor de la langue française*, tome 10).

Les lépreux étaient traités très durement mais avaient la réputation de ne pas sentir les coups et, au XVIe siècle, « ladre » a pris le sens d'insensible physiquement puis moralement. Et là on n'est pas loin du sens donné au XVIIIe siècle, excessivement avare comme Harpagon.

Ladre est aussi un vieux terme de chasse qui s'applique aux lièvres, vivant dans des terrains marécageux et dont la chair n'est guère ragoûtante. Duchartre, dans son excellent *Dictionnaire de la chasse*, cite à son propos Houdetot (1855) : « Ces animaux sont grands, longs et mous ». Dans son *Ecole de la chasse aux chiens courants*, le Verrier de la Conterie, parlant des lièvres de Laponie, ajoute : « Il en est de ladres qui n'habitent que les marais ».

Ladre est enfin un terme (monosémique) bien connu dans le milieu du cheval et plus tard dans celui du chien de race et à peu près totalement ignoré ailleurs. On dit : « ce cheval, ce chien a du ladre ». C'est donc un nom masculin non comptable, comme un nom de matière (et rarement employé comme adjectif). Pour rendre le nom comptable, il faut ce que l'on appelle, quand on est savant, un « développement syntagmatique » comme « une marque » ou « une tache de ladre ». Ne suivent pas cette façon de parler le français, les *Instructions pour l'identification des équidés de 1999* qui disent bizarrement « un ladre », « un petit ladre ». Le ladre se définit par la présence de zones dépigmentées, par exemple aux lèvres, aux paupières, sur le pourtour des orifices naturels, chez le cheval au bout du nez, « aux ailes des naseaux » (Lesbre), chez le chien à l'extrémité du chanfrein, sur la truffe. En recherchant les caractères décrits par différents auteurs, hippologues ou cynologues, on relève : poil blanc, rare et fin, peau mince et rosée. Cela nous amène à nous interroger sur les définitions de dictionnaires du XIXe siècle. *Bescherelle* (1852) parle de « petites taches brunes dans lesquelles les poils manquent » et *Nodier* (1833) note : « taches de couleur brune ». Or, il s'agit de la couleur sombre normale de la peau du cheval et non du ladre. Lesbre, au début du XXe siècle, l'affirme : « Tous les chevaux sont nègres quand ils ont été rasés, même lorsque leur pelage était blanc ». Il nous apprend les expressions « moucheté de ladre », « marbré de ladre » et « boire

dans son blanc : les lèvres sont envahies totalement ou en grande partie par du ladre ». Et Lesbre n'y voit aucun inconvénient. En tout cas, il n'en dit pas mot. Il n'émet aucun jugement non plus quand il décrit des chevaux complètement albinos, c'est-à-dire « ladres sur toute la surface du corps ». Ce n'est pas son sujet.

Lecoq, le grand hippologue du milieu du XIXe siècle, est pour la simplification des expressions qui, chez le cheval, forment une sorte de « jargon de métier ». Au lieu de « cap de maure » il propose « tête noire », qui a l'avantage de n'avoir pas besoin de traduction. Au lieu de « buvant dans son blanc », il affirme qu'« il est bien plus simple de dire : tache de ladre ou simplement ladre à telle ou telle lèvre. La présence de ces taches rend beaucoup plus complète l'identité de l'animal signalé. » C'est donc plutôt un avantage du point de vue de l'identificateur. L'hippiatre ne semble pas avoir d'avis.

Le *Trésor de la langue française* relève le terme ladre dans un roman de 1899 (D'Esparbès, *les Demi-Solde*). Pour bien comprendre ce que signifie ce « ladre » il faut le mettre en situation. Il s'agit d'une jument qui est allée en Espagne avec l'armée de Napoléon et qui était à Waterloo, montée par un colonel, lequel la lègue à un vieux sous-lieutenant, à la fois comblé et catastrophé. Il doit vendre ses meubles pour la nourrir. « Il lui parla comme à une enfant. T'es forte, t'as le cou bien sorti (...) Il appuya sa joue sur le poil, jupe (nous dirions robe) soie gris tourdille, et du ladre qui va faire joujou dans le naseau gauche ; t'es encore belle tu sais ; je te montrerai aux Parisiens. » Il n'y a rien de restrictif dans ce ladre. Il est pris comme une espèce de coquetterie comme jadis une mouche sur la joue d'une jolie femme. Quant au ladre sur le nez d'un chien cela n'intéresse apparemment personne à cette époque.

Nous ne pouvons pas abandonner le XIXe siècle sans relire, à la recherche du ladre, deux œuvres très importantes. Eugène Gayot a publié en 1867 *Le Chien histoire naturelle* qui, dans sa forme, ressemble à un roman picaresque avec ses innombrables récits de faits et d'aventures auxquels participent des chiens de toutes races or, en 346 pages, il n'est pas fait mention de ladre alors que l'auteur, vétérinaire et inspecteur général des haras, a des idées bien arrêtées sur une quantité de sujets et de très nombreuses races canines.

Le comte Le Couteulx de Canteleu, lieutenant de l'armée, est l'auteur en 1890 d'un remarquable *Manuel de vénerie française*. Toutes les races de chiens courants sont décrites avec méthode en 415 pages. Pour ignorer le mot « ladre », l'auteur évoque la chose. A propos du Talbot, « variété blanche du Saint-Hubert » déjà à l'époque disparue, il ajoute :

« Toutefois j'ai vu une fois amenées d'Angleterre par un piqueur nommé Eusèbe, des chiennes blanches et roses sans tache. » Ce rose sur une robe blanche unicolore ne peut être que du ladre. Cela laisse ce grand chasseur indifférent.

Dans le domaine de l'histoire naturelle, le XVIII^e siècle est dominé par Buffon et Daubenton et leur *Histoire naturelle, générale et particulière* parue en 1786. Le problème du ladre n'est pas évoqué chez le chien. Daubenton décrit pourtant des épagneuls « marqués de blanc sur le museau et sur le milieu du front (p. 247) et la bigarrure des chiens arlequins ainsi que la peau « couleur chair » des « chiens turcs qui n'ont point de poil » (p. 248). J'ai déjà parlé de l'usage de ce vocabulaire en 2016 (« Origine des standards canins français, l'étape du XVIII^e siècle », dans *Standards, santé et génétique chez le chien*).

Dans son étude sur le cheval, Daubenton dit qu' « on n'aime pas que la tache blanche (...) se prolonge jusqu'au bout du nez. » Il affirme qu'il s'agit d'un « faux préjugé » qui « n'aurait pas duré si longtemps si on avait fait de bonne recherche sur le sujet » (p. 276). Buffon note que « les Espagnols ont de l'aversion pour ces marques », dont les « jambes blanches et les nez blancs ». Ce sont pour lui, des préjugés mal fondés « puisqu'il se trouve de très bons chevaux avec toutes sortes de marques. »

Il cite plusieurs fois le *Nouveau Parfait Maréchal* de François Alexandre de Garsault paru en 1741. Cet auteur décrit par le menu toutes les combinaisons de balzanes, d'étoiles et de listes, y compris chez le cheval qui « boit dans son blanc » et qui sont « de mauvaises marques ». Le ladre est précisé : « Le tour des yeux, ou le bout du nez, ou même tous les deux ensemble sont sans poil et d'une chair rouge ou fade, mêlée de taches obscures ». Les bonnes marques sont également décrites, y compris les trois balzanes blanches et le fameux dicton qui viendrait d'Espagne et qui est toujours connu au XXI^e siècle : « Cheval de trois, cheval de roi ». Cependant, au Siècle des Lumières, on ne croit plus à ces fadaïses et Garsault affirme : « Cette façon de comparer est devenue absurde ». Sa conclusion concernant le cheval est pleine de bon sens : « On ne peut juger que par l'usage qu'on en fait ».

Daubenton cite au moins une fois *Le véritable et parfait Maréchal*, l'addition de l'adjectif « véritable » semble révéler la désapprobation quant au choix du titre de 1741, copie de l'œuvre célèbre de Solleysel, *Le parfait Maréchal*, paru en 1664. Toutes les combinaisons de marques décrites dans le *Nouveau Maréchal* existent déjà chez Solleysel ainsi que nombres d'expressions en usage dans le milieu

équestre. Il existe des différences de forme et de fond. Garsault dresse des listes de « bonnes marques » et de « mauvaises marques » et termine son ouvrage par un « dictionnaire de termes de cavalerie » où figure le terme ladre dans une définition différente qui a pu inspirer les lexicographes des siècles suivants. En effet, les taches de ladre « au bout du nez » sont « de couleur brune », en contradiction avec leur description dans le texte. Mais surtout, Garsault manie l'ironie et il semble bien que ce soit Solleysel l'auteur visé : « Quelques-uns ont voulu rendre la connaissance des marques de chevaux une affaire sérieuse et essentielle, peut-être la croient-ils eux-mêmes ».

Jacques de Solleysel avait une grande expérience des chevaux et il était un écuyer renommé qui ne doutait pas de lui-même comme le montre ce passage qui introduit la première partie de l'œuvre : « Ceux qui aiment les chevaux seront bien aises que j'aye travaillé pour faire voir ce livre avec toute la perfection dont je suis capable. » Il porte le titre honorifique de sieur de Solleysel, écuyer du roi. On chercherait vainement le mot « sieur » dans un grand dictionnaire du siècle comme le *Furetière*, ou bien avant dans le *Cotgrave*. En effet, il s'agit d'un cas régime. Le cas sujet est sire, lequel « se disait des Barons, des gentilshommes et des bourgeois. »

Solleysel, au sujet des marques blanches, est pour la tradition tempérée par sa pratique : « Cette observation (...) je ne prétends pas la faire passer pour une démonstration infallible (...) j'en parle selon l'expérience que j'en ai ». Et le ladre, sans être nommé, est condamné : « Si le blanc continue jusqu'au bout du nez, ce sera une méchante marque » (2^e partie p. 122). Il pense que « par la couleur, il faut tirer des indices pour juger du tempérament du cheval ». Et il a l'audace de contredire un grand seigneur, Monsieur le Duc de Neucastel qui, à propos de chevaux, traite de ridicules ceux qui s'attachent aux poils et aux marques pour tirer quelque connaissance de leur bonté ». Il ajoute : « Je le crois seul dans cette pensée ». Pourtant il se contredit, p. 291 : « Les marques des chevaux, soit étoile, soit épi, soit tout ce qu'on voudra, ne sont qu'autant d'absurdités ».

Toutes ces balzanes, toutes ces marques bonnes ou mauvaises se trouvent déjà dans le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, paru en 1600. Même la mise en garde émise par Buffon concernant les croyances figure déjà ici comme introduction sur l'importance de la couleur du poil sur la « bonté, c'est-à-dire la qualité du cheval : « de tous poils se trouvent de bons chevaux ». Cependant, il ne faut pas « mépriser les adresses (indications) du poil selon l'usage de bons escuyers ». Le mot ladre n'apparaît pas plus chez Olivier de Serre que chez

Solleysel mais on lit : « Le cheval est de mauvaise bouche et vicieux qui a l'estoile blanche au front, lui faisant liste ou raie, et qui en a aussi une autre sur le muffle. » Au XVII^e siècle, un cheval vicieux est « mal complexionné, restif, mordant, ruant, indomptable ». Nicot a précisé qu'« un cheval franc n'est point vicieux ». La conclusion d'Olivier de Serres est sans appel : « Le faut rejeter comme inutile. » De nos jours, un cheval vicieux est ombrageux et rétif alors qu'on le veut « calme, en avant et droit ». Que l'on y croit ou non, une sorte de malédiction en provenance d'Espagne est citée dans toutes les œuvres que nous venons de parcourir, de Buffon et Daubenton à Olivier de Serres. Elle frappe le cheval qui présente une balzane « au pied droit de derrière » (postérieur droit) accompagné de l'étoile ou du chanfrein blanc (*Le Nouveau Maréchal* où l'on cite le proverbe : « Gardez-vous du cheval arzel ». Olivier de Serres, parlant d'un tel cheval, le nomme « superbe et vicieux, il est appelé arsel »). Rappelons qu'à la même époque, superbe signifiait « hautain » (Nicot).

Voyons ce qu'en pensent les lexicographes. Nicot ignore le mot « ladre » dans son application au cheval ainsi que le mot arsel (ou arzel), lequel apparaît onze ans plus tard dans *A Dictionarie of the French and English Tongues* de Randle Cotgrave : « a horse with a white foot on the right, or further side (cheval qui a un pied blanc du côté droit ou autre côté) ». Le destin du cheval n'est pas engagé. En 1690, *Furetière* explique le sens de « autre côté » : « Arzel, terme de manège (on voit que nous sommes à l'époque de l'art équestre) qui se dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pied de derrière du costé droit, ou du pied hors du montoir (à l'arrière) ». Selon les auteurs, la gauche du cheval est le côté du montoir (à l'arrière) ou le côté de la bride (à l'avant). Le côté droit est le côté de la lance ou hors du montoir. *Furetière* connaît le ladre du cheval : « Se dit aussi d'un cheval qui a des marques blanches autour de l'œil et au bout du nez ; ce qui n'empêche pas pourtant qu'il soit bon et sensible à l'éperon. » Si on éprouve le besoin de rassurer le lecteur-cavalier, c'est que le doute subsiste. A mesure que s'estompe ce genre de croyance, le mot arsel ou arzel disparaît des dictionnaires de l'époque moderne. Il est ressenti comme purement espagnol. Le grand *Littre* de 1878 le donne encore, avec la croix de l'obsolescence, pieds de derrière (au pluriel) blancs et chanfrein blanc, sans connotation. A la fin du XIX^e siècle paraît le *Hatzfeld Darmesteter* et là, il est question d'étymologie. Arzel est un mot emprunté de l'espagnol argel, arabe ardjal et on cite le *Cotgrave* de 1611. Au XX^e siècle, le cheval a perdu l'importance qu'il avait dans la vie de tous les jours et, en particulier dans la guerre. En 1812, Koutousov savait que Napoléon serait battu car il n'avait plus de chevaux (Marie Pierre Rey). Le rapport entre des marques

blanches et le sort du cheval et de son cavalier n'intéresse plus les cavaliers en France. Arsel ou arzel disparaît des nomenclatures. Pas de tous les dictionnaires ! C'est ainsi qu'on le retrouve dans le *Trésor de la langue française*, tome 3 et dans le *Dictionnaire culturel en langue française*, tome 1. L'arabe est corrigé en ardjal ou ärdjal et les deux pieds postérieurs sont blancs au lieu du pied seul du côté de la lance, ce qui semble-t-il enlève à ce signe tout pouvoir maléfique.

Le *Dictionnaire royal de l'Académie espagnole* de 1823 comme la vingtième édition de 1992 rapportent que « la superstition très en vogue entre les gens d'armes était que les chevaux « argeles » portaient malheur à ceux qui les montaient ». Le proverbe disait : « Tu te gardes d'approcher de l'homme mauvais et du cheval argel ».

Quant à l'origine arabe de ce terme, elle n'a rien d'étonnant, les Arabes et les Berbères ayant une longue tradition équestre. Claude Guintard et Christine Mazzoli-Guintard nous apprennent que dès le XI^e siècle, en Andalousie musulmane, on s'occupe beaucoup des équidés. Il existe déjà, à côté de « données de type magique, médicinal ou alimentaire » des traités « d'hippologie ou d'hippiatrie » des vétérinaires pour soigner chevaux et mulets, des experts pour traiter des vices comme la boiterie et des juristes pour intervenir dans des procès (déjà !) concernant les vices cachés.

Le mot arsel n'est plus employé en français moderne. Il me semble survivre en dialecte picard en qualifiant non plus un cheval indomptable mais un enfant hyperactif, remuant, insupportable : « un *archel*. » Le passage de la sifflante /s/ à la chuintante /ch/ est classique. C'est ainsi que l'ancien français musette correspond au picard muchette, endroit où l'on cache quelque chose ou que l'agasse (la pie) s'appelle *agache* en picard.

Ladre appliqué aux zones dépigmentées est donc un mot relativement moderne mais la chose est évoquée depuis au moins le XIV^e siècle, chez le cheval. L'article de Contamine, « Les robes des chevaux d'armes en France au XIV^e siècle » est révélateur. Il s'agit d'une sorte de revue destinée à décrire finement chaque cheval appartenant à des « gens d'armes » et à les estimer. Ce qui frappe d'abord tout homme de cheval actuel est l'abondance de chevaux « blancs » alors qu'il a appris que le cheval blanc d'Henri IV était gris. Les chevaux gris sont également nombreux. Il ne peut pas y avoir autant de « blancs » et de gris sans ladre aux naseaux. Or ce n'est pas évoqué. On trouve un « bai la chere blanche », c'est-à-dire le visage blanc, donc la face blanche, et toutes les chances pour

« boire dans son blanc »... sans le dire. Intéressante est l'expression « liard mézel ». Contamine nous dit que le cheval liard était d'une couleur voisine du gris. Et « mezel » est donné par *Cotgrave*, avec « meseau » et le féminin « meselle » et par *Nicot*, « mesel » comme un synonyme de lépreux. *Litré* cite Lancelot du lac : « la damoiselle qui devant estoit ladresse et meselle. » Qu'est-ce donc qu'un cheval lépreux ? Certains chevaux ont « les yeux morfaits » Contamine dit : « dont les contours sont blancs. » Il s'agit bien de ladre, comme ceux qui ont « une tache blanche au musel ». Le terme morfait ou morfaiz n'est connu ni de *Nicot* ni de *Cotgrave*. Sur les indications de Contamine, on trouve morfee dans le *Godefroy* : « nom féminin, marque blanche sur le nez ou la croupe d'un cheval. » Terminons par une expression qui ne laisse aucune incertitude : « cheval bai pipe emprès les narines », « pipe en la narine », « pipe blanche au museau ». D'où vient cette pipe ? On joue aux cartes depuis fort longtemps. Et bien sûr, on triche. Une façon efficace est de marquer les cartes. Une pipe est d'abord un tuyau, un chalumeau avec lequel on produit un son pour attirer les oiseaux, donc pour les duper. C'est une « piperie » dont *Nicot* dit : « Pour les cartes que les pipeurs tiennent marquées ». De la tromperie à l'aide d'une marque (la pipée) on passe à la « pipe », la marque elle-même. La marque sur le museau était-elle sentie encore au XIV^e siècle comme une tromperie ? Il ne semble pas que ce soit le cas car on note la chose mais on ne la commente pas. De nos jours, ces marques de ladre sont connues mais n'ont aucune incidence sur la valeur du cheval. Remarquons qu'au cours des âges, les marques dites mauvaises ne l'étaient que pour le cheval lui-même et son cavalier. Il n'en est pas de même chez le chien.

J'ai parlé dans ma *Saga du dogue de Bordeaux* (tome I, p.205) de la révolution industrielle, du chien dans la ville et de la naissance du « sport canin » en Angleterre en 1859, de la fondation du Kennel Club en 1873 et de la Société Centrale d'Amélioration des races de chiens en 1882. Le chien jusque-là n'avait que la portion congrue dans les ouvrages scientifiques et par exemple encore dans le *Traité de zootechnie* de Paul Dechambre de 1914. Avec l'organisation des premières expositions et la création des clubs de races, le chien va faire l'objet de nombreuses études où vont s'impliquer certaines autorités (comme le même Paul Dechambre ou le célèbre Pierre Mégnin), nombre de vétérinaires et des amateurs éclairés.

On va voir deux mots nouveaux apparaître : cynophile, en 1846 et cynologue, très utilisé dans le milieu canin mais ne figurant pas dans les dictionnaires usuels. Cynophile, bien français avec sa racine grecque n'est pas employé hors de France. La Fédération Cynologique Internationale en est l'exemple même.

Elle parle de cynologie (étude du chien) quand nous disons cynophilie (amour du chien). J'ai traité cela ailleurs.

On est frappé par ce qui est généralement exprimé, le grand respect pour les maîtres, la fréquente vigueur des critiques et le mépris pour les « ignorants ». Luquet disait : « Ils savent d'autant plus qu'ils n'ont jamais rien appris. » Concernant le ladre chez le chien, un mot créé à la fin du XVIII^e siècle va faire florès : « dégénérescence » et un vieux mot va proliférer, l'adjectif taré.

Ce n'est pas seulement le chien ladré qui est atteint mais sa descendance, non seulement le présent mais l'avenir. Une « vérité première » est aussi assénée : « Le ladre est le début de l'albinisme ». On note aussi une confusion entre ladre et albinisme et entre décoloration et dépigmentation. La différence entre ces deux mots peut être expliquée linguistiquement. Les unités que l'on appelle des mots sont opposables, comme tout et rien. De même, la truffe est pigmentée ou dépigmentée. Quand on parle, les mots sont influencés par l'intonation. On peut dire « oui » signifiant « non » ou au moins, le doute. On est alors dans le règne du « plus ou moins. » C'est ce qui se produit avec la décoloration. Une région est plus ou moins décolorée.

Luquet citera plusieurs auteurs persuadés de la nocivité du ladre chez le chien. J'en ai quelques autres en réserve. Voici quelques morceaux choisis.

En son château de Wardrecques dans le Pas-de-Calais, Monsieur le docteur Bommier a beaucoup écrit, sur l'automobile (*Le bréviaire du chauffeur*), l'hygiène sportive, la chasse et l'ornithologie, et en tant que juge canin « *Pour le bon et beau chien* » en 1923, à compte d'auteur.

Pour lui, le propriétaire de chiens « ne sait pas, vient au ring avec un cœur plein mais un cerveau vide. » Le chapitre XV s'intitule « de la dégénérescence », illustré par des profils de têtes humaines. L'auteur affirme : « Le ladre est le signe de la dégénérescence en général quelle qu'en soit la cause » et ailleurs : « Le ladre stigmaté de dégénérescence » et « le ladre à la paupière (...) marque une véritable carence de la Nature. »

En 1949, Jean Servier (famille de grands pharmaciens) publie *Meilleurs chiens de chasse*. L'auteur est un juge très connu, très au fait des arcanes de la cynophilie. Pour lui : « le ladre aux paupières et à la truffe sont, quoi qu'on puisse en dire, des signaux d'alarme qu'il ne faudrait pas brûler ». Les standards anglais étant muets sur la question du ladre, Servier regrette de

devoir parfois donner de hautes récompenses à des terriers dont les paupières ou la truffe sont « sérieusement mitées. »

Hérout, vétérinaire, est probablement le plus catégorique. En 1932, il écrit dans la célèbre revue *L'éleveur* : « Tout chien ladré est un taré, un dégénéré dont les produits sont en général candidats à la surdité, à la stérilité, aux tumeurs malignes, etc... ». Mon ami Maurice Luquet m'offrira le 4 août 1972 un exemplaire ayant appartenu à son auteur Hérout : *Extérieur du chien*, publié en 1955. Les termes sont moins abrupts mais on y lit : « Tout chien qui présente du ladre aux paupières et au nez et qui en plus a l'iris clair, doit être rejeté de la reproduction. » Dans la lettre qui accompagnait ce cadeau, Luquet me disait que son beau-père, le docteur Hérout, avait été « un des pionniers de la cynophilie et de la cynotechnie, trop révolutionnaire pour son époque, incompris. » Il était aussi le plus cynophile, Président de l'association des Vétérinaires Cynophiles et Secrétaire de l'Entente Cynophile Française, organisme parallèle à la Société Centrale Canine.

Un an après l'*Extérieur du Chien* paraît *Le Boxer*, ouvrage collectif où l'on remarque un article de Lienhart, Professeur de génétique : « La couleur du Boxer, son hérédité ». Monsieur le professeur nous dit : « Le ladre considéré pour le moins comme très inesthétique est à juste titre regardé comme un grave défaut qu'il faut absolument proscrire. »

Autre ouvrage collectif en 1959, *Le Chien*, publié sous la direction du Docteur Fernand Mery, de l'Académie Vétérinaire de France, très connu à l'époque. On y lit : « Les décolorations appelées taches de ladre sont considérées comme de graves défauts ».

Vient encore une publication en 1965 d'un docteur vétérinaire, Yves Pincemin dont la famille sera réputée pour son élevage de dogues allemands : *Morphologie et esthétique canine*. On y parle aussi de « dégénérescence » sous forme d'une dépigmentation partielle ou générale de la peau ou des muqueuses.

Observons que, dans cette avalanche de textes par une quantité d'auteurs, on ne trouve que des affirmations et pas de démonstrations. Il s'est trouvé quelques contradicteurs, en particulier dans le fameux journal *L'Eleveur* mais il s'agissait de petites gens qui n'avaient aucune chance de se faire entendre. Un chasseur a même affirmé que les chiens à la truffe dépigmentée avaient plus de flair.

Enfin parut en 1971 *Le chien, morphologie, extérieur, esthétique* du vétérinaire Maurice Luquet. Cet ouvrage eut un grand succès car les cynophiles attendaient un

bon livre de vulgarisation, sérieux, compréhensible. Ils avaient confiance en Luquet qu'ils connaissaient en tant que juge un peu rude mais honnête et compétent. L'éditeur, Maloine, inspirait aussi confiance après avoir publié de nombreux ouvrages de médecine. L'ouvrage fut couronné par l'Académie Vétérinaire de France. Personnellement, j'adorais servir de secrétaire à Luquet qui m'a appris mon « métier de juge canin ». A propos du ladre, il avait adopté les vues de son beau-père tant admiré, Hérout. Relevons deux phrases : « Le ladre congénital est toujours un signal d'alarme pour la dégénérescence » et : « Le ladre doit être considéré comme vice rédhibitoire ».

La Revue officielle de la cynophilie française dans son numéro 21 publie « Le rapport sur le ladre dans l'espèce canine » par le professeur Guy Queinnec, présenté à la commission zootechnique du 16 novembre 1977. Il s'agit d'un article très savant qui bat en brèche les certitudes. La conclusion en est que « le ladre, même développé, n'a de conséquence qu'esthétique et ne semble pas traduire de signe de dégénérescence. » Queinnec ajoute : « La signification du ladre n'apparaît que chez Luquet. » Il s'agit là d'une attaque frontale.

« Luquet est donc seul ». Au fond Queinnec parle comme Solleysel dans sa querelle avec le duc de Newcastle. Celui qu'il contredit est « seul ». A l'époque, je n'avais rien à dire, n'étant pas scientifique. Je pensais seulement qu'il était curieux que celui qui était seul avait forcément tort. Galilée était bien seul quand il a dit « et pourtant elle tourne ! »

Ce « seul » a fait bondir Luquet, qui était très loin de l'être, comme nous l'avons vu. La Société Centrale Canine lui a sportivement ouvert ses colonnes. Il avoue être « désorienté ». Il n'a fait que suivre les cynologues réputés du début du XXème siècle. Il affirme que traiter du ladre chez le cheval et chez le chien en mêmes termes, c'est de l'extrapolation. Enfin, il sort « sa botte de Nevers » en citant un texte de son contradicteur où il est dit : « La présence de ladre est quelque chose d'extrêmement dangereux » et « la ladrerie est concomitante (...) des troubles des sens ... » Encore une fois je ne pouvais pas juger le fond mais je me réjouissais de l'emploi du mot « ladrerie » dans un sens probablement unique qui remonte à ses origines.

Au début, je ne comprenais pas le mélange d'arguments scientifiques et esthétiques. Que le standard d'un chien refuse le ladre simplement parce que ce n'est pas beau me semblait une reculade de la commission. Plus tard, j'ai compris que cela avait ramené la paix. Les scientifiques de la commission du 16 novembre 1977 avaient gagné mais les anti-ladre

n'avaient pas perdu puisqu'ils en étaient, de toute façon, débarrassés.

En avril 1983, je reçus de Luquet son nouveau livre, *Dogues et bouledogues* avec une gentille dédicace. La préface était de « M. le Professeur Queinnec » lequel rendait au docteur Luquet « l'hommage que l'on doit à sa ténacité et à sa compétence. » Sa ténacité, j'en ai trouvé à nouveau la preuve, p. 275 : « La truffe et les lèvres doivent être bien noires, la bonne pigmentation (quoi qu'en disent certains) étant le signe d'un bon

équilibre physiologique et l'insuffisance de pigmentation pas uniquement un défaut d'esthétique. » Mon vieil ami n'avait pas baissé les bras.

Le mot de la fin sera donné par Denis, Courreau et Costiou en 2013 dans le beau et riche livre de la SCC (*Le Chien, morphologie, esthétique, jugement*) : « L'idée selon laquelle le ladre constitue un signe de dégénérescence a eu cours en cynophilie et n'a pas disparu. Il n'en est rien. »



Exemples de ladre chez le chien (à gauche) et chez le cheval (à droite). Photos aimablement fournies par, respectivement, Hélène Denis et Monique des Écuries de la Loisine.

Remerciements

Merci à Bernard Denis d'avoir initié cet article et pour notre compagnonage durant de nombreuses années au service du chien. Merci à Florian et à Martin sans qui ce texte serait resté manuscrit. Merci à mes fournisseurs de livres rares, Bernard et Thierry. Je suis reconnaissant à Dorothee et l'équipe de la médiathèque de la SCC, toujours compétents, toujours souriants. Pour l'Espagne je remercie Christine et Alexandre.

Références

- Bescherelle aîné (1852) *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*. Garnier frères et Simon.
Bommier R. (R. Docteur), *Pour le bon et beau chien*, chez l'auteur, Château de Wardrecques, Pas-de-Calais, 1923.
Buffon G. (de) (1786) *Histoire naturelle générale et particulière*. Paris, aux Deux Ponts, chez Sanson et Compagnie.
Buffon G. (de) (1839) *Œuvres complètes*, Tome 3, Paris, au bureau de la société des publications illustrées.
Collectif (1953) *The Holy Bible*. King James version, London, Collins' Clear Type Press.
Collectif (1955) *La Sainte Bible, Évangile selon Saint-Luc 16¹⁹, Le mauvais riche et le pauvre Lazare*. Traduit en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris, Editions du Cerf.
Méry F. (dir) (1959) *Le Chien*. Paris, Larousse.

- Contamine P. (1993) Les robes des chevaux d'armes en France au XIVE siècle. In *L'Homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Age au XVIIIe siècle*, Université de Nantes, Ouest Editions, 1993.
- Cotgrave R. (1611) *A Dictionary of the French and English Tongues*. London, Adam I Flip, Hildesheim, Georg Olms Verlag.
- Daubenton L. (1786) Description du chien. *Histoire naturelle* (voir Buffon, 1786).
- Dechambre P. (1914). *Traité de Zootechnie*, tome I, *Zootechnie Générale*. Charles Amat, Asselin et Houzeau, 3e édition.
- Denis B., Courreau J.F., Costiou P. La robe du chien : pelage, coloration. In *Le Chien, morphologie, esthétique, jugement*, Société Centrale Canine, Chaumont Champagne, Castor et Pollux, 2013.
- Diccionario de la Lingua Española* (1992) Real Academia Española, Vigésima primera edición, Madrid, Espasa Calpa.
- Duchartre P.L. (1973) *Dictionnaire analogique de la chasse*. Paris, Chêne.
- Esparbès G. d' (1899) *Les Demi-Solde*. Paris, Flammarion.
- Furetière A. (1690) *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye et Rotterdam, Arnout et Reiner Leers.
- Garsault F.A. (1867) *Le nouveau parfait maréchal, avec un dictionnaire des termes de cavalerie*, 7^{me} édition (1970) Lyon, chez Amable Leroy.
- Gayot E. (1867) *Le Chien, histoire naturelle*. Paris, Firmin Didot Frères, Fils et Cie.
- Godefroy F. (1994) *Lexique de l'ancien français*. Paris, Honoré Champion.
- Greimas A.J. (1979) *Le dictionnaire de l'ancien français*. Paris, Larousse (édition de 2012).
- Guintard C., Mazzoli-Guintard C. (2000) Les vices des équidés sous le regard de l'expert-vétérinaire en Al-Andalus : un aperçu chez Ibn Sahl (1022-1093). *Anthropozoologica* 32.
- Hatzfeld A., Darmesteter A. (1890-1900) *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, Delagrave.
- Hérout E. (1955) *Extérieur du chien, Têtes et queues*. Rouen, édité par l'auteur.
- Ministère chargé de l'Agriculture (1999) *Instructions pour l'identification des équidés*.
- Lecoq F. (1843) *Traité de l'extérieur du cheval et des principaux animaux domestiques*. Lyon, M^{me} V^{ve} Bouchard, Huzard.
- Le Couteleux (1890) *Manuel de vénerie française*. Paris, Hachette.
- Lesbre F.X. (1908) *Précis d'extérieur du cheval et des principaux mammifères domestiques*, Paris, Asselin et Houzeau.
- Lienhart R. (1956) La couleur de la robe du Boxer, son hérédité. In Boxer Club de France, *Le Boxer*, Paris, Crépin Leblond.
- Littré E. (1863) *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette.
- Luquet M. (1971) *Le Chien, morphologie, extérieur esthétique*, Paris, Maloine 2^e édition (1981).
- Luquet M. (1978) A propos du ladre dans l'espèce canine. *Revue officielle de la cynophilie française* 22.
- Luquet M. (1982) *Dogues et bouledogues*. Bruxelles, Intercanis.
- Molière (J.B. Poquelin, dit) (1668) *L'Avare*.
- Nicot J. (1606) *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*. Réédition (1960), Paris, A. et J. Picard.
- Nodier C., Verger V. (1823) *Dictionnaire Universel de la langue française*. Paris, Lebigre frères.
- Pincemin Y. (1965) *Morphologie et esthétique canine*. Paris, Vigot frères.
- Queindec G. (1977) Le ladre dans l'espèce canine. *Revue officielle de la cynophilie française* 21.
- Rey A. (2005) *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert (édition de 2011).
- Rey M.P. (2012) *L'Effroyable tragédie, une nouvelle histoire de la campagne de Russie*. Paris, Flammarion.
- Roque Barcia B. (1880-1883) *Primer diccionario general etimológico de la lengua española*. Barcelona, Francisco Seix, Vol I (LVI, 57-1197p.), p. 404.
- Serres O. de (1600) *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Paris, M^{me} Huzard (édition de 1804).
- Servière J. (1949) *Meilleurs chiens de chasse*. Paris, Les Editions de Champfleury.
- Solleysel J. du Clapier de (1664) *Le Parfait maréchal, qui enseigne à connaître la beauté, la bonté et les défauts des chevaux* Nouvelle édition (1754), Paris, chez Didot, Nyon, Damonville, Savoye.
- Trésor de la langue française* (1994) Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Gallimard.
- Triquet R. (1990) *Dictionnaire encyclopédique des termes canins*. 2^{me} édition (1999) L'Isle-en-Dodon, Maradi.
- Triquet R. (1997) *La Saga du Dogue de Bordeaux*. L'Isle-en-Dodon, Maradi.
- Triquet R. (2017) Origines des standards canins français, l'étape du XVIIIe siècle. In *Standards, santé et génétique chez le chien*, C. Guintard et G. Leriy (eds.), FCI-SCC-SKK.

Le chien dans les œuvres des peintres-graveurs des écoles du Nord aux XVI^e et XVII^e siècles

Philippe Hanus ⁽¹⁾, Bernard DENIS ⁽²⁾

(1) 2 rue Chanzy, 54200 Toul

philippehanus54@gmail.com

(2) 5 Avenue Foch, 54200 Toul

Résumé : Les auteurs présentent et commentent une trentaine d'estampes hollandaises et flamandes des XVI^e et XVII^e siècles représentant des chiens. Elles sont classées par auteur. Les chiens sont identifiés en fonction surtout des types morphologiques retenus par Gaston Phébus dans son *Livre de la chasse*. La qualité graphique des estampes varie selon les artistes mais il a été possible d'affecter à tous les chiens un type ethnique dominant, ce qui confirme l'intérêt de l'iconographie en général pour l'étude de l'évolution des populations animales domestiques.

Mots-clés : chien, estampes, Hollande, XVI^e-XVII^e siècles.

The dog in the works of painters-engravers of the Northern schools in the 16th and 17th centuries. Abstract: The authors present and comment on about thirty Dutch and Flemish prints from the 16th and 17th centuries representing dogs. They are classified by author. Dogs are identified mainly based on the morphological types retained by Gaston Phébus in his *Book of Hunting*. The graphic quality of the prints varies according to the artists but it was possible to assign a dominant ethnic type to all dogs, which confirms the interest of iconography in general or studying the evolution of domestic animal populations.

Keywords: dog, prints, Holland, 16th-17th centuries.

Introduction

En 1581, la Hollande s'affranchit de la tutelle espagnole et devient la république des Provinces unies de Hollande. Libérés du joug espagnol les Hollandais vont vivre un essor économique et artistique unique qui conduira le pays au rang de première puissance économique du moment. Les années qui suivirent prirent a posteriori le nom de « siècle d'or ».

Les peintres hollandais des provinces du Nord (protestantes) furent privés des commandes des princes catholiques et de l'Église. L'essor de la classe moyenne et de la bourgeoisie fit naître des besoins artistiques nouveaux, tournés vers la vie quotidienne : l'intérêt d'une nouvelle classe sociale pour les peintures de genre, les paysages, les natures mortes et la peinture animalière stimula les artistes du moment. Les scènes de genre, où pouvaient figurer des animaux, acquirent une autonomie libérée des thèmes liés à la religion (ar exemple, la Création, l'Arche de Noé, Saint-Hubert, ...) ou à la Mythologie (par exemple, Diane et Actéon, Orphée, Thésée et le Minotaure, Callisto et Junon, ...).

Les artistes s'attachèrent à mettre en scène la vie quotidienne des fermes, les activités liées à la chasse, les intérieurs d'auberges ou de maisons paysannes, et cela dans un réalisme profane très nouveau et dans des formats toujours assez petits, parfaits pour orner les

intérieurs bourgeois. Les artistes se spécialisèrent, les uns dans les scènes d'intérieur, les autres dans les natures mortes, d'autres encore dans les scènes de chasse, d'autres enfin dans les scènes animalières.

Bon nombre de ces peintres, notamment Potter, Berchem, Wouvermans, Dujardin, furent aussi d'excellents graveurs. N'oublions pas que la gravure fut, à l'époque, un moyen extraordinaire de diffusion des œuvres, et en cela elle ne fut jamais négligée par ces peintres graveurs du « siècle d'or ». La peinture hollandaise et flamande animalière du « siècle d'or » aura son prolongement naturel au XVIII^e siècle avec Oudry et Desportes en France.

Les œuvres sélectionnées dans notre étude sont issues du fonds d'estampes de l'un de nous. Une petite partie d'entre elles date de la fin du XVI^e siècle mais la plupart sont du XVII^e. Un grand nombre a trait à la chasse, quelques unes aux scènes d'intérieur, avec la présence toute naturelle d'un chien d'agrément. Les techniques utilisées comprennent le burin et l'eau forte. Une courte biographie de chaque artiste est détaillée.

Notre travail consiste beaucoup plus en la simple présentation d'un certain nombre d'oeuvres qu'en leur étude. Nos commentaires seront donc sommaires. Notre but était avant tout d'offrir aux lecteurs

l'opportunité de voir des gravures peu connues. Nous avons opté très simplement pour un ordre alphabétique d'auteurs. Il ne nous a pas semblé inutile, au préalable, d'évoquer ce que l'on savait des types de chiens à

l'époque considérée, en nous référant à Gaston Phébus : il faudra en effet attendre le XVIII^e siècle pour que la liste des « races » commence à s'étoffer.

Les types de chiens chez Gaston Phébus

Le *Livre de la chasse* de Gaston Phébus, qui date de la fin du XIV^e siècle, est une référence intéressante pour l'origine des races de chiens car, à l'époque, elles n'étaient guère différenciées. Les types de chiens qui y sont décrits et représentés dans des enluminures correspondent plus à des groupes de races qu'à des races proprement dites. Le manuscrit le plus intéressant à considérer, le 619, possède les enluminures les plus exactes car Gaston Phébus les a lui-même supervisées. Cinq types de chiens sont présentés et commentés : le lévrier, l'alan, le mâtin, le chien courant, le chien d'oyse.

Les lévriers ne suscitent pas de commentaires. Ils sont dans l'ensemble conformes à ce que l'on en connaît aujourd'hui.

Les alans sont d'assez grand format et puissants. Ils possèdent une tête relativement courte et des oreilles dressées après otectomie mais le profil céphalique n'est jamais franchement concave. Ils évoquent plutôt ce que l'on appelle aujourd'hui les dogues latino-américains. Nous conserverons le mot « alan » dans notre présentation.

Les mâtins évoquent des chiens de berger de taille moyenne et un peu alourdis. Ils correspondent au chien de ferme polyvalent d'autrefois. De type plutôt

lupoïde, nous préférons l'expression générale « chien-loup » à « mâtin » pour les désigner car le mot mâtin est assez ambigu aujourd'hui.

Les chiens courants sont de taille moyenne à grande. Leur tête est assez large, de longueur moyenne et possède des oreilles tombantes, jamais très longues, attachées assez haut. L'ensemble évoque plus la tête de chiens courants anglais ou de braques que celle des chiens courants français. Nous conserverons l'expression « chien courant », sans chercher à faire la distinction entre les chiens d'arrêt et les chiens courants proprement dits, dont l'origine est la même. Parfois, nous parlerons tout simplement de « chien de chasse » et il nous arrivera aussi d'utiliser l'expression « type braccoïde ».

Les chiens d'oyse ont la même construction générale que les chiens courants. Lorsqu'ils sont à poil long ou demi-long, ils sont plus volontiers qualifiés d'« épagneuls », ce que nous ferons dans notre présentation.

Gaston Phébus ne parle que des chiens de chasse ou susceptibles d'être utilisés à la chasse (les mâtins par exemple). Il n'est donc pas impossible que nous rencontrions d'autres types de chiens dans les estampes que nous allons présenter.

Présentation des estampes

Peter Boel (1622-1674)

Peintre et graveur flamand, né à Anvers dans une famille d'artistes peintres et graveurs. Il fut l'élève de Jan Fyt, lui-même disciple de Fr. Snyders. Après un voyage de deux ans en Italie, il retourna à Anvers et devint membre de la guilde de Saint-Luc. En 1658, il s'établit à Paris, et travailla, sous la direction de Ch. Le Brun, aux dessins d'animaux des cartons de tapisserie des Gobelins, avec Boudewyns, Genoels, Fr. van der Meulen (d'après les croquis effectués d'après nature à

la Ménagerie du Château de Versailles). Il fut nommé peintre ordinaire du roi en 1674. Ses 86 esquisses peintes pour les cartons des tapisseries des saisons furent faussement attribuées jusque dans les années 1960 à Oudry. Ses œuvres peintes (natures mortes avec animaux, gibiers morts, scènes de chasse) peuvent être admirées à Anvers, Berlin, Budapest, Dublin, Genève, Gand, Lille, Madrid, Paris, Munich et Vienne.



Figure 1. Peter Boel (1660) Sanglier attaqué par des chiens (eau forte). On note la présence de deux « alans », à l'extrême gauche et derrière le sanglier. Leur tête est large et relativement courte, avec des oreilles très écourtées. Les autres chiens ont la tête assez longue et fine, des oreilles de longueur moyenne et un corps sub-longiligne. Ils font penser à un croisement entre des braccoïdes et des lévriers, ce qui n'était probablement pas rare. L'un des chiens présente une robe blanc bigarré, qui évoque bien l'« arlequin » du Dogue allemand actuel ; un autre est revêtu d'un manteau de protection.

Nicolaes de Bruyn (1571-1601)

Il fut dessinateur, peintre et graveur. Maître de la guilde de Saint-Luc à Anvers en 1601, il travailla aussi à Rotterdam. Il a été influencé par Lucas de Leyde. Il grava au burin d'après ses propres dessins et d'après ceux d'autres auteurs (van Conixloo, Vinckboons) et a réalisé plus d'une centaine d'estampes. Ses dessins et

peintures sont à Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Anvers. Il est entre autres l'auteur d'une série de 12 burins de mammifères et d'oiseaux présentés d'une manière peu différente de celle adoptée depuis la Renaissance dans les traités d'histoire naturelle, très statique et assez artificielle.



Figure 2. Nicolas de Bruyn (1594) Races de chiens (burin). Les représentations sont assez approximatives mais on peut néanmoins identifier plusieurs types de chiens. Au premier plan, de droite à gauche, un lévrier (trop court) à oreilles tombantes, un chien-loup (correspondant au « matin » de Gaston Phébus), un chien de chasse puissant à oreilles longues et tombantes, un épagneul. Au second plan, on remarque à droite ce que l'on pourrait appeler un grand « chien-lion » mais qui est en réalité un chien d'eau toiletté. Par ailleurs, deux chiens de chasse et deux épagneuls, avec une tête assez large et courte et, pour trois d'entre eux, des oreilles assez courtes.

Adriaen Collaert (1560-1618)

Il fut graveur chez Plantin à Anvers et devint maître de la Guilde de Saint-Luc à Anvers en 1580. Il eut ensuite

avec son frère une activité soutenue de graveur et d'éditeur. Son œuvre est considérable.



Figure 3. Adriaen Collaert (1471) Groupe de trois chiens (burin). À gauche, un alan particulièrement puissant. Au centre, l'épagneul possède une panachure envahissante assez largement mouchetée. A droite, on peut penser à un petit chien de berger à poils longs, non mentionné chez Phébus.



Figure 4. Adriaen Collaert (1472) Groupe de cinq chiens (burin). Trois lévriers, assez typiques, ont les oreilles en rose. Deux autres, nettement plus musclés, ont connu des apports extérieurs, de chiens de chasse pour le premier, qui est assis, et probablement d'alans pour le second, au milieu de la gravure (ses oreilles ont d'ailleurs été très écourtées). Les mouchetures que l'on voit sur deux chiens ne sont pas situées exactement là où on les voit habituellement.

Karel Dujardin (1626-1678)

Peintre et graveur du siècle d'or hollandais. Il aurait été le disciple de Nicolaes Berchem et de Paulus Potter. Il a beaucoup voyagé, en France, en Angleterre, en Italie et mourut à Venise. Son œuvre est variée : peintures

de paysage, scènes de genre (cf. les Charlatans italiens au musée du Louvre), scènes pastorales. Ses peintures peuvent être vues à Paris, Stockholm, Anvers, La Haye, Amsterdam, Londres et Saint-Petersbourg.



Figure 5. Karel Dujardin (non daté) Chien et chat (eau forte). Au second plan, il faut une observation attentive pour reconnaître un chat. Quant au chien, il n'est pas facile à identifier. Restons-en à un épagneul.

Jan Fyt (1611-1661)

Peintre et graveur flamand, né à Anvers. Maître de la Guilde de Saint-Luc à Anvers en 1631. Il voyagea en France, puis en Italie, et s'installa définitivement ensuite à Anvers. Élève de Fr. Snyders, il devint le

spécialiste des natures mortes de gibier et excella dans le rendu des fourrures et des pelages. Peter Boel (cf. plus haut) fut l'un de ses élèves.



Figure 6. Jan Fyt, Deux chiens au repos (eau forte). Elle offre à considérer deux alans particulièrement développés. Le graveur a choisi de les représenter avec la même tête. Celui du second plan possède un poil plus long, ce qui correspond sans doute à un choix de convenance.



Figure 7. Jan Fyt, Deux lévriers dont l'un déféquant (eau forte). Les lévriers sont attachés l'un à l'autre, comme cela se pratiquait chez les chiens de chasse pour éduquer le plus jeune. Leur particularité est de posséder des oreilles dressées naturellement, alors que c'est une caractéristique aujourd'hui de lévriers méditerranéens. De tels animaux ont pu avoir été amenés par les Espagnols mais il n'en reste aucune trace aujourd'hui en Europe du nord.

Philippe Galle (1537-1612)

Graveur et marchand d'estampes, né à Amsterdam. Après des débuts à Haarlem, il séjourna aux Pays Bas méridionaux, en France, en Allemagne, et se fixa à Anvers. Il fut reçu maître de la Guilde Saint-Luc en 1570. Il travailla chez l'éditeur Jeronimus Cock et grava pour P. Brueghel l'ancien et Maarten van Heemskerck. Il succéda à H. Cock et devint l'un des Ethnozootechnie n°113 (2023)

éditeurs les plus importants de la place anversoise, alors capitale européenne de l'estampe. Il eut pour collaborateurs ses fils Cornelis et Theodore Galle, ses gendres Adriaen Collaert et Carel van Mallery, son petit fils Jan Collaert II, ainsi que Hendrick Goltzius. Son œuvre est très importante de même, relativement, que sa contribution à notre échantillon.



Figure 8. Philippe Galle, La chasse au hérisson (burin). Elle représente une étonnante scène de chasse aux hérissons, lesquels ont une tête assez fantaisiste. Les chiens sont brévilignes, de type « braque alourdi », larges et assez près du sol. L'un d'entre eux, au premier plan, ainsi que plusieurs congénères au fond à gauche, possèdent des mouchetures sur l'ensemble du corps, ce qui est possible mais rare de nos jours.



Figure 9. Philippe Galle, La chasse du roi de Perse (burin). Elle contient des chiens du même type qu'à la Figure 8 mais aussi des sujets plus légers au fond de l'image et, au premier plan et à gauche, un lévrier. À noter, au premier plan à droite, un chien de chasse avec un fouet enroulé beaucoup trop long.



Figure 10. Philippe Galle, La chasse au lapin de garenne (burin). On n'y voit que des petits braccoïdes plutôt épais. Leur petite taille ne laisse toutefois pas supposer qu'ils étaient capables de déterrage. Deux chiens sont parsemés de mouchetures, comme ceux de la figure 8.



Figure 11. Philippe Galle, La chasse au lièvre (burin). Elle montre des chiens aptes à la course qui, sans être franchement des lévriers, s'en rapprochent : ils sont levrettés mais leur tête large et les oreilles tombantes en font des chiens courants. La vitesse était requise pour la chasse au lièvre !



Figure 12. Philippe Galle, La chasse au bouquetin (burin). Elle représente une chasse au bouquetin. On y voit des braccoïdes alourdis ainsi, de dos, qu'un alan. Au fond de l'image, on identifie des chiens courants et un lévrier.



Figure 13. Philippe Galle, La chasse au lièvre (burin). C'est une autre scène de chasse au lièvre mais avec, cette fois, des chiens présentant morphologiquement des aptitudes à la course, comme sur la figure 11. Anachronique est la présence de ce que l'on peut risquer d'appeler des guépards, ce qui laisse supposer qu'une fois apprivoisés, ces animaux pouvaient être utilisés à la chasse. Il est difficile de parler de lynx ...



Figure 14. Philippe Galle, La chasse au renard (burin). On y voit des braccoïdes typiques mais assez étoffés et possédant une queue non écourtée. Sur la gauche, l'un d'entre eux présente des mouchetures sur l'ensemble du corps, que nous avons déjà rencontrées.

Pauwels Van Hillegaert (1596-1640)

Peintre et graveur du siècle d'or hollandais, spécialiste des portraits équestres. Il a gravé une dizaine d'eaux fortes se rapportant à des scènes canines.



Figure 15. Pauwels Van Hillegaert, Groupe de trois chiens (eau forte). On y voit des braccoïdes typiques mais assez étoffés et possédant une queue non écourtée. À gauche, l'un d'entre eux présente des mouchetures sur l'ensemble du corps, que nous avons déjà rencontrées.



Figure 16. Pauwels Van Hillegaert, Chien endormi à la niche (eau forte). Elle représente un chien imposant, de grand format, qui évoque clairement un Mastiff et s'éloigne du type « alan » tel que décrit par Gaston Phébus. Le Mastiff est présent en Angleterre depuis longtemps et il était connu sur le continent. La robe est bringée. Au second plan figure un alan classique.

Abraham Hondius (1631-1691)

Peintre et graveur hollandais du siècle d'or. Né à Rotterdam, il fut l'élève de C. Saftleven. Actif à Rotterdam, puis à Amsterdam, il émigra ensuite en Angleterre où il fit une belle carrière avec de nombreux commanditaires. Il est un des spécialistes de

tableaux de chasse, mettant en scène des chiens, des sangliers et des loups. Ses œuvres sont visibles au *Rijksmuseum* d'Amsterdam, au Louvre, à Carcassonne et à Grenoble. Il est, lui aussi, largement présent dans notre échantillon.



Figure 17. Abraham Hondius, La chasse au loup (eau forte). Elle représente très clairement un loup qui s'est attaqué à une brebis et qui, à son tour, subit l'assaut de deux alans, assez volumineux et dotés de colliers à pointe.



Figure 18. Abraham Hondius, La chasse au porc-épic (eau forte). On y voit un porc-épic qui résiste à l'attaque de trois chiens. L'un, assez étoffé, est clairement de type braccoïde et possède un fouet entier. Sur la gauche, l'une des deux têtes paraît être celle d'un alan.



Figure 19. Abraham Hondius, la chasse au renard (eau forte). Elle montre un magnifique lévrier, bringé, avec des oreilles en rose. Celles-ci se retrouvent également sur le sujet de gauche dont on voit la tête en entier.



Figure 20. Abraham Hondius, La chasse au sanglier (eau forte). Une laie et ses marcassins sont attaqués par des chiens qui sont pour la plupart, semble-t-il, des alans. Certains ont une tête massive. La scène est violente et pas très facile à décrypter.



Figure 21. Abraham Hondius, La chasse au lièvre (eau forte). Dans le cas de cette chasse au lièvre, les chiens sont des braccoïdes mais assez massifs, avec une tête large. Celui du fond, à gauche, est même franchement bréviligne, montrant une poitrine très large. Les oreilles sont assez longues mais demeurent attachées hautes. Rappelons que, dans sa chasse au lièvre, Philippe Galle avait représenté des chiens de chasse aptes à la course (voir Figure 11).



Figure 22. Abraham Hondius, Le chasseur et ses chiens (eau forte). Cette figure illustre la variété des type de chiens que le chasseur utilisait à l'époque, complémentaires dans leurs aptitudes : un alan sur la droite, deux lévriers, aux oreilles plus ou moins en rose pour l'un, tendant à se dresser pour l'autre, et un épagneul, susceptible de marquer l'arrêt, éventuellement en se couchant.

Jacob de Jonckheer (actif entre 1659 et 1673)

Peintre et graveur du siècle d'or hollandais, inscrit à la guilde d'Utrecht en 1668.



Figure 23. Jacob de Jonckheer, Groupe de quatre lévriers (eau forte). Les quatre chiens sont manifestement des lévriers mais d'un type assez commun, qui pourrait laisser supposer l'existence de croisements dans leur ascendance, notamment sur le sujet de gauche, qui est bien large. Les oreilles semblent semi-tombantes, sans être en rose. On remarque le réalisme de la représentation : la tête penchée vers la gauche et les yeux fermés du chien qui se gratte l'oreille, les mauvais aplombs du sujet de gauche, qui illustrent ce que l'on appelle couramment en cynophilie les « jarrets de vache ».



Figure 24. Jacob de Jonckheer, Groupe de trois lévriers (eau forte). On retrouve deux lévriers du même type, auxquels s'ajoute un braccoïde en position de défécation, thème qui n'est pas rare chez les peintres et les dessinateurs de l'époque.

Adriaen Van Ostade (1610-1685)

Il aurait été élève de Fr. Hals et d'A. Brouwer. Il fut membre de la guilde de Haarlem. A partir de 1633, il réalisa des œuvres de petit format dans l'esprit de Brueghel, dépeignant la vie ordinaire des gens du

peuple (scènes de taverne, intérieurs de ferme, fêtes de village). Ses œuvres ornent les cimaises des musées à Amsterdam, Paris, Saint-Pétersbourg.



Figure 25. Adriaen van Ostade, Le goûter (eau forte). Magnifique scène d'intérieur, où l'on identifie un chien de compagnie de la grande famille des bichons, toiletté ici « en lion » (voir détail à droite).

Raphaël Sadeler (1561 - 1628/32 ?)

Il fait partie de toute une lignée de graveurs et éditeurs flamands qui dominèrent le marché de l'estampe sur trois générations. Il fut membre de la Guilde de St Luc à Anvers. Il a été l'élève de son frère Justus Sadeler à Cologne, où il grava d'après F. Pourbus, M. de Vos, Q. Massys, P. Brill. Il fut appelé à la cour de Bavière de Guillaume V, où il grava d'après des dessins de

P. de Witte, et van Aachen. En 1594 il quitte Munich pour Venise, où il ouvre un négoce de gravures avec son frère vers 1596. Appelé de nouveau à la cour de Bavière, il finira sa vie à Munich en tant qu'éditeur de ses fils Raphaël II, et Johan II. Avec son frère il est l'auteur de plusieurs de centaines d'œuvres gravées.



Figure 26. Raphaël Sadeler, La petite laitière (burin d'après Bassano). On identifie un chien de compagnie, un petit épagneul, qui est très bien représenté (voir détail à droite).

Dirk Stoop (1615-1685)

Peintre et graveur du siècle d'or hollandais, membre de la Guilde d'Utrecht. Il voyagea en Italie, puis à Lisbonne, où il deviendra le peintre de l'infante Catherine de Bragançe, fiancée de Charles II

d'Angleterre ; il la suivit à Londres. Ses œuvres peuvent être admirées à Berlin, Bruxelles, Copenhague, Londres, Prague et Vienne.



Figure 27. Dirk Stoop, Le cavalier sur son cheval cabré (eau forte). On y voit, en bas à droite, deux épagneuls, dont l'un se gratte.



Figure 28. Dirk Stoop, L'homme assis et ses chiens (eau forte). Elle nous montre un lévrier très typique, peut-être un peu long, avec des oreilles en rose et un stop effacé. Il voisine avec deux épagneuls (peut-être trois) et un chien courant à la tête particulièrement large et massive.

Jonas Suyderhoef (1613-1686)

Graveur néerlandais né à Leyde. En 1612, il fut membre de la Guilde de Saint-Luc. Il fut principalement portraitiste et graveur de reproduction.



Figure 29. Jonas Snyderhoef, La danse dans l'auberge (eau forte). Très belle scène de cabaret, avec un épagneul de taille moyenne (voir détail à droite).

Brève discussion sur l'ensemble des estampes

Nous nous limiterons à quelques remarques. La première concerne la qualité graphique des œuvres, qui est très variable d'un artiste à l'autre : certains sont très fidèles à la réalité, d'autres s'en éloignent, volontairement s'ils recherchent un style particulier, ou maladroitement. Il reste que l'ensemble des chiens représentés a pu faire l'objet d'une identification, même approximative.

Il a été possible de rattacher chaque chien à un type racial même lorsque, à l'évidence, apparaissaient des signes de croisements. Pourtant, à l'époque, les « corniauds », issus des croisements les plus divers et n'exprimant nulle influence d'un type racial particulier, devaient être nombreux. Faut-il croire que leur non-représentation résulte d'un choix délibéré de la part des peintres ?

Si certaines estampes sont particulièrement réalistes et procèdent à coup sûr d'une sérieuse étude préalable, beaucoup d'autres donnent l'impression que l'artiste a travaillé de tête, avec les erreurs et approximations que cela peut supposer.

On aura remarqué que la chasse n'est le plus souvent pas effectuée avec un seul type de chien mais au contraire plusieurs, aux aptitudes différentes. Cette pratique sera attestée dans les illustrations de plusieurs traités de vénerie aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Les lévriers sont fréquemment représentés. Outre leur élégance, nul doute que leur rapidité était appréciée par les chasseurs. Une certaine diversité morphologique est repérable : elle peut résulter de croisements mais aussi de la présence, venus d'Espagne, de lévriers méditerranéens aux oreilles dressées.

Les chiens courants, bien identifiables par leur tête, sont morphologiquement les plus variables, certains ayant été manifestement croisés avec des lévriers, d'autres avec des alans, tandis que d'autres enfin expriment le type braccoïde classique.

La présence de chiens de compagnie, souvent de type épagneul dans notre échantillon, n'a rien de surprenant car on sait qu'il en existait depuis longtemps en Europe.

Mis à part les chiens de compagnie et le Mastiff, tous les types canins observés cadrent bien avec ce qu'avait proposé Gaston Phébus. Ils concordent également avec le futur classement des races de chiens de Pierre Mégnin en lupoïdes, braccoïdes, molossoïdes et graoïdes (lévriers). Ces quatre groupes étaient représentés aux XVIIe et XVIIIe siècles aux Pays-Bas et dans les Flandres et, probablement aussi, beaucoup plus largement en Europe.

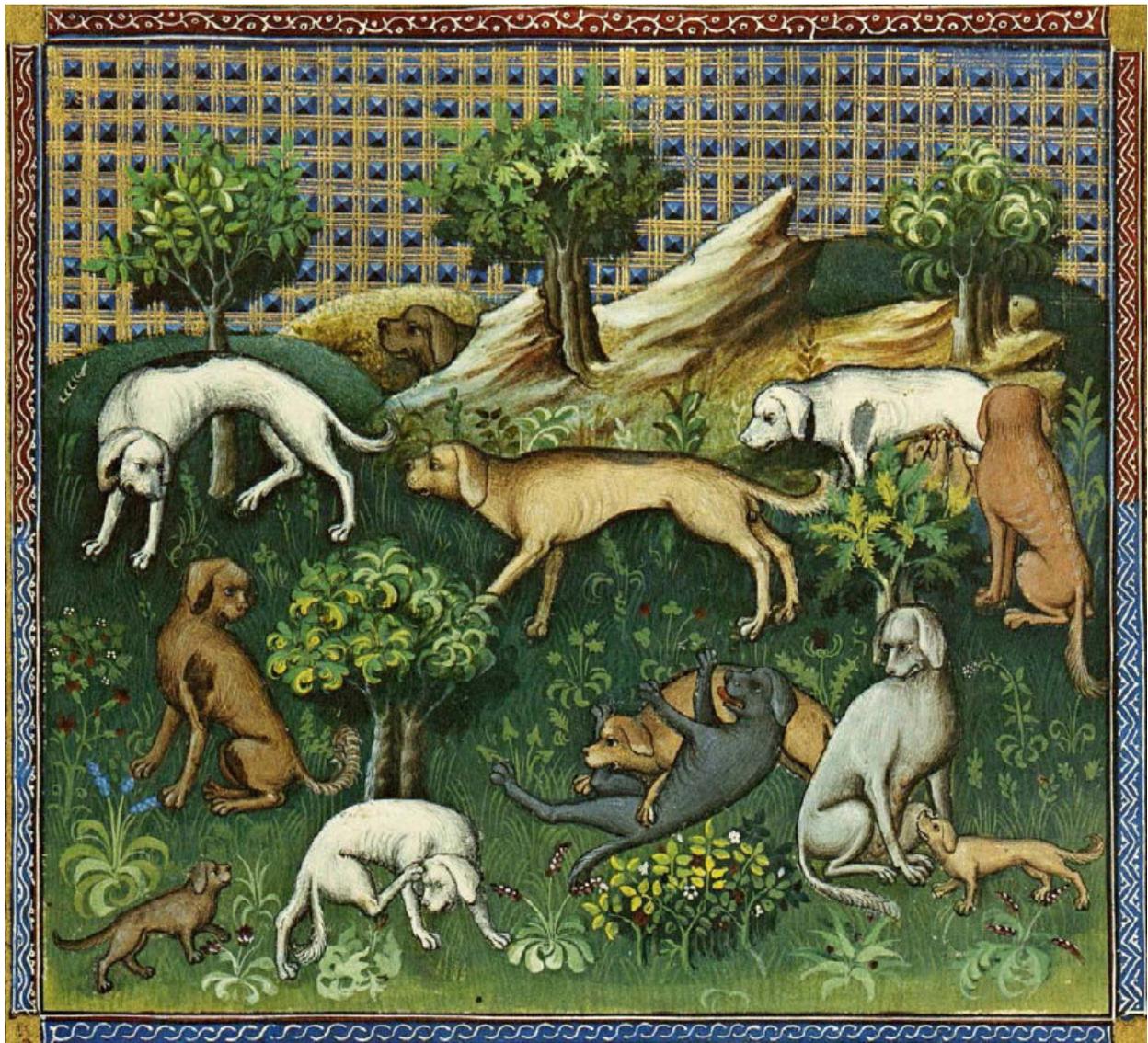
Conclusion

Notre propos était avant tout d'offrir aux lecteurs l'opportunité de voir des estampes peu connues, d'auteurs parfois confidentiels, le choix ayant été fait de se focaliser sur le chien. Au total, 12 auteurs et 27 gravures ont fait l'objet de la présentation. Il convient de noter que nombre d'entre elles font partie de séries ayant trait à des animaux, les chiens étant très minoritaires dans l'ensemble par rapport aux équidés et aux ruminants. Les Figures 1 et 26 sont des estampes réalisées d'après des œuvres peintes (le graveur et le peintre étant différents), les autres sont des gravures

originales. Parmi les gravures présentées, 14 avaient trait à des actions de chasse mais on peut identifier également 4 gravures de scènes de genre, ainsi que 9 « portraits » de chiens, seuls ou en groupes, avec ou sans leur maître. Il a été possible de rattacher l'ensemble des chiens représentés à un type ethnique, même si des marques de croisements étaient présentes. Notre travail confirme l'intérêt de l'iconographie, même s'il convient d'être prudent, pour l'étude de l'évolution des populations d'animaux domestiques.

Références

- Bartsch A. (1854-1870) *Le peintre graveur illustré*, tomes I à IV (ré-édition de l'ouvrage original, Wurzburg, 1920-22).
Collectif (1993) *New Hollstein and flemish etchings, engravings and woodcuts 1450-1700*. Sound and vision Publishers, Ouderkerk aan den IJssel, Pays-Bas.
Triquet R., Denis B. (2011) *Le Livre de la chasse de Gaston Phébus. Regard zootechnique sur les types de chiens des enluminures*. In *Colloque cynologique de l'exposition mondiale du chien de race*. Société Centrale Canine et Société d'Ethnozootechnie Ed. Paris, 230-248.



Le chien courant, extrait du Livre de chasse de Gaston Phébus

Coopération homme-chien et recherches olfactives dans la Gendarmerie Nationale

Stéphanie MICHENAUD⁽¹⁾⁽²⁾, Dalila BOVET⁽¹⁾, Thierry LAMOUR⁽³⁾, Vanessa LAGUETTE⁽²⁾

(1) Université Paris Nanterre, LECD, Bât. Charlotte Delbo, 200 av. de la République, 92001 Nanterre cedex
stephanie.michenaud@gmail.com

(2) Université de Picardie Jules Verne, CRP-CPO, Pôle Campus Sud, CS 52501, 80025 Amiens cedex

(3) Direction interarmées du service de santé, Quartier La Madeleine, CS 56019, 97306 Cayenne cedex

Résumé : Les relations au sein des équipes homme-chien exerçant en détection et en pistage dans la Gendarmerie Nationale n'ont jamais été étudiées dans une perspective psychosociale. Afin de comprendre le sens du métier et les rôles des chiens, 10 entretiens semi-directifs ont été menés avec des gendarmes cynophiles. L'analyse thématique des contenus a révélé deux thèmes principaux : 1) la contextualisation du travail, 2) la coopération et l'interdépendance lors des tâches olfactives. Les difficultés rencontrées sont le manque de reconnaissance de leur profession et des ressources matérielles inadéquates. Les recherches réussies contribuent à la valorisation du travail des équipes cynophiles. Les interactions lors des recherches olfactives indiquent que cette modalité constitue un exemple de coopération homme-chien. A cela s'ajoute, l'importance de la confiance, et l'interdépendance qui résulte des compétences spécifiques de chacun des membres du binôme.

Mots-clés : *Coopération, interdépendance, chiens de travail, Gendarmerie, détection, pistage, méthode qualitative.*

Human-dog cooperation and olfactory searches in the French Gendarmerie. Abstract: The relationships within human-canine teams engaged in detection and tracking within the French *Gendarmerie* have never been studied from a psychosocial perspective. To understand the meaning of the profession and the roles of the dogs, 10 semi-structured interviews were conducted with gendarme dog handlers. A thematic content analysis was carried out, revealing two main themes: 1) the contextualization of the work, and 2) cooperation and interdependence during olfactory tasks. The difficulties faced by canine professionals include a lack of recognition for their profession and inadequate material resources within their institution. Successful searches contribute to the appreciation of the teams' work. Interactions during olfactory searches indicate that this modality serves as an example of human-canine cooperation. Additionally, the importance of trust and the interdependence resulting from each member's specific skills in the team were highlighted.

Keywords: *Cooperation, interdependence, working dogs, Gendarmerie, scent detection, tracking, qualitative method.*

Introduction

De la coopération homme-chien

Les chiens sont proches des hommes depuis au moins 12 000 ans (Site archéologique d'Ein Mallaha, Israël - Davis et Valla, 1978, cité par Clutton-Brock, 1995/2003). Depuis plusieurs milliers d'années, les chiens sont des partenaires de chasse des hommes comme le décrit l'auteur grec Xenophon (426-354 av. J.C.) dans son ouvrage sur l'Art de la chasse. Des « talents » caractérisent les chiens et constituent leurs particularités qui font d'eux des êtres apprivoisables et dressables (Coppinger et Schneider, 1994-2003, p.44). Cette modalité interactionnelle et relationnelle correspond à une situation de coopération. La coopération que Boesch et Boesch (1989) définissent comme « des individus agissant ensemble pour atteindre un objectif commun. » Miklosi (2007, p. 274, traduction personnelle) propose une définition de l'entraînement des chiens suggérant que cette modalité d'interactions homme-chien correspond aussi à de la coopération interspécifique : « une forme d'interaction

sociale entre l'homme et le chien dans laquelle les partenaires visent à atteindre un objectif commun, pour lequel ils doivent développer un niveau de communication, de synchronisation comportementale et de partage des ressources. Les interactions entre les partenaires sont contrôlées par un ensemble de règles sociales qu'ils ont établies ensemble ». Cette définition reconnaît aussi les capacités cognitives et relationnelles des hommes et des chiens. Les recherches récentes sur la coopération entre l'homme et le chien s'enracinent plus particulièrement dans l'éthologie. Elle est assez peu explorée lorsqu'elle est interspécifique dans un contexte professionnel et à partir d'une perspective psychosociale. En outre, le contexte des recherches olfactives menées par les dyades homme-chien dans les forces de l'ordre, notamment en détection et en mantrailing, n'a jusqu'à maintenant pas été investigué (Mouret, 2018 ; Sanders, 2006).

Équipes cynophiles travaillant en détection et en pistage dans la Gendarmerie Nationale

Le métier est décrit comme un moyen mis à disposition, une plus-value liée au chien vis-à-vis du métier de Gendarme. Ses capacités olfactives, son aptitude à la discrimination d'odeurs ainsi que sa facilité à être entraîné pour mener des tâches avec des personnes, représentent des atouts uniques pour exercer dans les forces de l'ordre. L'équipe cynophile est au service de la Gendarmerie, des collègues, des autres institutions (police, armée), du gouvernement français, ainsi que de la population générale et des personnalités publiques.

Plusieurs technicités cynophiles existent dans l'institution, parmi elles, la détection et le pistage. Le pistage se caractérise par le suivi des résidus d'odeurs laissés par une personne disparue ou en fuite lors de ses déplacements à pied. Lorsque l'équipe cynophile arrive près de la personne trouvée, l'intervention finale dépend des raisons de la mise en œuvre : secours à la personne ou neutralisation de malfaiteur. La détection vise à localiser la source de l'odeur cible ; les zones de recherche peuvent être à l'intérieur de bâtiments ou en extérieur. Les professionnels rencontrés recherchent des explosifs ou des drogues, des armes, des munitions et des billets (spécialisation SAMBi). Les équipes cherchant des explosifs sont sollicitées lors d'alertes à la bombe ou pour sécuriser des espaces lors d'évènements ou avant l'arrivée de personnes publiques. Les équipes SAMBi interviennent à la demande d'enquêteurs ou de leur institution lors de perquisitions ou de contrôles (routiers et lors d'évènements). Les maîtres et les chiens côtoient des profils de personnes, des représentants d'institutions variées, et effectuent des missions dans des contextes multiples avec des degrés de tension, de risques et de danger plus ou moins élevés.

Le parcours de l'équipe cynophile débute au Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie (CNICG), renommé aussi « Gramat » par les professionnels. Les chiens intègrent l'institution entre 10 et 24 mois après avoir passé différents tests de sélection avec les instructeurs. Ils proviennent de professionnels vendant des chiens, d'éleveurs, de propriétaires cherchant à se séparer de leur animal, de refuges voire de gendarmes ayant élevé le chiot au sein de leur foyer. Une fois recrutés, les chiens suivent un programme de formation initiale de trois mois, dispensée par les instructeurs du CNICG. Après l'appariement avec un maître, la formation de l'équipe se poursuit au CNICG avec les instructeurs pendant 14 semaines. À la fin de la formation, le chien commence sa carrière aux côtés de son maître. Ils rejoignent un Groupement d'Investigation Cynophile (GIC), un Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) ou une structure de la Gendarmerie des Transports Aériens. Le chien vit dans un chenil au sein de l'entité. Au quotidien, chaque gendarme prend soin de son animal et continue de l'entraîner. Un suppléant peut aussi aider le maître dans les tâches quotidiennes. À la fin de sa carrière, le chien est accueilli dans la famille de son maître ou adopté par une famille civile.

L'objectif de cette étude est d'étudier ce que représentent les entraînements et les missions pour les maîtres ainsi que les modalités d'interactions au sein des équipes hommes-chiens travaillant en détection et en pistage au sein de la Gendarmerie. Dans ce but, les vécus professionnels en entraînement et en mission sont investigués.

Méthodologie

Participants à l'enquête et questions éthiques

Le recueil des données qualitatives a été effectué lors d'entretiens avec 10 maîtres de chiens de la Gendarmerie Nationale exerçant en GIC et en PSIG. Une fiche d'information sociodémographique et professionnelle a été remplie par chaque participant (genre, expérience cynotechnique dans l'institution, technicités). Certaines caractéristiques des participants sont présentées dans le Tableau 1. L'échantillon enquêté ne comprend que des hommes, dont l'expérience se répartit sur toute la gamme considérée.

La répartition dans les trois technicités recensées est équilibrée.

Les modalités de participation (volontariat, anonymat, confidentialité, possibilité d'interrompre, durée) ont été présentées. Chaque participant a été informé sur l'accessibilité aux résultats. Le protocole de recherche a été soumis au Comité d'Éthique de l'UFR SPSE de l'Université de Paris Nanterre, qui a émis un avis favorable à la réalisation du projet (n° 2021-04-01).

Tableau 1. Caractéristiques des maitres-chiens interviewés (*N* total = 10).

Caractéristique	Catégorie	<i>N</i>
Genre	Homme	10
	Femme	0
Expérience cynotechnique dans l'institution	Moins de 5 ans	3
	De 5 à 9 ans	1
	De 10 à 14 ans	4
	De 15 à 20 ans	2
Technicité [abréviation pour l'encodage et la restitution]	Pistage [pi]	4
	Détection d'explosifs [ex]	3
	Détection de stupéfiants, d'armes, de munitions et de billets (SAMBi) [sa]	3

Procédure d'entretien et analyse des données

Un courriel d'information a été envoyé aux officiers cynophiles et responsables des régions en Gendarmerie et des réunions d'informations ont ensuite été organisées. Au regard des contraintes de terrains, les entretiens ont été menés de trois manières différentes : 3 en face à face, 5 par téléphone et 2 en vidéo-conférence. Ces entretiens ont eu lieu pendant les heures de travail, de permanence ou de repos des gendarmes entre juillet 2020 et juillet 2021. La durée moyenne d'un entretien a été de 1h30. Le volume total du corpus des 10 entretiens est de 13 heures.

Les entretiens semi-directifs se sont appuyés sur un guide d'entretien préalablement construit tout en maintenant la souplesse nécessaire à l'expression des participants et à leurs intérêts particuliers. Le guide d'entretien a été construit à partir des thèmes : le métier, les missions et les entraînements, les critères de performance, la répartition des rôles lors des recherches olfactives, les individualités canines et

leurs émotions, la circulation des émotions et du stress au sein du binôme. La phrase inaugurale était : « J'aimerais que vous me parliez de votre travail avec votre chien. »

Les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Une analyse thématique de contenu (Bardin, 2005) a été effectuée sur l'ensemble du corpus. La procédure utilisée s'appuie sur l'identification des thèmes grâce à des lectures approfondies. L'analyse et la catégorisation thématique (Gibbs, 2002) ont été effectuées avec l'aide du logiciel Nvivo 12 (NVivo qualitative data analysis Software ; QSR International Pty Ltd. Version 14 2012). L'approche qualitative choisie cible le repérage des particularités et non la représentativité associée à un grand nombre de participants. Il s'agit d'analyser les expériences professionnelles et personnelles avec les chiens, et les significations que les maîtres leur attribuent (Andrew *et al.*, 2015).

Contextualisation du travail des équipes cynophiles de la Gendarmerie

Le lien avec les autres

Les trois technicités recensées impliquent des interventions dans des contextes avec des personnes civiles. Au sein de la population rencontrée, il y a les personnes recherchées (malfaiteurs, personnes égarées ou disparues en situation de fragilité psychologique). Tous les profils d'âge sont représentés. Les modalités interactionnelles entre le gendarme et la personne retrouvée, vont donc s'ajuster aux raisons de la disparition, de l'état physique et psychologique. Les maîtres décrivent un comportement différent et adapté de leur chien, en fonction des personnes : indifférent ou jovial avec une personne en détresse ; menaçant vis à vis d'un malfaiteur.

Au sein des gendarmes « cynotechniques », des comparaisons entre les spécialités sont parfois décrites. Par exemple, les professionnels cherchant des explosifs comparent l'impact d'un échec avec les autres odeurs cibles en détection [Ent-2 pi] : « Ils ont de belles émotions quand les chiens trouvent de grosses quantités en stups. Mais après c'est un peu la routine, le chien trouve : c'est bien. Il ne trouve pas : tant pis. Et ce qui leur procure le plus d'émotions, c'est quand il y a de grosses quantités qui sont découvertes. Alors que nous, que ce soit de la recherche de malfaiteurs ou de personnes dépressives suicidaires en pistage, si le chien trouve, on est content, le travail est accompli, c'est ce qu'on vient faire. »

Parmi les autres interactions avec les camarades, des maîtres relatent leurs difficultés à pouvoir exercer dans les meilleures conditions. Les situations de recherches de personnes (disparue ou malfaiteur) en sont un exemple. Des personnes, parmi elles des gendarmes, marchent aux endroits où la personne est partie, touchent des objets du disparu, alors que ce sont des références olfactives pour le chien. Toucher ces objets constitue une contamination par d'autres odeurs humaines. Le chien doit alors effectuer une plus grande discrimination olfactive entre les différentes odeurs présentes. La contamination vient s'ajouter à d'autres difficultés. Pour les pisteurs, la contamination par leurs collègues est très mal vécue à cause des perturbations impactant le travail de leur chien.

Lors de perquisitions, des maîtres demandent à leurs collègues, que les portes entre les pièces demeurent fermées. Cela permet de scrupuleusement vérifier chaque pièce avant de faire la suivante, de contrôler la présence d'autres animaux susceptibles de perturber le travail canin. Les maîtres constatent que ces instructions ne sont pas toujours suivies. Ils interprètent ces attitudes comme de l'indifférence, de la négligence, de la méconnaissance ou du mépris envers leur travail et celui des chiens. Les participants expliquent que cette méconnaissance se retrouve à tous les niveaux de l'institution et s'exprime de différente manière. Ils font face à des situations répétées où leurs collègues ou leurs supérieurs ne prennent pas en compte les consignes ou les informations transmises, ce qui remet en question le sens de leur engagement à servir dans l'institution. De plus, ils ressentent un

manque de reconnaissance envers leur métier et leur chien. Un participant décrit la perception de son métier de « promeneurs de chiens » par certains collègues, ce qu'il vit comme une remarque péjorative.

Une des problématiques systématiquement citées par les maîtres travaillant en SAMBi est la difficulté d'accéder à des armes et des munitions, mais aussi à des stupéfiants variés, pour entraîner leur animal. Un sentiment d'isolement et l'absence de soutien matériel sont souvent cités. Des maîtres indiquent acheter à leurs frais du matériel nécessaire pour leur chien. Les discours relatent de la lassitude, de l'impuissance apprise aussi après avoir essayé de solutionner leurs difficultés pendant des années sans jamais aboutir à une issue définitive [Ent-7 sa] : « à un moment donné, il n'y a plus de solution et on ne va pas se gêner la vie puis peut être gêner le peu qu'on puisse faire. Tant pis, on essaie de... on met son mouchoir dessus, puis on essaye d'avancer sans ça. »

Ils estiment que les chiens sont les plus impactés. Leur préparation et leur formation, le maintien ou le développement de leurs compétences en subissent les conséquences. Les maîtres considèrent qu'ils n'ont pas les moyens de faire un travail de qualité, à la hauteur de ce qu'ils pourraient faire. Des attentes à l'égard du CNICG sont formulées et visent par exemple l'élargissement des connaissances cynotechniques et des pratiques d'entraînement, l'évolution de certains protocoles d'apprentissage, la fourniture d'aides techniques. Le volet « formation » des chiens et des maîtres catalyse les attentes.

La responsabilité : devoir de protection et de service

Protéger, sauver et servir, ces trois engagements ressortent du corpus lorsque les gendarmes cynophiles parlent de leur métier. Ils le considèrent comme d'utilité publique avec humilité, car leur intervention s'inscrit dans l'organisation de l'institution. Ils estiment qu'ils apportent « leur pierre à l'édifice ». Cet engagement, le leur et celui de l'équipe qu'il constitue avec leur chien, suscite une responsabilité à l'égard de leur institution et de la population [Ent-0 ex] : « Si on fait un négatif sur une arme ou sur un explo, il y a forcément des vies en jeu derrière. »

Et lorsque l'intervention aboutit à une information utile ou à l'identification d'une odeur cible, les maîtres valorisent l'action de leur chien. Des maîtres s'attribuent une influence négative et les erreurs survenues durant la recherche. Ils parlent très peu de leur contribution personnelle positive ni de leur engagement (dans la préparation ou lors de la recherche), comme l'illustre ce pisteur [Ent-2 pi] :

« l'action du chien est déterminante à la survie de la personne (...) c'est le travail du chien à 100 % (...) le chien a effectué un super travail. »

En détection d'explosifs, ce sont le maître, les civils, la personnalité publique ou le chien qui peuvent subir l'explosion. La possibilité d'échouer dans sa mission est décrite par certains maîtres, comme lourde aux niveaux émotionnel et moral à cause des conséquences létales [Ent-0 ex] : « J'aurais de la honte ou de la culpabilité sur des cas parce que je n'aurais pas fait mon travail. Mon travail c'est la sécurité des gens. »

Les endroits perquisitionnés sont parfois insalubres, sales et dangereux. Les maîtres doivent constamment et systématiquement analyser, prévoir et sécuriser les espaces pour protéger leur chien et lui faciliter le travail. Cette responsabilité vis-à-vis de leur animal ressort aussi des verbatims lorsqu'il s'agit de considérer la fatigue, la chaleur, la détente des chiens.

Réussite et performance

A la question, qu'est-ce qu'une mission réussie, les réponses varient en fonction des spécialités avec une part commune pour tous. Les aspects communs se caractérisent par : 1) l'identification : d'une odeur cible, d'une personne, d'une direction [Ent-9 pi] : « Quand on a retrouvé, c'est la finalité. » ; 2) la qualité, la minutie et la précision du travail fourni par le chien, quelle que soit l'issue de la recherche. Le travail du chien est beau et bon [Ent-5 ex] : « Si le chien a bien travaillé, s'il a vraiment été efficace dans son olfaction et dans la gestion des pièces (...) qu'il nous a fourni un boulot comme il a l'habitude de le faire. »

Le critère de réussite peut être de ne pas avoir raté la présence d'un engin explosif. Les professionnels de la recherche d'explosifs avec des chiens disent qu'ils savent que leur mission est réussie [Ent-0 ex] : « En regardant le 20h le soir (...) elle sera réussie si le VIP est parti et qu'il n'y a pas eu d'explosion. »

A cette question, des récits furent relatés pour illustrer ce qu'est une mission réussie. Les expériences en mission constituent des références en matière de réussite [Ent-1 pi] : « La découverte d'un enfant de trois ans en bordure de plage. Vous revenez avec l'enfant dans les bras, le chien devant avec sa balle et les parents qui viennent en pleurant (...) vous avez pu le retrouver grâce au chien. »

Les critères de réussite s'appuient sur l'atteinte de l'objectif fixé : vérifier et/ou trouver l'odeur cible ou la personne, orienter les recherches dans une direction pour trouver une personne. En outre, une insertion sociale de la réussite est repérable dans le corpus. Cela se caractérise par : la protection des civils et de personnes publiques, le sauvetage de personnes, des retours gratifiants des familles, des félicitations des camarades gendarmes et de l'institution, la remise de médailles aux chiens.

Coopération et interdépendance lors des recherches olfactives

Entraîner

Une des questions posées était : à quoi servent les entraînements ? Les objectifs cités sont disparates mais le cœur des entraînements reste la préparation à l'opérationnel. Ils sont organisés à partir de deux aspects : l'adaptation aux chiens (ses capacités, son expérience, ses besoins et sa personnalité) et les situations opérationnelles. Dans ce but, des sous-objectifs sont établis. Ils peuvent être catégorisés en cinq domaines : 1) l'olfaction qui consiste à : travailler la mémorisation des odeurs cibles, entraîner avec des quantités variées, proposer des modalités de caches différentes. 2) la méthodologie de recherche qui se caractérise par : une exploration de la pièce avec précision et structure, l'adaptation aux différents obstacles, le développement ou l'entretien de l'autonomie ou l'ajout d'un nouvel apprentissage. 3) tester et tâtonner qui visent à accroître les capacités ou surprendre en proposant de la nouveauté. 4) faire

équipe qui est décrit comme l'attention aux comportements de l'autre membre du binôme, le désir d'affiner son observation et son analyse des comportements canins, de repérer les capacités de son chien. 5) motiver qui consiste à développer ou retrouver la motivation du chien, à entretenir le plaisir de travailler.

En entraînement, des maîtres disent faire leur possible pour que les chiens n'échouent pas. Ils décrivent, pour beaucoup, une dynamique visant à contrôler le plus possible les paramètres de recherche. En outre, un camarade susceptible de pouvoir donner des indications et aider, est souvent présent. Par conséquent, si la possibilité de ne pas trouver l'odeur cible ou la personne en entraînement existe, elle demeure réduite

Récompenser et motiver

Trois raisons ressortent des discours des professionnels pour expliquer l'utilisation des récompenses. Elle vise à renforcer l'apparition d'un comportement souhaité, à entretenir et développer la motivation dans son activité de recherche et d'identification. Elle sert aussi à valoriser un investissement de qualité de la part du chien [Ent-5 ex] : « À partir du moment où il a eu son jouet (...) pour lui c'est le nirvana. »

Les principales récompenses peuvent être un objet (balle, boudin...) ou de la nourriture. Les conducteurs utilisent aussi d'autres gratifications telles que les félicitations associées à l'émotion de joie, les caresses, les interactions ludiques. Ces trois possibilités peuvent être cumulées. Les récompenses sociales peuvent être potentiellement émises par plusieurs émetteurs : son humain, le gendarme adjoint ou d'autres collègues, la personne trouvée. Les maîtres des trois spécialités

considèrent que leur joie et celle des personnes présentes apportent du plaisir à leur binôme canin [Ent-1 pi] : « Vous faites cinq kilomètres à travers la forêt et vous retrouvez la gamine grâce au chien, je peux vous dire qu'il y a une explosion ! (...) Il y a cette explosion d'émotions qui est retransmise au chien. »

Des conducteurs récompensent aussi parfois en mission des recherches qui n'aboutissent pas sur une identification. La récompense survient à la suite de la satisfaction vis-à-vis des efforts et du travail fournis par le chien. Certains ajoutent que la gratification entretient la motivation à travailler, par exemple lors de recherches d'explosifs longues. L'absence d'une juste valorisation de l'investissement du chien perturbe et questionne les maîtres.

La moitié des maîtres relate avoir eu, ou rencontrer d'importantes difficultés avec la restitution de l'objet de récompense. Certains indiquent que cela déclenche

des conflits et de la tension [Ent-4 sa] : « C'était de plus en plus dur parce qu'on était en conflit et c'était la guerre pour qu'elle me rende le jouet vite. (...) C'était de passer du coup de sonnette à la laisse, au collier étrangleur, après j'étais monté au collier à pointes, après au collier pointes aiguës, pour récupérer donc la saccader jusqu'à ce qu'elle le lâche et qu'elle ne le reprenne plus. Alors, pendant une toute petite période, le collier électrique mais je ne savais pas bien l'utiliser (...) elle lâchait mais il fallait que je sois toujours plus fort, elle lâchait mais c'était un coup de sonnette, deux, après c'était quatre coups de sonnette forts pour qu'elle lâche. (...) Je suis arrivé à la limite du système pour moi et à quelque chose qui me déplaisait fortement. »

L'entretien de la motivation du chien et l'usage de la récompense représentent des thèmes centraux pour les maîtres lorsqu'ils sont questionnés sur le travail en olfaction avec leur chien.

Initiatives, répartition des rôles et ajustements mutuels

Les cynotechniciens disent qu'ils constituent une équipe et que cette profession existe uniquement grâce à leur chien [Ent-9 pi] : « Je ne considère pas que ce n'est qu'elle (Tara) qui travaille ou que ce n'est que le travail du chien. Je pense que c'est le travail des deux. Je suis là pour aider mon chien. Elle aussi, pareil. Il y a des situations où parfois je suis perdu et c'est elle qui va me trouver le truc. Parfois, inversement. »

La première phase de l'intervention en détection et en pistage consiste en une collecte d'informations menée par le maître. En détection notamment SAMBi, les conducteurs préparent les espaces en les sécurisant et en les optimisant pour faciliter le travail des chiens mais aussi les protéger. Ensuite, la détection débute. Pendant cette phase les chiens travaillent d'abord en autonomie, souvent sans laisse. Les chiens initient les premiers repérages olfactifs. Les maîtres suivent les indications données. Puis une recherche systématique, plus précise, débute avec l'aide des maîtres pour diriger leur attention vers des zones spécifiques à approfondir. Tout au long de la recherche, les maîtres s'impliquent auprès de leur animal, en les observant et analysant leurs comportements. Ils peuvent les aider si nécessaire. Également, les maîtres repèrent les zones où il faudra revenir vérifier avec le chien. Un professionnel décrit son rôle au sein du binôme [Ent-8 sa] : « On se complète. Mon rôle c'est de le lire, de lui faire confiance et de détecter ses moments de doute. »

Concernant les interventions en pistage, la collecte d'informations déclenche la mise en œuvre du binôme. En sortant du véhicule, le chien effectue une prise d'informations olfactives de l'environnement. Puis

vient la phase du départ se caractérisant par plusieurs étapes pendant lesquelles chacun alterne le rôle d'initiateur de l'action : 1/Le maître choisit le lieu de départ ; 2/Le maître met le matériel spécifique sur le chien ; 3/Le maître présente le sac dans lequel il y a l'odeur de référence ; 4/Le chien sent l'odeur de référence ; 5/ Le maître signale le début de la recherche par la commande « cherche » ; 6/ Le chien discrimine olfactivement, au sol et aux alentours, entre l'odeur de référence et les autres ; 7/ Le chien débute le suivi de l'odeur de la personne déposée lors de son déplacement, avec ou sans proposition du maître. L'initiative de l'action alterne entre le gendarme et le chien au moment du départ. Pendant la piste, le chien est le principal initiateur, mais le maître analyse les changements de comportements de son chien, l'environnement. Il intervient aussi lorsqu'il l'estime nécessaire.

En pistage et en détection, la recherche s'arrête formellement à l'initiative des maîtres. Pour autant, plusieurs situations ont été relatées où les chiens ont continué de chercher et ont indiqué une odeur cible. Comme Iggy, qui s'est obstiné pour aller vers l'odeur de résine de cannabis alors que la recherche était interrompue [Ent-7 sa] : « Je lui avais demandé de se poser. Et non, lui, il est retourné au travail, il est resté vigilant. »

L'assurance, la fiabilité et la persévérance des chiens rejoignent une notion citée fréquemment comme nécessaire dans le travail avec leur chien : la confiance. Selon les participants, leurs chiens sont souvent plus fiables que les humains lorsque des

informations sont transmises. Selon certains, la confiance s'impose au binôme, elle en est la racine. La confiance est présente chez les conducteurs, tout en gardant à l'esprit qu'en tant qu'être vivant, le chien peut faillir. Les difficultés liées aux contextes et à la diffusion de l'odeur risquent aussi de provoquer un

échec. La part de fragilité de la confiance se situe aussi dans sa proximité avec le doute. Un des facteurs susceptibles de déclencher des doutes sur la fiabilité en piste et en détection est la sensibilité aux distractions, comme par exemple un intérêt pour les chats ou d'autres animaux.

Discussion

Les recherches récentes montrent que la coopération entre l'homme et le chien a été assez peu explorée lorsqu'elle est dans un contexte professionnel. A notre connaissance, aucune étude scientifique sur les recherches olfactives menées par des dyades homme-chien dans les Forces de l'Ordre n'a été réalisée à partir d'une perspective psychosociale. L'objectif de cette étude était ainsi d'investiguer ce que représentent les entraînements et les missions pour les maîtres ainsi que les modalités d'interactions au sein des équipes hommes-chiens dans la Gendarmerie nationale travaillant en détection et en pistage.

Les résultats montrent un manque de reconnaissance, de moyens et de soutien matériel pour exercer leur métier dans les meilleures conditions ainsi que de l'isolement, ce qui corroborent la littérature scientifique déjà existante (Alary, 2000). Les équipes cynophiles sont impliquées dans des interactions sociales, avec leurs hiérarchies, leurs camarades gendarmes cynophiles ou non, avec les policiers et les civiles. Ces interactions se caractérisent par des vécus répétés et partagés. Le corpus dévoile également une partie des messages émis au sein de leur institution vis-à-vis de leur technicité et de leur métier, ainsi que les retours gratifiants reçus lors des réussites. Dans ce contexte, les transactions sociales, en tant que processus dynamique entre individus et environnement social, contribuent à façonner les significations attribuées à leur métier et à leurs missions ainsi que les attentes à l'égard de l'équipe (Dewey, 1925/2012).

Les maîtres s'efforcent d'éviter les échecs du chien en entraînement. Les environnements de recherche et les personnes impliquées sont souvent connus du chien. Les horaires d'entraînement sont positionnés souvent dans les mêmes créneaux, pas forcément en adéquation avec les horaires des missions. Les entraînements sont menés pour préparer l'opérationnel et travailler des points particuliers. Pourtant, lorsqu'ils ont des informations en cours de piste ou sur les lieux de cache des odeurs cibles, cela pourrait déclencher un Effet Hans le malin (Lit *et al.*, 2011 ; Pfungst, 1907/2020 ; Schmidjell *et al.*, 2012). Cet effet peut survenir lorsque l'entraîneur connaît la réponse correcte. Il se caractérise par la transmission d'indices involontaires (orientation du corps, du regard, etc.) au

chien qui lui permettent de répondre correctement (Goldblatt *et al.*, 2009 ; Pfungst, 1907/2020). Ces informations ne sont pas accessibles au chien en opérationnel. Ces éléments impliquent des différences significatives entre les deux contextes de travail que sont les entraînements et les missions. En outre, la préparation à l'opérationnel avec l'absence de l'odeur cible, des personnes et des environnements inconnus, des modalités de récompense variées n'ont pas été cités.

La motivation et la sensibilité aux récompenses font partie des critères de sélection d'un chien. Pour les participants, la motivation pour le travail et pour la récompense sont des éléments essentiels. Cela confirme les résultats de précédentes études (Bray *et al.*, 2021). L'usage de la nourriture pour récompenser paraît moins fréquent que l'utilisation de l'objet. Récompenser rassemble des pratiques disparates chez les maîtres, mais des différences sont aussi repérées entre entraînement et mission. Comme les maîtres disent éviter l'échec en entraînement, les récompenses sont plus fréquentes qu'en opérationnel. Certains ont parlé de récompenses « justes » lorsqu'ils rétribuaient leur chien en opérationnel, quand ils travaillaient bien alors que l'odeur est absente ou que la personne n'a pas été trouvée. Il s'agit de récompenser les efforts fournis par leur chien. Ne pas le faire provoque de l'inconfort et des questionnements chez certains. Des conducteurs relatent d'importantes difficultés avec la restitution de l'objet de récompense. Des conflits et des tensions surviennent. Ils ont évoqué le désagrément qu'eux-mêmes vivaient lors des conflits. Ils déplorent l'absence d'aide basée sur l'usage du renforcement positif pour faire évoluer la situation. Cet aspect fait ressortir une problématique vécue par les chiens : des comportements sont récompensés puis de la tension ou de la coercition survient. Des maîtres ont indiqué avoir résolu ou être en cours de résolution de cette difficulté.

Les conducteurs dépendent des compétences olfactives canines. La confiance du maître envers son chien, l'assurance du chien, sont considérés comme des aspects cruciaux pour assurer la réussite des binômes. Ces qualités de confiance et de fiabilité sont recherchées chez les chiens de travail (Sinn *et al.*, 2010). Certains facteurs peuvent influencer la

confiance. Les maîtres ont parlé de la fatigue du chien et de la chaleur, susceptibles d'entraîner une diminution de la précision. La présence de distractions, comme de la nourriture ou d'autres animaux, peut engendrer de l'imprévisibilité. La confiance envers leur chien est importante pour les maîtres, mais ce qui constitue ou construit la confiance n'est pas décrit. La confiance que le chien pourrait avoir envers eux est évoquée deux fois.

Les maîtres ont parlé de la répartition des initiatives et des tâches au sein de la dyade pendant les recherches olfactives. Si les maîtres contrôlent les débuts et les fins des recherches olfactives, ils décrivent aussi parfois des chiens, qui poursuivent leur recherche pour le plaisir et pour trouver l'odeur cible présente. Si le conducteur et le chien perçoivent, analysent, agissent différemment lors de la recherche olfactive, ils visent tous les deux un but commun : identifier et indiquer l'odeur cible ou trouver la personne lorsqu'elle est présente. Une communication intentionnelle et parfois référentielle est décrite au sein du binôme. Une

similarité comportementale et une coordination spatiale apparaissent également. Les actions peuvent être simultanées, parallèles, jointes ou disjointes. Le binôme se déplace parfois ensemble, à un même rythme. Les deux membres du binôme agissent pour une part importante dans la même séquence temporelle lors de la recherche olfactive. Ces éléments confirment que les situations de recherches olfactives constituent des modalités coopératives entre les hommes et les chiens (Miklosi, 2007 ; Naderi, 2001).

Les maîtres décrivent des critères supplémentaires et spécifiques à la recherche olfactive : 1/ l'appui sur les compétences canines (olfaction, discrimination, analyse, indication) et humaines, 2/ la confiance au sein du binôme (fiabilité des informations transmises par le chien et par le maître). Les recherches olfactives ne peuvent être menées que grâce à l'implication du chien et du maître gendarme. La coopération et l'interdépendance sont des modalités relationnelles constitutives aux équipes cynophiles de la Gendarmerie.

Limites et perspectives

Bien que cette étude ait permis d'affiner nos connaissances sur la coopération entre l'homme et le chien dans le contexte des recherches olfactives grâce à l'approche qualitative, certaines limites peuvent toutefois être soulevées. Premièrement, nous pouvons noter un biais possible lié aux conditions de passation des entretiens (face à face, téléphone, vidéoconférence). En effet, au regard des contraintes de terrain, tous les entretiens n'ont pas été menés dans les mêmes conditions ce qui a pu impacter la dynamique et la fluidité des discours (Keen *et al.*, 2022 ; Khan et MacEachen, 2022 ; Lobe *et al.*, 2022 ; Roberts *et al.*, 2021 ; Varma *et al.*, 2021).

Par ailleurs, la perspective canine n'a pas été questionnée, alors que les relations et la modalité coopérative impliquent une participation active des chiens en tant que co-acteurs (Sanders, 2006 ; Horowitz, 2021).

Pour investiguer les vécus canins, en tant que co-acteurs impliqués dans les dynamiques relationnelles et interactionnelles dans les recherches olfactives, une démarche méthodologique s'appuyant sur une triangulation, pallierait à cette absence (Apostolidis, 2003, 2006 ; Caillaud et Flick, 2016 ; Caillaud *et al.*, 2019 ; Flick, 1992 ; Restivo et Apostolidis, 2019). La triangulation méthodologique pourrait aussi contribuer à questionner ce qui se joue au sein des binômes, et à investiguer certains thèmes comme la confiance au

sein du binôme. La possibilité qu'elle puisse être constitutive, ontologique au statut d'équipe ou construite grâce aux expériences vécues en entraînement et en mission ou s'appuyer sur des traits spécifiques au chien tels que l'assurance et la fiabilité nécessitent d'être questionnée pour mieux la caractériser. D'autres sujets cruciaux pour le travail des équipes nécessiteraient d'être approfondis, tels que le rapport entretenu avec la récompense et les conflits associés, les émotions canines et la fluidité émotionnelle au sein du binôme en envisageant leurs effets en opérationnel, les relations et les émotions au sein du binôme, les qualités canines, les soins des maîtres, ainsi que les modalités d'acquisition des connaissances.

Ainsi, s'intéresser aux binômes homme-chien dans le travail, nécessite de considérer les deux perspectives, celles des maîtres et celles des chiens tout en les situant dans leur contexte. Les tâches menées et les actions réalisées en entraînement et en mission, sont façonnées par l'institution et l'environnement social. Cet aspect nécessite d'être aussi pris en compte dans les recherches scientifiques. L'étude réalisée confirme la nécessité de mener des recherches en collaboration avec les professionnels du chien, à la fois pour comprendre le contexte et les objectifs, répondre aux besoins des maîtres et des chiens, mais aussi développer les connaissances sur chacun des membres de ces binômes interspécifiques.

Avertissement et remerciements

Les déclarations et les opinions contenues dans le présent article sont celles des auteurs. Elles ne représentent en aucun cas la Gendarmerie Nationale.

Ce travail a été financé par l'Agence Innovation Défense. Cette étude fait partie d'un projet de thèse doctorale en éthologie et psychologie sociale sur les relations et les interactions au sein de la dyade homme-chien dans le contexte des recherches olfactives dans les armées et la Gendarmerie.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des maîtres de chiens de la Gendarmerie Nationale qui ont participé aux entretiens, nous ont accueilli sur le terrain ainsi que la Gendarmerie nationale.

Références

- Alary E. (2000) *L'histoire de la gendarmerie de la Renaissance au troisième millénaire*. Editions Calmann-Lévy.
- Andrew J.B, Fugard H., Potts W.W. (2015) Supporting thinking on sample sizes for thematic analyses: a quantitative tool, *International Journal of Social Research Methodology*, 18:6, 669-684, doi: 10.1080/13645579.2015.1005453
- Apostolidis T. (2003) Social representations and triangulation: Théorico-méthodological challenges. In : *Methods about social representations* (J.-C. Abric, ed.), Editions Erès, 13-35.
- Apostolidis T. (2006) Représentations sociales et triangulation: une application en psychologie sociale de la santé, *Psicologia: Teoria e Pesquisa* 22, 211–226. Doi : 10.1590/S0102-37722006000200011
- Bardin L. (2005) *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.
- Boesch C., Boesch H. (1989) Hunting behavior of wild chimpanzees in the Tai National Park. *American Journal of Physical Anthropology*, 78, 547-573. <https://doi.org/10.1002/ajpa.1330780410>
- Bray E.E., Otto C.M., Udell M.A.R., Hall N.J., Johnston A.M., MacLean E.L. (2021) Enhancing the Selection and Performance of Working Dogs, *Frontiers in Veterinary Science* 8, <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2021.644431>
- Caillaud S., Flick U. (2016) Triangulation méthodologique. Ou comment penser son plan de recherche. In : *Les représentations sociales* (G. Lo Monaco & P. Rateau, Ed.), Editions De Boeck, 227–238.
- Caillaud S., Doumergue M., Préau M., Haas V., Kalampalikis N. (2019) The past and present of triangulation and social representations theory: A crossed history, *Qualitative Research in Psychology* 16, 375-391, doi: 10.1080/14780887.2019.1605272
- Clutton-Brock J. (1995/2003). Origins of the dog : domestication and early history. In : *The domestic dog : its evolution, behaviour and interactions with people*. (J. Serpell), Cambridge University Press, 7-20.
- Coppinger R., Schneider R. (1995/2003) Evolution of working dogs. In : *The domestic dog : its evolution, behaviour and interactions with people*. (J. Serpell), Cambridge University Press, 21-47.
- Dewey J. (1925/2012) *Expérience et nature*. Editions Gallimard
- Flick U. (1992) Triangulation revisited: strategy of validation or alternative? *Journal for the Theory of Social Behaviour* 22, 175-197.
- Gibbs G. (2002) *Qualitative data analysis: Explorations with NVivo*. Open University Press, Buckingham.
- Goldblatt A., Gazit I., Terkel J. (2009) Olfaction and explosives detector dogs. In *Canine ergonomics : The science of working dogs* (W.S. Helton, Ed.), CRC Press, Taylor & Francis Group, 135-174.
- Horowitz A. (2021) Considering the “Dog” in Dog–Human Interaction. *Frontiers in Veterinary Science* 8, <https://doi.org/10.3389/fvets.2021.642821>
- Keen S., Lomeli-Rodriguez M., Joffe H. (2022) From Challenge to Opportunity : Virtual Qualitative Research During COVID-19 and Beyond. *International Journal of Qualitative Methods* 21, doi : 10.1177/16094069221105075
- Khan T.H., MacEachen E. (2022) An Alternative Method of Interviewing: Critical Reflections on Videoconference Interviews for Qualitative Data Collection, *International Journal of Qualitative Methods* 21, doi : 10.1177/16094069221090063
- Lit L., Schweitzer J. B., Oberbauer A.M. (2011) Handler beliefs affect scent detection dog outcomes. *Animal Cognition* 14, 387-394. <https://doi.org/10.1007/s10071-010-0373-2>
- Lobe B., Morgan D.L., Hoffman K. (2022) A systematic comparison of in-person and video-based online interviewing. *International Journal of Qualitative Methods* 21, 10.1177/16094069221127068
- Miklósi A. (2007) *Dog Behaviour, Evolution, and Cognition*. Oxford University Press.
- Mouret S. (2018). Les chiens de patrouille de la police nationale : Les gueules armées de la République. *Sociologie du travail* 60, <https://doi.org/10.4000/sdt.2040>
- Naderi S., Miklósi Á., Dóka A., Csányi V. (2001) Co-operative interactions between blind persons and their dogs. *Applied Animal Behaviour Science* 74, 59-80. [https://doi.org/10.1016/S0168-1591\(01\)00152-6](https://doi.org/10.1016/S0168-1591(01)00152-6)
- Pfungst O. (1907/2020) *Clever Hans (The horse of Mr. Vo Osten) A contribution to experimental animal and human psychology*. Traduction Carl L. Rahn. Editions Amazon.

- Restivo L., Apostolidis T. (2019) Triangulating qualitative approaches within mixed methods designs: A theory-driven proposal based on a French research in social health psychology. *Qualitative Research in Psychology* 16, 392-416, doi: 10.1080/14780887.2019.1605670
- Roberts J.K, Pavlakis A.E, Richards M.P. (2021) It's more complicated than it seems: Virtual qualitative research in the COVID-19 era. *International Journal of Qualitative Methods* 20, doi : 10.1177/16094069211002959
- Sanders C.R. (2006) The Dog You Deserve": Ambivalence in the K-9 Officer/Patrol Dog Relationship. *Journal of Contemporary Ethnography* 35, 148-172. <https://doi.org/10.1177/0891241605283456>
- Sinn D.L., Gosling S.D., Hilliard S. (2010) Personality and performance in military working dogs: Reliability and predictive validity of behavioral tests. *Applied Animal Behaviour Science* 127, 51-65. <https://doi.org/10.1016/j.applanim.2010.08.007>
- Varma D.S, Young M.E, Kreider C.M., Williams K. Vaddiparti K., Parisi C., Semeah L.M. (2021) Practical Considerations in Qualitative Health Research During the COVID-19 Pandemic. *International Journal of Qualitative Methods* 20, doi : 10.1177/16094069211043755
- Xenophon (IVe av. J.C.) *L'Art de la Chasse*. Édition en français de 2003, Éditions les belles lettres.

Comptes-rendus, notes et analyses



Cheval de Przewalski, Causse Méjean (Lozère), Photo Étienne Verrier (juillet 2013)

La conquête du cheval, une histoire génétique

L. Orlando (2023) Ed. Odile Jacob, 259 p. (22,90 €).

« La plus belle conquête de l'homme » est-elle en train de nous livrer ses derniers secrets ? C'est en tout cas ce que pense avec enthousiasme l'auteur, directeur du Centre d'anthropobiologie et de génomique de Toulouse (CNRS-Université Paul Sabatier), qui se penche sur son histoire, avec ténacité et méthode, depuis une quinzaine d'années. Mené tambour battant, comme une enquête policière, cet ouvrage fourmille d'informations aussi bien génétiques qu'archéologiques, historiques, et anthropologiques. Car, après tout, le cheval n'est-il pas l'animal domestique qui a le plus influencé la vie de l'Homme depuis quatre millénaires ?

Une fresque quasi encyclopédique

Fort de douze chapitres, l'auteur se focalise sur l'origine des chevaux domestiques et tente de nous guider parmi les nombreuses hypothèses et fausses pistes, souvent encore débattues entre archéologues. Ludovic Orlando nous fait rencontrer les chevaux préhistoriques de Lascaux (il y a 17 000 ans) ou Chauvet (35 000 ans), les chevaux des Vikings et d'Islande (capable de marcher l'amble), le destrier médiéval qui fait l'objet d'un projet de recherche à lui seul, la mule et le mulet, des hybrides stériles mais résistants et aux pieds sûrs, ainsi que les équidés hyper-adaptés aux milieux extrêmes tel le petit cheval tibétain qui, suite à une mutation avantageuse, ne connaît pas le mal des montagnes, ou encore le petit cheval iakoute (Sibérie orientale) insensible au froid. Un voyage biogéographique qui se poursuit avec le rôle exceptionnel joué par le cheval arabe, qui a apporté du sang à pratiquement toutes les races de chevaux modernes, le cheval de course par excellence, le Pur-Sang Anglais, et enfin le cheval du futur.

Le berceau des chevaux domestiques modernes

Ce livre présente beaucoup de résultats. Le principal est sans doute celui de la datation et de la localisation de la domestication d'*Equus caballus*, par la seule méthode de l'analyse génétique, certes assistée d'une intelligence artificielle. « Petit, mesurant environ 1,40 m au garrot, de couleurs diverses, le cheval domestique est apparu au III^e millénaire avant notre ère (2200 ans avant J.C.), il y a 4200 ans, dans les steppes du Nord Caucase, entre les mer Noire et Caspienne », précise le biologiste. « Nous avons eu la chance de mettre le doigt assez rapidement sur ce confetti, situé dans l'actuelle Russie méridionale, long d'environ 600 km, qui, à ce jour, s'avère être l'unique berceau des ancêtres de tous les chevaux domestiques de l'Eurasie », poursuit-il. De plus, « l'expansion géographique de ces chevaux s'accompagne d'une expansion démographique sans précédent du fait que

les éleveurs maîtrisent de mieux en mieux la reproduction de l'animal ». Si bien que ces équidés se sont répandus comme une traînée de poudre et, en quelques siècles, ont gagné les côtes de l'Atlantique comme celles du Pacifique, sans se mélanger aux populations indigènes. A ce jour, la branche Nord Caucase, que les chercheurs ont baptisé DOM2, constitue une lignée. C'est elle qui, avec l'aide de l'Homme, va connaître un succès évolutif extraordinaire et couvrir toute la planète.

Au cours de leurs analyses, les généticiens découvrent aussi que les éleveurs ont sélectionné deux gènes qui vont jouer un rôle prépondérant dans la domesticité, l'un qui améliore la docilité, l'autre la robustesse du dos. D'autres gènes permettent de sélectionner la taille des chevaux ou bien la couleur de leur robe.

Au passage, cette découverte fait du cheval l'un des derniers grands mammifères que nous ayons réussi à domestiquer, bien des milliers d'années après le chien (il y a au moins 14 000 ans en Europe, 12 500 en Asie), la chèvre (11 000 ans, en Asie mineure), la vache et le mouton (10 500, dans le Croissant fertile), le porc (9 000 ans en Chine, 6 000 ans en Anatolie), l'âne (7 000 ans en Afrique orientale) et le mulet (4500 ans en Palestine).

La fausse piste des steppes du Kazakhstan

Comme on pouvait s'y attendre, d'autres foyers de domestication ont été proposés. L'une d'entre eux est très intéressant. Au nord du Kazakhstan, sur le site de Botai, ont été mis au jour par les archéologues 300 000 restes osseux de petits chevaux pesant environ 500 kg, avec des traces d'abattage, datés par radiocarbone d'il y a 5 500 à 5 100 ans. Ils vivaient à proximité de huttes d'habitation et d'enclos en bois délimitant un sol enrichi en azote et phosphate. Ont également été trouvés des résidus de lait de jument, collés aux bris de pots d'argile. Tous ces éléments soutiennent l'hypothèse que les hommes et femmes de Botai, sédentaires et pastoralistes, élevaient des chevaux pour le lait et la viande. De plus, l'usure particulière des prémolaires incite à penser que ces chevaux étaient aussi montés. Mais les archéologues n'ont pas trouvé de bride ou de filet en cuir, corde ou bois, ni de mors métallique. Néanmoins, Botai restait un bon candidat pour être un foyer de domestication du cheval.

Mais l'analyse génétique va tout chambouler : ces chevaux ne sont pas les ancêtres des chevaux domestiques actuels. En revanche, ce sont les ancêtres directs des chevaux de Przewalski, qui ont été domestiqués, avant de retourner à l'état sauvage (féral

ou marron), puis d'être redécouverts par l'explorateur russe Przewalski en 1879 en Dzungarie, à la frontière entre le Kazakhstan et la Chine. Aujourd'hui, ils sont environ 2000, bénéficient d'un programme de conservation auquel participe l'auteur, et vivent notamment en Mongolie comme dans les Cévennes (association française Takh). Enfin d'autres foyers de domestication en Asie occidentale (le tarpan des steppes de l'ouest de la Russie et de l'Ukraine), en Europe (Ibérie, Hongrie et République tchèque) et en Anatolie ont été envisagés, mais n'ont pas été retenus.

La puissance énorme des nouveaux outils du génome

C'est grâce aux gigantesques et récents progrès technologiques du séquençage du génome que Ludovic Orlando et ses collaborateurs ont pu réaliser ces avancées scientifiques. Aujourd'hui, à partir de simples prises de sang d'animaux vivants ou de quelques milligrammes d'os, de peau ou de dents prélevés sur des fossiles conservés dans des musées d'histoire naturelle aux quatre coins du monde ou fraîchement exhumés lors de fouilles archéologiques menées essentiellement en Eurasie, le chercheur sait en extraire l'ADN. Il peut alors dresser des cartes de génomes entiers, composés chacun d'environ 3 milliards de lettres. En comparant les textes écrits avec ces lettres, il peut réaliser un arbre généalogique, remontant dans le temps et l'espace, et ainsi mesurer la proximité ou au contraire la distance entre différents animaux. Aujourd'hui, les généticiens peuvent isoler les versions des gènes responsables de la vitesse ou de l'endurance. Malheureusement existe également des versions délétères, morbides ou parfois mortelles, qui menacent l'avenir des chevaux dans le monde si l'Homme ne modifie pas sa manière de sélectionner.

Denis Sergent

L'épopée percheronne – Deux siècles d'illustrations et d'histoires...

Jean-Léo Dugast (2023) Éditions de L'Étrave, 144 pages (30 €).

Passionné du Perche et du cheval Percheron, Jean-Léo Dugast, photo-journaliste et grand voyageur, l'est depuis de nombreuses années. Il leur a déjà consacré plusieurs ouvrages, dont le volumineux « Le siècle d'or du cheval Percheron : 1800-1900, du Perche à l'Amérique » (495 pp., paru en 2019 et aujourd'hui épuisé). Mais son dernier ouvrage a ceci de particulier : il associe de courts textes extraits de journaux, lettres, catalogues et autres documents anciens et une fantastique iconographie de plus de 130 illustrations (photos, peintures, dessins, lithographies, etc.). Ils témoignent d'une constante évolution et adaptation de la race de chevaux percheronne au cours des temps et notamment des deux derniers siècles.

Comment sera le cheval du futur ?

Aujourd'hui, il existe 600 races de chevaux dans le monde, dont certaines menacées de disparition. Ce qui correspond à 60 millions de têtes, dont près d'un quart en Amérique du nord. Beaucoup sont utilisés dans « l'industrie du loisir et du sport », notamment aux Etats-Unis et en Australie, deux pays où il se produit chaque année une « hécatombe silencieuse », des centaines de morts de chevaux de course à cause de maladies génétiques en partie induites par l'Homme, de dopage (dont le dopage génétique quasiment impossible à contrer), ou suite aux entraînements trop précoces (fracture de pattes), dès l'âge de 18 mois au lieu de 2 ou 3 ans. Ce qui équivaldrait à entraîner intensivement un enfant de 6-7 ans. Contestant cette dérive sélective du cheval, Ludovic Orlando consacre une partie de ses recherches à un but non académique mais pratique en travaillant sur la conservation de chevaux en danger critique. Par exemple en cherchant à relancer le potentiel génétique d'une race au moyen d'un clonage adapté. Dans le même ordre d'idée, d'autres généticiens cherchent à corriger des maladies génétiques (mutations néfastes) au moyen d'une autre nouvelle technique très puissante qu'on appelle l'édition génomique (modification du génome grâce aux ciseaux moléculaires Crispr/Cas9). Une façon aussi pour ce scientifique et cavalier dans l'âme de montrer que les innovations technologiques peuvent parfois servir à améliorer la condition animale.

Au final, Ludovic Orlando nous livre ici un ouvrage parfois ardu mais passionnant, dans lequel on regrettera toutefois l'absence de cartes géographiques et d'arbre généalogique présentant simplement le raccordement des lignées de chevaux.

Cette histoire a sans doute commencé avec les postes et messageries à cheval qui transportaient hommes et courriers sur les routes de France depuis le XVe siècle. C'était alors des animaux « de petite taille et robustes à l'effort », bien loin de l'image que nous en avons maintenant d'un cheval de trait lourd et gris pommelé ! On fait cependant remonter les commencements de la race percheronne au tout début du XIXe siècle et c'est au cours de ce siècle qu'il a connu un fantastique essor, notamment avec la création de la Société hippique percheronne de France (SHPF) et du stud-book Percheron dans les années 1880.

Ce que l'on sait moins, c'est le rôle décisif que les Américains ont joué dans ce développement. Avec la

« conquête de l'ouest », les besoins de chevaux puissants « de gros trait » pour travailler terres et prairies se sont vite fait sentir. Les chevaux percherons se sont imposés au détriment d'autres races européennes. Les premières importations ont eu lieu en 1831 et se sont considérablement accrues ensuite. Quelques éleveurs américains en ont été les promoteurs, à commencer par Mark W. Dunham, éleveur à Oaklawn Farm dans l'Illinois, qui fit son premier voyage dans le Perche en 1872 et importa plusieurs centaines de percherons par an. De nombreux acheteurs le suivirent, tels William Ellwood, James McLaughlin, Frederick Pabst, Franck Iams, A.B. Holbert et bien d'autres, qui parcoururent et sillonnèrent le Perche en tout sens et fréquentèrent assidûment les concours pour acheter étalons, poulains et juments et les envoyer aux États-Unis et au Canada. La SHPF voit alors « un véritable danger au point de vue de la conservation de la race percheronne » dans cette hémorragie (3 200 exportations en 1910) et met en place une prime de conservation aux meilleurs étalons pour les maintenir dans le Perche.

Les crises économiques et financières, la première guerre mondiale de 1914-1918 mettront des freins temporaires à ces échanges avant qu'ils ne reprennent de plus belle, mais réorienteront le type de chevaux produits vers des animaux moins volumineux et d'une taille moyenne, orientation soutenue par l'administration des Haras.

Ce que l'on sait moins également est le rôle promotionnel pour les chevaux percherons joué par une grande peintre animalière, Rosa Bonheur. On connaît son célèbre tableau « Le marché aux chevaux » peint en 1853 et figurant plusieurs étalons percherons se cabrant ou ruant. Elle fit de très nombreux dessins et peintures de Percherons, notamment des portraits de plusieurs étalons célèbres, dont Voltaire, importé aux

États-Unis par Mark Dunham. L'exposition « Rosa Bonheur (1822-1899) » organisée par le Musée de Bordeaux puis le Musée d'Orsay en 2023 nous en a donné une merveilleuse illustration.

L'arrivée de la machine à vapeur et des tracteurs entraînera cependant le déclin du cheval de trait et particulièrement du cheval Percheron qui verra ses effectifs s'effondrer. Cette situation facilitera cependant la fusion des différentes races dites « voisines », Trait du Maine, Trait Augeron, Trait Berrichon, Trait Nivernais avec le Percheron. Cette fusion sera effective en 1966 avec la création de la nouvelle Société hippique percheronne. « Une ère nouvelle s'ouvre pour le cheval Percheron », c'est par ces mots que Jean-Léo Dugast termine cet ouvrage.

Jean-Léo Dugast nous a ainsi fait voyager dans plusieurs états américains et dans tous les recoins du Perche, de Mamers à Condé-sur-Sarthe, de Nogent-le-Rotrou à Mortagne, deux villes rivales réconciliées par l'entremise du Secrétaire de la Société percheronne américaine ! Il nous entraîne dans les fermes, les concours, les comices, chez les Aveline, Perriot, Bouthry, Tacheau, Chouanard, et autres éleveurs et étalonniers. Il nous emmène sur les attelages en paire, en ligne, à quatre, à six, des omnibus de Paris, de brasseurs, de pompiers, de ramassage de foin et de paille, de transport de grains, de grumes, de pierres, etc. illustrant les capacités d'adaptation du Percheron, son bon caractère, sa docilité, sa puissance, ses allures. Il nous fait découvrir des étalons célèbres comme Brillant, Duroc, Voltaire, Cheri, Bésigue, Rhum, ainsi que Echo, Fronton ou Laet avec leur belle robe noire et tant d'autres.

Une très belle et passionnante « épopée percheronne », magnifiquement iconographiée !

Emmanuel Rossier (*analyse reproduite avec l'aimable autorisation de l'Académie d'Agriculture de France*)



Percherons attelés, Photo Nelly Genoux, IFCE (juillet 2018)

La fabrique du lait – Europe occidentale, Moyen Âge-XXe siècle

Fabien Knittel (2023) CNRS Éditions, 2023, 211 p.

Voilà un livre dont le titre, « La fabrique du lait », reflète parfaitement le contenu. C'est que le lait, ici principalement de vache, de chèvre et de brebis, a une histoire. Rarement consommé frais avant le XIXe siècle mais en beurre et fromages à cause des difficultés de sa conservation, il a connu entre 1870 et 1900, grâce à la microbiologie, une véritable « révolution laitière » (p. 18) qui a conduit d'une production essentiellement rurale, à une véritable industrie agro-alimentaire. Le livre privilégie une approche sur le temps long, au croisement de la médecine humaine et vétérinaire, de la microbiologie, de l'agronomie et des savoirs paysans empiriques.

Intitulée « De la laiterie médiévale à l'agriculture nouvelle, de la seconde moitié du XVIIIe au début du XIXe siècle », la première partie commence par traiter des « Techniques de production laitières et pratiques d'élevage dans l'économie pastorale d'Ancien Régime (Moyen Âge-XVIIIe siècle) » (chapitre I, p. 21). Avant Jean-Marc Moriceau en 2005, les historiens s'étaient surtout intéressés à la céréaliculture vivrière, dans laquelle l'élevage jouait un rôle essentiellement spéculatif, permettant aux paysans de payer leurs taxes et impôts. Dans l'Antiquité, la consommation de lait était considérée comme un usage réservé aux « Barbares » (p. 22). Ensuite, la consommation de lait et de fromage ne cessera pas de croître : de 2 kg/an/personne du XIVe à la fin du XVIIIe siècle, à vingt fois plus aujourd'hui.

D'un élevage polyvalent, au haut Moyen Âge occidental, avec un cheptel de petite taille, le plus souvent montagnard et/ou transhumant faute de prairies, on passe peu à peu, ensuite, à un début de spécialisation régionale des élevages et de la production laitière, tandis que la céréaliculture continue de dominer pour l'approvisionnement des villes, l'élevage restant un « mal nécessaire » (p. 27) pour la fumure des terres et l'auto-consommation. « La production des fromages est la raison d'être première des alpages : le fromage est le “produit de l'alpe” » (p. 31), d'où le remplacement progressif des moutons par les bovins. Du XVIe siècle au milieu du XVIIIe, la demande de beurre (chez les riches) et de fromages favorise l'augmentation du nombre des vaches en montagne, mais ne stimule guère le changement des pratiques d'élevage et des techniques de fabrication des laitages.

Le changement commence vers 1750 sous l'impulsion du « mouvement agronomique » et de l'« agriculture nouvelle » dont le but premier est d'assurer la sécurité alimentaire des populations (chap. II : « Élevage bovin Ethnozootechnie n°113 (2023)

et production laitière au temps de l'agriculture nouvelle (seconde moitié du XVIIIe-début du XXe siècle) », p. 43). Source de numéraire pour les paysans, l'élevage laitier se développe, au détriment de l'élevage d'embouche. « Fabriquer du beurre à la ferme » (p. 51), avec séparation de la crème du lait par filtration et à la cuillère, puis barattage de la crème, restera longtemps une opération délicate. D'où la tendance à passer à la fabrication de « beurre marchand » (p. 54) avec « des techniques fromagères de plus en plus spécialisées » (p. 58). Alors qu'il était d'abord considéré comme un médicament réservé aux enfants, aux malades et aux vieillards, c'est « à la fin du XVIIIe siècle, près de 1 400 tonnes de fromages [qui] sont acheminées vers Paris pour être vendues à ses quelques 600 000 habitants » (p. 58). Les fromages gagnent en taille (les meules de gruyère passent de 15 à 25 kg). La gastronomie évolue également — les fromages sont consommés en dessert à la table des riches —, préalable au processus d'industrialisation de la fabrication des fromages au cours du XIXe siècle

La deuxième partie, sur « Les principaux modèles techniques de développement de la laiterie au XIXe siècle », commence par l'examen du « modèle des fruitières de l'Arc jurassien » (chap. III, p. 69). Il s'agit d'« associations de prêt mutuel de lait », plus précisément de « sociétés de cultivateurs, qui s'associent pour réunir tous les jours, dans une laiterie commune, le lait produit par leurs différents troupeaux, et faire fabriquer le lait tout à la fois par un homme de l'art aux gages de la société », autrement dit encore : de coopératives, d'origine médiévale, mais développées au XIXe dans l'arc jurassien, avec une augmentation numérique de 80 % entre 1800 et 1880. Il s'agit aussi d'« un modèle original de production » (p. 69), dans des « chalets », de fromages cuits, gras ou semi-gras, plus ou moins salés, de type gruyère ou comté, qui se conservent mieux, et qui requièrent 500 litres de lait pour une meule de 15 kg. Ce « modèle coopératif » a été étudié par les fouriéristes qui s'intéressaient aux implications socio-techniques des rapports des hommes à leur travail ; l'un d'eux, Wladimir Gagneur (1807-1889), s'est appuyé sur l'exemple coopératif des fruitières pour faire la promotion de l'« idéal sociétaire » (p. 84).

« D'autres modèles : entre coopératives, “agro-capitalisme” industriel et laiteries urbaines », sont étudiés dans le chapitre IV (p. 87). Il s'agit en premier lieu des « sociétés de laiterie en Suisse romande » (p. 88) : modèle semi-coopératif dans lequel les éleveurs vendent leur lait à un laitier indépendant qui en dispose selon ses intérêts, et qui, en se développant,

passé à un statut semi-industriel. « L'économie laitière d'Europe du Nord-Ouest : Danemark, Holstein, Allemagne du Nord, Suède et France de l'Ouest » (p. 94), correspond, elle, à un stade d'industrialisation de la laiterie, associé au développement de l'enseignement technique de la laiterie à partir de 1850, quand la consommation du beurre, produit de luxe, se répand. Ensuite, les « laiteries urbaines » (p. 107), qui existent depuis le Moyen Âge, correspondent à des circuits courts, des vaches aux consommateurs (dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, puis de 150 km grâce au train), censés garantir la qualité sanitaire du lait. Enfin, dans la seconde partie du XIXe siècle, a lieu l'essor à Paris des laitiers en gros (comme Maggi, fondé en 1907), le plus souvent à proximité des gares.

La troisième partie, « Entre science et industrialisation, du milieu du XIXe à la première moitié du XXe siècle », commence par « L'industrialisation de la production » (chap. V, p. 115). Cette évolution industrielle est liée aux avancées scientifiques comme la microbiologie, aux progrès techniques avec les écrémeuses centrifuges pour la fabrication du beurre d'abord, et, *in fine*, le développement des organismes de formation, écoles d'agriculture généraliste et/ou laitière. « L'apparition du lait condensé, du lait en poudre et de la farine lactée » (p. 123) marque la naissance d'une industrie agro-alimentaire, notamment dans le domaine de la transformation du lait où s'illustrent de grandes entreprises telles que Liebig, Nestlé et Guigoz. « L'invention du chocolat au lait » (p. 131), friandise typique de la Suisse, et l'apparition de « nouveaux produits industriels » (p. 134) comme la cancoillotte, préparation fromagère bon marché à base de lait écrémé, et le fromage fondu ou « crème de gruyère », permettent d'exploiter les sous-produits de la fabrication fromagère (cf. « la vache qui rit », dessin de Benjamin Rabier, emblème de la fromagerie Bel à Lons-le-Saunier). Dernier venu, le yaourt, spécialité gréco-turque, est produit en France par Danone à partir de 1929.

Dans la foulée du mouvement hygiéniste, la « Microbiologie et biochimie des produits laitiers » (p. 139) contribuent à « la compréhension du gras » (p. 140). La fermentation du lait étudiée par Louis Pasteur (1822-1895) conduit à la « pasteurisation » du lait par chauffage (p. 141). Ces avancées aboutissent aussi à la création de laboratoires spécialisés dans l'analyse du lait orientée vers la lutte contre les fraudes, notamment la margarine, « beurre de bœuf » (p. 150), substitut populaire du beurre car bon marché.

Jean-Pierre Digard

Enfin, « Émergence et affirmation de la zootechnie » (chap. VII, p. 155) permettront l'amélioration de la sélection des vaches, non plus polyvalentes ou à viande (« durhamisation »), mais spécialisées dans la lactation, dans un contexte où le cheptel laitier en France passe de 14 millions de têtes en 1880 à 22 millions en 1950. Une plus grande attention est également apportée à « l'hygiène de la traite et sa mécanisation » (p. 163) et à la « lutte contre les pathologies bovines et humaines d'origine bovine » (p. 168), mammites et tuberculose bovine.

En « Conclusion » (p. 175), l'auteur insiste sur le « tournant vers l'agriculture nouvelle » qui s'opère dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec, notamment, le début de la fabrication de beurres marchands, puis industriels, la transition de la production coopérative (fruitières de l'Arc jurassien) vers une production industrielle avec les écrémeuses centrifuges puis les barattes mécaniques, puis la pasteurisation qui achève de rendre la diffusion et la consommation plus sûres : « le lait de vache peut alors devenir un substitut alimentaire pour les nouveau-nés lorsque la mère ne peut allaiter » (p. 177). Au milieu du XXe siècle, « l'industrie laitière est ainsi la plus importante des industries alimentaires nationales, avant la meunerie et la sucrerie » (p. 178). « Les années 1960 sont marquées dans toute l'Europe par un nouvel essor de l'industrie laitière [...] liée au traitement UHT (ultra-haute température) qui facilite l'approvisionnement en lait frais ainsi que son stockage » (p. 178). Aujourd'hui, la consommation du lait et des produits laitiers en Europe est devenue si courante que l'on peut parler de « vague blanche » (p. 179) : entre 1938 et 1960 la consommation de produits laitiers par personne a doublé, passant en 2020 à 45 litres de lait, 14 kg de beurre et 14 kg de fromages et yaourts par personne et par an.

L'ouvrage est complété par un glossaire des principaux termes techniques (p. 181, 17 termes), une liste des « Sources et bibliographie » (p. 185) de quelque 250 références, et des « Remerciements » (p. 207).

Au total, cette histoire à la fois de l'évolution des techniques du lait et de l'histoire des travaux scientifiques et agronomiques sur le sujet, dans un vaste champ géographique, de la Grande-Bretagne à la Suisse, de la Suède à l'Espagne, est ambitieuse. Mais il s'agit incontestablement d'un ouvrage d'une remarquable érudition, amplement et rigoureusement documenté, dont la densité rend la lecture parfois ardue, mais qui restera sans doute encore longtemps l'ouvrage de référence sur le sujet.

Sociologie de la cause animale

Fabien Carrié, Antoine Doré, Jérôme Michalon (2023), La Découverte, 126 p.

Cet ouvrage de la collection « Repères » des Éditions de la Découverte vise, selon ses auteurs, à combler un manque, à savoir le fait que « le lectorat francophone ne dispose pas d'une synthèse distanciée, faisant le point sur les connaissances des propriétés sociales, politiques et morales des mouvements de défense des animaux ». Dans un petit glossaire fourni dans l'introduction, les auteurs proposent une définition de l'objet de leur ouvrage, la cause animale : « ensemble diversifié d'idées et de discours, d'organisations et de mouvements sociaux, plaidant pour une reconnaissance et une réparation des atteintes faites aux animaux ».

Les deux premiers chapitres se situent « dans une perspective de sociologie historique » et retracent les développements de la cause animale de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Les deux chapitres suivants « dépeignent le paysage des mobilisations contemporaines ». Le dernier chapitre « décrit les interactions entre ce militantisme et d'autres univers sociaux : politiques publiques (...), marchés économiques (...), mondes académiques et intellectuels ».

La mise en perspective dans le temps constitue un apport extrêmement intéressant de cet ouvrage. Un fait majeur est l'évolution qui s'est produite depuis des causes sectorielles (mouvements anti-chasse, anti-corrída, anti-vivisection, etc.) jusqu'à une remise en cause globale de l'utilisation de tout animal par l'homme pour quelque usage que ce soit. Le spectre des espèces concernées s'est considérablement élargi avec le temps : alors que les premières sociétés de

protection visaient essentiellement les animaux de travail, à une époque où ils étaient fort nombreux, se sont ajoutés les animaux de compagnie (non sans quelque réticence initiale), puis les animaux chassés, les animaux de laboratoire et enfin les animaux de ferme. Aujourd'hui, les mouvements antispécistes prétendent défendre la cause de toute forme de vie animale. La composition sociale des mouvements de protection animale a aussi considérablement évolué : initialement dominés par l'aristocratie et la haute bourgeoisie, qui se donnaient pour mission d'éduquer le « peuple » à la bonté envers les animaux, les mouvements se sont progressivement ouverts à d'autres catégories sociales, à l'exception des catégories populaires qui y sont encore très peu représentées. L'évolution de la place et du rôle des femmes dans ces mouvements est également analysée.

Une autre dimension très intéressante est la comparaison faite entre diverses régions du monde. Bien sûr, la situation en France fait l'objet d'une analyse approfondie mais les cas de plusieurs autres pays sont traités en plusieurs endroits : Royaume Uni, où sont apparues les premières sociétés de protection, autres pays anglo-saxons, d'où est venue l'idée d'une « libération animale », Inde, Israël, ... Ces comparaisons mettent en lumière la façon dont les différences de culture, de religion, de manière de penser le monde, etc. sont plus ou moins favorables au développement de la cause animale.

Cet ouvrage est facile à lire et instructif : sur un tel sujet, c'est une belle réussite que d'avoir su allier ces deux qualités !

Étienne Verrier



L'enlèvement des poubelles à Paris, Photo Louis Vert (entre 1900 et 1906), Musée Carnavalet, Paris, <https://www.parismuseescollections.paris.fr>, licence CC0. Les premières sociétés de protection animale se sont beaucoup consacrées aux équidés de travail, très nombreux en ville jusqu'au début du XXe siècle.

Paris animal. Histoire et récits d'une ville vivante

Henry Bony et Léa Mosconi (dir.) (2023) Pavillon de l' Arsenal, ISBN 978-2-35487-072-0, 255 p.

Cet ouvrage magnifiquement illustré est le catalogue d'une exposition au Pavillon de l' Arsenal à Paris (29 mars-3 septembre 2023). Le thème foisonnant des animaux dans la capitale durant les deux derniers millénaires y a donné lieu à une large sélection de documents originaux – gravures, dessins, peintures, sculptures, maquettes, photographies, vidéos, etc. – répartis entre quarante-quatre « récits », eux-mêmes regroupés en quatre grandes périodes.

La première période, intitulée « Avant-hier. Petite histoire d'une cohabitation » (p. 13), évoque les jeux du cirque de l'époque gallo-romaine, dont les Arènes encore visibles dans le 5^e arrondissement de la capitale portent témoignage, mais aussi l'omniprésence des animaux dans les villes médiévales, élevés dans les cours des habitations et dans les rues où ils causaient de nombreux accidents (parfois mortels comme dans le cas, célèbre, de Philippe de France, fils de Louis VI le Gros, tué en 1131 dans un accident causé par un porc qui fut dûment jugé et condamné à la peine capitale !). Ils étaient également abattus sur la place publique pour servir, avec les poissons, à l'alimentation humaine. Enfin, les animaux étaient utilisés comme ornements en architecture, tandis que les gibiers justifiaient l'aménagement d'allées forestières en étoile et de pavillons consacrés à la vénerie.

À partir de la fin du Moyen Âge « Hier. Domestiquer la ville » (p. 77), l'homme s'efforça de mieux contrôler et de valoriser la présence animale, et aménagea en conséquence la capitale, avec notamment la création de ménageries (du Jardin des Plantes en 1794 puis du jardin d'Acclimatation en 1860), de cirques (cirque d'Hiver en 1852) et d'hippodromes (Lonchamp en 1857, Vincennes en 1863, Auteuil en 1873). Au XIX^e siècle, les abattoirs furent repoussés à la périphérie de la ville (comme à la Villette en 1867). Avec la création des égouts parisiens à partir de 1854 sous l'impulsion du préfet Haussmann, commença à se poser la question de la gestion des populations de rats, tandis qu'en surface travaillaient 80 000 chevaux montés et surtout attelés à des véhicules de dimensions variées (des fiacres aux omnibus, en passant par les tombereaux et les tonnes), dont la circulation dense et complexe allait contribuer à dessiner l'agencement de la voirie parisienne. Au XX^e siècle, les animaux ne disparurent pas de l'espace public puisque près de la moitié des Parisiens possèdent des animaux de compagnie, chats et chiens principalement, auxquels s'ajoutent lapins, hamsters, oiseaux, poissons, reptiles, amphibiens, ...

Jean-Pierre Digard

La troisième partie « Aujourd'hui. Paris est animale ? » (p. 157) réserve son lot de surprises. Après une première section quelque peu absconse (« D'un animal à l'autre. Introduire la bête au système architecture », p. 165), viennent trois sections consacrées à des faits peu connus, comme « L'élevage en ville. Transhumances en Île-de-France » (p. 175), entre le parc de la Villette, le parc départemental des Lilas, les talus de la gare Saint-Lazard et du boulevard périphérique, « Le chant des oiseaux. Territoires sonores de Paris » (p. 195), ou à des phénomènes habituellement passés sous silence, comme « Du rat sur les boulevards aux cafards dans la cuisine. Que fait l'animal indésirable à la capitale ? » (p. 185).

Dans la quatrième et dernière partie, sur « Demain. Une ville vivante » (p. 203), sont notamment évoqués une « Fiction climatique. Vers une tropicalisation de la Seine » (p. 211) et « L'émergence d'une architecture animaliste » (p. 217) destinée à accompagner la cohabitation urbaine et à « loger la biodiversité » (p. 225). C'est que « le devenir animal de la ville » (p. 238) est loin d'être une fiction puisqu'on a recensé dans Paris intra-muros plus de 1 300 espèces sauvages : mammifères, oiseaux, insectes, reptiles, amphibiens, poissons, etc. Rappelons, pour clore ce compte rendu, que jusqu'au XIX^e siècle, les loups n'étaient pas rares dans la capitale... et qu'ils pourraient bien y revenir prochainement puisque, arrivés à quelques-uns d'Italie en 1992, ils sont déjà parvenus aujourd'hui dans la forêt de Fontainebleau !

Le catalogue s'achève par une « Bibliographie » (p. 243) de quelque 250 références, par les « Biographies » (p. 250) des 20 organisateurs de l'exposition et auteurs du catalogue, et par des « Remerciements » (p. 252) bien mérités.

Au total, et malgré, par endroits, une agaçante complaisance des auteurs envers une certaine bien-pensance contemporaine (dont témoigne l'usage d'expressions telles que « meurtre alimentaire », p. 131, ou « animaux non humains », *passim*), l'exposition et son catalogue sont dignes des plus grands éloges. Il est en effet peu de périodes, d'espèces animales et de recoins de Paris qui échappent à leur vigilance. L'une comme l'autre sont rigoureusement documentées et richement illustrées, et réservent bien des surprises au visiteur et au lecteur, sur un ensemble urbain si proche et pourtant étonnamment méconnu, au moins sous cet aspect.

Les animaux ... l'histoire continue. Rencontres pluridisciplinaires autour de Robert Delort.

Corinne Beck, Fabrice Guizard, Emmanuelle Santinelli-Foltz (textes réunis par) (2022) Presses Universitaires de Valenciennes, 382 p.

Il a fallu attendre les années 1980 pour que les historiens considèrent l'animal comme un véritable objet d'études. L'ouvrage de Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, paru en 1984, a incité nombre d'entre eux à s'emparer du sujet.

En 35 ans, l'histoire des animaux a connu un fort développement, comme en témoignent les colloques, les journées d'étude et les thèses qui lui sont consacrés. Les travaux d'archéologues, d'agronomes et de vétérinaires inscrivent de surcroît la thématique dans un contexte interdisciplinaire.

Robert Delort, comme Robert Fossier en 2015, a offert l'ensemble de sa bibliothèque personnelle à l'Université polytechnique des Hauts de France. Le colloque « Les animaux ... l'histoire continue », tenu en sa présence, visait à l'honorer pour le rôle moteur qu'il a joué dans l'histoire des relations entre l'Homme et son environnement, en particulier les animaux, et le remercier pour le don de sa bibliothèque à l'Université. Le colloque fut organisé autour de quatre questionnements, qui structurent cet ouvrage en quatre parties principales.

Le premier est relatif aux « sources », qui peuvent varier selon les espèces, les lieux et les périodes. Son intitulé illustre l'ampleur et la diversité de la thématique : « Les sources de la zoothistoire : des mots et de l'os ... à l'ADN ». Les animaux présents dans les reliefs néo-assyriens, les vestiges fauniques résiduels dans l'espace public urbain, les dépôts monétaires dans les inhumations animales sont quelques uns des sujets abordés. Ils illustrent, aussi bien pour cette première partie que pour l'ensemble du colloque, la grande variété des thèmes qui peuvent retenir l'attention des « historiens-chercheurs ».

Bernard Denis

La biodiversité domestique. Vers de nouveaux liens entre élevage, territoires et société

Anne Lauvie, Annick Audiot, Étienne Verrier (2023) Éditions Quae, 266 pages (29 €).

Le second questionnement concerne les utilisations de l'animal, thème fondamental pour les zootechniciens mais qui, dans ce colloque, porte surtout sur des espèces sauvages et illustre la manière, diversifiée, dont se vit la relation entre l'Homme et la faune sauvage.

La troisième partie, intitulée « Les pratiques sociales de l'animal », traite de l'histoire des attitudes et des sensibilités développées par les sociétés humaines envers les animaux. La question, très débattue aujourd'hui, du concept d'animal nuisible, fait partie des sujets traités.

Avec le titre « Animal, paysages et patrimoines culturels et biologiques », il est question dans la quatrième partie de la place laissée aux animaux ou partagée avec eux dans les espaces habités par les humains. Celle-ci permet de discuter de la cohabitation homme-animal et de la manière dont le paysage a été construit et façonné.

Les conclusions du colloque ont été tirées par Éric Baratay, qui milite pour que l'on passe de l'« histoire humaine » à l'« histoire animale » de l'animal, en considérant ce dernier comme un agent, un acteur ou encore un « sujet » de l'histoire.

Robert Delort a été membre de la Société d'Ethnozootéchnie. Celle-ci comptait plusieurs adhérents parmi les intervenants et participants au colloque, ce qui n'a rien d'étonnant puisque l'histoire des animaux, envisagée sous l'angle zootechnique, en a toujours été une composante. Nul doute que l'ouvrage « Les animaux ... l'histoire continue » saura intéresser nos sociétaires.

Mais ce flegme, monsieur, qui raisonne si bien,
Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien ?
Et s'il faut, par hasard, qu'un ami vous trahisse,
Que, pour avoir vos biens, on dresse un artifice,
Ou qu'on tâche à semer de méchants bruits de vous,
Verrez-vous tout cela sans vous mettre en courroux ?

Molière (1666) *Le Misanthrope*, Acte I, Scène 1.

Le lecteur qui découvre ce livre a de justes raisons de se sentir trahi. La juxtaposition d'un gros titre « La biodiversité domestique » et d'un terme réducteur « élevage » laisse à penser qu'il s'agit là encore d'un énième livre sur les races bovines, ovines et caprines. La seule nouveauté qui pourrait apaiser son courroux, serait d'y trouver une page lui permettant de colorier une vache Charolaise en pintade.

Cet état d'esprit, cette lassitude, se montre *in fine* très excitant. C'est un terme supplémentaire à ceux employés par Philippe Baret dans sa préface : « un projet surprenant et exigeant » pour comprendre la place de l'homme au centre de cette biodiversité. Le défi est lancé. Il mènera le lecteur au cours de ces 260 pages dans de nouvelles compréhensions, des doutes, des révélations et des réflexions qui montrent le plaisir que les auteurs ont dû trouver en écrivant ces lignes.

Après un chapitre 1 bien long, le lecteur est amené à emprunter les sentiers souvent rabattus qui ont structurés en trois étapes des grandes races françaises. Il va y découvrir, cependant, ce qui détermine l'essentiel de cette structuration. L'indispensable y est dit et va permettre d'aborder sereinement le chapitre 2. Celui-ci est une perle, il a besoin d'être savouré. Il nous saisit dès la deuxième page par cette phrase : « Protéger la nature, c'est en ce sens s'opposer à toute domestication ». C'est là le cœur de ce livre qui va nous permettre d'être invité à comprendre d'un peu plus près la question des rapports entre les processus de domestication et l'évolution de la biodiversité. Il va prendre le lecteur et le mettre, lui humain, au cœur des interactions entre l'homme, l'animal, le végétal et le monde microbien pour déterminer un monde agricole. Son dynamisme est alors montré aux chapitres 3 et 4 qui prennent tout leur sens à la lumière de cette coévolution marquée par les divers acteurs.

Pour mieux comprendre la complexité de la biodiversité dans ce sens général donné en première approche, la deuxième partie de ce livre, sans doute dans un but didactique, va replacer le lecteur au sein du domaine animal. Nous y trouvons une multitude d'exemples qui éclairent justement les propos parfois difficiles. Le chapitre 5 rejoint les recommandations de la Convention sur la diversité biologique (Rio, 1992) et s'appuie sur les mesures de la biodiversité à trois échelles, interspécifique, intraspécifique, et écosystémique. A travers les approches écologiques et génétiques développées, il est montré que si la taille efficace des populations est une mesure pertinente, il est nécessaire d'intégrer plusieurs échelles pour appréhender correctement la biodiversité dans son ensemble. Le chapitre 6 apporte des exemples et des

pratiques pour la gestion de la biodiversité animale. Le lecteur sera étonné ou au moins surpris de voir apparaître la notion de compromis relevant de la nécessité d'une valeur économique. Par-delà les calculs sophistiqués, la prise en compte de facteurs multiples et la nécessité de compromis, l'homme au centre de la sauvegarde de la biodiversité domestique animale va devoir optimiser ses actions. Le lecteur, entraîné dans cette démonstration magistrale, sera contraint de réfléchir et de concevoir un nouveau cadre d'action. Les chapitres 7 et 8 apportent des éléments à cette réflexion. Quelle relation, les éleveurs entretiennent-ils avec leurs animaux ? Comment les animaux se qualifient-ils au sein d'une race ? Une race peut-elle perdurer sans valeur marchande ? Cette phrase, sortie de son contexte, reste cependant significative de cette réflexion : « Les animaux, quelle que soit la race, ne portent pas en eux de valeur ». La biodiversité n'a donc pas de valeur intrinsèque. Avant la troisième partie, le lecteur comprendra que la véritable valeur réside dans le dynamisme d'adaptation aux divers systèmes d'élevage. La force n'est pas dans la conservation mais dans le mouvement. C'est là l'effet « *waouh* » de ce livre.

Enfin, la troisième partie, à travers 6 chapitres mais également des exemples explicites et des témoignages éclairants, invite le lecteur à la réflexion. « Produire et entretenir des races et variétés aux propriétés singulières dans des systèmes de production locaux singuliers constitue souvent un objectif premier, qui peut servir d'argument de commercialisation et de diffusion de produits ou contribuer pour certains à (re)donner du sens au métier d'éleveur. » Un passage comme celui-ci replace parfaitement l'homme au sein des divers écosystèmes dont les modes de gestion restent encore largement à imaginer. L'humain étant au centre du collectif « ressource », il ne saurait se passer de l'homme pour mettre en place une dynamique territoriale autour de la biodiversité englobant la santé, au sens de « *One Health* » (une seule santé, NDLR) et donc les micro-organismes. Dans ce cadre, la biodiversité agricole est au moins aussi importante à traiter en animal qu'en végétal.

C'est avec plaisir que nous avons lu ce livre. Il révèle les avancées qui ont eu lieu ces vingt dernières années dans le domaine de la biodiversité et de la gestion des ressources génétiques. Il stimule la réflexion qu'il est encore nécessaire de produire. Il faut prendre le temps de le lire lentement, sereinement comme un compagnon qu'on retrouve, qu'on reprend et avec il fait bon penser. Le lecteur amusé et attentif verra qu'à un moment sa pensée devient énorme et prend la taille d'un ruminant. Un délice.

Dominique Planchenault (*analyse reproduite avec l'aimable autorisation de l'Académie d'Agriculture de France*)



Brebis au pâturage sur les pentes du Mont Bénand, commune de Bernex (Haute-Savoie), Photo Étienne Verrier (novembre 2018).

étude

les relations Homme-Animal-Milieu dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention :

- L'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- L'histoire de l'élevage
- L'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- L'adaptation des pratiques d'élevage aux conditions socio-économiques
- La conservation du patrimoine génétique animal
- La place et la représentation des animaux dans les sociétés anciennes et actuelles

organise

des colloques et journées d'étude.

publie dans sa revue semestrielle *Ethnozootéchnie* et sa *Lettre* trimestrielle

- Les textes des communications présentées aux journées d'étude
- Des articles et mémoires sur des thèmes variés en lien avec son objet
- Des comptes rendus, notes et analyses

Voir nos instructions aux auteurs : https://www.ethnozootechne.org/IMG/pdf/ethnozootechne_instructions_auteurs_2022_cle495772.pdf

Renseignements et adhésion :

Le Président :

Prof. Étienne VERRIER
AgroParisTech, UFR Génétique, Élevage et Reproduction
22 place de l'Agronomie
91120 Palaiseau
Courriel : etienne.verrier@agroparistech.fr

La Secrétaire-trésorière :

Mariane MONOD
4 rue Pierre Brossolette
92300 Levallois-Perret
Téléphone : 01 47 31 27 89
Courriel : marianemonod@gmail.com

Site Internet de la Société d'Ethnozootéchnie : <http://www.ethnozootechne.org>

Courriel : ethnozootechne.sez@gmail.com

La cotisation annuelle de base (35 €), de soutien (50 € ou plus) ou étudiant (10 €, sur justificatif) donne droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités. Pour toute demande complémentaire d'exemplaires, s'adresser au Secrétariat.

✂-----

BULLETTIN D'ADHÉSION

Nom et prénom :

Organisme :

Adresse :

- Désire adhérer à la Société d'Ethnozootéchnie
 Souhaite recevoir la Lettre par courriel :

@

Date et signature :

Numéros disponibles de la revue *Ethnozootecnie*

Pour les commandes d'exemplaires hors cotisation, s'adresser au secrétariat pour les tarifs et modalités d'expédition.

- 1975-1 – Races domestiques en péril (1^{re} journée)
1975-2 – Quelques aspects de la transhumance
15 – Le Yak (1976)
16 – Le Porc domestique (1976)
18 – L'Élevage en Grèce (1977)
20 – L'Ethnozootecnie (1977)
21 – Les débuts de l'élevage du mouton (1977)
22 – Races domestiques en péril (2^e journée) (1978)
24 – Zones marginales et races rustiques (1979)
25 – Le chien (1980)
26 – Le petit élevage des animaux de ferme (1980)
27 – Le lapin (1^{re} journée) (1981)
28 – Les concours de bétail (1981)
29 – Le concept de race en zootechnie (1982)
30 – Le cheval en agriculture (1982)
31 – Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles (1982)
32 – L'évolution de l'élevage bovin (1983)
33 – Races domestiques en péril (3^e journée) (1983)
34 – La médecine vétérinaire populaire (1984)
35 – Foires et Marchés (1985)
36 – Les éleveurs de brebis laitières (1986)
37 – L'âne (1^{re} journée) (1986)
38 – Les femmes et l'élevage (1986)
39 – Les palmipèdes domestiques et Sauvages (1987)
40 – Le Chat (1987)
41 – La chèvre (1988)
42 – Etat sauvage, apprivoisement, état domestique (1989)
43 – Les chiens de troupeau (1989)
44 – Varia n°1 (1989)
45 – La couleur du pelage des animaux domestiques (1990)
46 – Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural (1991)
47 – Milieux, société, et pratiques fromagères (1991)
48 – L'homme et la viande (1992)
49 – Le dindon (1992)
50 – Varia n°2 (1992)
51 – Le logement des animaux domestiques (1993)
52 – Races domestiques en péril (4^e journée) (1993)
53 – La faune sauvage (1994)
54 – La zootechnie et son enseignement (1994)
55 – La transhumance bovine (1995)
56 – L'âne (2^e journée) (1995)
57 – Varia n°3 (1996)
58 – Le coq (1996)
59 – L'Élevage médiéval (1997)
60 – Les bœufs au travail (1997)
61 – Varia n°4 (1998)
62 – La poule et l'œuf (1998)
63 – Premices de la sélection animale en France (1999)
64 – Poneys (1999)
65 – Varia n°5 (2000)
Hors-Série n°1 – L'habitat rural traditionnel en France (2000)
66 – L'alimentation des animaux (2000)
67 – L'élevage en agriculture biologique (2001)
Hors-Série n°2 – L'animal et l'éthique en élevage (2001)
68 – Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)
69 – Varia n°6 (2002)
Hors-Série n°3 – Histoire des races bovines et ovines (2002)
70 – La chèvre, son rôle dans la société au XX^e siècle (2002)
71 – Animal domestique, domestication : points de vue (2003)
Hors-Série n°4 – Du lait pour Paris (2003)
72 – Le Mulet (2003)
73 – Animaux au secours du handicap (2003)
74 – Varia n°7 (2004)
75 – Le Lapin (2^e journée) (2004)
Hors-Série n°5 – La vie et l'œuvre de F.H. Gilbert (1757-1800) (2004)
76 – Races en péril : 30 ans de sauvegarde : bilan et perspectives (5^e journée) (2005)
77 – Varia n°8 (2005)
78 – Le chien : domestication, raciation, utilisations dans l'histoire (2006)
Hors-Série n°6 – F. Spindler, Souvenirs ethnozootecniques (2006)
79 – Les bovins : de la domestication à l'élevage (2006)
Hors-Série n°7 – Josiane Ribstein, La transhumance bovine dans le massif vosgien et l'arc alpin (2006)
80 – Le gardiennage en élevage (2007)
81 – Les aides animalières : les animaux au service du handicap (2007)
82 – Histoire des courses et des compétitions équestres (2007)
83 – Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008)
84 – L'homme et l'animal : voix, sons, musique (2008)
85 – Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008)
86 – Le lait de demain (2009)
87 – Varia n°9 (2009)
88 – Un cheval pour vivre & Varia n°10 (2010)
89 – Hommage à R. Laurans, mélanges d'EZ (2010)
90 – Poisson : un animal sauvage et domestique (2011)
91 – Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011)
92 – Les fèces animales (2012)
93 – Pratiques de fin de vie des animaux (2012)
94 – Varia n°11 (2013)
95 – Intensification/extensification, bien-être animal (2013)
96 – De la plume et de ses usages (2014)
97 – Le veau de boucherie (2014)
98 – Les animaux dans la Grande Guerre (2015)
99 – Le gras (2015)
100 – L'animal domestique dans la forêt (2016)
101 – Le cheval, de la domestication à l'élevage (2016)
102 – Louis Jean-Marie Daubenton, zootechnicien (2017)
103 – Races en péril devenir (6^e journée) (2017)
104 – Les chats du troisième millénaire (2018)
Hors-Série n°8 – G. Lutz, Grandeurs des chasses du temps jadis (2018)
105 – Les régions caprines françaises (Tome 1) (2019)
106 – Les camélidés d'Afrique et d'Asie (2019)
107 – Varia n°12 (2020)
108 – Les régions caprines françaises (Tome 2) (2021)
109 – La formation en génétique animale, l'organisation de la sélection, les races animales et la biodiversité (2021)
110 – De l'animal sauvage à l'animal de compagnie non conventionnel (2022)
111 – 50 ans d'ethnozootecnie : bilan et perspectives (2022)
112 – Varia n°13 (2023)
113 – Médiation animale (2023)
114 – Animaux, prestige et luxe (à paraître)